CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

45e LÉGISLATURE, 1re SESSION

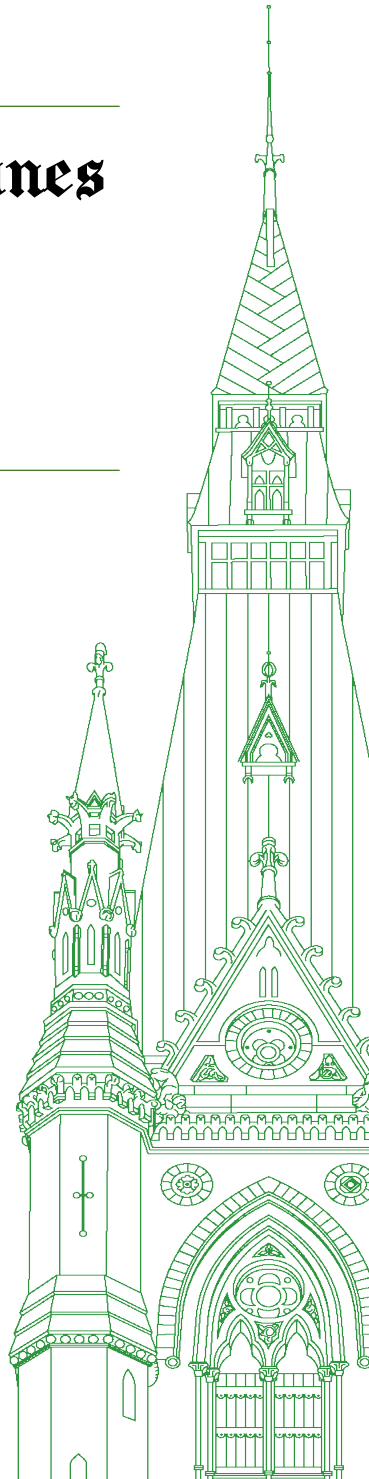
Débats de la Chambre des communes

Compte rendu officiel

(Hansard)

Volume 152 N° 171

Le mardi 24 novembre 2026



Présidence de l'honorable Francis Scarpaleggia

TABLE DES MATIÈRES

(La table des matières quotidienne des délibérations se trouve à la fin du présent numéro.)

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mardi 24 novembre 2026

La séance est ouverte à 10 heures.

Prière

AFFAIRES COURANTES

● (1000)

[*Français*]

LE COMMISSAIRE À L'ENVIRONNEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le Président: Il est de mon devoir de déposer à la Chambre, conformément au paragraphe 23(5) de la Loi sur le vérificateur général, les rapports de 2026 du commissaire à l'environnement et au développement durable.

Conformément à l'article 32(5) du Règlement, ces rapports sont réputés renvoyés en permanence au Comité permanent de l'environnement et du développement durable.

* * *

[*Traduction*]

LES COMITÉS DE LA CHAMBRE

ACCÈS À L'INFORMATION, PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS ET ÉTHIQUE

John Brassard (Barrie-Sud—Innisfil, PCC): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter, dans les deux langues officielles, le septième rapport du Comité permanent de l'accès à l'information, de la protection des renseignements personnels et de l'éthique, intitulé « Défis que posent l'intelligence artificielle et son encadrement ».

Avant de remettre le rapport, je tiens à remercier tous les témoins qui ont participé à sa production. Je remercie également tout le personnel, les techniciens, la greffière et les analystes pour leur contribution. Je suis fier de présenter ce rapport à la Chambre.

Aaron Gunn (North Island—Powell River, PCC): Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui pour présenter le rapport dissident des conservateurs sur l'intelligence artificielle et son encadrement. Bien que nous reconnaissions le rôle important de l'intelligence artificielle dans l'économie moderne, nous sommes vivement préoccupés par les recommandations du rapport principal. À notre avis, celles-ci n'établissent pas de lien suffisamment clair entre l'expansion de cette technologie, l'exercice d'un contrôle humain susceptible d'être imposé, l'obtention d'avantages publics mesurables et l'obligation de rendre compte de l'utilisation des fonds publics.

Nous sommes également très préoccupés par l'annonce récente de l'injection de 1,6 milliard de dollars de l'argent des contribuables dans Cohere, une société dont la valeur est déjà estimée à plus de 36 milliards de dollars. Certains de ses investisseurs actuels entretiennent d'ailleurs des liens étroits avec le Parti libéral.

Les conservateurs sont catégoriques: l'argent des contribuables ne doit pas servir, sous prétexte de promouvoir l'intelligence artificielle, à avantager injustement les intérêts privés de proches du Parti libéral. Ils remettent également en question la pertinence d'accorder une aide publique à des entreprises multimilliardaires comme Cohere.

Le Canada peut développer et utiliser l'intelligence artificielle sans sacrifier le jugement humain, la protection des renseignements personnels et la responsabilité démocratique. Les députés conservateurs présentent une opinion dissidente parce qu'ils estiment que le rapport ne fait pas systématiquement de ces principes des conditions explicites applicables au déploiement de l'intelligence artificielle, au soutien public et à la surveillance. Une approche responsable devrait donner aux Canadiens des capacités accrues, un droit de regard réel sur les décisions aux conséquences importantes et l'assurance que les ressources publiques ont servi le bien public.

[*Français*]

CONDITION FÉMININE

Dominique Vien (Bellechasse—Les Etchemins—Lévis, PCC): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter, dans les deux langues officielles, le septième rapport du Comité permanent de la condition féminine, intitulé « Rompre le silence: lutter contre la maltraitance, les escroqueries et l'insécurité financière touchant les femmes âgées ».

Conformément à l'article 109 du Règlement, le Comité demande au gouvernement de déposer une réponse globale au présent rapport.

● (1005)

LANGUES OFFICIELLES

Yvan Baker (Etobicoke-Centre, Lib.): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, le septième rapport du Comité permanent des langues officielles, intitulé « Propositions du Comité permanent des langues officielles de la Chambre des communes à l'égard du projet de règlement sur l'usage du français au sein des entreprises privées de compétence fédérale ».

Conformément à l'article 109 du Règlement, le Comité demande au gouvernement de déposer une réponse globale au présent rapport.

Joël Godin (Saint-Augustin—Portneuf—Jacques-Cartier, PCC): Monsieur le Président, les conservateurs réclament des protections plus efficaces pour le français au Québec et partout au Canada. Les membres conservateurs du Comité permanent des langues officielles déposent une opinion dissidente afin de soulever des préoccupations importantes concernant le projet de loi relatif à la Loi sur l'usage du français au sein des entreprises privées de compétence fédérale.

Pour les conservateurs, la protection du français doit se traduire par des mesures concrètes et adaptées aux réalités du terrain. Or le rapport ne va pas suffisamment loin pour garantir que les communautés francophones, particulièrement celles en minorité, bénéficient pleinement d'une protection prévue par la loi. Nous ne pouvons pas accepter que des communautés francophones soient laissées de côté simplement parce qu'elles ne répondent pas à des critères administratifs trop restrictifs. La vitalité du français ne se résume pas à des statistiques; elle se manifeste aussi par la présence d'écoles, d'institutions et de communautés qui font vivre notre langue au quotidien.

L'opinion dissidente formule deux demandes principales.

Premièrement, les conservateurs proposent que chaque province et chaque territoire compte au moins une région désignée à forte présence francophone. Cette mesure permettrait d'élargir la portée des protections linguistiques, de mieux reconnaître les réalités des communautés francophones et de rendre accessibles, partout au pays, des services en français.

Deuxièmement, elle demande une meilleure coordination entre les gouvernements fédéral et québécois, afin d'éviter le double emploi réglementaire applicable aux entreprises de compétence fédérale au Québec, ainsi que l'option de choisir le système le moins contraignant pour les entreprises de compétence fédérale.

Les conservateurs estiment que l'expertise de l'Office québécois de la langue française doit être pleinement prise en considération et priorisée. La protection du français ne devrait jamais dépendre d'un choix administratif effectué par une entreprise. On doit rechercher la cohérence, réduire les chevauchements inutiles et reconnaître l'expertise des institutions québécoises. La multiplication des mécanismes administratifs ne doit pas se faire au détriment de la francisation.

Les conservateurs réitèrent que la protection du français constitue une responsabilité qui exige de la rigueur, de la collaboration et des résultats mesurables. Le gouvernement fédéral doit s'assurer que son approche réglementaire renforce réellement les protections linguistiques tout en respectant les réalités propres au Québec et aux communautés francophones en situation minoritaire.

Protéger le français, c'est agir concrètement. Les conservateurs continueront de défendre des mesures cohérentes, efficaces et adaptées aux besoins des francophones de partout au Canada.

Le Président: L'honorable député de La Pointe-de-l'Île aimerait déposer une opinion complémentaire. Pour ce faire, il a besoin du consentement unanime de la Chambre.

La Chambre est-elle d'accord?

Des voix: D'accord.

Le Président: L'honorable député de La Pointe-de-l'Île a la parole.

Mario Beaulieu (La Pointe-de-l'Île, BQ): Monsieur le Président, le Bloc québécois présente une opinion dissidente pour réitérer son désaccord sur la Loi sur l'usage du français au sein des entreprises privées de compétence fédérale, ou LUFEP, pour le Québec, parce que ça rend l'application de la Charte de la langue française optionnelle. Au Québec, l'ensemble des travailleurs et des entreprises devraient bénéficier des mêmes droits linguistiques. Ces droits doivent être ceux établis par la Loi québécoise, conformément à la volonté démocratique de l'Assemblée nationale du Québec.

Comme plusieurs témoins l'ont mentionné, le libre choix entre deux régimes linguistiques va occasionner une perte d'efficacité et un dédoublement coûteux sur le plan des structures. De plus, à partir de la mise en œuvre du règlement, bon nombre d'entreprises récalcitrantes risquent de choisir la LUFEP, qui est moins contraignante.

Quant au projet de règlement comme tel, deux recommandations sont particulièrement importantes pour le Québec. La première implique un processus de francisation allégé pour les entreprises, au Québec, comptant 25 à 99 employés, parallèlement à la Charte de la langue française. L'autre vise à assurer une augmentation du budget du commissaire aux langues officielles, afin que celui-ci puisse réellement appliquer la LUFEP.

* * *

● (1010)

[*Traduction*]

PÉTITIONS

LA CERTIFICATION DES CULTURES BIOLOGIQUES

Gord Johns (Courtenay—Alberni, NPD): Selon l'Association pour le commerce des produits biologiques du Canada, monsieur le Président, il s'est vendu en 2025 pour presque 12 milliards de dollars de produits biologiques au pays, dont plus de 8 milliards de dollars au chapitre des aliments et des boissons, ce qui témoigne de l'apport économique considérable du secteur. Pourtant, malgré la demande croissante, la superficie totale des terres certifiées biologiques a baissé de 16 % et le nombre de producteurs certifiés, de 3 % par rapport à 2024. Alors que le Canada compte plus de 5 700 producteurs certifiés bio et plus de 1 700 transformateurs de produits biologiques, la production et la transformation à l'échelle nationale n'arrivent pas à répondre à la demande. Donner davantage de moyens au secteur canadien de la production biologique stimulerait l'emploi en milieu rural tout en élargissant les débouchés d'exportation et en aidant les agriculteurs d'ici à conquérir une plus grande part de ce marché en plein essor.

Les signataires font valoir le fait que les agriculteurs s'exposent à des risques financiers durant la période de transition vers la certification de leurs cultures biologiques, qui peut s'étendre jusqu'à trois ans, avant de pouvoir profiter des marchés et de la bonification des prix pour les produits certifiés bio. Ils demandent au gouvernement du Canada de se concerter avec les provinces et les territoires pour intégrer au prochain cadre stratégique pour l'agriculture une aide qui viserait expressément à faciliter cette transition, y compris des incitatifs financiers pour compenser les dépenses et les risques qu'assument les agriculteurs durant cette période, ainsi que le financement de services consultatifs et de vulgarisation pour aider les agriculteurs à adopter des techniques d'agriculture biologique, à planifier leur transition et à satisfaire aux exigences de certification.

Enfin, il faut des...

Le Président: Le député est-il en train de réciter la pétition? Je cherche simplement à vérifier. C'est parfois difficile de savoir si quelqu'un fait un résumé ou s'il lit.

Je rappelle aux députés qu'ils doivent résumer les pétitions et non les réciter.

Je vais laisser le député poursuivre.

Gord Johns: Alors je vais m'en tenir là, monsieur le Président.

En conclusion, les signataires réclament des engagements financiers clairs et des objectifs mesurables mis au point en concertation avec les producteurs de cultures biologiques et les organismes du secteur.

LES RESSOURCES NATURELLES

Aaron Gunn (North Island—Powell River, PCC): Monsieur le Président, je prends de nouveau la parole à la Chambre au nom des formidables habitants de Powell River, qui demandent au gouvernement fédéral de rejeter les tentatives de Brookfield d'obtenir un permis d'exportation de 30 ans sans précédent en vue d'exporter de l'hydroélectricité canadienne de Powell River vers les États-Unis, en plein milieu d'une guerre commerciale, sans que cela profite aux Canadiens ou aux habitants de la ville.

J'ai eu l'occasion de m'entretenir avec bon nombre de ces pétitionnaires lors d'une audience sur un permis d'exportation. Ils ont réitéré les préoccupations exprimées dans la pétition. Si le permis d'exportation est approuvé, l'électricité qui alimentait autrefois l'usine de pâte à papier locale et qui soutenait des milliers d'emplois sera exportée en permanence hors du pays, ce qui sonnerait le glas de tout espoir de relancer l'industrie dans la région. C'est pourquoi je me joins à ces pétitionnaires pour exiger que ce permis d'exportation soit rejeté et que le gouvernement fasse passer les intérêts nationaux et les intérêts des habitants de Powell River et de la Colombie-Britannique avant ceux d'une autre grande société bien branchée.

* * *

QUESTIONS AU FEUILLETON

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je demande que toutes les questions restent au Feuilleton.

Le Président: D'accord?

Des voix: D'accord.

[*Le texte des questions et des réponses est disponible sur le site Web des questions écrites.*]

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

[*Français*]

TRAVAUX DES SUBSIDES

MOTION DE L'OPPOSITION — LES NIVEAUX D'IMMIGRATION

L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC) propose:

Que, afin de garantir que le logement, les salaires, les soins de santé, l'emploi et les autres services sociaux évoluent au rythme de la croissance démographique, la Chambre rejette le plan du premier ministre d'augmenter l'immigration permanente l'année prochaine pour atteindre des niveaux sans précédent.

— Monsieur le Président, nous avions un dicton au Canada: comme immigrant, on pouvait venir ici, chez nous au Canada, pour travailler fort, pour contribuer à notre économie, pour faire partie de notre culture et pour devenir véritablement canadien d'abord. Comme l'honorable députée de Calgary Nose Hill va le dire — je partagerai mon temps de parole avec elle —, notre système d'immigration a permis aux Italiens et aux Portugais de venir ici bâtir des appartements et des rues. Il a permis à des Irlandais de venir ici pour échapper à la pauvreté et bâtir le secteur manufacturier. Il a permis aux Pendjabis de venir ici, il y a 100 ans, pour bâtir le secteur forestier en Colombie-Britannique. Il a permis aux gens de Hong Kong qui ont fui le communisme au cours des années 1990 pour lancer des entreprises et pour fonder des familles ici.

Le système était le meilleur au monde, mais, depuis 10 ans, les libéraux l'ont brisé. Ils ont massivement augmenté les chiffres. Il y a quelques années, le gouvernement a augmenté la population trois fois plus vite que l'approvisionnement du logement. Il a privé les Canadiens des médecins et des emplois. Tout le monde était d'accord que le système était hors de contrôle. Le premier ministre avait promis de renverser cette politique lors des élections, mais c'était une illusion. On voit maintenant qu'il continue dans la même voie. En fait, il accélère. Le premier ministre a caché dans le budget un plan pour ajouter 665 000 nouveaux résidents permanents, ce qui est un record, et de loin. C'est 40 % plus élevé que l'année la plus élevée de Justin Trudeau. C'est deux fois plus que la moyenne des 20 dernières années. En même temps, nous voyons une augmentation des demandes d'asile de 2 500 %. Le nombre de travailleurs temporaires a doublé. Le nombre de travailleurs qui sont déjà ici a quadruplé. Le nombre de nouveaux permis pour des étudiants internationaux a connu une augmentation de 50 %. De plus, le premier ministre veut maintenant un nombre record de résidents permanents.

Pourquoi est-ce le cas? Pourquoi faire ça dans une période de rareté où les gens n'ont pas les moyens d'acheter une maison? En fait, selon un sondage mené dans 22 pays, le Canada a le plus grand nombre de jeunes qui croient ne jamais pouvoir acheter une maison. On voit qu'il y a une augmentation de la fréquentation des banques alimentaires de 117 % depuis 2019, et de 8 % depuis l'année dernière. Il y a 115 000 emplois qui ont été perdus en trois mois. Ça fait quatre mois consécutifs que les salaires réels diminuent. Le nombre de maisons bâties a baissé de 3 % et n'a pas doublé, comme le premier ministre l'a promis. Sur le plan de la croissance économique, c'est la pire année depuis une décennie si on ne tient pas compte de la COVID-19. En ce qui concerne la santé, les gens meurent en étant sur les listes d'attente. À Terrebonne, un homme est mort dans les toilettes après avoir attendu à l'urgence pendant 12 heures sans voir de médecin; 6 millions de Canadiens n'ont pas un médecin de famille.

Pourquoi, dans une telle situation, ajouter un nombre record de citoyens?

Ce n'est pas pour les gens déjà ici. Nous avions toujours permis aux gens déjà ici de devenir résidents permanents sans devoir ajouter 165 000 personnes. C'est pour plaire aux grandes sociétés qui veulent plus de travailleurs à de moindres salaires et plus de locataires pour augmenter les loyers. C'est une réponse aux lobbyistes qui promeuvent l'Initiative du siècle. Tout ce que ce premier ministre fait, c'est pour concentrer le pouvoir et l'argent entre les mains d'une petite élite propriétaire de sociétés.

Les conservateurs veulent le contraire, et c'est pourquoi nous proposons à la Chambre des communes une motion pour reprendre le contrôle de l'immigration. Nous demandons ceci:

> Que, afin de garantir que le logement, les salaires, les soins de santé, l'emploi et les autres services sociaux évoluent au rythme de la croissance démographique, la Chambre rejette le plan du premier ministre d'augmenter l'immigration permanente l'année prochaine pour atteindre des niveaux sans précédent.

● (1015)

Nous voulons un système d'immigration qui met les Canadiens d'abord pour la santé, pour les emplois et pour le logement. Nous lançons le défi à tous les députés de soutenir ce plan afin d'établir le meilleur système d'immigration au monde et de mettre le Canada d'abord.

[*Traduction*]

Dans ce pays, nous avions une entente qui s'appliquait aux nouveaux arrivants et aux personnes déjà ici: les gens peuvent venir au Canada en nombre raisonnable, que nous sommes en mesure d'absorber, pour travailler dur, respecter les lois et s'intégrer à notre culture et à notre économie. Ils peuvent mener une vie formidable en contribuant à bâtir le Canada.

Les Italiens et les Portugais sont venus ici et ont construit des immeubles d'habitation et des routes que nous considérons tous maintenant comme allant de soi. Les Irlandais sont passés de la famine dans les champs de pommes de terre à la prospérité dans les usines de l'Ontario. Mon grand-père faisait partie de ces immigrants irlandais. Les réfugiés de Hong Kong qui ont fui la prise de pouvoir communiste dans les années 1990 sont venus ici et ont créé des entreprises. Je crois que notre porte-parole en matière de finances a des ancêtres originaires de Hong Kong. Il acquiesce. Ils ont créé des entreprises, ont fondé des familles et ont été extrêmement bien accueillis. Les Pendjabis sont arrivés ici il y a plus de 100 ans pour travailler dans nos forêts et nos scieries, créant d'incroyables entreprises d'exploitation forestière pour notre avenir.

C'était le meilleur système d'immigration de l'histoire du monde, mais en l'espace d'une décennie, les libéraux ont tout gâché. Soudainement et sans explication, ils ont ouvert les vannes, entraînant une croissance démographique massive, qui a triplé en l'espace d'un an. La population a augmenté à un rythme trois fois plus rapide que la construction de logements, ce qui a entraîné d'énormes pénuries. Les salaires ont chuté, en particulier pour les jeunes de la classe ouvrière. Notre système de santé s'est retrouvé submergé. La situation était si grave que le premier ministre avait promis, lors des dernières élections, de changer de cap, mais ce n'était qu'une illusion. Depuis, il a semé un chaos encore plus grand en matière d'immigration.

Regardons les faits. Le nombre de demandes d'asile a augmenté de 2 500 % par rapport à la dernière année où les conservateurs ont été au pouvoir. Le nombre de travailleurs étrangers temporaires est le double de ce qu'il était la dernière année de mandat des conservateurs. Le nombre de personnes déjà ici à titre de travailleurs étrangers temporaires, par opposition au nombre de personnes qui viennent d'arriver, a grimpé de 320 %. Le nombre d'étudiants étrangers fraîchement arrivés cette année est 50 % plus élevé qu'au temps où les conservateurs formaient le gouvernement.

Pour couronner le tout, le premier ministre a glissé en douce dans le budget un plan pour augmenter le nombre de nouveaux résidents permanents à un niveau sans précédent, soit 40 % de plus que l'année où ce chiffre a été le plus élevé sous le gouvernement de Justin Trudeau. C'est le double de la moyenne sur 20 ans. Pourquoi, mon Dieu, ferait-il une chose pareille en période de vaches maigres? La fréquentation des banques alimentaires a bondi de 117 % depuis 2019 et de 9 % depuis l'an dernier. Nous avons perdu 115 000 emplois en trois mois. Les salaires sont à la baisse quatre mois de suite. Les défauts de paiement hypothécaire atteignent un sommet en 13 ans, ce qui avoisine les niveaux de la crise financière. Les mises en chantier ont reculé de 3 %, au lieu de doubler comme le premier ministre l'a promis. Cette année, nous accusons la pire croissance économique en dix ans, mise à part la période de la pandémie.

Il y a aussi les soins de santé. Un aîné est mort dans une salle de bain après avoir attendu 12 heures aux urgences sans voir personne. Six millions de Canadiens n'ont pas de médecin. Il faut maintenant 68 % plus de temps pour obtenir une consultation auprès d'un spécialiste.

Dans ce contexte de rareté, pourquoi le premier ministre ferait-il cela? Ce n'est pas pour aider les Hongkongais, les Ukrainiens et les autres réfugiés. Ils représentent environ 50 000 ou 60 000 personnes. Ils pourraient et devraient facilement être accueillis dans le respect des niveaux d'immigration inférieurs qui étaient normaux pour le Canada. Ce n'est pas pour cette raison. Le premier ministre cherche plutôt à attirer plus de travailleurs à bas salaire et plus de locataires pour enrichir les sociétés, les fonds de capital-investissement propriétaires de logements et les multinationales qui veulent verser des salaires inférieurs à leurs employés. Au lieu d'embaucher des Canadiens à un salaire équitable, ces sociétés veulent faire baisser les salaires et payer moins les travailleurs étrangers qui affluent au pays.

Le premier ministre ne cherche qu'à concentrer le pouvoir et l'argent entre le moins de mains possible aux dépens des travailleurs. Les conservateurs ont présenté une motion pour y mettre fin. Nous proposons:

> Que, afin de garantir que le logement, les salaires, les soins de santé, l'emploi et les autres services sociaux évoluent au rythme de la croissance démographique, la Chambre rejette le plan du premier ministre d'augmenter l'immigration permanente l'année prochaine pour atteindre des niveaux sans précédent.

Nous demandons à tous les députés de voter en faveur de cette motion. Faisons en sorte que chaque Canadien puisse trouver un emploi, un médecin et un logement. Assurons-nous d'avoir le meilleur système d'immigration au monde, un système équitable aussi bien pour les nouveaux arrivants que pour les gens d'ici. Rétablissons la promesse canadienne et respectons l'entente qui a incité des gens à immigrer chez nous. Faisons de ce pays le plus riche, le plus abordable et le meilleur endroit où vivre au monde. Faisons passer les Canadiens en premier.

● (1020)

L'hon. Arielle Kayabaga (London-Ouest, Lib.): Madame la Présidente, je remercie le député d'avoir pris l'initiative de présenter au Parlement une proposition sur laquelle voter, mais sa motion ne mène nulle part. J'ai lu la motion à quelques reprises, et j'essaie de comprendre exactement sur quoi il veut que nous votions. Il dit qu'il veut que nous limitions les niveaux d'immigration, mais que propose-t-il au juste?

On ne peut pas annuler une chose pour le simple plaisir de l'annuler. Que demande-t-il aux Canadiens? Selon lui, quels seraient les bons niveaux en matière d'immigration? Il parle de logement, de soins de santé, etc. Ce sont tous des défis auxquels les Canadiens sont confrontés depuis un bon moment. Pour les entreprises qui ont besoin de ces niveaux d'immigration — et nous les avons consultées — ou pour les agriculteurs qui font partie de son caucus, pour quels chiffres nous demande-t-il de voter, au juste?

● (1025)

L'hon. Pierre Poilievre: Madame la Présidente, nous demandons au gouvernement de voter en faveur de notre plan visant à donner la priorité aux Canadiens en matière de logement, de rémunération, de soins de santé, d'emploi et d'autres services sociaux. Nous demandons à la Chambre de voter pour annuler le plan du premier ministre visant à accueillir le plus grand nombre de résidents permanents de l'histoire du Canada, mais la députée a vendu la mèche en déclarant que ce sont les entreprises qui réclament ce plan. Ainsi, les libéraux veulent faire venir le plus grand nombre de personnes possible pour faire baisser les salaires et augmenter les loyers, afin que les lobbyistes d'entreprise qui déferlent sur la Colline du Parlement depuis l'arrivée au pouvoir du premier ministre puissent accroître leurs profits, non pas en enrichissant, mais en appauvrissant les Canadiens.

Nous voulons évidemment que les entreprises puissent prospérer grâce aux réductions d'impôt, à l'allègement des formalités administratives et à la libre entreprise, et non en raison de la baisse artificielle des salaires...

La vice-présidente adjointe (Alexandra Mendès): Nous passons aux questions et observations. La députée de Vallée-du-Haut-Saint-Laurent a la parole.

[*Français*]

Claude DeBellefeuille (Vallée-du-Haut-Saint-Laurent, BQ): Madame la Présidente, l'immigration est un sujet polarisant. Il peut diviser; il peut rassembler. Ce n'est pas un sujet facile à débattre. On peut être pour, on peut être contre. Les immigrants, ce n'est pas un bloc monolithique. Au fond, il y a différentes catégories.

Ce que je remarque, c'est que tous ceux qui ont créé l'Initiative du siècle, MM. Barton et Wiseman, sont toujours autour du premier ministre. Ils sont là et occupent des postes importants.

Le chef de l'opposition pense-t-il que ces personnes continuent d'influencer le gouvernement dans la mauvaise direction?

L'hon. Pierre Poilievre: Madame la Présidente, la réponse est: absolument.

L'un des deux auteurs de l'Initiative du siècle est l'ambassadeur du Canada aux États-Unis et l'autre est le président du conseil d'administration d'Investir au Canada. C'est un groupe qui veut concentrer le pouvoir et l'argent entre ses mains.

C'est la même chose quand on a injecté des milliards de dollars dans l'entreprise Cohere afin de lui fournir une capacité de centre de données alors qu'elle a volé l'électricité à une communauté. C'est la même chose pour Telesat Canada à qui on a fait de grands cadeaux. C'est la même chose en ce qui concerne l'immigration massive. C'est toujours afin que cela profite à une petite élite autour du premier ministre, et ce, au détriment de l'intérêt public.

Nous, les conservateurs, nous voulons un système d'immigration et économique qui favorise les gens qui travaillent fort, qui contribuent à la société et qui bâtissent notre pays.

[*Traduction*]

Harb Gill (Windsor-Ouest, PCC): Madame la Présidente, cette année, nous avons perdu sept policiers. L'agent Bali de la Police provinciale de l'Ontario est né en Inde, mais a servi notre pays à titre de policier. L'agent Benredouane, né en Algérie, est arrivé ici lorsqu'il était adolescent. Il était au service de la ville de Montréal et a été tué. L'agent Pinizzotto, un jeune d'origine italienne, est mort en service, pour les Canadiens. Je me demande ce que leurs familles pensent actuellement du gouvernement et de son système d'immigration. Il a complètement perdu le contrôle de ce qui se passe en ce moment. Sommes-nous en mesure de faire respecter les lois en vigueur, ou ces jeunes hommes sont-ils morts en vain?

L'hon. Pierre Poilievre: Madame la Présidente, c'est une excellente question. Nous pensons à tous ceux que nous avons perdus, qui ont revêtu l'uniforme, comme l'a fait le député. Il a servi en tant que policier et avec distinction pendant de nombreuses années. Nous pensons au grand nombre de personnes qui sont venues dans ce pays pour servir et apporter leur contribution. Leurs familles doivent être consternées de voir que les libéraux laissent entrer des membres du Gang Bishnoi, qui terrorisent les communautés sud-asiatiques de Brampton, de Surrey et d'ailleurs, en plus de faire venir le Corps des Gardiens de la révolution islamique et d'autres bandits et terroristes.

Nous devons reprendre le contrôle des frontières. Accueillons des gens respectueux des lois qui travaillent fort, comme nous l'avons toujours fait dans ce pays.

L'hon. Michelle Rempel Garner (Calgary Nose Hill, PCC): Madame la Présidente, j'interviens aujourd'hui pour appuyer notre motion qui demande le rejet du plan du premier ministre visant à augmenter l'immigration permanente, pour que le logement, les soins de santé et les emplois puissent suivre le rythme.

L'année prochaine, le premier ministre prévoit d'accueillir plus de résidents permanents que tout autre gouvernement dans l'histoire du Canada. Il a fait cette annonce alors que l'économie perd des emplois, que les Canadiens attendent des mois pour obtenir des soins de santé de base et qu'une génération de jeunes ont renoncé à accéder un jour à la propriété. Cela s'ajoute au nombre record de résidents temporaires qu'il prévoit également d'accueillir l'année prochaine. Ce n'est juste pour personne.

Pendant des générations, le Canada a fait une promesse au monde. Si une personne arrive ici légalement, qu'elle travaille fort et qu'elle respecte les règles, elle peut se bâtir une vie meilleure. Autrefois, recevoir un salaire permettant de payer les factures, avoir une maison abordable et pouvoir consulter un médecin quand son enfant était malade étaient des choses garanties, tant pour les nouveaux arrivants que pour les Canadiens. Malheureusement, la promesse qui constitue le fondement de notre pays a été rompue.

Je pense aux gens qui sont venus au Canada après la guerre, dont des familles italiennes et portugaises, qui ont construit nos banlieues et nos métros. Des Ougandais d'origine asiatique sont arrivés en 1972 avec presque rien et ils ont bâti des entreprises qui embauchent encore des Canadiens aujourd'hui. On a pu les accueillir efficacement parce que le rythme de l'immigration était en phase avec l'accès aux logements, aux médecins, aux emplois et aux écoles. Le premier ministre a rompu cet équilibre: il accueille trop de gens trop vite, ce qui veut dire que les soins de santé, le logement et les emplois ne peuvent pas satisfaire à la demande.

Je pense à une jeune femme de ma connaissance, qui vit à Calgary. Elle a déménagé trois fois en deux ans parce que chaque renouvellement entraîne une hausse du loyer. Elle a de plus en plus de mal à trouver un logement abordable. Elle a pris la peine d'ouvrir un compte d'épargne appelé « mise de fonds », mais elle a cessé d'en vérifier le solde parce que le paiement du loyer le vide plus rapidement qu'elle ne peut le remplir. Je pense aussi à une famille de ma ville qui est arrivée l'année dernière. Les parents vivent avec leurs deux enfants dans un petit appartement au sous-sol qui comporte une seule fenêtre. Ces deux familles n'ont jamais demandé à se faire concurrence, mais le premier ministre les met en concurrence pour les mêmes appartements parce qu'il fait venir, trop vite, trop de gens pour que l'offre de logement réponde à la demande.

Imaginons que nous sommes dans un hôpital à Toronto aujourd'hui, à 2 heures du matin. Un grand-père, qui vit dans le même quartier depuis 40 ans, est allongé sur une civière dans un couloir, car on ne parvient pas à lui trouver un lit. Au même moment, en bas, aux urgences, il y a probablement une jeune mère qui vient d'arriver, tenant dans ses bras un bambin fiévreux, et qui attend depuis des heures et des heures qu'on s'occupe de son enfant. On leur a dit à tous les deux que le Canada prendrait soin d'eux, mais ils attendent toujours, et cela parce que le premier ministre a laissé la population croître, par l'immigration, à un rythme près de trois fois plus rapide que celui de l'augmentation du nombre de places dans les hôpitaux. Quand il y a trop de gens qui arrivent trop vite pour que les hôpitaux, les services d'imagerie diagnostique et les médecins puissent suivre le rythme, cela signifie que des gens meurent. Voilà la réalité de la situation. Voilà pourquoi la Chambre doit adopter la motion que nous présentons aujourd'hui et rejeter la proposition du premier ministre d'augmenter encore davantage l'immigration pour qu'elle atteigne des niveaux records.

Aujourd'hui, je sais qu'une Canadienne de 17 ans a postulé un emploi dans tous les cafés et toutes les épiceries où elle pourrait se rendre en autobus à partir de chez elle, et que personne ne l'a rappelée. Nous avons entendu d'autres récits semblables au comité de l'immigration. Ce premier emploi était habituellement un rite de passage. C'était là qu'un adolescent apprenait à se présenter à l'heure, à traiter avec un client difficile, et c'est là qu'il obtenait ses premières références. Aujourd'hui, le chômage chez les jeunes atteint des niveaux records. Plus d'un jeune sur huit, et c'est dans la meilleure situation possible, ne trouve pas d'emploi en ce moment. On compte plus de trois chômeurs canadiens pour chaque poste vacant.

Il y a aussi la question des salaires. Alors que le prix des biens dont nous avons besoin dans la vie quotidienne a augmenté de 3,1 % par rapport à l'année dernière, les salaires n'ont augmenté que de 2,2 %, ce qui signifie que les travailleurs, en moyenne, subissent une baisse de salaire. Quand les employeurs n'ont pas à se faire concurrence pour attirer des travailleurs, les salaires baissent, et c'est pourquoi le premier ministre augmente actuellement les niveaux d'immigration. Le premier ministre élimine la pression pour que les salaires augmentent en fixant les niveaux d'immigration selon les souhaits de ses amis lobbyistes du monde des affaires, et non selon ce qui serait équitable pour les travailleurs canadiens. Les grandes sociétés ont fait du lobbying auprès du gouvernement pour obtenir un plus grand bassin de main-d'œuvre bon marché grâce à l'immigration, et elles obtiennent gain de cause dans ce que le premier ministre propose à la Chambre. Nous présentons cette motion pour rejeter cette idée.

● (1030)

Le travailleur étranger temporaire qu'ils font entrer au Canada est lié à un seul employeur; il ne peut donc pas facilement quitter son emploi ni demander une augmentation de salaire. L'adolescent canadien dont je viens de parler ne peut pas être embauché. Les deux perdent au change, mais qui gagne? Les gagnants sont les lobbyistes d'entreprises qui se trouvent devant la ministre de l'Immigration et le Cabinet du premier ministre et qui occupent maintenant des postes importants au sein du gouvernement. Ce n'est juste pour personne. C'est injuste pour l'adolescent canadien ou le nouvel arrivant venu ici pour améliorer son sort. C'est pourquoi il faut diminuer les niveaux d'immigration et ne pas les augmenter tout de suite.

Le système d'immigration auquel le premier ministre souhaite imposer des chiffres record est truffé de problèmes. Selon les propres données du gouvernement, au moins 2,1 millions de résidents temporaires ont un permis qui est expiré ou qui expirera cette année. De plus, il y a au moins 500 000 sans-papiers au Canada. Le premier ministre a perdu la trace d'un bon nombre d'entre eux, et la vérificatrice générale a signalé que beaucoup de personnes sont entrées au Canada de façon frauduleuse. Ces personnes n'ont pas été prises en compte dans les fortes augmentations en matière d'immigration que le premier ministre prévoit et qu'il veut que le Parlement approuve. Un premier ministre incapable de dire à la Chambre combien de personnes sont au pays et combien ont quitté celui-ci n'a pas d'affaire à fixer une nouvelle cible prévoyant un nombre record d'immigrants. Voilà pourquoi il faut réduire les niveaux d'immigration et corriger le système.

Les libéraux vont soutenir aujourd'hui que la plupart des personnes visées par le nombre record d'admissions à la résidence permanente qu'ils ont annoncé se trouvent déjà ici, mais ce n'est tout simplement pas vrai. Faisons le calcul ensemble. Les libéraux ont annoncé l'admission de 660 000 résidents permanents l'année prochaine, ce qui est énorme. Ils ont promis la résidence permanente à environ 70 000 Hongkongais et Ukrainiens qui travaillent déjà au Canada et y élèvent leur famille. En ajoutant quelque 5 000 places pour les médecins autorisés à exercer, on obtient un total d'environ 75 000 personnes. Il reste donc approximativement 585 000 places dans le seul volet des résidents permanents qui demeurent sans explication. Dans quelles urgences bondées ces 585 000 personnes se feront-elles soigner? Pour quels logements locatifs se battront-elles? Quels emplois occuperont-elles?

Les conservateurs appuient le respect de la promesse qui a été faite aux 75 000 personnes que j'ai mentionnées plus tôt. Nous réclamons depuis longtemps le respect de cet engagement, sans dépasser les seuils existants. Nous refusons toutefois que les libéraux utilisent ce groupe de personnes, à qui ils auraient dû tenir leur promesse depuis longtemps déjà, comme paravent pour faire venir des centaines de milliers d'autres personnes à la demande de leurs amis lobbyistes du milieu des affaires, qui favorisent l'immigration massive et la compression des salaires. Respecter notre promesse envers ces 75 000 personnes ne nécessite pas l'admission de centaines de milliers de nouveaux résidents permanents supplémentaires ni la délivrance de centaines de milliers de permis temporaires additionnels.

Les Canadiens doivent se demander qui a rédigé le plan que le premier ministre nous a proposé pour porter les niveaux d'immigration à des sommets inégalés? Était-ce les Canadiens en attente d'un médecin de famille ou les lobbyistes en attente d'une main-d'œuvre bon marché? Je pense que tout le monde connaît la réponse, et c'est pourquoi il faut s'opposer aux efforts du premier ministre.

Voici ce que nous demandons. Les niveaux doivent être abaissés. Les niveaux doivent être fixés en fonction de notre capacité à construire des logements, des places dans les hôpitaux et des emplois que le Canada est en mesure de créer, ce qui signifie aujourd'hui qu'il faut réduire considérablement les niveaux. Nous devons abolir le Programme des travailleurs étrangers temporaires et le remplacer par un programme distinct pour les emplois agricoles saisonniers légitimement difficiles à combler. Plutôt que de continuer de laisser ces lobbyistes d'entreprise recourir à l'immigration de masse pour exercer une pression à la baisse sur les salaires de tous, des nouveaux arrivants comme des Canadiens, nous devons avant tout investir dans la formation des jeunes Canadiens. Il faut mettre en place des stratégies qui leur permettront d'accéder aux emplois là où ils se trouvent.

Je vais conclure en disant ceci. Comme l'a dit le chef de notre parti, la promesse de l'immigration était autrefois de venir au Canada pour se bâtir une vie meilleure. Or, ce n'est pas ce qu'on voit en ce moment. On vient au Canada pour travailler sous contrat dans un café à salaire réduit, tandis qu'un adolescent dont la famille est ici depuis des générations ne peut pas obtenir cet emploi de premier échelon. C'est injuste pour le nouvel arrivant à qui on demande d'entrer dans un système que les libéraux sont en train de créer, qui ressemble beaucoup à celui des Émirats arabes unis, et c'est injuste pour le Canadien qui cherche un emploi de premier échelon. En cette époque de perturbations technologiques massives sur le marché du travail à cause de l'intelligence artificielle, il y a des jeunes fraîchement diplômés en comptabilité ou en droit qui n'arrivent pas à trouver ce premier emploi non plus. Il faut résister au lobby des entreprises.

Je serai brève. Dimanche, un lobbyiste d'entreprise qui était sur le même vol que moi m'a critiquée en disant: « Eh bien, Michelle, un peintre à Toronto peut gagner 150 000 $ », comme si un peintre ayant trois enfants pouvait se permettre de vivre à Toronto avec ce salaire. La réalité, c'est que les salaires ne suivent pas l'inflation. Nous devons aider les travailleurs à obtenir une entente équitable et nous devons rétablir la promesse faite aux immigrants.

Nous pouvons certainement tenir une discussion partisane sur la façon d'y parvenir, mais, aujourd'hui, les gens de toutes les allégeances politiques et en particulier les députés libéraux d'arrière-ban doivent tenir tête au premier ministre et lui dire qu'il fait venir trop de gens, trop rapidement. Il faut que ça cesse.

● (1035)

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, je dirais que l'intervention de la députée était truffée de mésinformations. L'approche des conservateurs en matière d'immigration frôle le racisme, pour dire les choses franchement. Ils tentent de donner l'impression que littéralement 600 000 personnes vont arriver au Canada au cours de la prochaine année. Ce n'est tout simplement pas vrai, et ils le savent. Ils répètent ce message parce qu'ils estiment qu'il trouve un écho auprès d'une certaine frange de la société qui soutiendra le Parti conservateur du Canada aujourd'hui. C'est honteux. J'ai mis la députée au défi, l'autre jour, de débattre avec moi de la question de l'immigration à Winnipeg, à Calgary ou n'importe où dans l'Ouest canadien. Je lui lance à nouveau ce défi aujourd'hui.

Est-ce qu'elle ou n'importe quel autre député du Parti conservateur ont assez de courage pour aller débattre avec moi de cette question n'importe où dans l'Ouest canadien? Vont-ils défendre leur politique, qui est déplacée et à la limite du racisme?

● (1040)

L'hon. Michelle Rempel Garner: Madame la Présidente, j'ai envie de dire que le député est hors sujet. Nous avons en ce moment un débat sur l'immigration.

Je vais préciser que la directrice parlementaire du budget, une femme très estimée et respectée, a dit que les niveaux d'immigration sont trop élevés par rapport au rythme de la construction de logements et que cela crée de réels défis pour les Canadiens. Je ne pense pas qu'elle soit raciste. Je pense qu'elle a à cœur les intérêts des nouveaux arrivants comme des Canadiens.

Voici le problème. Nous savons que les libéraux sont désespérés quand ils sortent cet argument. Dans la ville du député, le temps d'attente à l'hôpital où je suis née est de près de 12 heures pour être vu à l'urgence. Le député devrait s'inquiéter davantage du fait que le premier ministre fait venir au Canada un nombre de personnes équivalent à la population de Winnipeg, la ville que le député représente. Quand on pense à ce que cela signifie pour les gens dans une salle d'urgence, les gens qu'il représente, il n'est pas raisonnable d'ajouter des personnes dans ce système.

Je rejette tout ce que le député a dit et je suis pour la compassion. Nous devons réduire les niveaux et corriger le système.

[*Français*]

Mario Beaulieu (La Pointe-de-l'Île, BQ): Madame la Présidente, au Bloc québécois, nous pensons que c'est tout à fait sain d'avoir des débats...

Des voix: Oh, oh!

[*Traduction*]

La vice-présidente adjointe (Alexandra Mendès): À l'ordre. Les députés permettront-ils à la députée de Calgary Nose Hill d'écouter la question?

[*Français*]

Mario Beaulieu: Madame la Présidente, comme le Bloc québécois le croit, c'est sain en démocratie de pouvoir débattre sur les questions de l'immigration. Les libéraux devraient arrêter de jouer au moralisateur et d'exploiter politiquement cette question.

Pour l'année 2027, les libéraux proposent d'accueillir plus de 1 million de personnes. C'est quand même immense comme nombre. Tous les intervenants l'ont dit: c'est sûr que ça effectue une pression sur le logement, sur le système de santé et le reste. Au Québec, en plus, c'est une pression sur la francisation et l'intégration des immigrants. Alors que le gouvernement libéral finance des organismes pour essayer d'angliciser les nouveaux arrivants, il augmente les niveaux d'immigration. C'est complètement...

La vice-présidente adjointe (Alexandra Mendès): Je dois donner à la députée le temps de répondre à la question.

Travaux des subsides

[*Traduction*]

L'hon. Michelle Rempel Garner: Madame la Présidente, je tiens à parler brièvement de ce qui se passe dans la province de mon collègue, le Québec, en raison des niveaux records d'immigration atteints sous les libéraux et du système d'immigration hors de contrôle.

La Cour suprême s'est récemment prononcée contre la décision souveraine du gouvernement du Québec de limiter l'accès à un certain service social à une catégorie particulière d'immigrants, soit les faux demandeurs d'asile, ce qui a une incidence sur la disponibilité des places en garderie dans la province. À l'heure actuelle, le Québec doit faire des choix qu'elle ne devrait pas avoir à faire parce que le gouvernement libéral lui impose un système d'immigration défaillant. C'est aussi le cas dans toutes les autres provinces du pays. C'est pourquoi la motion d'aujourd'hui est si importante.

Le gouvernement fédéral doit respecter les compétences du Québec, de l'Alberta et des autres provinces et veiller à ce que les niveaux d'immigration soient établis en fonction de leur capacité à fournir des logements, des soins de santé, des emplois et d'autres services sociaux, comme l'éducation, tout en tenant compte de leur capacité d'intégration, comme l'a indiqué le député. Je tiens aussi à dire que le gouvernement du Québec a conclu une entente spéciale avec le gouvernement du Canada, qui n'est pas respectée en ce moment. Encore une fois, c'est pourquoi la présente motion est si importante, et j'espère que le député l'appuiera.

● (1045)

L'hon. Lena Metlege Diab (ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, Lib.): Madame la Présidente, c'est pour moi un grand honneur d'être ici en ma qualité de ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté du Canada pour m'exprimer sur cette question très importante qui me tient particulièrement à cœur, mais qui touche également de nombreuses personnes partout au pays.

Les Canadiens s'attendent, à juste titre, à un système d'immigration qui leur convienne, qui soutienne une économie forte, qui crée des possibilités, qui renforce nos services publics et qui réponde aux besoins des collectivités de toutes tailles aux quatre coins du pays. Ils s'attendent également à des décisions responsables qui tiennent compte des pressions que la croissance démographique peut exercer sur le logement, les soins de santé et d'autres services publics.

Bien gérer l'immigration ne se résume pas simplement à décider du nombre de personnes que le Canada devrait accueillir. Il s'agit de comprendre les besoins de notre pays. Il s'agit de comprendre ce que les collectivités, d'un bout à l'autre du pays, sont en mesure d'accueillir et comment l'immigration peut contribuer à notre prospérité commune. Il s'agit de mettre en place et de maintenir un système fondé sur la collaboration, l'équité et le contrôle. Voilà le travail qui a commencé en 2024 et que j'ai poursuivi dans le cadre du Plan des niveaux d'immigration 2027-2029.

[*Français*]

Notre objectif est clair: bâtir un système d'immigration stable, durable et axé sur les besoins de notre économie. Nous voulons bien gérer les arrivées au Canada, tout en donnant aux entreprises et aux collectivités les moyens de réussir. Pour y arriver, il faut trouver le bon équilibre entre la croissance économique et notre capacité à accueillir de nouveaux arrivants.

[*Traduction*]

La première chose que les Canadiens doivent savoir au sujet de notre plan des niveaux, c'est qu'il maintient des cibles stables pour les trois prochaines années. Il n'y a pas de surprises. Le plan est disponible en ligne. Il figure dans le budget. Il a été publié. Le nombre d'admissions de résidents permanents est fixé à 380 000 par an de 2027 à 2029, soit exactement le même chiffre que dans notre plan précédent. Pour mettre les choses en perspective, ce chiffre est bien inférieur à la cible de 485 000 admissions que le gouvernement précédent avait fixée pour 2024. Notre cible concernant les nouvelles arrivées de résidents temporaires reste également stable, à 370 000 admissions par an, dont 220 000 travailleurs et 150 000 étudiants étrangers. Ces cibles apportent de la stabilité au secteur.

Je viens de rencontrer des représentants du secteur canadien de l'éducation internationale, soit 1 000 personnes, ici même, à Ottawa. Ils ont besoin de stabilité et de prévisibilité, et c'est exactement ce que nous leur offrons. Les cibles répondent à ce besoin, tant pour eux que pour les provinces et les territoires, avec lesquels j'ai tenu d'innombrables réunions, avec lesquels j'ai établi des partenariats et avec lesquels je collabore. Après tout, constitutionnellement, les provinces et les territoires sont nos partenaires dans le domaine de l'immigration. Le gouvernement fédéral et les provinces et les territoires partagent cette responsabilité. Nous travaillons en partenariat avec les établissements et les collectivités pour leur permettre de planifier l'avenir, tout en laissant le temps aux secteurs du logement, des infrastructures et des services publics de s'adapter à la croissance de la population.

Parallèlement à ces cibles régulières, le gouvernement a annoncé une mesure à durée déterminée pour 2027, présentée dans le budget de 2026, et c'est précisément cette mesure que l'opposition conteste vivement. Celle-ci est en fait le fruit de ma collaboration avec les provinces et les territoires, ainsi que de mon travail en étroite collaboration avec toutes les collectivités de ce pays. Elle découle d'une démarche transparente. Il n'y a rien de caché. Cette mesure permettra d'octroyer la résidence permanente à 200 000 personnes supplémentaires en 2027 afin de retenir les travailleurs qui vivent déjà au Canada, qui paient des impôts et qui contribuent à la société canadienne, ainsi que leur famille. La plupart d'entre eux ont déjà soumis une demande de résidence permanente dans le cadre des programmes de candidats des provinces, de l'immigration dans les provinces de l'Atlantique, de l'immigration en milieu rural, des voies d'accès destinées aux francophones et d'autres voies d'accès.

Nous respectons également nos engagements humanitaires. Pour beaucoup, la question n'est pas de savoir s'ils souhaitent s'installer au Canada. Ils ont déjà pris cette décision. Nous les aidons à officialiser cette situation en leur accordant le statut de résident permanent. Nous donnons de l'espoir à ces personnes.

● (1050)

[*Français*]

Ces admissions supplémentaires sont distinctes des cibles régulières de notre plan.

[*Traduction*]

Je m'explique.

[*Français*]

Il s'agit d'une mesure temporaire pour 2027, qui répond à des besoins précis.

[*Traduction*]

Elle donne suite à des demandes précises qui nous ont été adressées.

[*Français*]

Les chiffres annoncés sont des maximums, et non des cibles à atteindre. Le nombre réel dépendra des demandes admissibles et de la participation des provinces et des territoires. Nous ne créons pas de nouveaux programmes permanents et nous rendrons compte de ces admissions séparément des cibles régulières.

Notre plan des niveaux d'immigration maintient des cibles stables pour les prochaines années. La mesure temporaire nous permet de traiter des demandes déjà en attente et de répondre à des besoins précis.

Nous mettrons aussi en place les mesures annoncées dans le budget de 2025. Elles permettent à des personnes protégées et à des travailleurs temporaires admissibles de devenir résidents permanents jusqu'en 2027.

[*Traduction*]

Ces mesures limitées dans le temps sont réelles et elles feront l'objet d'un rapport, mais le nombre annoncé correspond à un chiffre maximum ponctuel, ce n'est pas une cible annuelle récurrente. La moitié de ces admissions ne sera pas possible à moins que les provinces et territoires les acceptent. Les provinces ont le choix.

Il faut retenir un point tout aussi important, c'est que les admissions de résidents permanents ne sont pas la même chose que de nouvelles arrivées, contrairement à ce que les députés d'en face veulent nous faire croire. L'opposition l'a peut-être oublié. Si la personne vit déjà au Canada et qu'elle devient résidente permanente, il s'agit d'une admission. Elle ne vient pas d'arriver au pays. Cette distinction est essentielle quand nous examinons les effets de l'immigration sur la croissance de la population, le logement et les services. Derrière ces chiffres, il y a de vraies personnes: une infirmière qui prend soin des patients dans un hôpital canadien, un travailleur de la construction qui contribue à la construction de logements ou encore un employé dont l'expérience est devenue essentielle à une petite entreprise.

[*Français*]

Ce sont nos collègues, nos voisins et nos amis.

Pensons à une famille qui vit ici depuis plusieurs années sous un statut temporaire. Les parents travaillent et les enfants vont à l'école. Lorsque cette famille obtient la résidence permanente, elle ne s'installe pas dans une nouvelle maison. Elle peut continuer sa vie au Canada avec plus de stabilité.

[*Traduction*]

Certains proches admissibles triés sur le volet pourront venir s'installer avec des membres de leur famille, mais la plupart des gens que vise cette mesure vivent déjà au Canada. Contrairement à l'arrivée de nouveaux immigrants, leur transition vers la résidence permanente ne devrait pas exercer de pressions importantes. La transition à la résidence permanente n'a rien de nouveau, ça existe depuis des années. C'est simplement que les personnes en question peuvent avoir attendu des dizaines d'années. Quand quelqu'un est déjà ici, sa transition à la résidence permanente ne nécessite pas en soi un logement de plus, un lit d'hôpital de plus ou une place de plus à l'école. La différence est là. Il faut éviter d'en faire abstraction afin de faire des gains dans l'arène politique.

En réalité, nous prenons des mesures décisives pour réduire le nombre d'arrivées. C'est un virage qui nous permet de miser sur ces transitions ciblées. Depuis 2024, nous avons réduit le nombre d'étudiants étrangers admis au pays, resserré les critères d'admissibilité aux programmes destinés aux travailleurs temporaires et amélioré l'intégrité des programmes, et les résultats sont au rendez-vous. J'ai entendu des députés d'en face lancer des chiffres inventés, mais voici de quoi il en est vraiment: en 2026, comparativement à la même période en 2024, le nombre d'arrivées d'étudiants étrangers a chuté de 67 %. Le nombre de nouvelles arrivées a baissé de 167 425 personnes.

● (1055)

Il y a davantage d'étudiants diplômés. En effet, grâce au ciblage des inscriptions aux programmes d'études supérieures, 20 % des étudiants arrivés en 2026 étaient candidats à la maîtrise ou au doctorat. Pour ce qui est de l'arrivée de travailleurs étrangers temporaires, le nombre a baissé de 56 %. Il y a 68 % moins de demandes d'asile. Selon les données les plus récentes, la croissance démographique annuelle du Canada n'a jamais été aussi faible depuis la Première Guerre mondiale, il y a un siècle.

[*Français*]

Selon Statistique Canada, la croissance annuelle de la population est passée de 2,8 % en 2024 à seulement 0,5 % en 2026. La part des résidents non permanents dans la population canadienne a aussi diminué.

[*Traduction*]

En fait, sous le gouvernement actuel, le Canada a enregistré la plus forte réduction de la population de résidents non permanents depuis le début des années 1970, il y a une cinquantaine d'années.

[*Français*]

Ces résultats montrent que notre approche porte ses fruits. Nous continuons de travailler pour que leur part de la population passe sous la barre de 5 %. Nous savons que les Canadiens feront encore face à des défis, notamment pour se loger et accéder aux services publics, mais nous avançons dans la bonne direction.

[*Traduction*]

Il est clair que nous faisons des progrès. Une meilleure gestion de la croissance démographique nous donne une plus grande marge de manœuvre pour planifier, bâtir et répondre aux besoins des Canadiens. L'immigration fait partie de la solution, mais elle ne résoudra pas à elle seule le problème des logements non abordables ni les défis liés aux services de santé. Il faut construire des logements, investir dans les infrastructures et faire d'autres investissements. Par ailleurs, les communautés qui travaillent à construire des logements et à renforcer les services essentiels ont aussi besoin de travailleurs possédant les compétences requises. C'est exactement pourquoi notre plan cible les lacunes critiques en matière de compétences et aide les communautés à fournir les services dont les gens ont besoin.

Regardons la réalité en face. La main-d'œuvre canadienne vieillit. Un Canadien sur cinq a 65 ans ou plus. Alors que le nombre de personnes approchant de la retraite augmente, il est de plus en plus important de maintenir une main-d'œuvre solide. Notre priorité absolue, bien sûr, est d'investir dans la formation et le développement des compétences des travailleurs canadiens et de créer des débouchés pour les jeunes. L'immigration doit servir à compléter ces efforts; elle ne doit pas les remplacer. Dans certaines professions spécialisées, un poste non pourvu peut compromettre les activités d'une entreprise et avoir des répercussions sur les Canadiens qui y travaillent.

Prenons l'exemple d'un fabricant qui emploie 20 personnes et qui a la chance d'obtenir un gros contrat, mais qui n'arrive pas à trouver un technicien spécialisé pour faire fonctionner l'équipement nécessaire. Sans cette expertise, l'entreprise pourrait être contrainte de reporter le projet, privant ainsi ses employés actuels des possibilités qu'il pourrait offrir. Toutefois, avec la bonne personne en poste, elle peut lancer le projet et créer plus de possibilités pour les Canadiens. Un seul poste vacant peut sembler sans conséquence, mais pour une entreprise et ses employés, le fait de pourvoir ce poste permet de changer la donne. C'est le rôle d'une immigration ciblée: elle aide les entreprises à combler de véritables lacunes, afin de protéger les emplois canadiens et d'en créer de nouveaux.

[*Français*]

Le même principe s'applique aux travailleurs spécialisés qui construisent nos maisons, aux professionnels de la santé qui soignent les patients et aux experts qui aident nos industries à innover.

C'est aussi pourquoi plus de 64 % des admissions de résidents permanents prévues dans notre Plan des niveaux d'immigration seront dans la catégorie économique.

[*Traduction*]

C'est la proportion la plus élevée en plus d'une décennie, car 64 % des admissions de résidents permanents seront dans la catégorie économique.

[*Français*]

Pour que cette approche fonctionne, nous devons reconnaître que les besoins ne sont pas les mêmes partout au pays.

[*Traduction*]

Encore une fois, il n'y a pas de solution unique. Nous l'avons bien compris. Ayant moi-même déjà été ministre provinciale pendant huit ans, je sais à quel point les provinces et les territoires ont besoin d'une telle mesure.

[*Français*]

Notre plan leur donne un rôle important pour y répondre.

[*Traduction*]

● (1100)

Dans le cadre du volet sur le maintien à l'emploi de la main-d'œuvre, la mesure ponctuelle et limitée offre la possibilité de choisir le nombre de places supplémentaires qui seraient utilisées, le cas échéant, pour maintenir en poste un maximum total de 100 000 travailleurs et leurs familles en 2027. Cela va au-delà du Programme des candidats des provinces et d'autres programmes. Ils peuvent identifier les personnes admissibles qui se trouvent déjà dans leur collectivité et qui répondent toujours à leurs priorités, ce qui offre une plus grande stabilité aux travailleurs et aux entreprises. Ce partenariat va au-delà de la mesure de 2027. À la demande des provinces et des territoires, nous augmentons également le nombre d'admissions prévues dans le cadre du Programme des candidats des provinces, du Programme d'immigration au Canada atlantique et, je suis très fière de le dire, du Programme d'immigration dans les communautés rurales, qui est désormais permanent.

[*Français*]

Nous continuons aussi d'augmenter l'immigration francophone. Il ne faut jamais oublier que l'immigration francophone est très importante à l'extérieur du Québec. Nous avons une cible de 12 % d'ici 2029. Notre objectif est de répondre aux besoins des régions, tout en gardant une approche cohérente à l'échelle du pays.

La croissance économique est importante, mais notre système doit aussi être juste envers les personnes qui ont suivi les règles et qui attendent toujours une réponse. Cela comprend les époux, les conjoints et les enfants de citoyens canadiens ou de résidents permanents qui vivent déjà ici.

[*Traduction*]

Cela comprend également le respect de notre promesse aux Hongkongais et aux Ukrainiens qui ont présenté une demande dans le cadre de nos voies d'accès spéciales à l'immigration et qui attendent patiemment d'obtenir le statut de résident permanent.

[*Français*]

Cela comprend les personnes déjà au Canada dont la demande pour des raisons humanitaires a été approuvée en principe.

[*Traduction*]

La mesure de 2027 servira à faire avancer les demandes faites il y a longtemps et à honorer nos engagements humanitaires. Nous ne rouvrons pas les voies d'accès fermées, et nous ne créons pas de nouvelles voies permanentes. La mesure permettra aux familles concernées de sortir de l'incertitude et de planifier leur avenir. De plus, elle aidera ces personnes à maximiser leurs contributions au Canada. C'est essentiel pour rétablir la confiance dans le système d'immigration.

Je sais ce que cela signifie pour une famille de trouver la stabilité, des débouchés et la possibilité de se bâtir un avenir ici. Je pense que la plupart des députés le savent. J'y crois sincèrement. Mon père aimait la construction, et il était fier de voir des maisons et des communautés prendre forme. Il était conscient de la valeur des personnes qui exercent ce métier et de l'importance de leur permettre d'apporter leur contribution. Pour préserver ces possibilités pour la prochaine génération, il faut prendre des décisions responsables dès aujourd'hui. Nous devons soutenir les Canadiens qui ont besoin de bons emplois, de logements et de services publics fiables, tout en veillant à ce que les gens que nous accueillons aient la chance de réussir. Ces responsabilités ne sont pas incompatibles. Un système d'immigration bien géré sait allier les deux.

[*Français*]

Le Canada a toujours été un pays où des gens de partout dans le monde ont pu bâtir une nouvelle vie.

Nous voulons préserver cette tradition, mais nous devons aussi veiller à ce que l'immigration réponde aux besoins de notre économie et respecte la capacité de nos collectivités.

C'est comme ça que nous bâtirons un système plus stable, plus juste et plus efficace.

[*Traduction*]

Un chiffre dans une manchette ne permet pas aux Canadiens de savoir qui arrive pour la première fois, qui s'est déjà bâti une vie ici, ni en quoi l'immigration peut enrichir le Canada. Je serai ravie de donner des exemples quand je répondrai aux questions.

Nous devons aux Canadiens d'aujourd'hui et aux générations futures un pays où chacun puisse trouver un emploi de qualité, avoir accès aux services essentiels et contribuer à bâtir un avenir radieux pour le Canada. Jour après jour, je continuerai à travailler pour mettre en place un système d'immigration qui permette de concrétiser cet engagement.

Jeff Kibble (Cowichan—Malahat—Langford, PCC): Madame la Présidente, tout au long du débat de ce matin, nous avons entendu les députés libéraux demander quels chiffres les conservateurs préconisaient en matière d'immigration. Je rappelle à la ministre et au parti d'en face que cela relève de son travail et de son ministère. C'est à elle de connaître ces chiffres. Elle fait partie d'un gouvernement majoritaire. Si les libéraux tiennent tant à connaître notre plan, ils devraient peut-être laisser leur place aux conservateurs pour réparer les dégâts qu'ils ont causés.

Compte tenu de l'échec cuisant des libéraux à atteindre leurs objectifs en matière de logement, ainsi que de la situation de surcharge du système de santé, la ministre estime-t-elle que l'immigration devrait correspondre au nombre de logements et de lits d'hôpital disponibles au Canada, ou bien, comme c'est le cas actuellement, dépasser largement ce nombre?

● (1105)

L'hon. Lena Metlege Diab: Madame la Présidente, je savais que j'aurais l'occasion de répondre à ces questions.

Je connais la réponse. C'est exactement pour cela que j'ai rédigé le plan 2027-2029 ainsi. C'est parce que je connais parfaitement bien la réponse. Depuis 18 mois, je parcours le pays d'un océan à l'autre pour écouter les Canadiens, de même que toutes les provinces, sans exception, et les trois territoires. J'ai aussi écouté les petites collectivités régionales me parler de leurs réalités rurales. Je sais exactement ce dont nous avons besoin, et nous avons présenté le plan qui répond à ces besoins.

Les gens voient bien — et les statistiques le démontrent clairement — que les immigrants représentent plus d'un médecin sur trois et un infirmier autorisé sur quatre. Près d'un constructeur résidentiel ou entrepreneur général sur quatre est un immigrant. Ce ne sont là que quelques exemples parmi tant d'autres.

[*Français*]

Alexis Deschênes (Gaspésie—Les Îles-de-la-Madeleine—Listuguj, BQ): Madame la Présidente, je remercie la ministre de sa présence et de sa contribution à ce débat. Je veux entendre ses commentaires sur un point en particulier, c'est-à-dire sur la façon dont les choses ont été présentées.

Dans le budget, le seuil d'immigration permanente est fixé à 380 000 personnes. Après ça, il y a un autre paragraphe où on nous dit qu'il y a une autre cible de 200 000 personnes. Finalement, on lit ça et on a plus de questions que de réponses. Quand on fouille, on s'aperçoit qu'il y a aussi une cible supplémentaire de 80 000 personnes et, donc, que le total est de 662 000 personnes.

Pourtant, il y a peut-être des choses qui s'expliqueraient. Toutefois, pourquoi la ministre a-t-elle tenu à ce que ce soit présenté de façon aussi peu honnête et peu franche?

L'hon. Lena Metlege Diab: Madame la Présidente, nous avons présenté ce plan précisément dans le but d'être honnêtes avec les Canadiens et les Canadiennes. Les chiffres sont précisés dans le plan et tout le monde peut les consulter en ligne. Comme je l'ai dit dans mon discours, ces cibles additionnelles ne sont que temporaires pour 2027 et ne s'appliqueront que si les provinces et les territoires choisissent de les accepter.

Mon collègue et moi avons parlé ensemble plusieurs fois, et j'aime parler avec lui. Comme il le sait déjà, le Québec fixe et contrôle totalement ses propres cibles. Cela dit, je serai toujours ici pour répondre à ses questions.

[*Traduction*]

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, je tiens à souligner les efforts de la ministre de l'Immigration dans ma province, le Manitoba, où elle s'est rendue à plusieurs reprises. Elle s'est rendue à l'Assemblée législative du Manitoba et a rendu visite au ministre de l'Immigration de la province. Elle a même visité mon restaurant local. Elle a rencontré des immigrants, des membres de la communauté ukrainienne et de nombreuses autres communautés, notamment les communautés d'origine pendjabie et philippine.

Reconnaissant qu'au Canada, les besoins varient selon les régions, le Manitoba tente désespérément de retenir autant de travailleurs étrangers qu'il le peut en raison de son économie. Je sais que la province a exercé beaucoup de pression sur la ministre fédérale.

J'aimerais qu'elle nous parle des différences régionales, et même des différences entre les régions rurales et les municipalités. La ministre pourrait-elle nous en dire plus à ce sujet?

L'hon. Lena Metlege Diab: Madame la Présidente, permettez-moi tout d'abord de remercier mon collègue non seulement de tout le travail qu'il a accompli avec beaucoup de dévouement dans le dossier de l'immigration, mais aussi de tout ce qu'il fait pour le gouvernement du Canada. Les gens de sa circonscription peuvent être très fiers de lui.

Je me suis en effet rendue plusieurs fois au Manitoba, comme je me suis rendue dans toutes les provinces et tous les territoires du pays depuis que j'ai été nommée ministre. J'ai communiqué directement avec mes homologues de toutes les provinces et de tous les territoires, et je travaille en collaboration et en partenariat étroit avec eux. Ce plan reflète ce que j'ai entendu et ce qui m'a été transmis par écrit. J'ai les documents pour le prouver. Tout est consigné par écrit. Tout est également enregistré sur vidéo, car nos réunions ministérielles fédérales-provinciales sont toutes filmées.

C'est clair. C'est transparent. C'est la bonne solution pour la population, pour les Canadiens et pour l'économie du pays.

Travaux des subsides

● (1110)

[*Français*]

Gérard Deltell (Louis-Saint-Laurent—Akiawenhrahk, PCC): Madame la Présidente, je suis très fier de confesser mon conflit d'intérêts: je suis moi-même un fils d'immigrant et j'en suis très fier. Pour moi, l'immigration est essentielle, comme d'ailleurs pour tous les députés de la Chambre, peu importe son parti. Là où nous avons un différend, c'est sur la capacité d'accueil. Pour qu'une immigration soit réussie, il faut avoir la capacité d'accueil. C'est factuel.

Prenons le rapport d'une personne qui est neutre et objective; ce n'est ni un libéral, ni un conservateur ni un bloquiste ou qui que ce soit d'autre, mais la directrice parlementaire du budget.

Elle a écrit ceci récemment, il n'y a pas deux semaines. Elle a déposé ce rapport sur la capacité d'accueil des immigrants au regard de l'habitation:

> Les mises en chantier sont en baisse. Le financement est en hausse. Et le gouvernement prend du retard sur sa promesse de doubler la cadence de construction résidentielle. Il semble aussi s'être éloigné de son engagement antérieur de construire 500 000 logements par année, alors qu'il propose, dans le budget de 2026, d'approuver les demandes de 200 000 résidents permanents supplémentaires au Canada.

Ce n'est pas un conservateur qui dit ça, c'est la directrice parlementaire du budget.

La directrice parlementaire du budget se trompe-t-elle? Au contraire, elle donne les vrais chiffres, qui démontrent que la capacité d'accueil ne permet pas les politiques libérales?

L'hon. Lena Metlege Diab: Madame la Présidente, j'apprécie beaucoup ce député. Comme lui, je suis aussi une fière immigrante.

Notre plan, comme je l'ai déjà dit, est transparent. Il contient des chiffres stables et prévisibles. Nous avons beaucoup travaillé avec les provinces et les territoires pour évaluer leurs capacités pour le Canada.

Ici, chez nous, comme gouvernement du Canada, nous avons travaillé beaucoup pour construire des maisons, pour soutenir les municipalités et pour aider les constructeurs.

[*Traduction*]

Nous réduisons les formalités administratives. Des allégements fiscaux seraient prévus pour les premiers acheteurs.

[*Français*]

Dans le domaine de la santé, nous avons beaucoup travaillé avec les provinces et il y a aussi beaucoup d'argent dans ce budget. J'ai réservé des places pour des médecins.

En tant que gouvernement, nous avons fait beaucoup de choses, en fait, et je suis d'accord avec mon collègue: la capacité est très importante. Je pense que nous en sommes arrivés en bonne position pour ces niveaux.

Alexis Brunelle-Duceppe (Lac-Saint-Jean, BQ): Madame la Présidente, le gouvernement nous dit souvent que le Québec contrôle toute son immigration économique et qu'il a aussi un pouvoir dans tout ce qui touche les travailleurs ayant un statut temporaire sur le territoire du Québec.

Or le Programme de mobilité internationale est contrôlé exclusivement par le fédéral. De plus, la majorité des travailleurs étrangers à statut temporaire font partie de ce programme.

La ministre peut-elle me dire si c'est le gouvernement qui fait erreur lorsqu'il nous dit que le Québec a tous les pouvoirs en matière de travailleurs étrangers? Au contraire, est-ce nous qui nous trompons lorsque nous parlons du Programme de mobilité internationale?

L'hon. Lena Metlege Diab: Madame la Présidente, il est vrai que, depuis l'accord avec le Québec d'il y a 25 ans, le gouvernement de Québec fixe totalement ses propres cibles en matière d'immigration permanente, et il aussi a le choix d'accepter ou non le nombre de 100 000 personnes que nous avons indiqué dans ce plan. De plus, il contrôle également l'arrivée de travailleurs temporaires parce que ceux-ci doivent obtenir un certificat d'acceptation du Québec, soit le CAQ, qui est aussi nécessaire pour avoir un accès.

Alexis Deschênes (Gaspésie—Les Îles-de-la-Madeleine—Listuguj, BQ): Madame la Présidente, le Bloc québécois appuie la motion qui est présentée aujourd'hui par le Parti conservateur à l'effet de rejeter le plan de ce gouvernement proposé dans le budget le 5 novembre dernier, et ce, pour plusieurs raisons.

La première, c'est qu'il n'y a pas eu, alors que c'est ce qui est écrit...

● (1115)

La vice-présidente adjointe (Alexandra Mendès): L'honorable député doit-il partager son temps de parole?

Alexis Deschênes: Madame la Présidente, en effet, je vais partager mon temps de parole avec mon honorable collègue le député de Jonquière—Hébertville—Pays-des-Bleuets.

Revenons sur les raisons pour lesquelles nous nous opposons au plan libéral en immigration. La première, c'est qu'il n'y a pas eu de vastes consultations comme c'est pourtant écrit dans le rapport annuel en immigration. Il faut tenir compte des préoccupations du Québec. Le gouvernement fédéral doit le faire lorsqu'il établit les seuils. En vertu de l'accord Canada-Québec, c'est même une obligation légale. Il doit les prendre en considération et il doit procéder à une consultation. J'ai fait certaines vérifications et la consultation qui a été faite, elle est factice. Ce n'est pas une vraie consultation. C'est un échange de lettres qui a été fait au cours de l'été, un sous-ministre qui a envoyé à Québec une longue lettre dans laquelle il n'y a aucun scénario. Aucun scénario n'a été proposé au gouvernement du Québec. On n'a pas dit qu'on allait accepter 662 résidents permanents et on n'a pas demandé quelles étaient les préoccupations du Québec. Tout ce qu'on a dit, c'est des propos assez généraux sur ce qui a été fait. Ça, c'est un problème majeur qui fait que nous nous opposons au plan libéral en immigration.

Le deuxième problème, c'est qu'il n'y a pas d'honnêteté et de franchise dans la présentation de ce plan, alors que l'immigration est un sujet polarisant et délicat. On parle de personnes humaines et on parle du vivre-ensemble. Il faut que ça se fasse de façon exemplaire, ce qui n'est manifestement pas le cas.

Voici comment ça s'est fait. C'est inscrit dans le budget, à la page 244. On se met à lire, on essaie de suivre, on ne comprend pas et on pose des questions. On nous annonce 380 000 résidents permanents; on ajoute 200 000 résidents mais on ne sait pas s'ils sont inclus dans les 380 000 résidents permanents. On commence à poser des questions et on s'aperçoit que non, ils ne sont pas inclus. Ensuite, on apprend qu'il y a 80 000 résidents de plus. Alors, bien évidemment, il y a une surprise, une certaine stupéfaction, chez les gens. Ils se disent qu'ils pensaient que c'était les mêmes cibles, mais, finalement, c'est 662 000 résidents. À raison, il y a une stupéfaction, parce que, 662 000 nouveaux résidents, c'est un chiffre très important. C'est, à ma connaissance, la plus importante acceptation de résidents permanents de l'histoire du Canada.

Il aurait peut-être fallu présenter les choses avec transparence et honnêteté et donner l'heure juste aux gens pour qu'on puisse faire le débat qu'on fait aujourd'hui grâce à nos collègues conservateurs. Sinon, on n'aurait pas fait ce débat ici. Pourtant, il y a des chiffres qui doivent être dits et il y a des choses qui pourraient être expliquées. Ce n'est pas mon travail de le faire pour le gouvernement, mais, quand on regarde les arrivées temporaires, il y a vraiment quelque chose qui s'est passé au cours des dernières années. En 2025, 115 000 nouveaux étudiants étrangers sont arrivés au Canada. La cible était de 300 000 nouveaux étudiants étrangers. C'est le plus petit nombre de nouveaux étudiants étrangers au Canada depuis 2019 et j'ai arrêté de chercher. Donc, dans les sept dernières années, c'est la première fois qu'on accueille, en 2025, aussi peu d'étudiants étrangers. En ce qui concerne les travailleurs étrangers, autant ceux qui arrivent dans le cadre du Programme de mobilité internationale que ceux qui arrivent avec le Programme des travailleurs étrangers temporaires, la cible était de 367 000. Or, 208 000 nouveaux travailleurs étrangers temporaires sont arrivés en 2025. C'est le plus faible nombre de travailleurs étrangers qui sont arrivés au cours des sept dernières années. Quand on recule, en 2020, on était à 326 000 travailleurs et, par exemple, en 2024, ce nombre s'élevait à 900 000 nouveaux travailleurs étrangers. En 2023, c'était 949 000 nouveaux travailleurs étrangers. Alors, un portrait complet aurait dû être présenté par le gouvernement. Il aurait dû s'assumer au lieu d'essayer d'en passer une petite vite. Alors, c'est une autre raison qui fait que nous nous opposons au plan libéral en immigration.

Un troisième motif, c'est que, dans ce plan d'immigration, on ne répond pas aux demandes traditionnelles du Québec en immigration. Ce sont des demandes légitimes, bien fondées et raisonnables qui permettraient d'assurer un meilleur vivre-ensemble. La première demande est de rembourser au Québec les coûts d'accueil des demandeurs d'asile pour l'arrivée massive qu'il y a eu au chemin Roxham, parce que le gouvernement n'a pas été capable de négocier une entente qui comprenait les différents scénarios.

● (1120)

Le gouvernement du Québec réclame 689 millions de dollars, avec raison, puisqu'il a dû déployer des services sociaux importants afin d'accueillir ces demandeurs d'asile, qui arrivaient dans des conditions précaires. Dans ce grand budget de 608 pages, il n'y a pas une seule ligne à cet égard. Il s'agit d'ailleurs de l'une des raisons pour lesquelles nous nous opposons au plan proposé.

De plus, il n'y a aucune mention de la répartition équitable des demandeurs d'asile. Il s'agit aussi d'une revendication du Québec. Il s'agit d'une revendication de longue date, légitime et raisonnable. Présentement, les Québécois représentent 22 % de la population canadienne. Selon les chiffres d'avril 2026, le Québec accueille 39 % des demandeurs d'asile. C'est presque le double de notre poids démographique. Ça implique des coûts en matière de services sociaux. Ces gens qui arrivent veulent travailler et contribuer à la société québécoise. Une répartition équitable viendrait faciliter les choses et assurer une espèce d'équité ou de justice au Canada. Or il n'y a absolument aucune mention à cet égard dans le plan d'immigration.

Voici la quatrième raison pour laquelle le Bloc québécois appuie la motion des conservateurs et s'oppose au plan des niveaux d'immigration: ce dernier entraînera une réduction du poids démographique du Québec au sein de la fédération canadienne.

Il faut dire une chose importante: des 662 000 nouveaux résidents permanents accueillis cette année, 95 % s'installeront probablement à l'extérieur du Québec. Cela a des conséquences sur le plan de la capacité d'accueil des autres provinces. Le Québec contrôle son immigration permanente en vertu de l'accord de 1991, qui permet au gouvernement du Québec de déterminer les seuils d'immigration permanente. En 2025, selon le plan qui avait été déposé par le gouvernement de la Coalition avenir Québec, la cible était entre 48 000 et 51 500 nouveaux résidents permanents. Le nouveau gouvernement du Québec, formé par le Parti québécois, indiquera ses intentions prochainement, mais, ce qu'il proposait lors de sa campagne électorale, c'était d'accueillir 35 000 nouveaux résidents permanents.

Ce qui va arriver, si rien ne change, c'est qu'il y aura 662 000 nouveaux résidents permanents à l'échelle du Canada d'ici la fin de 2027, mais il y aura 35 000 nouveaux résidents permanents au Québec. Ça veut donc dire que le Québec va accueillir à peu près 5 % des nouveaux résidents permanents, alors que son poids démographique est de 22 %. D'ici les prochains mois, le poids démographique du Québec va donc s'amenuiser. Lentement, cette dérive vers la marginalisation tranquille du Québec va s'accomplir sous nos yeux. Ça aura assurément des effets sur le poids politique du Québec lorsqu'il y aura des redécoupages électoraux, sur la péréquation, peut-être, et sur les transferts sociaux en santé. Il y aura donc des répercussions sur le Québec, au sein de la fédération canadienne, alors qu'il n'y a pas eu de vraies consultations entre le Canada et le Québec sur l'établissement de ces seuils d'immigration permanente.

À ce destin du Québec dans le Canada, où la marginalisation est ce qui risque d'arriver, nous opposons une autre vision: l'indépendance du Québec. Le Québec pourra gérer son immigration correctement et déterminer ses seuils en fonction de sa capacité d'accueil. Le Québec ne sera pas marginalisé parce qu'un autre gouvernement décide de faire à sa tête sans le consulter.

Gérard Deltell (Louis-Saint-Laurent—Akiawenhrahk, PCC): Madame la Présidente, je tiens à signaler que, conformément à l'article 43(2)a) du Règlement, les périodes d'intervention restantes du Parti conservateur seront partagées en deux.

Je félicite mon collègue pour son discours très cartésien, bien fait et bien présenté, comme toujours. À part la conclusion, c'était rudement intéressant.

Comme on le sait, pour avoir une immigration réussie et responsable, il y a des piliers à respecter, soit la disponibilité des emplois, la disponibilité des logements et la disponibilité des soins de santé et d'éducation. S'il y a des gens qui le savent, ce sont bien les gens qui ont vécu, au cours des dernières années, la situation au chemin Roxham et les problèmes d'immigration massive qui y sont liés. C'est au Québec que ça s'est passé.

J'aimerais que mon collègue me fasse part de ses commentaires quant à ce qui suit. Tout le monde était en désaccord avec la manière dont Justin Trudeau gérait l'immigration, mais les choses ne semblent pas s'améliorer sous le premier ministre actuel.

● (1125)

Alexis Deschênes: Madame la Présidente, je remercie mon collègue de sa question. Un jour, peut-être, nous le convaincrons d'embrasser avec nous le destin emballant qu'est celui de la souveraineté du Québec; tout à coup, plusieurs doublons seront écartés et nous aurons une plus grande maîtrise de notre destin pour nous permettre d'atteindre notre plein potentiel.

Quant à la gestion de l'immigration de ce gouvernement libéral, bien évidemment, il y avait des failles avant et il y en a aujourd'hui. J'en ai fait mention dans mon discours, et je pense qu'il faut quand même tenir compte de ça.

Pendant les années Trudeau, l'immigration temporaire n'était même pas prévue dans les rapports. Ce n'était même pas inclus. On ne regardait pas ça. Or, aujourd'hui, on les inclut et on voit que l'immigration temporaire est en très forte réduction. On n'a pas atteint la moitié des cibles de l'an dernier. On se trouve dans une sorte de goulot.

Je pense que ce gouvernement essaie de donner des résidences permanentes. D'ici un an ou deux, la situation sera probablement bien différente.

[*Traduction*]

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, c'est un peu déroutant. D'un côté, le Bloc affirme qu'il voudrait que l'immigration soit davantage déterminée par les provinces, à l'instar de ce qui se fait au Québec depuis le début des années 1990.

Ce que nous proposons, en réalité, c'est que les provinces disposent d'une plus grande marge de manœuvre pour déterminer quelles personnes pourraient, en fin de compte, devenir des résidents permanents, que ce soit à travers le programme des candidats ou l'option permettant aux provinces qui le souhaitent d'accueillir jusqu'à 200 000 résidents permanents.

Il me semble que le Bloc devrait appuyer cette mesure, car elle apporte un soutien accru aux provinces. Je me demande si le député pourrait simplement apporter quelques précisions à ce sujet.

[*Français*]

Alexis Deschênes: Madame la Présidente, le Québec n'a pas un contrôle assez important sur l'immigration temporaire. C'est un élément important, parce qu'au cours des dernières années, sous ce même gouvernement, mais avec un premier ministre différent, on a ouvert tout grand les portes de l'immigration temporaire. On a atteint des chiffres vraiment importants.

En 2023 seulement, près de 1 million de travailleurs étrangers ont été accueillis au Canada. Du côté des étudiants étrangers, en 2023, on comptait 682 000 personnes. Cela représentait 1,7 million de personnes. Aujourd'hui, on demande aux provinces de miser davantage sur l'octroi de la résidence permanente à des résidents temporaires sur lesquels, dans la grande majorité des cas, elles n'ont pas eu leur mot à dire.

C'est ce que nous dénonçons.

Alexis Brunelle-Duceppe (Lac-Saint-Jean, BQ): Madame la Présidente, je remercie mon collègue de son discours éloquent.

D'abord, il y a quelque chose d'un peu absurde dans le fait que les seuils soient annoncés dans un budget. Il y a une opacité et un manque de transparence évidents. Tout le monde se perd dans les chiffres et on ne sait plus comment s'y retrouver. Malheureusement, je suis aussi obligé de dire qu'il y a un manque de compétence flagrant de la part de la ministre.

Plus tôt, je lui ai demandé si le Québec avait des pouvoirs à l'égard du Programme de mobilité internationale. Elle m'a répondu que oui, puisqu'il fallait obtenir un Certificat d'acceptation du Québec, ou CAQ, pour être admissible à ce programme. Or, c'est faux. Malheureusement, il n'est pas nécessaire d'obtenir un CAQ pour participer au Programme de mobilité internationale. Ce programme relève strictement du gouvernement fédéral.

J'aimerais donc que mon collègue m'explique comment il se fait que la ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté ne soit même pas au courant d'un fait aussi simple que celui-là.

Alexis Deschênes: Madame la Présidente, je ne suis pas capable de lui dire pourquoi la ministre s'est trompée dans sa réponse, mais je peux confirmer l'interprétation de mon collègue.

C'est le fédéral qui gère le Programme de mobilité internationale, et Québec n'a pas de prise là-dessus.

Pour donner une idée à mes collègues, présentement, il y a 530 000 résidents temporaires au Québec. Parmi eux, 190 000 sont des demandeurs d'asile ou des réfugiés, ce qui est géré par le fédéral. Il y a 273 000 travailleurs étrangers, mais la vaste majorité, soit près de 200 000 sur 273 000, relève du Programme de mobilité internationale, et donc du fédéral. Le Québec a seulement une prise sur le...

● (1130)

La vice-présidente adjointe (Alexandra Mendès): Nous reprenons le débat.

L'honorable député de Jonquière—Hébertville—Pays-des-Bleuets.

Mario Simard (Jonquière—Hébertville—Pays-des-Bleuets, BQ): Madame la Présidente, j'aimerais commencer par une mise en garde. Je siège ici depuis 2019. Nous avons parlé d'immigration à de nombreuses reprises, et je me souviens du temps où c'était mon collègue de Lac-Saint-Jean qui était porte-parole en matière d'immigration. Quand il posait une question à la Chambre au sujet du chemin Roxham, nous recevions des invectives de la part de nos collègues libéraux. Ils nous traitaient à la limite de racistes ou de gens intolérants, obtus et fermés à l'immigration.

Pourquoi est-ce que je dis ça? C'est parce que, trop souvent, j'ai eu l'impression que mes collègues libéraux utilisaient l'immigration comme une arme au détriment du Québec, comme une arme idéologique, sans nécessairement en comprendre la majorité des tenants et aboutissants. Je pense que nous sommes encore devant ça aujourd'hui quand on parle de seuils d'immigration, parce que pour plusieurs libéraux, parler de seuils d'immigration, c'est l'équivalent d'être fermé à la différence et fermé à l'arrivée de gens issus d'autres pays, ce qui n'est totalement pas le cas.

Ça prend une réflexion sérieuse sur l'immigration. Malheureusement, par le passé, on a eu de la difficulté à y arriver. Je veux simplement souligner que de nombreux intervenants, à l'époque, nous mentionnaient comment le chemin Roxham était une manufacture à misère et à quel point ça faisait au détriment des nouveaux arrivants. Étrangement, aujourd'hui, on semble nous donner raison.

Je voudrais aussi souligner que certains des élus libéraux ont reconnu, avec une candeur quand même assez intéressante, qu'ils avaient perdu le contrôle sur l'immigration par le passé. Je me rappelle un débat dans la circonscription de Chicoutimi—Le Fjord, où le candidat libéral, qui est devenu le député de Chicoutimi—Le Fjord, avouait candidement que les libéraux avaient repris le contrôle de l'immigration. Si on avoue avoir repris le contrôle, c'est que, par le passé, on l'avait perdu. Ce contrôle, j'ai l'impression qu'on est en train de le reperdre avec ce que le gouvernement a mis dans le budget.

Cette mise en contexte étant faite, je crois que mon collègue de Gaspésie—Les Îles-de-la-Madeleine—Listuguj a très bien présenté certains enjeux qui sont prépondérants. Je vais y retourner très rapidement. La croissance démographique va de pair avec la hausse des coûts du logement. Cela a été bien documenté par la Banque du Canada, qui en a fait un corollaire direct. Plus on augmente la population, plus la hausse du coût de logement est importante. C'est la même chose pour l'ensemble des services sociaux qui sont fournis majoritairement par le Québec. C'est la même chose pour les soins de santé. On sait à quel point les transferts en santé sont faméliques. C'est la même chose pour le système de garderies. C'est la même chose pour l'ensemble des missions de l'État qui sont fournies par le Québec. Ça exerce une pression. On doit être conscient de ça, puis on doit aborder ce type de question.

Cependant, pour ma part, je voudrais me concentrer sur un élément très important, soit sur ce qui est entre les mains du gouvernement fédéral et qui est laissé de côté trop souvent, à savoir sa gestion de l'immigration sur le plan administratif. Tout le monde à la Chambre vit des problèmes avec le système d'immigration, qui est le pire fouillis qui existe. Nous le savons, nous. C'est cyclique. Quand les étudiants étrangers vont arriver, nos bureaux vont être débordés. Le gouvernement fédéral ne gère pas très bien les demandes qui viennent des étudiants étrangers et ça doit irrémédiablement passer par nos bureaux. Nous avons même des personnes qui se consacrent à ça. Nous avons même mis en place un programme, au Bloc québécois, où nous mutualisons des services pour répondre aux incuries du gouvernement fédéral en matière d'immigration. Si le fédéral veut s'attaquer à quelque chose, qu'il s'assure d'être en mesure d'offrir le service. Ce serait déjà une bonne affaire.

Toutefois, ce n'est pas là-dessus que je veux orienter mon discours. Si on me parle d'immigration et de seuils d'immigration, on comprendra que ce que je me dis immédiatement, comme souverainiste, c'est que ça devrait être au Québec de se prononcer là-dessus, de voir quels sont ses seuils d'immigration. Or, il y a une question qui me taraude. Je parlais plus tôt de l'utilisation idéologique de la question de l'immigration. Le gouvernement fédéral fait ça depuis le début de la Confédération. Ramenons ça un peu plus près de nous. Lorsqu'on parle d'intégration des migrants, c'est là que le bât blesse pour le Québec, parce que la question de l'immigration rime avec une question de survie. Ce que le gouvernement fédéral n'a jamais accepté, c'est que le Québec, dans l'ensemble canadien, est une minorité nationale. Le Québec ne devrait pas avoir le même statut que les autres. Le Québec a une culture particulière, une langue particulière et une destinée politique particulière. Cette question de minorité nationale, le gouvernement fédéral ne l'a jamais acceptée.

● (1135)

C'est pour ça que je veux parler d'intégration. Ça remonte aussi loin que 1962. M. Trudeau père, en 1962, a écrit un petit article intitulé « La nouvelle trahison des clercs ». Dans cet article, il y a les mêmes problèmes qu'on voit aujourd'hui. Ce que dit Trudeau père là-dedans, c'est que le Québec est une province nationaliste, fermée et obtuse à la différence.

Déjà en 1962, le père Trudeau tenait donc ce discours. Il s'est fait répondre magnifiquement dans un texte qui s'appelle « La fatigue culturelle du Canada français » par Hubert Aquin, dans lequel Aquin lui dit que le Québec a toujours été et sera toujours un État polyethnique composé de gens d'horizons divers. Il dit que, ce qui fait la particularité de ces gens, c'est qu'ils se sont trouvé une culture commune, contrairement aux Canadiens anglais qui n'ont jamais eu cette culture commune.

Ce conflit entre Hubert Aquin et Trudeau père a eu lieu en 1962. Presque au même moment, en 1963, le gouvernement fédéral lance la commission Laurendeau-Dunton, qui devait porter sur le bilinguisme et le biculturalisme. On devait offrir une forme de reconnaissance au Québec en disant que le Canada était un pays bilingue et biculturel. Comment ça a-t-il fini? On sait peut-être comme moi que ça a fini en disant que ce serait accorder un statut trop important au Québec que de dire que le Canada est un pays biculturel. On a donc décidé de parler plutôt d'un pays multiculturel. En accordant une reconnaissance à toutes les cultures, on n'en accorde à aucune, finalement. On venait de priver le Québec d'un levier qui aurait été essentiel à son épanouissement et à sa capacité d'intégrer les migrants si on avait fait du Canada un pays biculturel.

Ça, on le traîne depuis la fin de cette commission-là sur le biculturalisme et le bilinguisme. Le Canada est un pays bilingue et non pas un pays biculturel. En effet, encore aujourd'hui, comme on va le voir vendredi, quand on parle de l'intégration des migrants, on est devant deux systèmes. Un des systèmes est celui du multiculturalisme mis en place dans le contexte canadien qui reconnaît que le Canada est un pays polyethnique, mais ne reconnaît aucune minorité nationale.

Moi, j'ai déjà entendu, d'ailleurs, en cette enceinte, l'ancien premier ministre M. Justin Trudeau dire que le Canada est un pays postnational. Je me demande même si M. Trudeau comprenait ce que voulait dire « postnational » puisque ça signifiait qu'il ne reconnaissait même pas les nations autochtones. Le Canada n'est pas un pays postnational. Il y a plusieurs nations au Canada. Il y a effectivement les nombreuses nations autochtones, il y a la nation québécoise et il y a la nation canadienne. Or on n'a jamais voulu offrir cette reconnaissance au Québec, qui aurait permis que nous puissions décider de notre système d'intégration. Le Québec a même fait de nombreuses propositions. Il y a une proposition qui sied aux minorités ethnoculturelles et qui est celle de l'interculturalisme au Québec, qui dit qu'il y a un socle dans l'ensemble québécois. Or, que suppose ce socle? Il suppose qu'on intègre les gens en français et qu'on ne reviendra jamais sur des normes collectives qu'on s'est données, comme l'égalité des hommes et des femmes. Le troisième pilier de ce socle, je le donne dans le mille, c'est la laïcité.

Vendredi, nous verrons ce que sera la décision de la Cour suprême, mais, jamais, le gouvernement n'a eu d'appétit pour laisser le Québec faire ses propres choix sur l'intégration des migrants et décider de son propre système. Aujourd'hui, on nous propose des seuils qui viendraient fragiliser notre position dans l'ensemble canadien et nous devrions accepter ça sous prétexte que, si nous ne le faisons pas, nous sommes des gens obtus et fermés à la différence. Cette notion de Québec fermé à la différence et obtus, nous la traînons, comme je l'ai démontré, depuis le début des années 1960, et c'est encore le cas aujourd'hui.

La solution, mon collègue l'a dit tout à l'heure, c'est l'indépendance du Québec.

● (1140)

Gérard Deltell (Louis-Saint-Laurent—Akiawenhrahk, PCC): Madame la Présidente, je remercie mon collègue de son discours qui a mis l'accent notamment sur ce que nous vivons en tant que députés. Je suis sûr et certain que tous les députés à la Chambre pensent la même chose. Nous, les députés et les gens avec qui nous travaillons, sommes inondés de demandes et de problèmes de citoyens devant l'immigration. Malheureusement, depuis 11 ans de gestion libérale, c'est ce que vivent les députés.

Mon collègue a fait mention de l'histoire. Il ne faut pas oublier que, depuis 1971, il y a eu les premières ententes entre le fédéral et le Québec. Même en 1978, sous la gouvernance du gouvernement souverainiste de René Lévesque, il y avait une entente avec le gouvernement de Pierre Elliott Trudeau. En effet, on est capable de s'entendre.

Ma question à mon collègue est la suivante: est-il surpris de voir que l'actuel premier ministre, qui fait pire que l'ancien premier ministre libéral en matière de fiscalité, fait également pire en matière d'immigration?

Mario Simard: Madame la Présidente, je ne suis peut-être pas surpris: c'est quand même un libéral normalement constitué. Pour ce qui est des intrusions dans les champs de compétence et pour le non-respect du Québec, nous y sommes habitués. De voir ça arriver dans le budget, par contre, c'est quand même assez étonnant.

Je voudrais revenir sur ce que mon collègue disait en introduction. Les problèmes administratifs épouvantables du ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration créent une pression sur l'ensemble des bureaux des députés. Je n'ai jamais vu une sottise pareille. Un agent nous a déjà dit d'éviter d'envoyer des formulaires papier parce qu'ils sont traités en dernier et que les retards sont inacceptables. Le gouvernement devrait régler ça et se préoccuper de sa gestion administrative de l'immigration plutôt que d'intervenir dans des seuils qui devraient appartenir en particulier au Québec, car le Québec doit faire sa propre gestion de l'immigration.

Guillaume Deschênes-Thériault (Madawaska—Restigouche, Lib.): Madame la Présidente, je me lève aujourd'hui en tant que député acadien et j'aimerais mentionner que, pour les communautés francophones et acadienne du Canada, l'immigration francophone a toujours été considérée comme un levier pour assurer leur vitalité à long terme. En fait, c'est une demande de longue date de la société civile acadienne francophone d'augmenter les cibles d'immigration francophone et de se donner les ressources pour offrir des services d'établissement en langue française.

Dans le dernier plan des niveaux, on est rendu à 9,5 % d'immigration francophone. On prévoit 12 % en 2029. C'est sûr que ça a pris du temps avant d'en arriver là. On a eu des niveaux très bas d'immigrations francophones pendant longtemps. On se trouve ici dans un contexte où l'on cherche vraiment à remettre les communautés francophones sur la voie de la croissance démographique.

J'aimerais donc entendre les commentaires de mon collègue sur le rôle clé que peut jouer l'immigration dans la vitalité de la langue française au Canada.

Mario Simard: Madame la Présidente, je suis féru de sport et on parle souvent dans le sport de moyenne au bâton. Dans les 12 dernières années, il y a une année où le gouvernement fédéral a réussi à atteindre ses cibles. Moi, si j'étais mon collègue, je n'en serais pas fier.

Par-delà les cibles en immigration francophone, ce que j'expliquais dans mon discours, c'est que le gouvernement fédéral ne reconnaît pas que le Québec est une minorité nationale et qu'il devrait avoir la possibilité d'avoir son propre système d'intégration. Ainsi, le Québec pourrait assurer sa destinée et sa survie. C'est pour ça que nous prenons très mal les hausses des taux d'immigration sans avoir de discussion au préalable avec le Québec et les provinces.

Claude DeBellefeuille (Vallée-du-Haut-Saint-Laurent, BQ): Madame la Présidente, c'est toujours un plaisir d'écouter mon collègue, autant pour son éloquence que pour sa connaissance de l'histoire. Souvent, nous débattons ici sans connaître l'histoire et ce qui a mené à certaines décisions. On sait que le Québec a certains pouvoirs en matière d'immigration que les autres provinces n'ont pas. Toutefois, il faut quand même l'apprendre à la ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté. Elle a de la difficulté encore à saisir les différences entre les pouvoirs du Québec et ceux des autres provinces. On dirait qu'elle ne comprend pas. Elle pense que le Québec a vraiment tous les pouvoirs, ce qui est totalement faux.

Mon collègue peut-il instruire les députés libéraux et leur dire ce que le Québec a comme pouvoirs en matière d'immigration?

Mario Simard: Madame la Présidente, la solution est très simple. Dans le cadre des cycles de négociations constitutionnelles, ce que le Québec a constamment demandé, c'est d'avoir les pleins pouvoirs en matière d'immigration. Il pourrait y avoir des accommodements en ce qui concerne le statut de réfugié, mais le Québec demande d'avoir les pleins pouvoirs en matière d'immigration. C'est une question de survie pour le Québec. Jamais un gouvernement, qu'il soit conservateur ou libéral, n'a été prêt à aller aussi loin.

La solution pour nous est fort simple: ça prend un parti comme le Bloc québécois qui défend les intérêts du Québec ici sans compromis. Ça prend des revendications à Québec de la part d'un parti qui est prêt à défendre les intérêts des Québécois sans compromis. Tant que nous n'arriverons pas à une solution qui nous satisfait, nous allons continuer à faire ce que nous faisons, c'est-à-dire défendre les intérêts des Québécois.

● (1145)

Pierre Paul-Hus (Charlesbourg—Haute-Saint-Charles, PCC): Madame la Présidente, je me lève aujourd'hui pour parler de notre motion.

Je voudrais commencer par dire une vérité fondamentale et sans équivoque: les nouveaux arrivants qui choisissent le Canada et le Québec ne sont pas le problème. Ce sont des gens qui viennent ici pour travailler, contribuer à notre société et bâtir une vie meilleure pour leur famille. Le véritable problème, la seule et unique source du chaos actuel, ce sont les décisions du gouvernement depuis les onze dernières années, et sa gestion irresponsable et hors de contrôle de l'immigration.

La promesse du Canada a toujours été simple: si on travaille fort, on devrait pouvoir avoir une maison, nourrir sa famille, trouver un bon emploi et avoir accès à un médecin.

Après plus d'une décennie de gouvernement libéral, cette promesse est complètement brisée. Aujourd'hui, on discute d'un enjeu extrêmement sérieux: le plan du premier ministre d'augmenter les seuils d'immigration permanente à un niveau record de 650 000 personnes. C'est 40 % de plus que le sommet atteint pendant les années de Justin Trudeau. À notre avis, c'est complètement irresponsable. C'est pourquoi, cette semaine, les conservateurs proposent à la Chambre des communes de renverser cette politique dévastatrice.

Même le gouvernement du Québec tire la sonnette d'alarme en présentant des chiffres qui contredisent directement l'approche téméraire du gouvernement libéral. Selon les données officielles de Québec, le nombre d'immigrants temporaires sur le territoire québécois a plus que doublé en trois ans pour atteindre plus de 616 500 personnes; pendant ce temps, le nombre de demandeurs d'asile, lui, a triplé. Bien que le Québec représente environ 21,7 % de la population canadienne, il a dû absorber jusqu'à 34 %, et même 46 % au plus fort de la crise, de l'ensemble des demandeurs d'asile du pays.

L'ancien ministre de l'Immigration du Québec a même souligné que cette explosion démographique coûtait un demi-milliard de dollars par année seulement en aide financière de dernier recours; et c'est sans compter les centaines de millions de dollars requis pour ouvrir des classes d'accueil et tenter de soutenir un réseau de la santé à bout de souffle.

Devant cette pression intenable sur les services publics et sur le français, l'ancien gouvernement du Québec a abaissé ses propres cibles d'immigration permanente à 45 000 personnes par année, et il a exhorté Ottawa à réduire de façon draconienne le nombre de résidents non permanents, particulièrement à Montréal et à Laval. Même le nouveau gouvernement qui vient d'arriver parle d'abaisser la cible à 35 000.

Malgré ça, le premier ministre fait la sourde oreille.

Le déséquilibre est très important, avec 650 000 résidents permanents au Canada. En vertu de l'entente Canada-Québec, l'ancien gouvernement du Québec était prêt à en accueillir un maximum de 45 000, et le nouveau gouvernement parle de 35 000. On imagine le déséquilibre démographique que causera cette immigration au pays et les répercussions qu'elle aura sur la continuité de la place du français au Canada. On ne tient jamais compte de ce calcul, dans l'équation. Lorsque j'entends les libéraux de l'autre côté, ils n'en parlent jamais. Le Québec a cette entente qui remonte à 1991, le député de Louis-Hébert et ministre d'État me le rappelle souvent. Effectivement, je le sais. Une entente fait en sorte qu'on veut contrôler de façon adéquate l'immigration au Québec, mais la façon de faire du gouvernement actuel crée un déséquilibre de la gestion de cette immigration.

Quand il est arrivé, le premier ministre a décidé de faire du ménage, de réparer le système d'immigration, la défense, ceci et cela. Or on voit maintenant plus de problèmes qu'il n'y en a jamais eu. Je suis le député de Charlesbourg—Haute-Saint-Charles, et il ne se passe pas une journée sans qu'un immigrant n'appelle `s mon bureau pour avoir de l'aide, parce que tout ça ne fonctionne pas. Tout est en retard. Les papiers sont en retard. C'est problème par-dessus problème. C'est pour ça qu'on parle de reprendre le contrôle. Or on n'y arrive pas en donnant des résidences permanentes à 650 000 personnes — il s'agit d'une décision cachée dans le budget, soit dit en passant.

Au lieu de présenter un plan, au lieu de faire en sorte que la ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté présente de façon intelligente son plan pour l'immigration au pays, on met ça dans le budget et on laisse les gens se faire une idée. Au lieu de faire ça de manière adéquate, on détériore le tissu social canadien, on amplifie le coût de la vie. L'accès au logement empire, la criminalité augmente. Le système de l'immigration, comme je le disais, est hors de contrôle.

● (1150)

Il y a des effets sur la société. Selon Banques alimentaires Canada, la demande a bondi de 9 % l'année passée, ce qui représente une hausse de 117 % depuis 2019. Il y a 2,35 millions de visites, chaque mois, dans les banques alimentaires. Il faut calculer et prendre en considération ces répercussions. Aujourd'hui, un citoyen sur trois doit sauter des repas parce qu'il n'a pas les moyens de s'acheter de la nourriture.

Du côté du logement, les données de la Société canadienne d'hypothèque et de logement, ou la SCHL, confirment que la croissance du coût des loyers s'est encore accélérée à Montréal, alors que le taux d'inoccupation du Québec demeure sous le seuil d'équilibre de 3 %. Le premier ministre avait pourtant promis de doubler la construction de logements. Or, la directrice parlementaire du budget a confirmé que la promesse est rompue. Le nombre de mises en chantier est encore plus bas aujourd'hui que sous l'ère de Justin Trudeau. Nous avons le plus faible ratio de logements par habitant de tout le G7.

Malgré l'immensité du territoire, comment peut-on prétendre accueillir 650 000 nouveaux résidents permanents par années, quand on ne construit même pas assez de toits pour loger ceux qui vivent déjà ici?

En passant, on se fait répondre par le gouvernement que ces personnes sont déjà ici. Il s'agit de 75 000 personnes, des Hongkongais, des Ukrainiens et de nouveaux médecins qui sont déjà sur le territoire. Si on fait l'équation, 650 000 personnes moins 75 000 personnes, il y a 585 000 personnes qui ne sont pas ici. C'est pour ça qu'on en parle. On se fait dire pas mal n'importe quoi par les gens du côté du gouvernement.

J'ai parlé plus tôt des banques alimentaires, mais il y a aussi des répercussions sur le système de santé. Selon l'Institut canadien d'information sur la santé, lorsque les libéraux ont pris le pouvoir en 2015, le Canada comptait 2,58 lits d'hôpital pour 1 000 habitants. Depuis, la population canadienne a augmenté de 13 % sous l'effet des politiques migratoires. Aujourd'hui, la capacité hospitalière s'est effondrée à 2,4 lits pour 1 000 habitants, bien loin derrière la moyenne de 4 lits dans l'OCDE.

Du côté des médecins, le constat est tout aussi alarmant. Malgré l'explosion démographique, le ratio stagne à 2,4 médecins par 1 000 habitants.

Il est certain que, quand la population augmente, cela doit s'accompagner d'une capacité de logement, de soins de santé et d'éducation. C'est là qu'il y a un bris dans notre gestion de l'immigration au Canada. Cet impact a été constaté au cours des dernières années, spécialement dans le cas des arrivées des demandeurs d'asile, surtout par le chemin Roxham, au Québec. Il y a encore des milliers de ces personnes sur le territoire du pays. Ce qui est encore plus inquiétant, c'est qu'on sait qu'il y a 2,1 millions de personnes sur le territoire du pays dont le permis est expiré; on ne sait plus quel est maintenant leur statut, mais ils sont encore sur le territoire.

Quand il est question d'ajouter 650 000 résidents permanents, alors qu'on ne sait pas où en est la gestion du dossier de 2 millions de personnes, on a un grave problème. On ne fait qu'empirer la situation. J'ai des chiffres et des statistiques, mais je vais passer pardessus. Je pourrais en parler toute la journée. J'ai des statistiques sur les répercussions sur les soins de santé, particulièrement au Québec, et elles sont très importantes.

Comme je l'ai dit, ce n'est pas la faute des immigrants. Certains pourraient être tentés d'utiliser cet argument pour nous attaquer politiquement. Les personnes qui viennent au pays se disent qu'ils auront un travail, qu'ils pourront aller à l'hôpital s'ils sont malades et que leurs enfants iront à l'école. Ils s'y attendent parce que le pays leur dit qu'il va les accueillir.

Rappelons-nous la fameuse erreur de Justin Trudeau, en janvier 2017, quand il a écrit une publication disant à tout le monde de venir au pays, qu'on allait les accueillir.

Qu'ont fait les gens? Ils ont écouté le message, et ils sont venus à la frontière dans le but d'entrer au pays. Ça a été le début des problèmes parce qu'on ne peut pas accueillir autant de gens.

Quand on ajoute à ça une immigration par octroi de permis à des gens qui ne devraient même pas en avoir, on se retrouve avec 2 millions de personnes qui n'ont plus de permis et qui sont toujours ici. De plus, on a un gouvernement qui dit qu'il va accueillir 650 000 résidents permanents, alors que, en réalité, seules 75 000 personnes devraient y avoir droit.

Le Québec dit que 35 000 nouveaux résidents permanents, c'est assez et qu'l ne peut pas en accueillir davantage, on finit avec 35 000 nouveaux résidents permanents en plus des demandeurs d'asile qui voient leur demande acceptée. Le Québec a donc raison de se plaindre, tout comme les autres provinces.

● (1155)

Tantôt, j'entendais mon collègue du Nouveau-Brunswick parler de l'aspect francophone au Nouveau-Brunswick, un élément majeur. La francophonie, il ne faut jamais l'oublier.

Guillaume Deschênes-Thériault (Madawaska—Restigouche, Lib.): Monsieur le Président, j'aimerais rappeler à mon collègue que les 200 000 personnes qui ont le statut de résident temporaire, que nous voulons mener vers la résidence permanente, sont déjà ici; elles sont ancrées dans nos communautés. Bien souvent, elles ont des enfants qui fréquentent nos écoles. Elles travaillent et contribuent positivement à la société. Elles n'auront pas d'impact sur le logement ou les services, puisqu'elles sont déjà chez nous. Elles contribuent à l'économie.

On nous demande de mettre le pied sur le frein. J'aimerais que mon collègue me dise quelles personnes sont visées. Est-ce que ce sont les préposés qui s'occupent des personnes âgées dans les foyers de soins? Est-ce que ce sont les personnes qui travaillent dans le secteur agroalimentaire? Est-ce qu'il va aller voir les entreprises du secteur touristique pour leur dire qu'elles doivent supprimer des postes parce qu'on ne leur permet pas de garder leurs travailleurs qui sont là depuis plusieurs années? J'aimerais comprendre.

Est-ce que mon collègue comprend vraiment l'impact de ce qu'il nous propose aujourd'hui?

Pierre Paul-Hus: Monsieur le Président, je pense que mon collègue n'a pas la bonne information. Le problème en lien avec la gestion de l'immigration au Canada, c'est qu'il y a plusieurs catégories d'immigrants et plusieurs statuts d'immigration. Lorsque mon collègue parle des 200 000 immigrants qui vont recevoir la résidence permanente et qui sont déjà des travailleurs, il fait abstraction des 360 000 autres auxquels le gouvernement veut donner une résidence permanente. Qui sont ces gens-là?

De plus, il ne faut pas oublier les 75 000 personnes qui, elles, devraient l'avoir, puisque nous avions une entente pour accueillir les Ukrainiens et les Hongkongais. Il y a des chiffres partout. Mon collègue se fait malheureusement endormir par son gouvernement en se faisant dire que ces gens-là sont déjà ici, qu'on les garde et qu'on les veut. Ce n'est pas ça, les chiffres.

Mario Beaulieu (La Pointe-de-l'Île, BQ): Monsieur le Président, je félicite mon collègue pour son discours. Je voudrais connaître son opinion. Est-ce qu'il pense qu'il serait justifié que le gouvernement fédéral établisse un mécanisme de répartition équitable des demandeurs d'asile entre le Québec et les provinces? On l'a vu avec le chemin Roxham, entre autres: il y a eu un afflux incroyable de demandeurs d'asile au Québec. Normalement, il s'agit d'une responsabilité fédérale. La participation des provinces, c'est qu'elles accueillent un nombre équitable de demandeurs d'asile ou financent tous les coûts que ça a entraînés. Comme on le sait, le Québec revendique 690 millions de dollars pour les coûts entraînés par l'afflux des demandeurs d'asile. Qu'est-ce que mon collègue en pense?

Pierre Paul-Hus: Monsieur le Président, à l'époque, j'étais porte-parole en matière de sécurité publique et ma collègue s'occupait de l'immigration. Il y avait un problème majeur au Québec: on entrait en masse par le chemin Roxham. Il y a eu une période où il y avait une division, c'est-à-dire que des gens sont allés vers l'Ontario, puis vers le Québec. Il n'en reste pas moins que c'était un problème. C'est pour cette raison que nous demandons au gouvernement de régler la gestion de l'immigration.

Pendant des années, nous avons demandé au gouvernement de réviser l'Entente sur les tiers pays sûrs. Ça a été fait après plusieurs années, mais on aurait pu régler ça très rapidement. Nous le demandions mois après mois. Si nous vivons ce problème aujourd'hui, c'est parce que les libéraux ont été incompétents, et ils continuent de l'être.

Luc Berthold (Mégantic—L'Érable—Lotbinière, PCC): Monsieur le Président, avant les libéraux, avant Justin Trudeau, il y avait un système d'immigration fiable et relativement fonctionnel, qui permettait aux immigrants qui arrivaient ici de se faire une place, de se faire une vie, d'avoir des rêves, d'avoir de l'espoir, de réaliser leur vie et d'élever leur famille au Canada, tout en ayant accès aux services nécessaires. Depuis le gouvernement de Justin Trudeau, particulièrement, c'est le chaos en matière d'immigration. Les gens n'ont plus de réponses. Ils sont en attente entre deux ministères; un ministère dit qu'il attend des réponses d'un autre ministère. On n'est pas capable d'avoir des réponses.

On leur a promis qu'ils auraient une belle vie au Canada, mais, quand ils arrivent ici, ils sont déçus. D'ailleurs, plusieurs pensent à repartir d'eux-mêmes, parce que le Canada n'est plus la promesse qu'on leur a faite.

Est-ce que mon collègue trouve qu'on va améliorer la situation de l'immigration au Canada en accueillant encore plus de gens et en permettant à plus de résidents permanents de s'établir au Canada, alors qu'on sait que les services ne suivent pas?

Pierre Paul-Hus: Monsieur le Président, la réponse simple à la question de mon collègue, c'est que c'est pour cette raison qu'une motion est débattue aujourd'hui. Cette motion demande au gouvernement de cesser son plan complètement fou d'octroyer la résidence permanente à 650 000 personnes. On a plusieurs dossiers en attente à régler. On parle de 2,1 millions de personnes sur le territoire canadien dont on ne connaît même pas l'état du dossier.

Je pense que le gouvernement devrait, de concert avec les services d'immigration, réviser et vérifier les dossiers. Ajouter des centaines de milliers de personnes, ce n'est pas ce qu'il faut faire.

● (1200)

Luc Berthold (Mégantic—L'Érable—Lotbinière, PCC): Monsieur le Président, quand on parle d'immigration ici, à la Chambre des communes, on parle souvent de chiffres, de pourcentages, de seuils, de permis, de programmes et de formulaires. Cependant, dans mes bureaux à Thetford Mines, à Plessisville, à Lac-Mégantic ou encore à Laurier-Station, ce que j'entends surtout, ce sont des entrepreneurs, des travailleurs, des pères et des mères de famille, mais aussi des immigrants, qui viennent me parler de leurs problèmes. Ce sont ces gens que nous recevons. Ce sont ces gens qui vivent les conséquences des décisions qui se prennent ici, à Ottawa, par ce vieux gouvernement libéral, et c'est pour eux que je veux prendre la parole aujourd'hui.

La motion que nous présentons aujourd'hui demande au gouvernement de tenir compte de notre capacité à loger les gens, à leur offrir des emplois, à leur donner accès aux soins de santé et à leur fournir les services dont ils ont besoin. Il me semble que c'est logique de tenir compte de cette capacité. Il me semble que ça devrait faire un consensus à la Chambre des communes. Nous devons être capables d'accueillir convenablement les gens qui viennent vivre chez nous. C'est une question de responsabilité autant envers les Canadiens qu'envers les nouveaux arrivants. Je vais juste donner un exemple. Comment se fait-il qu'au Canada, on ne veuille pas donner un permis pour rester un peu plus longtemps à une personne qui a quitté son mari parce qu'elle subissait de la violence conjugale? C'est ça, le genre de système dans lequel on est aujourd'hui. Le système est tellement engorgé qu'on n'a même plus le temps d'examiner les cas humanitaires qui sont réels. Ça, c'est après 11 ans de régime libéral.

Dans le dernier budget, le gouvernement libéral annonce une cible de 360 000 nouveaux résidents permanents pour 2027, mais ce n'est pas tout. Il faut lire les petits caractères dans le budget. Il faut lire toutes les pages et aller dans les annexes pour découvrir que les libéraux veulent aussi accorder la résidence à 200 000 personnes de plus. À cela s'ajoutent les admissions découlant des mesures exceptionnelles qui avaient déjà été annoncées l'année passée. Selon nous, selon les chiffres que nous sommes capables de lire, on atteindrait donc 650 000 admissions à la résidence permanente. C'est du jamais-vu dans l'histoire du Canada. Ce n'est pas tout. On prévoit également l'arrivée de 370 000 nouveaux arrivants résidents temporaires en 2027. Comment le gouvernement peut-il prétendre avoir repris le contrôle de l'immigration sans présenter aux Canadiens un portrait complet, clair et transparent de ses admissions et sans démontrer que nous avons les logements, les emplois et les services nécessaires pour les accueillir? C'est toute la question que soulève la motion d'aujourd'hui.

Dans la circonscription de Mégantic—L'Érable—Lotbinière, les entrepreneurs me parlent régulièrement de leurs difficultés à conserver des travailleurs. J'ai dénoncé publiquement à plusieurs reprises les délais de traitement des études d'impact sur le marché du travail, les fameuses EIMT. Plus d'une trentaine d'entreprises avaient communiqué avec mon bureau pour que nous les aidions dans ces démarches. C'était un chaos total. On ne peut même pas se l'imaginer. Je pense notamment à CIF Métal et à son président-directeur général Claude Blanchet, qui est sur toutes les tribunes. Il est partout dans les médias pour dire qu'on a besoin d'une meilleure gestion du système d'immigration. Par exemple, CIF Métal risque de perdre un employé extrêmement important pour l'entreprise, et ce, pour une question de case dans un formulaire. Cela fait dire à Claude Blanchet que la prochaine expansion de son entreprise n'aura lieu ni à Thetford Mines, ni au Québec, ni au Canada. Il dit qu'elle devra avoir lieu ailleurs où il est mieux reçu et où les systèmes sont mieux gérés. C'est ça, la réalité, après toutes ces années de régime libéral.

Chez nous, dans la région de Chaudière-Appalaches, en raison d'un taux de chômage autour de 2 %, une entreprise peut chercher pendant des mois quelqu'un qui connaît le métier. Quand elle trouve la bonne personne, elle l'embauche. En priorité, elle embauche des Canadiens, des jeunes qui sortent de l'école. Toutefois, quand on est quatre ou cinq mois sans recevoir de CV, on se tourne vers autre chose. On se tourne donc vers des travailleurs étrangers qu'on ne souhaite pas temporaires. On souhaite faire de l'immigration économique, évidemment. On prend le temps de les former, on investit du temps et de l'argent. Parfois, ce sont ces gens-là qui vont enseigner à d'autres, aux jeunes Canadiens et aux jeunes Canadiennes, la façon de faire leur métier. Ce sont eux qui vont former les nouveaux travailleurs.

Le travailleur étranger temporaire est venu ici pour travailler. Il paie ses impôts, sa famille est installée, ses enfants vont à l'école. Ils apprennent le français et tout va bien. Or, du jour au lendemain, parce que ces libéraux-là ne sont pas capables de gérer leurs programmes, tout est remis en question pour des problèmes de renouvellement. Qu'est-ce qu'on va dire à cet entrepreneur, à sa famille, à la famille de cette personne et aux collègues de travail? Dans une région où le chômage est faible, garder un travailleur compte autant que de le recruter. L'entreprise a fourni sa part d'efforts, le travailleur a fourni sa part, et le gouvernement doit fournir la sienne.

● (1205)

Nous, les conservateurs, avons proposé une période de transition de cinq ans afin de permettre aux travailleurs, dans les régions où le taux de chômage est inférieur à 5,5 %, de demeurer en poste et de donner aux entreprises le temps nécessaire pour s'ajuster. Or, le gouvernement fait tout le contraire. Il fait tout pour rendre la vie difficile aux entreprises et aux personnes qu'on a accueillies ici avec la promesse qu'elles pourraient avoir un changement dans leur vie. On veut donner de la prévisibilité, autant aux travailleurs qu'aux entreprises. Pour y parvenir, il n'est pas nécessaire d'augmenter le nombre de résidents permanents. On n'a pas besoin d'en faire venir plus.

Avec les cibles qu'on avait auparavant, soit 250 000 nouveaux résidents permanents par année, on était capable de répondre aux besoins. Je ne parle même pas des chiffres record de Justin Trudeau et encore moins des chiffres ultra-record que propose le gouvernement actuel qui veut accueillir quelque 650 000 nouveaux résidents permanents. Juste avec les cibles qu'on avait avant, on est capable de régler la situation de toutes ces personnes et de rétablir un certain ordre dans le système d'immigration.

On essaie de faire deux choses en même temps. D'un côté, on essaie de corriger les erreurs du passé qui n'ont pas fonctionné. De l'autre, on veut encore augmenter les seuils. Qu'est-ce que ça va faire? On sera encore moins en mesure de respecter la promesse que le Canada a faite à ces personnes. On aura encore plus de difficulté à leur donner accès aux programmes de santé. Ça va se répartir sur l'ensemble de la population canadienne.

Il y a une autre grande question que ça soulève aujourd'hui: c'est notre capacité, justement, à offrir des soins à la population. Le *National Post*, la semaine dernière, a publié un important article. La première page était assez frappante. En 1985, le Canada disposait de 6,75 lits d'hôpital pour 1 000 habitants. En 2023, il n'en reste que 2,5 pour 1 000 habitants. C'est 63 % de moins. La moyenne des pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques était de 4,2 lits pour 1 000 habitants. Maintenant, elle est près de 2,5 et ça va continuer de diminuer, parce que, la population, si on se fie à l'Initiative du siècle appuyée par les libéraux, va continuer d'augmenter à un rythme effréné, sans contrôle, pour les prochaines années. Je suis conscient que cette diminution s'est produite sur plusieurs décennies, mais les libéraux sont en train d'accélérer ce problème. Dans 10 ans, les chiffres seront encore pires.

Lorsqu'on augmente notre population, il faut aussi augmenter notre capacité à soigner les gens. Il faut davantage de médecins, d'infirmières, de personnel soignant et d'infrastructures. Ça ne se fait pas du jour au lendemain et, malheureusement, ça a des conséquences. Par exemple, à Thetford Mines, le département de psychiatrie va peut-être fermer ses portes. Pourquoi? C'est parce que les psychiatres vont dans les grands centres plutôt qu'en région. La demande dans les grands centres est énorme et il y a de plus en plus de gens qui vivent dans les grands centres. Qu'est-ce que ça fait? Ça fait qu'il n'y a pas ressources dans les hôpitaux en région, comme à l'Hôpital de Thetford Mines. L'obstétrique à Lac-Mégantic a failli fermer pour les mêmes raisons.

Le gouvernement en place gère en portant non pas des œillères, mais plutôt des bandeaux devant les yeux. Il n'est pas capable de gérer l'immigration. Il n'est pas capable de gérer les personnes qui sont déjà ici. Il ne peut pas nous dire combien il y en a et il veut encore continuer d'augmenter le nombre de personnes que le Canada reçoit. Il faut stopper ça. C'est le temps de faire le ménage dans le système d'immigration que les libéraux ont mis en place. C'est le temps de répondre aux citoyens quand ils posent des questions. Il ne faut pas le faire six semaines plus tard.

Quand on est rendu à devoir mettre en place des lignes téléphoniques réservées aux députés pour qu'ils fassent le travail que le système et les agents d'immigration devraient normalement accomplir, c'est qu'il y a un sérieux problème de fonctionnement. C'est là que nous amène le gouvernement libéral.

Ça fait 11 ans que les libéraux sont responsables de la gestion du système fédéral d'immigration. Ils ont complètement détruit un système qui fonctionnait somme toute assez bien. Les entreprises ont besoin de prévisibilité. Les travailleurs et leurs familles ont besoin de savoir à quoi s'en tenir. Les Canadiens ont besoin d'avoir accès à un logement, à des emplois, à des soins de santé. C'est pour ça que nous demandons que les niveaux d'immigration soient établis en fonction de notre capacité d'accueil. Le plan libéral ne fonctionne pas, ne tient pas la route et ne va que créer encore plus de chaos. Il faut planifier l'immigration en fonction des ressources et des services que nous sommes réellement en mesure d'offrir, sans oublier que les personnes qui arrivent ici auront elles aussi besoin de ces services. On leur a fait des promesses. Il faut être capable de tenir ces promesses, ainsi que celles qu'on fait aux Canadiens.

● (1210)

Guillaume Deschênes-Thériault (Madawaska—Restigouche, Lib.): Monsieur le Président, récemment, j'ai rencontré l'Association canadienne de la construction. Un peu plus tôt, j'ai rencontré l'association canadienne qui représente les différents restaurants. J'ai rencontré différentes chambres de commerce et il y a un message clair: il y a un manque de main-d'œuvre au Canada, en particulier en région rurale.

Je sais que mon collègue représente aussi une région. D'ailleurs, je vois des communiqués de ses chambres de commerce locales qui mentionnent ces enjeux de main-d'œuvre là. Elles soulignent qu'elles ont besoin de l'immigration pour combler ces pénuries de main-d'œuvre.

J'aimerais demander au député s'il parle avec ces entreprises. Ont-elles aussi des besoins importants en main-d'œuvre? Si oui, pourquoi nous demande-t-il de baisser les seuils d'immigration?

Je ne comprends pas et je l'invite à consulter les entreprises de sa région.

Luc Berthold: Monsieur le Président, il devrait arrêter d'écouter les lobbyistes et écouter ce que nous avons à dire aujourd'hui. C'est très logique et c'est très simple. Je l'ai dit dans mon discours, il aurait dû l'entendre. J'ai dit qu'on avait besoin de travailleurs dans les régions. Ce que je dis, c'est qu'avec les seuils qui existaient avant, on a amplement de places pour transformer tous ces gens en résidents permanents.

Les libéraux parlent d'accueillir 5 000 médecins, mais, sur 650 000, ça représente 0,1 %. Ce qu'ils proposent ne changera pas la vie des Canadiens. Au contraire, en augmentant ainsi le nombre et en permettant à de nouveaux arrivants de venir s'ajouter à ceux qui sont déjà là, on ne sera même pas capable de traiter les cas dont parle mon collègue.

C'est trop; ils ne sont pas capables de gérer les chiffres qui sont déjà là. Comment veut-on qu'ils gèrent une augmentation record du nombre de résidents permanents en une seule année?

Marilène Gill (Côte-Nord—Kawawachikamach—Nitassinan, BQ): Monsieur le Président, j'ai entendu mon collègue parler de Thetford Mines, de l'hôpital, des besoins qu'il y avait en santé. Souvent, on va traiter peut-être en vase clos certains dossiers, tandis que ce sont des vases communicants.

Parlons de la santé. On vient d'avoir un budget, un budget où le gouvernement fédéral coupe dans les transferts en santé. Ce sont plus d'une dizaine de milliards de dollars, soit 14 milliards de dollars, qui vont être manquants. Je pense au Québec. Qu'est-ce que mon collègue a à dire également au gouvernement?

On a parlé d'administration, on parle de santé, on parle de logement. On nous dit qu'il faut accueillir plus de gens, mais nous avons des responsabilités. Le Québec doit accueillir les gens, doit intégrer les immigrants. Donc, qu'est-ce que mon collègue aurait à dire au gouvernement?

Il y a visiblement une incohérence ici.

Luc Berthold: Monsieur le Président, à la blague, je vais dire à ma collègue que l'incohérence est libérale. Depuis le temps qu'elle est ici, en face du gouvernement libéral, elle doit comprendre que l'incohérence est devenue quotidienne du côté des décisions de ce gouvernement.

Effectivement, on a ouvert les portes à beaucoup d'immigration. Le chemin Roxham au Québec a mis des pressions énormes sur les finances publiques de la province. On se rend compte qu'aujourd'hui, tous les gens du Québec, les immigrants comme les gens qui sont ici depuis longtemps, souffrent, n'ont pas accès aux services, n'ont pas accès à des logements qu'ils sont capables de se payer. Tout ça, c'est parce que le gouvernement libéral n'est pas capable de faire deux choses en même temps. C'est un manque de cohérence, mais c'est un manque aussi de compétence.

[*Traduction*]

L'hon. Michelle Rempel Garner (Calgary Nose Hill, PCC): Monsieur le Président, plus tôt cette année, j'ai eu l'honneur de me rendre dans la circonscription de mon collègue, où j'ai rencontré des entrepreneurs. Le taux de chômage dans cette région est, je crois, d'environ 2,3 %, l'un des plus faibles au pays. Cela signifie que les entreprises ont besoin de travailleurs, et plus particulièrement de travailleurs qualifiés. Or, plutôt que de répondre aux besoins particuliers de cette région, le gouvernement a laissé exploser le nombre de faux demandeurs d'asile, dont nous avons déjà parlé ici, et de travailleurs étrangers temporaires dans les régions urbaines où le taux de chômage est élevé.

Il me semble que le système fonctionnait auparavant. Sous le précédent gouvernement conservateur, nous n'étions pas confrontés aux problèmes que connaît actuellement sa région. Les niveaux d'immigration étaient établis en fonction des besoins réels du marché du travail et nous veillions à ce qu'il y ait suffisamment de logements et d'emplois et à ce que le système de santé puisse suivre le rythme.

Que pense le député du système d'immigration défaillant?

● (1215)

Luc Berthold: Monsieur le Président, je remercie ma collègue, qui est effectivement venue dans ma circonscription. Elle a vu que nous étions un peu dans le pétrin. Le gouvernement peut remettre de l'ordre dans le système d'immigration afin que les travailleurs puissent venir combler les besoins de notre région, où le chômage est très peu élevé. Les libéraux disent maintenant qu'ils vont semer davantage le chaos en accordant la résidence permanente à un plus grand nombre de personnes. Ce n'est tout simplement pas juste, ni pour notre région, ni pour les personnes qui essaient de travailler et de mener une bonne vie au Canada, ni pour toutes les personnes qui sont incapables d'accéder à des services en ce moment parce que les libéraux ont si mal géré l'immigration.

Taleeb Noormohamed (secrétaire parlementaire du ministre de l'Intelligence artificielle et de l'Innovation numérique, Lib.): Monsieur le Président, je vais partager mon temps de parole avec le député de Dorval—Lachine—LaSalle. Je voudrais d'abord parler un peu de ma propre famille, car lorsque nous parlons des immigrants de manière abstraite, lorsque nous parlons de personnes qui envahissent nos rues, comme le diraient certains députés d'en face, nous parlons d'êtres humains, dont la plupart sont venus dans ce pays à la recherche d'une vie meilleure, pour subvenir aux besoins de leur famille. Ils avaient confiance dans les valeurs défendues par ce pays et croyaient en leur capacité à bâtir une vie meilleure pour leurs familles, à trouver la liberté de faire ce qui leur tenait le plus à cœur, ainsi qu'à vivre en sécurité et à prospérer.

Ma famille est venue dans ce pays pour réaliser le rêve canadien. Elle est arrivée avec très peu de moyens. Le fait que mes parents peuvent venir dans cette enceinte, lorsqu'ils viennent à Ottawa pour voir leur fils siéger ici, témoigne de ce que cette histoire canadienne peut représenter pour les immigrants qui viennent ici dans le but de nous aider à bâtir le genre de pays que nous souhaitons pour nous-mêmes et pour nos enfants. Lorsque nous parlons de ce sujet, évitons d'en faire une question abstraite. Parlons plutôt des personnes dont il est question et de celles qui, dans ce pays, ont créé des entreprises et fondé des familles en travaillant aux côtés des immigrants et en comptant sur eux.

J'ai été ravi de voir la députée de Calgary Nose Hill présente à la Chambre. Elle travaille d'arrache-pied pour proposer des solutions intelligentes qui nous permettront à tous d'améliorer la politique d'immigration de notre pays. J'espère que nous œuvrons tous dans le même but, à savoir veiller à ce que nos politiques fonctionnent bien. Pendant très longtemps, il y a eu dans ce pays un consensus sur l'immigration, à savoir que les immigrants sont une richesse pour notre pays et qu'il faut accueillir les personnes qui viennent ici dans le but de se bâtir une vie meilleure, d'apporter leur contribution et de faire du Canada un pays plus fort et meilleur. C'est ce en quoi nous croyons tous.

Malheureusement, ce que l'on observe ces derniers temps, c'est un discours qui revient essentiellement à attribuer tous les problèmes de notre pays aux immigrants. Je pense qu'aucun d'entre nous n'a intérêt à raisonner ainsi. Ce n'est pas la bonne manière d'aborder les choses, que l'on soit de ceux qui estiment qu'une politique d'immigration responsable est bénéfique pour tous, de ceux qui croient qu'une économie forte avantage chacun d'entre nous, ou de ceux qui croient en ces deux principes.

Considérons cette motion pour ce qu'elle est. Dans cette motion, nous ignorons un simple fait: elle rejette l'idée que bon nombre des personnes visées par ces niveaux d'immigration sont déjà au Canada et font déjà un travail important dans les entreprises, les familles, les foyers et les collectivités. Je veux parler un peu de la situation à Vancouver Granville et de gens qui font partie des 200 000 personnes déjà au Canada et dont le statut sera régularisé.

Voyons qui sont ces personnes. Ce sont des gens qui travaillent à l'hôpital général de Vancouver, à l'hôpital pour femmes de la Colombie-Britannique ou à l'hôpital pour enfants de la Colombie-Britannique, des gens qui prennent soin des personnes âgées à domicile, des jeunes dans les écoles et des tout-petits dans les garderies pendant que les parents sont au travail. Ce sont eux qui aident à construire des logements. Grâce à eux, quand nous allons au restaurant, il y a quelqu'un pour s'occuper de nous et assurer le service. Ils travaillent dans tous les secteurs d'activité imaginables et ils occupent les emplois qui doivent être pourvus.

Que ce soit dans une circonscription rurale en Alberta ou en Saskatchewan ou dans une circonscription urbaine en Ontario ou en Colombie-Britannique, de plus en plus de gens nous disent qu'ils ont besoin de main-d'œuvre. Ils peuvent déjà compter sur des personnes sur place qui travaillent pour eux, mais ils ont besoin qu'ils restent. Ces personnes ont reçu la formation nécessaire pour remplir les fonctions liées à leur poste. Nous devons leur permettre de rester, car elles ont un travail important à faire.

Je vais donner des exemples concrets. Solly's Bagelry, dans ma circonscription, est une institution. Le propriétaire de Solly's Bagelry est venu à mon bureau il y a plusieurs semaines et m'a dit qu'il craignait grandement que les personnes qui travaillent déjà pour lui soient renvoyées dans leur pays. Pour former ces personnes à la préparation des meilleurs bagels de Vancouver, il a fallu du temps et des efforts, et chaque départ coûte de l'argent en formation et en recyclage professionnel. Il a ajouté que ces gens se trouvent tous au Canada légalement et qu'ils souhaitent pouvoir y rester. Il se demande donc pourquoi nous tentons de les renvoyer.

Nous pensons à George, un homme de 93 ans qui vit dans ma circonscription et qui est atteint de démence. C'est la même aidante naturelle philippine qui prend soin de lui depuis plusieurs années. Elle espérait trouver un moyen de rester au Canada. Toute perturbation dans la vie de cet homme n'est pas seulement un inconvénient. Cela lui cause un préjudice que nous ne voudrions jamais voir infliger aux membres de nos propres familles.

● (1220)

Pensons aussi au petit Sam, qui risque de perdre sa nounou parce que son permis de travail est sur le point d'expirer. Cette personne est sur le point d'être renvoyée chez elle. Pensons à Ava, qui est venue dans notre pays pour s'occuper de familles d'ici afin de pouvoir, un jour, rester ici et s'occuper de sa propre famille.

Le marché du travail nous confirme ces mêmes réalités. Nous ne parvenons pas à trouver, dans notre pays, de nouvelles personnes pour remplacer des travailleurs qui sont déjà ici. Il ne s'agit pas d'accueillir de nouvelles personnes au Canada. Il s'agit de faire en sorte que les gens qui sont déjà ici puissent effectuer le travail dont nous avons désespérément besoin. Quand les deux parents travaillent, il faut des aides familiales pour prendre soin des enfants et des gens pour s'occuper des parents âgés et leur prodiguer les soins dont ils ont besoin. Il faut des personnes pour construire les logements dont nous avons besoin. Les restaurants et les autres entreprises de services doivent pouvoir conserver les employés qu'ils ont déjà et leur permettre de continuer à travailler.

C'est ce que nous disent les entreprises. C'est ce que nous disent les associations représentant l'industrie. C'est aussi ce que les députés conservateurs nous disent discrètement. On nous demande de voir à ce que les travailleurs qui jouent déjà un rôle essentiel dans nos collectivités puissent rester ici. C'est ce que nous entendons d'un océan à l'autre, des régions rurales de la Nouvelle-Écosse jusqu'à la Colombie-Britannique.

Parlons un peu de principes. Abordons directement des choses qui comptent vraiment. Je tiens à m'adresser directement à la communauté philippine du Canada, dont beaucoup de membres se sentent ciblés et m'ont écrit. Je veux parler de ces principes que sont la foi, la famille et la liberté. En ce qui concerne la foi, ces gens viennent au Canada animés par deux types de foi: la foi en Dieu et la conviction que le Canada va les aider à bâtir le genre de vie dont ils ont besoin s'ils font ce qu'ils font, c'est-à-dire s'ils contribuent à prendre soin de nos familles.

Ils prennent soin de nos familles en tant que personnes soignantes. Ils prennent soin de nos familles en prenant soin de nos aînés dans nos hôpitaux et nos maisons, et en prenant soin de nos enfants. Ils sont venus en s'appuyant sur leur foi, leur foi profonde et leur confiance envers le Canada et les Canadiens, ainsi que leur foi profonde en Dieu. Ils sont venus ici pour prendre soin de nos familles afin de pouvoir prendre soin de leurs propres familles. Ils sont venus ici parce que ce pays pouvait leur donner la liberté et la capacité de subvenir aux besoins de leur famille chez eux tout en travaillant pendant des heures ici, afin de pouvoir un jour faire venir leurs familles religieuses au pays.

Quand on parle de foi, de famille et de liberté, il faut être clair. La motion ignore et, en fait, cible les types de travailleurs de ce pays qui veulent devenir Canadiens et faire partie du tissu social du Canada. Elle cible les personnes qui sont déjà ici, qui travaillent fort, qui prennent soin de nos collectivités, de nos familles et de nos enfants, qui veillent à ce qu'il y ait de la nourriture sur la table. Ces personnes font le gros du travail qui, nous le savons tous, doit être fait.

C'est un travail discret qui passe souvent inaperçu. Ces travailleurs font partie intégrante de nos familles, de nos églises, de nos mosquées, de nos gurdwaras, de nos synagogues et de nos collectivités. Ils sont ici parce qu'ils veulent se bâtir une vie au Canada, et ce, de manière éthique et responsable. Ils paient des impôts et des taxes. Ils ne sont pas un fardeau pour notre système. Ils ne privent pas les Canadiens de logements. C'est tout le contraire. Ils contribuent à assurer le bon fonctionnement de l'économie et veillent au bien-être de nos familles. Ils sont ici et occupent les postes que nous avons besoin de pourvoir.

Si nous voulons avoir un débat honnête sur cette question, posons-nous la question suivante. Sommes-nous prêts à regarder dans les yeux les personnes qui s'occupent des gens atteints de démence, qui prennent soin des aînés et de nos enfants, qui contribuent à la croissance et à la prospérité de nos entreprises et qui bâtissent nos logements, puis à leur demander de partir? Sommes-nous vraiment prêts à faire une telle chose?

Je parie que si nous demandions discrètement aux députés conservateurs, la réponse serait non. Les conservateurs savent exactement ce que nous savons de ce côté-ci de la Chambre. Vilipender les immigrants et les personnes qui contribuent à bâtir un Canada fort n'est pas une stratégie gagnante. Ce n'est pas la façon d'unir le pays et de rassembler les Canadiens. Ce n'est pas non plus la façon de bâtir des entreprises prospères. Ce n'est certainement pas la façon de bâtir des collectivités fortes.

Faisons preuve de fermeté et dénonçons la démagogie des députés d'en face. Attardons-nous à la tâche qui nous incombe: doter le Canada d'un plan d'immigration stable et responsable. C'est exactement ce que fait notre plan. Veillons à ce que les gens qui contribuent à bâtir un pays fort, qui le font avec dévouement et attachement à leur foi, à leur famille et à la liberté, puissent poursuivre leur travail dans les meilleures conditions possibles.

● (1225)

Le vice-président adjoint (John Nater): Avant de passer aux questions et observations, je rappelle au député de ne pas signaler la présence ou l'absence de députés à la Chambre, comme il l'a fait au début de son intervention.

Nous passons aux questions et observations. Le député de Sherwood Park—Fort Saskatchewan a la parole.

Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan, PCC): Monsieur le Président, l'approche adoptée dans ce discours est malheureusement caractéristique des belles paroles des libéraux en matière d'immigration, qui consiste à tout voir en noir ou en blanc. Soit on est favorable à leur approche actuelle, soit, d'une manière ou d'une autre, on n'est favorable à rien du tout.

Nous plaidons en faveur d'un système responsable qui tienne compte des réalités, des contraintes et des possibilités ici au Canada. Plus précisément, le député a évoqué dans son discours la possibilité de permettre aux personnes qui se trouvent déjà ici de rester, mais il n'a pas expliqué pourquoi nous ne pouvons pas accueillir ces personnes dans le cadre des niveaux d'immigration actuels. Le gouvernement propose une augmentation radicale des niveaux d'immigration au lieu d'accueillir ceux qui se trouvent déjà ici en respectant les niveaux actuels.

Pourquoi ne serait-il pas possible de répondre aux besoins des personnes dont il a parlé sans les hausses radicales proposées par le gouvernement?

Taleeb Noormohamed: Monsieur le Président, nous y voilà. Tout d'abord, si le député avait écouté le début de mon discours, il aurait entendu que je pense que nous essayons tous de parvenir à un consensus sur la mise en place d'une politique d'immigration solide. D'ailleurs, j'ai félicité un député en particulier...

Le vice-président adjoint (John Nater): Le député de Sherwood Park—Fort Saskatchewan invoque le Règlement.

Garnett Genuis: Monsieur le Président, il y a à peine 30 secondes, la présidence a rappelé à l'ordre le député qui faisait allusion à la présence ou à l'absence de certains députés. J'étais pourtant présent, en fait...

Le vice-président adjoint (John Nater): Cela relève encore une fois du débat.

Je tiens à avertir les députés de ne pas signaler l'absence ou la présence de leurs collègues. Je pense que le député l'a fait indirectement, mais nous allons en rester là. Tenons-nous-en aux règles.

Le secrétaire parlementaire a la parole.

Taleeb Noormohamed: Monsieur le Président, je tiens à le dire clairement: il n'a peut-être pas écouté ce que je disais. S'il avait entendu ce que j'ai dit, il aurait compris que j'ai en fait félicité l'un de ses collègues d'être là pour essayer d'élaborer des politiques vigoureuses et de les faire connaître. Je pense qu'il est important que nous adoptions les bonnes idées de tout le monde et que nous bâtissions des choses ensemble, notamment en ce qui concerne l'établissement d'un consensus sur l'immigration.

Voilà qui est clair. Le fait est qu'il dit que nous ne sommes pas en mesure de répondre aux besoins. Il parle de tout cela. Je ne sais plus quel mot il a utilisé, mais la réalité, c'est que nous parlons de personnes qui sont déjà au pays et du fait qu'il faut veiller à ce qu'elles aient une voie d'accès afin qu'elles puissent continuer à faire le travail essentiel qui est nécessaire. C'est sur cela que le député devrait se concentrer.

[*Français*]

Marilène Gill (Côte-Nord—Kawawachikamach—Nitassinan, BQ): Monsieur le Président, un peu plus tôt, j'ai parlé de l'incohérence du gouvernement fédéral. J'aimerais parler également de responsabilité. On sait qu'un budget a été présenté dernièrement.

Je vais aborder la question de l'immigration de façon générale. Il s'agit d'une demande formulée par le Québec concernant l'accueil des demandeurs d'asile. On parle ici d'une dette du gouvernement fédéral, qui devait aider le Québec, mais aussi les provinces. Or, le gouvernement ne prend pas ses responsabilités. D'un côté, on peut avoir une volonté évidente d'accueillir des personnes et de permettre à celles qui sont déjà ici de devenir des résidents permanents ou des citoyens. De l'autre, le gouvernement ne fait pas son travail.

J'aimerais savoir si mon collègue est d'accord sur le fait que le Québec devrait être remboursé pour la portion des coûts liés aux demandeurs d'asile que le gouvernement fédéral aurait dû payer.

Taleeb Noormohamed: Monsieur le Président, il est déjà prévu, dans la politique du Canada, que le gouvernement fédéral travaille avec le gouvernement du Québec. La politique d'immigration du Québec est claire: il s'agit d'une politique établie par le gouvernement du Québec en partenariat avec le gouvernement du Canada.

Travaux des subsides

● (1230)

[*Traduction*]

Je tiens à préciser que, à mesure que nous consolidons cette relation et que ces discussions avancent, nous veillons à ce que les gouvernements collaborent pour accueillir les nouveaux arrivants dans le pays, en particulier les demandeurs d'asile, et ce, dans le respect de ces derniers, des procédures et de la primauté du droit, tout en tenant compte des considérations budgétaires. Cela fait partie des discussions actuelles et à venir entre la ministre de l'Immigration et ses homologues québécois, discussions que nous avons tout intérêt à poursuivre.

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, le député ne trouve-t-il pas décourageant d'entendre l'opposition officielle soutenir indirectement, voire directement, des opinions généralement défendues, disons-le franchement, par des racistes et des personnes hostiles à l'immigration…

Des voix: Oh, oh!

Le vice-président adjoint (John Nater): J'aimerais simplement mettre en garde le député. On ne peut faire indirectement ce qu'il est interdit de faire directement. J'estime que le député frôle dangereusement la limite et provoque un certain désordre. Je lui demanderais de faire attention à la manière dont il formule ses interventions. Je le laisse conclure rapidement ses observations, mais je tenais à lui adresser cette mise en garde.

L'hon. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, quel est l'effet des actions posées par les conservateurs sur le discours qu'on entend dans la société en général et, plus particulièrement, sur ceux qui sont prêts à causer du tort aux groupes minoritaires?

Taleeb Noormohamed: Monsieur le Président, je tiens à préciser que ce n'est pas le cas de tous les conservateurs, mais certainement de certains d'entre eux. Il y a, dans les rangs de l'opposition, ceux qui choisissent d'attiser la haine sur cette question. Cela alimente le discours selon lequel les immigrants sont nuisibles. Cela alimente le discours selon lequel les immigrants n'apportent rien. Cela alimente toute une série de stéréotypes. Il suffit de jeter un œil aux commentaires dans les médias sociaux. Quand une personne de couleur ou un immigrant, quelle que soit son orientation politique, qui a peut-être un accent, prononce un discours, il faut lire les commentaires sur la remigration. Il faut lire les commentaires du genre: « Retourne d'où tu viens ». Ces commentaires découlent directement du fait que des politiciens refusent de se conformer à des normes d'éthique, de responsabilité et de décence dans le discours public.

[*Français*]

Anju Dhillon (Dorval—Lachine—LaSalle, Lib.): Monsieur le Président, dans la motion dont nous sommes saisis aujourd'hui, l'opposition conservatrice demande à la Chambre de rejeter le plan d'immigration de l'an prochain. Il faut commencer par poser une question que la motion laisse sans réponse: que nous apprennent réellement les données sur l'admission à la résidence permanente sur le nombre de personnes qui viennent au Canada?

Il y a une différence entre admettre une personne en tant que résident permanent et accueillir une personne en tant que nouvel arrivant. De nombreuses admissions de résidents permanents concernent des personnes qui y ont établi leur domicile. En fait, la majorité des admissions de résidents permanents cette année concernaient des personnes qui étaient déjà au Canada, et non de nouveaux arrivants. Lorsque nous discutons des pressions exercées sur les communautés, cette distinction n'est pas technique. Elle est essentielle pour comprendre ce qui va changer sur le terrain.

Le Plan des niveaux d'immigration 2027-2029 maintient la cible annuelle régulière de résidence permanente à 380 000, soit la même que dans notre plan précédent. Il prévoit également jusqu'à 200 000 places en 2027 dans le cadre d'une mesure limitée dans le temps, tandis que des initiatives ponctuelles antérieures sont en cours de réalisation. Il s'agit de véritables admissions qui doivent être déclarées de manière transparente. C'est pour cette raison que nous les avons déclarées dans le budget de 2026.

Toutefois, les places supplémentaires ne constituent pas un nouveau niveau annuel permanent. Elles visent à permettre aux provinces et aux territoires de conserver les travailleurs admissibles qui leur sont nécessaires et qui sont déjà établis au Canada, et à faire avancer les demandes existantes pour motifs d'ordre humanitaire et familial. Les maximums ne sont pas des admissions automatiques. Les chiffres réels dépendront de l'admissibilité, du traitement et, dans le cas du maintien en poste de la main-d'œuvre, de la participation des provinces et des territoires.

Pourquoi est-ce important de faire cette distinction? C'est parce qu'un changement de statut d'immigrant ne signifie pas nécessairement qu'une autre personne est arrivée au Canada. La directrice parlementaire du budget a fait une observation importante, plus tôt cette année. Selon les données d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada citées dans son rapport du mois de février, 48 % des résidents permanents admis en 2025 étaient des personnes qui avaient déjà été des étudiants étrangers ou des travailleurs temporaires. C'est presque la moitié, et cette part a encore augmenté. De janvier à septembre 2026, 59 % des nouveaux résidents permanents étaient d'anciens résidents temporaires.

Réfléchissons à ce que cela signifie pour le logement et les services publics. Une personne qui vit déjà au Canada fait déjà partie d'une communauté. Elle peut louer un logement, utiliser les transports en commun ou envoyer ses enfants à une école locale. L'octroi de la résidence permanente à cette personne ne crée pas soudainement un autre ménage à la recherche d'un logement, ou un autre enfant qui a besoin d'une place dans une classe. Ces pressions immédiates ont été prises en compte avant que la décision soit prise. C'est pourquoi les admissions de résidents permanents ne peuvent pas être traitées comme une incidence directe de la nouvelle croissance démographique ou de la demande de logements.

Les questions les plus pertinentes sont le nombre de personnes nouvellement arrivées, l'endroit où elles s'établissent et la capacité des communautés à accueillir cette croissance. Il y a une autre question qui mérite d'être posée: pourquoi prévoir une place d'admission unique pour les demandes déjà dans le système? Prenons à ce sujet les composantes humanitaires et familiales de la mesure de 2027.

● (1235)

Cette mesure vise à faire avancer les demandes existantes présentées par des époux, des conjoints de fait et des enfants à charge au Canada de citoyens canadiens et de résidents permanents, des personnes qui ont présenté une demande dans le cadre des voies d'accès pour les personnes venant de Hong Kong ou d'Ukraine, par exemple, et de certains demandeurs déjà approuvés en principe pour des motifs d'ordre humanitaire.

Il ne s'agit pas de voies d'accès nouvellement ouvertes. Dans certains cas, aucune nouvelle demande n'est acceptée. Les personnes qui ont présenté une demande dans le cadre de ces voies d'accès pendant qu'elles étaient ouvertes attendent toujours une décision.

La fermeture d'une voie d'accès ne fait pas disparaître les demandes déjà reçues. Le gouvernement a toujours la responsabilité de les traiter. Il y a également une raison pratique de traiter ces demandes au moyen d'une mesure distincte et limitée dans le temps.

Le Plan des niveaux d'immigration réguliers doit continuer de tenir compte des priorités actuelles au Canada, notamment l'immigration économique, la réunification des familles et la protection des réfugiés.

Parallèlement, des milliers de demandes demeurent dans le système en vertu d'engagement existant, y compris des programmes qui n'acceptent plus de nouveaux demandeurs. La mesure limitée dans le temps en 2027 vise à faire avancer ces demandes en attente sans augmenter de façon permanente les niveaux d'immigration réguliers. Il permet au gouvernement de traiter les demandes de longue date déjà présentes dans le système, tout en maintenant un cadre prévisible pour les années à venir.

Le fait de garder une demande non résolue ne crée pas un autre foyer et n'agrandit pas une clinique de santé. La personne est déjà là. Pour une personne déjà établie ici, laisser une demande non résolue peut signifier plus de temps sans savoir si elle peut faire des projets à long terme pour travailler, pour sa famille ou pour son avenir au Canada.

Ces mesures offrent aux personnes une certitude, tout en aidant le système d'immigration à réduire les arriérés de longue date. Bien sûr, ces transitions peuvent avoir des répercussions au fil du temps. Certains membres de la famille admissible peuvent venir de l'étranger et le statut de résident permanent peut influer sur la durée de séjour d'une personne au Canada et sur son accès à certains services.

Toutefois, ces considérations sont différentes de celles qui présument que chaque admission supplémentaire au titre de la résidence permanente représente l'arrivée d'une autre personne au Canada et exerce une pression immédiate sur le logement.

Le Plan aborde aussi l'autre côté de l'équation: gérer le rythme des nouveaux arrivants.

Depuis 2024, le gouvernement a pris des mesures pour réduire l'immigration temporaire après une période de croissance exceptionnellement rapide. Ces mesures donnent des résultats: le nombre de nouveaux arrivants a diminué et la croissance démographique est plus lente.

Le Plan de 2027-2029 s'appuie sur ces progrès en maintenant une cible annuelle de 370 000 nouveaux résidents temporaires au cours des trois prochaines années, y compris des travailleurs et des étudiants étrangers.

Ces deux parties du plan ont des objectifs différents: réduire le nombre de nouveaux arrivants pour atténuer les pressions démographiques, tout en utilisant une mesure distincte et limitée dans le temps pour traiter les demandes et les engagements existants. Ces deux parties sont essentielles à une gestion responsable de l'immigration.

Les pressions auxquelles sont confrontées les communautés canadiennes ne seront jamais résolues en confondant un changement de statut d'immigration avec un nouvel arrivant. Elles ne seront pas non plus résolues en laissant les gens attendre les décisions sur les engagements qui ont déjà été pris. Nous devons gérer le rythme des nouveaux arrivants. Nous devonshonorer nos engagements actuels. Il ne s'agit pas d'honorer les chiffres. Nous avons clairement établi les choses relativement aux chiffres. Il faut bien comprendre ce qu'ils représentent, reconnaître leur incidence réelle sur les communautés et prendre des décisions responsables en conséquence. C'est ce à quoi les Canadiens doivent s'attendre pour ce qui est de leur système d'immigration.

● (1240)

[*Traduction*]

Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan, PCC): Monsieur le Président, j'ai écouté attentivement le discours de ma collègue. Nous discutons des niveaux appropriés, c'est-à-dire des niveaux d'immigration que le pays est en mesure de supporter. Si je comprends bien, l'argument des libéraux, c'est que cette augmentation des niveaux correspondra en réalité à des personnes qui se trouvent déjà ici. Cette explication ne tient pas vraiment la route, dans la mesure où ils proposent des niveaux plus élevés dans l'ensemble. Pourquoi ne pourraient-ils pas accueillir les personnes qui se trouvent déjà ici, du moins, dans les limites des niveaux existants qu'ils ont proposés?

De plus, leur politique est d'accueillir un nombre nettement plus élevé de travailleurs étrangers temporaires. Ils ont choisi de faire venir des personnes à titre temporaire, bien au-delà de ce que notre pays est en mesure d'accueillir, alors que nous discutons actuellement de la nécessité de mettre fin au programme des travailleurs étrangers temporaires.

Pourquoi avancer cet argument malhonnête et prétendre qu'il est question de personnes qui se trouvent déjà ici alors qu'en réalité, les libéraux augmentent considérablement le nombre de personnes qui viendront de l'extérieur du pays?

Anju Dhillon: Monsieur le Président, alors que j'explique le tout très clairement, chiffres à l'appui, les conservateurs se remettent à raconter que ce sont tous des nouveaux immigrants, que ce sont des nouveaux arrivants et qu'il n'y a aucune réduction.

Je parle du changement de statut d'un travailleur étranger temporaire qui se trouve déjà ici et qui obtient la résidence permanente. Les conservateurs comptent ces gens qui changeront de statut parmi les nouveaux arrivants. Ils le font seulement pour tenir des propos incendiaires et causer du tort aux immigrants qui vivent déjà ici et qui ont du cœur à l'ouvrage. C'est inacceptable de leur part. Je ne sais même pas de quoi parle cette motion. Elle n'a aucun sens et elle ne fait que propager la haine envers autrui.

[*Français*]

Claude DeBellefeuille (Vallée-du-Haut-Saint-Laurent, BQ): Monsieur le Président, ma collègue est une députée du Québec. Elle connaît très bien les demandes du Québec.

Le gouvernement caquiste précédent ainsi que l'actuel gouvernement péquiste ont informé le gouvernement fédéral de leurs intérêts, mais aussi de leurs cibles en matière d'immigration. Or ce qui est proposé dans le budget ne correspond pas vraiment à ce que demande le Québec. Je ne veux pas que la députée pense que cette demande vient uniquement des péquistes, puisque les caquistes demandaient aussi de réduire les seuils.

Peut-elle nous expliquer pourquoi on retrouve des seuils d'immigration dans un budget, et pourquoi des provinces comme le Québec n'ont pas été consultées en amont?

Anju Dhillon: Monsieur le Président, je remercie ma chère collègue de sa question vraiment importante.

Il y a encore des parties du Programme de mobilité internationale pour lesquelles le gouvernement du Québec et le gouvernement du Canada collaborent sur la question des travailleurs étrangers. Il est vraiment important de conserver certains seuils parce qu'on constate une pénurie de main-d'œuvre, surtout dans les régions rurales. Il manque de gens et les producteurs et les agriculteurs sont obligés de diminuer leur production. Il y a aussi eu des situations malheureuses où des commerces ont dû réduire leurs heures d'ouverture et, dans certains cas, malheureusement, fermer leurs portes.

● (1245)

Guillaume Deschênes-Thériault (Madawaska—Restigouche, Lib.): Monsieur le Président, ma collègue partage mon avis sur la motion d'aujourd'hui parce que la rhétorique conservatrice sur l'immigration est dommageable.

Elle stigmatise des personnes en leur faisant porter le poids de problèmes beaucoup plus complexes, ce qui a des conséquences sur la cohésion sociale. En effet, ça alimente les préjugés et la division sociale. On n'a qu'à regarder les clips visant à déclencher la rage qui sont publiés en ligne et le genre de commentaires qu'ils génèrent.

J'aimerais demander son avis à ma collègue. Quelles sont les conséquences des discours et de la rhétorique conservatrice sur l'immigration?

Anju Dhillon: Monsieur le Président, je remercie mon cher collègue d'avoir le courage de dire la vérité, à savoir qu'il ne s'agit de rien d'autre que de promouvoir la haine.

En tant que députés, que ce soit à Ottawa ou dans les provinces, nous avons l'obligation de protéger les gens, d'assurer leur sécurité. C'est notre obligation envers les Canadiens...

Le vice-président adjoint (John Nater): Nous devons être un peu plus prudents avant de nous exprimer à la Chambre. Il y a toujours une certaine zone grise dans ce genre de discours, mais soyons prudents quant aux propos que nous tenons ici et aux motivations que nous prêtons aux personnes de cet endroit.

Nous reprenons le débat.

L'honorable député d'Aurora—Oak Ridges—Richmond Hill a la parole.

[*Traduction*]

Costas Menegakis (Aurora—Oak Ridges—Richmond Hill, PCC): Monsieur le Président, les immigrants ont contribué à bâtir le Canada contemporain auquel nous sommes attachés. Ils ont travaillé fort, développé des entreprises et élevé des familles qui sont les piliers du pays. Ma propre famille fait partie de cette histoire, tout comme des millions d'autres aux quatre coins de notre beau pays.

Après 11 ans de gouvernement libéral, le consensus en matière d'immigration que ces générations avaient bâti s'effrite. En 2015, le Canada disposait d'un système d'immigration respecté et envié dans le monde entier. Les Canadiens le soutenaient parce qu'il était raisonnable, mesuré et efficace. Les nouveaux arrivants trouvaient des logements à louer, des emplois pour eux et des médecins prêts à les recevoir. Puis, le gouvernement libéral est arrivé au pouvoir. Il a tout fait voler en éclats. Des millions et des millions de nouveaux arrivants sont venus au Canada alors qu'il n'y avait pas de logements pour eux, que le système de santé n'avait pas la capacité de les prendre en charge et qu'aucun emploi ne les attendait. L'infrastructure était incapable de suivre le rythme. Ce fut un désastre absolu. Un système qui avait mis des générations à se construire a été détruit en l'espace de quelques années. Il a suffi aux libéraux de mettre en place leurs politiques d'immigration de masse.

Le premier ministre se promène maintenant en disant aux Canadiens que les libéraux ont enfin l'immigration sous contrôle. Ce discours ne correspond pas à la réalité. Le nombre de résidents permanents que les libéraux prévoient accueillir s'élève à 380 000 personnes. Ce chiffre n'a été plus élevé qu'une seule fois dans l'histoire du Canada avant 2019. Les niveaux sont déjà élevés par rapport aux normes historiques, mais la situation empire. En réalité, le nombre prévu de résidents permanents à accueillir s'élève à 662 000 personnes, un chiffre stupéfiant. Il s'agit du nombre le plus élevé de l'histoire du Canada. Les députés devraient bien y réfléchir.

La réponse des libéraux, c'est de dire qu'il ne faut pas s'inquiéter et qu'il s'agit de mesures ponctuelles. L'an dernier, le budget de 2025 comportait lui aussi des mesures ponctuelles; aujourd'hui, le budget de 2026 en prévoit qui sont encore plus importantes. Le premier ministre a présenté deux budgets qui contenaient des mesures ponctuelles, chacune plus importante que la précédente. Quand quelque chose se répète chaque année, ce n'est pas une mesure ponctuelle. C'est une politique.

Parlons de ceux qui paient le prix de ce chaos. Ceux qui en paient le prix, ce sont les nouveaux arrivants tout autant que les Canadiens. Les nouveaux arrivants qui sont venus ici remplis d'espoir et de rêves font la queue devant les banques alimentaires juste pour pouvoir manger. Aujourd'hui même, 24 000 enfants se rendront dans une banque alimentaire dans l'espoir d'y trouver quelque chose à manger, parce qu'ils ont le ventre vide et qu'ils ont faim. Des étudiants étrangers vivent entassés dans des maisons, où ils sont parfois jusqu'à quatorze. Des demandeurs d'asile dorment dans des refuges et des hôtels financés par les contribuables. Des travailleurs étrangers temporaires se font exploiter et sont traités comme une main-d'oeuvre à bon marché par de grandes entreprises. À un certain moment, le recours abusif au Programme des travailleurs étrangers temporaires était si épouvantable que le ministère de l'Immigration servait essentiellement de service des ressources humaines aux Tim Hortons. Est-ce ainsi qu'on fait preuve de compassion? Non. C'est de l'exploitation déguisée en compassion.

Les conséquences négatives que subissent les Canadiens sont tout aussi réelles. Six millions de Canadiens n'arrivent même pas à trouver un médecin de famille. La liste d'attente ne se raccourcit pas quand on y ajoute encore plus de gens. Les jeunes Canadiens qui entrent sur le marché du travail sont en concurrence avec des centaines de milliers de nouveaux arrivants simplement pour les emplois de premier échelon. Dans la région du Grand Toronto, le taux de chômage des jeunes est d'environ 17 %. Tout ce contexte fait baisser les salaires et fait augmenter les loyers.

Il ne s'agit pas seulement des emplois de premier échelon. KPMG tente d'embaucher des comptables étrangers à Toronto en leur proposant un salaire annuel de 80 000 $ à 95 000 $. L'entreprise demande également des études d'impact sur le marché du travail pour les faire venir au Canada par l'entremise du ministère de l'Immigration, et ce, malgré le fait qu'il y a des comptables et des étudiants diplômés en comptabilité provenant des meilleures universités canadiennes qui recherchent ces emplois. KPMG veut faire venir des gens de l'extérieur au Canada parce que le gouvernement libéral lui a donné l'occasion de le faire et d'accaparer les emplois que les Canadiens devraient vraiment obtenir.

● (1250)

Les libéraux ont supprimé l'exigence d'évaluation de l'impact sur le marché du travail pour certains emplois bien rémunérés. Les employeurs n'ont donc plus à prouver qu'ils ont d'abord cherché des Canadiens pour occuper ces emplois. Le premier ministre a donné à ses amis dans le monde des affaires un pipeline de main-d'œuvre bon marché pour embellir leur bilan.

Je suis heureux que des personnes qui vivent depuis des années dans l'incertitude en matière d'immigration à cause des libéraux voient enfin leur situation se régler. Plus de 30 000 personnes concernées par l'arriéré des demandes présentées dans le cadre des voies d'accès pour les résidents de Hong Kong obtiendront enfin la résidence permanente. C'est une bonne chose, mais rappelons-nous comment nous en sommes arrivés là.

En 2021, les libéraux ont invité des dizaines de milliers de Hongkongais au Canada. Ces personnes sont venues parce que le Canada leur avait fait une promesse, mais, à leur arrivée, elles ont vécu des années d'incertitude stressante et injuste liée à leur dossier d'immigration. Il y avait un arriéré de plus de 60 000 personnes dans les volets des considérations d'ordre humanitaire, dont les voies d'accès pour les résidents de Hong Kong. Dans le plan des niveaux d'immigration précédent, seules 5 000 personnes concernées par cet arriéré étaient admises par an. À ce rythme, des personnes que le Canada a personnellement invitées attendraient bien plus d'une décennie avant d'obtenir une réponse. C'est inacceptable et fondamentalement injuste.

C'est arrivé dans ma propre circonscription. Deux médecins mariés, originaires de Hong Kong, travaillaient dans un hôpital local. Ils sauvaient des vies et occupaient précisément le genre de postes pour lesquels, selon les libéraux, nous avons désespérément besoin de personnel. Ils sont venus ici. Ils ont obtenu ces emplois. Ils ont payé leurs impôts et ils ont acheté une maison. Or, comme leurs démarches d'immigration se sont éternisées pendant des années et qu'ils n'ont jamais obtenu de réponse, ils ont été contraints de vendre leur maison 200 000 dollars de moins que le prix d'achat.

Ils ont tout fait comme il fallait: ils ont été invités, ont trouvé un emploi, ont payé leurs impôts et ont acheté une maison. Ils avaient une vie, mais ils ont perdu leur emploi parce que le gouvernement ne leur a pas accordé la résidence permanente qu'il leur avait promise. Je le répète: des professionnels de la santé formés qui étaient déjà ici, qui travaillaient déjà et qui s'occupaient déjà des Canadiens ont perdu leur emploi à cause de l'incompétence des libéraux en matière d'immigration.

Même scénario pour les Ukrainiens: accueillis dans le cadre de mesures temporaires, ils se demandent aujourd'hui s'ils pourront rester. Il en va de même pour les réfugiés qui fuient véritablement la persécution, pris au piège d'un système engorgé à cause de la mauvaise gestion des libéraux eux-mêmes. Derrière chacun de ces dossiers, il y a une famille, une histoire et une vie en suspens. Les libéraux ne semblent pas comprendre que les décisions en matière d'immigration ne doivent pas être prises à la légère et que leur incompétence fait du tort à de vraies personnes.

Voici ce que les libéraux ne veulent pas que les Canadiens entendent: il aurait pu en être autrement. Les libéraux auraient pu réserver à cette fin une partie de la cible existante de 380 000 admissions de résidents permanents, qui est prévue dans le plan des niveaux. Ils auraient pu accueillir toutes ces personnes. Ils auraient pu donner la priorité aux Hongkongais qui avaient été invités et aux Ukrainiens qui avaient été pris en charge. Chacun d'entre eux aurait pu obtenir le statut de résident permanent sans qu'il soit nécessaire d'accueillir une nouvelle cohorte importante en plus de ce qui avait été promis dans le plan des niveaux. Tenir les promesses faites à ceux qui viennent au Canada, voilà ce qui caractérise un gouvernement responsable.

Par exemple, une famille qui est venue me voir est arrivée ici il y a 12 ans. La mère, le père et leurs fils ont trouvé un emploi et ils ont commencé à travailler. Ils disposaient de permis de travail temporaire qu'ils renouvelaient année après année, jusqu'à ce qu'ils reçoivent une lettre leur annonçant que leur permis ne serait pas renouvelé et qu'ils devraient quitter le pays. Le problème, c'est qu'au cours de ces 12 années, les parents ont eu trois autres enfants, nés ici même au Canada, et ils ne savent plus quoi faire de leur vie. On parle de personnes en chair et en os.

Les libéraux n'ont pas tenu compte du taux de chômage chez les jeunes, qui atteint 17 % dans la région du Grand Toronto. Ils ne se sont pas demandé où les gens allaient vivre. Ils ont plutôt créé une deuxième mesure ponctuelle.

Les libéraux ont laissé entrer tellement de gens au Canada qu'ils n'ont aucune idée du nombre de personnes qui sont déjà ici. Statistique Canada a récemment constaté qu'il y a environ 300 000 personnes de plus au Canada que ce qu'on avait dénombré auparavant, dont environ 240 000 résidents temporaires de plus. Les libéraux ne sont même pas en mesure de dire aux Canadiens combien de personnes sont ici, et leur réaction est de laisser entrer plus de gens.

Les Canadiens sont généreux et très accueillants, mais ils ne sont pas naïfs. Ils savent faire la différence entre tenir une promesse et briser un système. C'est pourquoi les conservateurs ont présenté une motion qui décrit les choses comme elles sont: il s'agit d'une injustice fondamentale, tant pour les nouveaux arrivants à qui on avait promis des chances égales que pour les personnes qui sont déjà ici.

Dans un contexte où les Canadiens ont du mal à trouver un emploi, un logement et un médecin, le premier ministre a décidé d'augmenter les niveaux d'immigration permanents de l'an prochain à un niveau sans précédent dans notre histoire. Notre motion demande…

● (1255)

Le vice-président adjoint (John Nater): Je crains que le temps de parole du député ne soit écoulé.

Nous passons aux questions et observations. Le secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre a la parole.

Travaux des subsides

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, la croissance démographique du Canada est à son taux le plus bas. Il faudrait remonter à la Première Guerre mondiale pour trouver un taux inférieur à celui que nous avons actuellement, et pourtant, les conservateurs tentent de donner la fausse impression que le Canada va accueillir 600 000 personnes l'an prochain. Ils font complètement fi de la réalité. En fin de compte, certains membres de la société ne font que répandre des propos négatifs et de fausses informations sur les immigrants, et cela nuit à notre société.

Le député voudrait-il, à tout le moins, reconnaître qu'il y a dans notre société des gens qui tentent de présenter les immigrants sous un jour négatif et que cela n'est pas sain?

Costas Menegakis: Monsieur le Président, le député est complètement dans l'erreur. Ce plan prévoit l'accueil de 662 000 personnes. Une promesse a été faite aux immigrants et à ceux qui arrivent dans ce pays, et nous ne pouvons pas tenir cette promesse. Ils ne trouvent ni logement, ni médecin, ni emploi, et les libéraux en font venir un nombre astronomique.

Le député affirme que la croissance démographique est à son taux le plus bas. Il ne le sait pas, car ils ne savent pas combien de personnes se trouvent dans le pays. Selon Statistique Canada, il y a plus de personnes dans le pays que ce qui est enregistré. Les libéraux n'ont aucun contrôle sur l'immigration. Ils n'ont aucun contrôle sur la population canadienne. Ce n'est pas une question réaliste.

[*Français*]

Mario Beaulieu (La Pointe-de-l'Île, BQ): Monsieur le Président, d'une part, nous avons calculé que, pour 2027, ça va être 1 032 000 personnes qui vont arriver au pays, c'est-à-dire 370 000 résidents temporaires, 662 000 résidents permanents. Il y a 380 000 résidents selon les cibles régulières et 200 000 résidents supplémentaires, ce qui inclut 82 000 résidents supplémentaires provenant des programmes de l'année dernière. Alors, il y a vraiment un manque de transparence de la part du gouvernement. Il a tendance à accuser les autres de diviser et je trouve que cela sème aussi la division, surtout quand on parle d'un sujet aussi sensible que l'immigration.

Qu'est-ce que mon collègue en pense?

● (1300)

[*Traduction*]

Costas Menegakis: Monsieur le Président, le député a tout à fait raison. Les libéraux essaient en quelque sorte de brouiller le véritable portrait de la situation. Le nombre de personnes qu'ils veulent faire entrer au pays, c'est du jamais vu. Ils n'ont aucun contrôle et aucun semblant d'organisation au ministère de l'Immigration.

Ils ont eu pas moins de sept ministres de l'Immigration différents au cours des 11 dernières années. Ils ne savent pas comment gérer le ministère. Les libéraux cherchent à gauche et à droite qui sera le prochain à occuper le poste. Lorsque l'un d'eux échoue, le premier ministre le nomme à un autre ministère et nomme quelqu'un d'autre à l'Immigration. Tous les auteurs de politiques inefficaces des 11 dernières années ont été récompensés par d'autres postes au sein du Cabinet. Cela n'a aucun sens. Nous devons tenir compte de notre population et de ce qui est bon tant pour les nouveaux arrivants que pour les Canadiens.

Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan, PCC): Monsieur le Président, il semble que le Parlement du Canada soit précisément le bon endroit pour tenir une discussion raisonnée et approfondie sur ce qui est approprié en ce qui concerne les niveaux d'immigration. Pourtant, le gouvernement tente d'étouffer et de délégitimer cette discussion de fond en laissant entendre que tout niveau proposé autre que celui qu'il privilégie est en quelque sorte illégitime.

Mon collègue pourrait-il insister sur l'importance de tenir un débat démocratique sur les niveaux qui sont appropriés sans que les députés d'en face tentent d'y mettre fin?

Costas Menegakis: Monsieur le Président, c'est une excellente question. Nous avons très souvent présenté des recommandations et des amendements au comité de l'immigration, mais le gouvernement les rejette chaque fois. Depuis que les libéraux ont fabriqué leur majorité, ils votent contre tout, sans exception. C'est tout à fait déraisonnable.

Leur manque total de respect envers le Parlement est sans précédent dans l'histoire du Canada. Aujourd'hui, parce que nous avons osé poser des questions en cette Chambre et faire valoir des arguments valables, le député de Winnipeg-Nord a parlé de « racisme ». C'est honteux.

Vincent Ho (Richmond Hill-Sud, PCC): Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui pour appuyer la motion des conservateurs visant à rejeter le plan d'immigration du premier ministre libéral et à ramener les niveaux d'immigration et la croissance démographique à un rythme qui correspond à la croissance des logements, des emplois et des services dont les Canadiens et les nouveaux arrivants ont besoin.

Les libéraux ont annoncé une cible de 380 000 résidents permanents avant 2027, mais si on lit les petits caractères, on constate que le total pourrait atteindre plus de 650 000. C'est le taux le plus élevé de l'histoire du Canada. Pensons-y un instant. Ottawa estime que jusqu'à 500 000 personnes vivent au Canada sans statut.

Le ministère de l'Immigration a aussi signalé que près de 1,9 million de visas et de permis temporaires devaient expirer en 2026. Le gouvernement a constaté qu'il avait perdu jusqu'à 300 000 personnes dans le décompte de la population. La ministre de l'Immigration libérale doit fournir aux Canadiens une réponse à une question simple: qui profite réellement du système d'immigration défaillant des libéraux et des niveaux d'immigration hors de contrôle?

Le consensus relatif à l'immigration au Canada reposait sur une convention pragmatique: les gens venaient ici pour travailler, élever une famille et bâtir leur vie, et le Canada leur donnerait une chance légitime de trouver un logement, un emploi convenable et leur place dans la société. Cette convention s'est mérité l'appui des Canadiens, y compris ceux qui sont issus de l'immigration, des générations durant. Dans Richmond Hill-Sud, des familles arrivées depuis des dizaines d'années constatent maintenant que leurs enfants nés ici ont du mal à se payer un chez soi. Les familles qui ont immigré plus récemment peuvent consacrer des mois ou même des années à chercher un emploi dans leur domaine de formation. Dans un cas comme dans l'autre, il peut falloir des années pour trouver un médecin de famille. Six millions de Canadiens n'ont pas de médecin attitré.

Avant de fixer une telle cible, le gouvernement libéral devrait demander aux provinces combien de patients les équipes de soins primaires sont en mesure de prendre en charge. Il devrait demander aux familles si les services de l'État demeurent adaptés à leur mode de vie. Parallèlement, les libéraux subventionnent un régime d'assurance-maladie en or pour de faux demandeurs d'asile et de faux réfugiés qui couvre des services comme les soins de la vue et les soins dentaires d'urgence, alors que bien des Canadiens qui travaillent à la sueur de leur front doivent payer les mêmes services de leur poche. Les propres chiffres du gouvernement révèlent qu'il a dépensé plus de 275 millions de dollars en une dizaine d'années pour assurer la couverture d'assurance-maladie de demandeurs d'asile déboutés qui, sur le plan légal, n'ont donc aucunement le droit de se trouver au Canada.

Lorsque les ressources se font rares, les gens finissent par voir leurs voisins autrement. Lorsque chaque visite de logement ressemble à une audition et que chaque liste d'attente pour les garderies semble s'étirer à l'infini, les gens commencent à se demander si le système est équitable. C'est ce qui arrive quand le gouvernement libéral fait des promesses à plus de gens qu'il n'a prévu de servir.

Les libéraux ont écouté les gros bonnets du monde des affaires qui demandaient un plus grand bassin de main-d'œuvre pour faire baisser les salaires des Canadiens. Ils auraient dû écouter aussi attentivement les travailleurs qui réclamaient une augmentation de salaire et les maires qui se demandaient où tous ces gens allaient vivre. Les plus grands employeurs ont obtenu l'attention du premier ministre libéral, et ce sont les familles qui en ont fait les frais. Le gouvernement peut contribuer à rétablir ce consensus en fixant des seuils que le pays est en mesure d'absorber et en montrant aux Canadiens comment ces chiffres sont calculés.

Une annonce sur le logement ne peut pas sortir une famille de la liste d'attente; un logement achevé, oui. La Société canadienne d'hypothèques et de logement estime que le Canada a besoin de 417 000 à 469 000 mises en chantier chaque année pour rétablir l'abordabilité d'avant la pandémie d'ici 2036. Cependant, la gardienne de la rigueur budgétaire parlementaire du gouvernement a déclaré que le nombre de mises en chantier tomberait à seulement 200 000 logements par an. Elle s'attend également à ce que la construction ralentisse plus rapidement que la demande. Il faudrait porter cet écart à l'attention de la ministre de l'Immigration avant même qu'une seule cible soit soumise au Cabinet.

Ce sont les gens qui ont le budget le plus serré qui ressentent en premier les conséquences de la pénurie. Le jeune couple qui économise en vue d'une mise de fonds, mais qui doit plutôt payer une année de loyer de plus. Le nouvel arrivant, qui n'a pas de dossier de crédit au Canada, trouve moins de propriétaires prêts à prendre le risque de lui louer un logement. Le parent qui parvient enfin à trouver un logement à son budget pourrait devoir déménager à une heure de route de son lieu de travail ou changer son enfant d'école.

Depuis des années, les conservateurs demandent aux libéraux de limiter les niveaux d'immigration en fonction du nombre réel de logements achevés, du nombre de logements locatifs vacants et de la capacité des villes à accueillir de nouveaux logements. Ils leur demandent également de compter les appartements que les familles ont les moyens de payer, ainsi que les lieux où celles-ci peuvent trouver du travail. Lorsque trop peu de logements sont construits, le gouvernement devrait être tenu de revoir publiquement ses prévisions. Les paiements hypothécaires et les loyers doivent être payés chaque mois, mais avec des niveaux d'immigration aussi insoutenables, les familles n'ont plus les moyens de payer.

En octobre, le taux de chômage chez les jeunes a atteint 13,7 %. C'est plus d'un jeune sur huit dans la population active. Derrière ce chiffre, il y a un adolescent qui n'arrive pas à trouver d'emploi d'été dans le commerce de détail ou dans un café, un diplômé qui multiplie les demandes d'emploi sans obtenir de réponse et un parent qui se demande combien de temps encore son enfant, qui vit dans son sous-sol, pourra se permettre d'attendre qu'on lui donne enfin sa chance.

Ajoutons à cela l'intelligence artificielle. Aucun député ne peut prédire avec certitude combien d'emplois de premier échelon seront transformés ou éliminés par cette technologie. Pensons aux tâches qu'un nouvel employé devait autrefois apprendre, comme rédiger une note de service, répondre aux questions des clients ou vérifier un tableur. Si les employeurs automatisent davantage ces tâches, comment la prochaine génération pourra-t-elle acquérir l'expérience nécessaire?

● (1305)

Quand le lobbyiste d'une grande société dit au gouvernement libéral qu'il ne peut pas trouver de travailleurs, la première question qu'il faut se poser, c'est: à quel salaire? Ensuite, cette société a-t-elle augmenté les salaires? A-t-elle offert un horaire plus stable? A-t-elle offert à un jeune d'apprendre et de se former sur le lieu de travail? Les libéraux font en sorte qu'il soit trop facile pour les puissants employeurs d'éluder ces questions. Lorsque le permis d'un travailleur temporaire le lie à un seul employeur, celui-ci peut exercer un plus grand contrôle sur le nouvel arrivant, ce qui rend l'embauche d'un Canadien non concurrentielle. Les jeunes Canadiens à la recherche d'un premier emploi et les nouveaux arrivants à la recherche d'un salaire équitable ont toutes les raisons d'exiger mieux.

Lorsqu'un ministre libéral fixe les niveaux d'immigration, il doit examiner les données sur le chômage chez les jeunes et les postes vacants au bas de l'échelle salariale et se demander si les salaires augmentent plus rapidement que les prix. Un premier emploi nous permet d'obtenir des références, d'apprendre dans quoi nous excellons et de commencer à élaborer notre propre plan de carrière. Un pays qui sacrifie l'avenir de ses jeunes et qui les fait attendre indéfiniment pour leur première chance en paiera le prix longtemps après la baisse du taux de chômage.

Même si l'octroi de la résidence permanente peut mettre fin à des années d'incertitude, une lettre d'approbation ne suffit pas à assurer l'intégration. Il faut ensuite entreprendre de se bâtir une vie ici, au Canada. Il faut du temps pour apprendre l'anglais ou le français, faire reconnaître ses compétences, trouver un emploi stable et s'intégrer à une collectivité tout en se familiarisant avec sa culture et ses coutumes. Il faut du temps pour comprendre le fonctionnement de nos institutions, participer à la vie civique et en venir à considérer le Canada comme son chez-soi.

J'ai grandi à Richmond Hill, où j'ai vu de mes propres yeux ce que cela représente. Ce sont des parents qui font connaissance à la sortie de l'école. Ce sont des nouveaux arrivants qui obtiennent un premier emploi dans leur domaine et qui, quelques années plus tard, donnent à d'autres la même chance qu'ils ont eue. Ces relations se construisent grâce à des interactions ordinaires qui se répètent au fil des mois et des années. C'est ainsi que les gens apprennent à se faire confiance et à assumer des responsabilités envers les collectivités qu'ils considèrent comme leur chez-soi.

Quand les libéraux font venir trop de gens en trop peu de temps, ils compliquent ce processus pour tout le monde. Un parent qui travaille selon un horaire irrégulier peut devoir attendre des mois avant d'avoir accès à des cours de langue. Un ingénieur peut passer des années à tenter de faire reconnaître ses titres de compétence tout en occupant un emploi qui lui permet à peine de payer son loyer. À mesure que ces retards s'accumulent, les nouveaux arrivants perdent des années qu'ils auraient pu consacrer à bâtir leur carrière, tandis que le Canada se prive des compétences qu'il les avait invités à mettre à contribution au départ.

L'intégration consiste aussi à savoir ce que nous nous devons les uns aux autres. Au Canada, nous sommes libres de pratiquer notre religion, de dire ce que nous pensons et d'exprimer notre désaccord pacifiquement. Notre voisin jouit des mêmes libertés. Lorsque quelqu'un recourt à l'intimidation, au vandalisme ou à la violence, la police doit faire respecter la loi, et tout le monde doit pouvoir compter sur sa protection égale.

Avant de fixer une autre cible, les libéraux devraient demander combien de temps les gens attendent pour suivre des cours de langue, si les organismes d'attribution des permis peuvent traiter les demandes et si les employeurs locaux ont des emplois qui correspondent aux compétences recherchées par le Canada. Ces réponses devraient les aider à déterminer le nombre de personnes à inviter et la rapidité avec laquelle il convient de le faire. Les libéraux peuvent émettre une lettre d'approbation en une journée, mais il faut des années pour bâtir une vie sur cette base. Les niveaux d'immigration doivent être fixés à un niveau qui donne aux nouveaux arrivants et aux collectivités qui les accueillent une chance équitable de faire leur travail.

Dans Richmond Hill-Sud, la question que me posent les personnes en attente d'une décision en matière d'immigration est simple: quand vais-je connaître la décision? Quand le gouvernement libéral tiendra-t-il la promesse qu'il a faite aux nouveaux arrivants?

Imaginons une famille qui est arrivée ici grâce à la voie d'accès pour les résidents de Hong Kong et qui attend une décision depuis des années. J'ai rencontré des centaines et des centaines de Hongkongais à mon bureau. Certains m'ont dit qu'il ne leur restait plus que quelques milliers de dollars d'économies. Certains ont suivi leur formation dans les meilleures écoles de médecine au monde, mais ils ne peuvent pas renouveler leur certification parce que leur statut est en suspens à cause du gouvernement libéral. Certains m'ont confié que, s'ils avaient choisi le Royaume-Uni, ils estiment qu'ils seraient aujourd'hui en voie d'obtenir la citoyenneté, pas encore dans l'attente d'une décision concernant la résidence permanente.

Ces familles travaillent déjà. Elles paient leurs impôts, elles envoient leurs enfants à l'école et elles sont établies ici. Chaque année supplémentaire dans l'incertitude est une autre année où elles doivent prendre des décisions sans savoir ce que l'avenir leur réserve. Peut-on accepter un nouvel emploi? Doit-on renouveler le bail? Peut-on prévoir de passer du temps auprès de la famille? Ce sont là des décisions ordinaires, mais à cause du gouvernement libéral, elles sont toutes difficiles à prendre.

Les conservateurs demandent au gouvernement de traiter l'arriéré de dossiers de personnes admissibles, sans pour autant dépasser les niveaux d'immigration annuels en vigueur. Cela implique également de fixer des délais précis, de publier des renseignements sur l'avancement des dossiers en toute transparence et de fournir une décision aux candidats afin qu'ils puissent organiser leur vie en conséquence.

Les libéraux ont créé cette voie et ont demandé aux gens de leur faire confiance. Des familles ont pris des décisions qui ont bouleversé leur vie en se fondant sur cette promesse. Elles ont tenu leur engagement; il est temps que le gouvernement libéral tienne le sien.

● (1310)

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, comme je l'ai mentionné, le taux de croissance démographique, qui s'élève à 0,5 %, est à son plus bas niveau depuis la Première Guerre mondiale. En effet, la population augmente un peu dans toutes les provinces, mais parallèlement, les taux d'inoccupation augmentent. En ce qui concerne les soins de santé, j'invite les députés d'en face à venir n'importe quel vendredi ou samedi à Winnipeg, à se rendre à l'urgence du Centre des sciences de la santé, la plus grande de la ville, et à essayer de me dire que ce sont les immigrants qui occupent ces postes. C'est n'importe quoi.

Les conservateurs tentent de faire croire aux Canadiens que les immigrants sont à l'origine de tous les problèmes de la société canadienne. C'est tout simplement faux, et les conservateurs le savent, mais ils continuent malgré tout à le prêcher. C'est très préjudiciable et cela remet en question les normes éthiques au sein du Parti conservateur aujourd'hui.

Le député ne pense-t-il pas que diaboliser les immigrants soit une mauvaise approche...

Le vice-président adjoint (John Nater): Le député de Richmond Hill-Sud a la parole.

Vincent Ho: Monsieur le Président, je n'en reviens pas de tout le bruit que le porte-parole libéral a fait au cours de la dernière minute. Je suis en total désaccord avec tout ce qu'il a dit.

J'ai l'honneur de représenter les gens de Richmond Hill-Sud. La majorité des habitants de ma circonscription sont nés à l'étranger. La majorité des habitants de ma circonscription sont des immigrants. Ce sont eux qui doivent faire face aux listes d'attente pour trouver un médecin de famille ou un fournisseur de soins primaires. Ce sont eux qui sont confrontés aux listes d'attente pour des places en garderie. Souvent, ils doivent attendre des années. Des familles sont venues me voir pour me dire qu'avant même d'envisager d'avoir un enfant, elles devaient penser à inscrire celui-ci sur une liste d'attente pour une place en garderie. La situation est devenue à ce point critique.

C'est un problème causé par le gouvernement libéral. Ce ne sont pas les immigrants qu'il faut blâmer.

Le vice-président adjoint (John Nater): Je vais simplement rappeler aux députés de faire attention au langage qu'ils utilisent, en particulier quand ils font référence à d'autres députés. Veillons à ce que tout se passe dans les règles.

[*Français*]

La parole est à l'honorable députée de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent.

Claude DeBellefeuille (Vallée-du-Haut-Saint-Laurent, BQ): Monsieur le Président, j'aime rappeler qu'on peut discuter et débattre du sujet de l'immigration sans insulter les autres et sans se faire insulter ou se faire dire qu'on est pour ou contre. Je pense qu'il est sain de débattre et de mettre toutes nos idées ici à la Chambre. Je pense que c'est un exercice démocratique important. Je suis un peu irritée par ceux et celles qui pensent que, quand on en discute, c'est parce qu'on est contre.

J'aurais une question à poser à mon collègue. Moi, je ne suis pas du tout d'accord pour dire que les immigrants sont la cause de tous nos soucis. Cette idée est bien loin de moi. Toutefois, il y a un élément important et j'aimerais avoir l'opinion de mon collègue.

Pense-t-il que les seuils d'immigration devraient être discutés avec les provinces? Il est vrai que ce n'est pas partout pareil et que les besoins sont différents.

Devrait-il y avoir une meilleure consultation des provinces?

● (1315)

[*Traduction*]

Vincent Ho: Monsieur le Président, je crois que nous avons besoin de tenir un débat constructif sur l'immigration. Évidemment, à la Chambre des communes, il devrait être possible de débattre de ces questions. Or, les libéraux ont prouvé qu'ils emploient un langage qui sème la discorde et qu'ils instrumentalisent à chaque occasion. Ce n'est assurément pas très propice à la tenue du débat constructif que nous tentons d'avoir sur l'immigration.

La question que nous devons poser est la suivante: à qui cela profite-t-il vraiment? Cela profite aux gros bonnets du monde des affaires qui ont l'oreille du premier ministre.

Des voix: Oh, oh!

Vincent Ho: Monsieur le Président, j'ai vraiment pitié des députés libéraux qui ricanent, qui chahutent en ce moment et qui sont très impolis, car ils doivent défendre le plan d'immigration libéral auquel ils ne croient même pas parce qu'ils sont incapables d'obtenir une rencontre avec le premier ministre libéral.

Grant Jackson (Brandon—Souris, PCC): Monsieur le Président, j'aimerais faire une petite mise au point très rapide. Les propos que les libéraux tiennent aujourd'hui sont d'un ridicule achevé. Le député de Winnipeg-Nord vient juste de dire que nous devrions visiter un grand hôpital manitobain, dans sa circonscription. Selon lui, nous ne trouverons pas une seule personne immigrante dans tout l'hôpital. Nous savons évidemment que, comme tout le monde, les immigrants sont des êtres humains et qu'ils ont parfois besoin de soins. Ils ont besoin de médecine de premier recours. Ils ont besoin de soins d'urgence quand des urgences se produisent. Les libéraux tentent de dire qu'ils n'en ont pas besoin.

Mon collègue de Richmond Hill n'est-il pas d'accord que c'est complètement ridicule?

Vincent Ho: Monsieur le Président, ce n'est pas la première fois que j'entends des propos ridicules sortir de la bouche d'un député libéral à la Chambre. Il est clair qu'ils ne sont pas à l'écoute des Canadiens ordinaires. Je ne pense même pas qu'ils écoutent les immigrants et les nouveaux arrivants dans ce pays. Ils n'écoutent que les influents décideurs du monde des affaires. Les députés d'en face ne font que répéter les points de discussion fournis par les lobbyistes du secteur privé qui vont rendre visite à chacun des ministres libéraux, l'un après l'autre, jour après jour, depuis 11 ans.

Travaux des subsides

Jenny Kwan (Vancouver-Est, NPD): Monsieur le Président, je partagerai mon temps de parole avec mon collègue, le député de Kingston et les Îles.

Je prends la parole aujourd'hui pour m'opposer à la motion présentée par le chef du Parti conservateur. Soyons clairs sur ce que représente cette motion. Il s'agit d'une tentative d'instrumentaliser les sources bien réelles d'anxiété avec lesquelles les Canadiens doivent composer, comme la crise du logement, le coût de la vie, les hôpitaux surpeuplés, les services publics sous-financés et un marché de l'emploi de plus en plus précaire, qui sont le résultat d'une succession de gouvernements libéraux et conservateurs, et d'en rediriger le blâme vers les immigrants.

Le Parti conservateur n'apprendra-t-il donc jamais que les manœuvres tendancieuses ne fonctionnent pas? Plutôt que de proposer des solutions sérieuses, les conservateurs privilégient encore une fois la politique de la division. Ils veulent faire croire aux Canadiens que les nouveaux arrivants sont responsables de leurs difficultés. Ils veulent que les travailleurs blâment les immigrants pour la stagnation des salaires, que les locataires blâment les immigrants pour les logements inabordables et que les patients blâment les immigrants pour les temps d'attente dans les hôpitaux.

Les Canadiens ne sont pas dupes; ils voient bien que la rhétorique trumpiste à saveur d'érable du chef de l'opposition officielle n'est que du vent. Ce n'est pas du leadership; c'est rejeter le blâme sur des boucs émissaires. Les conservateurs exploitent une crise que le gouvernement libéral a contribué à créer et à politiser...

Des voix: Oh, oh!

Le vice-président adjoint (John Nater): Arrêtons un instant. Je rappelle aux députés d'éviter de discuter pendant que la députée parle.

La parole est à la députée.

Jenny Kwan: La vérité, c'est que les libéraux instrumentalisent l'immigration à des fins politiques. Ils fignolent continuellement les règles et les cibles sans se soucier de stabilité, de transparence ou de planification à long terme, et la ministre de l'Immigration a fait preuve d'une incapacité remarquable à gérer les conséquences des décisions. Résultat: le chaos règne.

Le gouvernement a incité les étudiants étrangers à venir au Canada. Les collèges et les universités ont élargi leurs programmes et ils ont mis au point leurs plans financiers en conséquence. Les étudiants ont payé des droits de scolarité stratosphériques, ils ont fait des plans d'avenir et ils ont cru dans les perspectives que le Canada leur faisait miroiter, mais tout à coup, le gouvernement a plafonné le nombre de permis délivrés, il a resserré les critères d'admissibilité et il a limité l'accès aux permis d'études pour les cycles supérieurs et aux permis de travail pour les conjoints. Les conséquences sont énormes.

Le propre rapport des résultats du ministère révèle que le nombre d'arrivées de nouveaux étudiants étrangers a chuté de 61 % en 2025-2026, ce qui représente 177 790 permis en moins, et que le nombre de détenteurs de permis d'études a baissé de 25 %. Les députés peuvent imaginer quelles sont les conséquences pour les étudiants qui s'étaient déjà engagés auprès d'un établissement d'enseignement dont les finances ne sont plus assurées ainsi que pour la population des régions dont l'économie dépend de ces établissements.

Le gouvernement a-t-il bien préparé la transition? A-t-il assuré une prévisibilité adéquate? S'est-il concerté avec les établissements et les étudiants afin de gérer les conséquences? Le gouvernement a apporté des changements stratégiques majeurs en laissant les gens se tirer d'affaire et sans avoir mené les consultations en bonne et due forme qui s'imposaient.

Il ne s'agit pas de problèmes administratifs isolés. Les consultations sur les niveaux d'immigration menées par le gouvernement en 2026 ont fait ressortir parmi les principales préoccupations soulevées par les intervenants les changements fréquents de politiques, les retards de traitement, les arriérés et les difficultés liées à la transition du statut temporaire à la résidence permanente. Même les consultations menées par le gouvernement ont confirmé ce que les demandeurs, les défenseurs des droits des immigrants et les collectivités disent depuis longtemps: c'est ce qui se produit lorsque l'immigration devient un dossier politique plutôt qu'une responsabilité en matière de politique publique. Les libéraux et les conservateurs portent tous deux une part de responsabilité dans la politisation de ce dossier. Le gouvernement semble prendre des décisions en fonction des pressions politiques et des sondages plutôt qu'en fonction d'une vision cohérente et à long terme du système d'immigration du Canada, tandis que les conservateurs se font un plaisir d'exploiter ce dysfonctionnement.

Les immigrants ont-ils engendré la crise du logement au Canada? Ont-ils décidé de faire du logement un véhicule d'investissement pour de riches spéculateurs, des institutions financières et des propriétaires commerciaux? Sont-ils responsables du fait que des gouvernements successifs n'ont pas fait construire suffisamment de logements abordables et de logements hors marché? Sont-ils responsables du sous-financement du système de santé ou du manque de médecins de famille dans de nombreuses collectivités? La réponse est non. Ces problèmes sont la conséquence de décisions politiques. La solution consiste à construire des logements sociaux, coopératifs et hors marché, à investir dans les soins de santé, à former et à retenir les travailleurs et à protéger les gens contre l'exploitation des entreprises.

Si les conservateurs s'inquiètent réellement des pressions à la baisse sur les salaires, ils devraient lutter contre le vol des salaires, renforcer les normes d'emploi, soutenir les syndicats et demander des comptes aux employeurs qui exploitent les travailleurs migrants. La solution n'est pas de diaboliser les travailleurs migrants. Elle consiste à les protéger.

Si les conservateurs sont préoccupés par les plans en matière d'immigration, ils devraient d'abord bien comprendre les chiffres en jeu. À maintes reprises, ils ont présenté une projection de 662 000 admissions de résidents permanents en 2027 comme si chacune de ces personnes venait au Canada pour la première fois, mais les mesures ponctuelles supplémentaires comprennent des voies d'accès pour les personnes qui vivent, travaillent et contribuent déjà au Canada, y compris les cas d'ordre humanitaire. Faire passer du statut temporaire au statut permanent une personne qui est déjà ici ne signifie pas qu'elle crée soudainement une nouvelle demande pour un logement ou un lit d'hôpital.

Nous pouvons tenir un débat sérieux sur les niveaux d'immigration et la capacité des infrastructures sans fausser les chiffres et sans nous en prendre aux personnes vulnérables. En parlant de s'en prendre aux personnes vulnérables, les conservateurs voulaient que le gouvernement retire le nombre prévu dans le plan des niveaux d'immigration du volet des réfugiés hongkongais. Quel bel exemple de politique de division!

● (1320)

Il y a autre chose qu'il faut dire. Quand des figures politiques présentent sans cesse les immigrants comme une menace pour le logement, l'emploi, le système de santé et la sécurité publique, elles contribuent à créer un climat où le racisme, la xénophobie et la discrimination deviennent de plus en plus acceptables. Tout ce populisme que les perroquets des conservateurs répandent dans les médias sociaux pour attiser la colère est irresponsable. Le véritable clivage au Canada n'oppose pas les nouveaux arrivants aux personnes nées ici. Il oppose ceux qui détiennent le pouvoir et la richesse à ceux qui peinent à joindre les deux bouts.

Une infirmière qui a immigré au Canada et une infirmière née ici souhaitent toutes deux des effectifs suffisants et des conditions de travail décentes. Un jeune arrivé l'année dernière et un jeune dont la famille vit ici depuis des générations souhaitent tous deux un logement abordable et un emploi décent. Leurs intérêts ne sont pas différents. Tous ces gens sont souvent confrontés aux mêmes intérêts des grandes entreprises et aux mêmes décisions politiques qui ont affaibli le pouvoir de négociation des travailleurs et miné les services publics.

Les conservateurs préfèrent voir les travailleurs se battre entre eux plutôt que de se demander pourquoi tant de richesse et de pouvoir sont concentrés entre les mains d'une poignée de personnes. Le NPD rejette cette politique, et je rejette également l'approche du gouvernement libéral en matière d'immigration qui a semé le chaos et laissé des personnes vulnérables dans l'incertitude. Le Canada a besoin d'un système d'immigration équitable, prévisible, transparent et humain. Il a besoin d'un gouvernement qui planifie de manière responsable, qui investisse dans les infrastructures publiques et qui respecte les personnes qui ont bâti leur vie ici. Il faut cesser de traiter les gens comme des chiffres que l'on ajuste au gré des revirements politiques.

Nous avions autrefois un système d'immigration qui faisait l'envie du monde entier. Le Canada peut accueillir de nouveaux arrivants et construire des logements abordables. Le Canada peut accueillir des réfugiés et investir dans les soins de santé. Le Canada peut protéger les travailleurs migrants et leur garantir des salaires décents. Le Canada peut réunir les familles et renforcer les services publics. Ces objectifs ne s'excluent pas mutuellement. La solution aux problèmes du Canada ne réside pas dans la recherche de nouveaux boucs émissaires. Elle passe par de meilleures politiques, des services publics plus solides, des salaires équitables et une économie qui fait passer les personnes avant les profits.

Je vais m'opposer à la motion conservatrice parce qu'elle n'offre aucune solution. Elle ne fait que susciter la colère des Canadiens à l'égard de certains des membres les plus vulnérables de nos collectivités. Le Canada est un pays fondé sur l'immigration et des valeurs qui nous unissent. Les immigrants, les nouveaux arrivants, les réfugiés et nous tous contribuons à bâtir le tissu social, économique et culturel du Canada. Les Canadiens méritent mieux que la politique des conservateurs qui consiste à trouver des boucs émissaires et que la politique des libéraux marquée par l'incompétence. Ils méritent un leadership qui rassemble les gens dans de nouvelles formes de solidarité et qui bâtit un pays où chacun peut vivre dans la dignité.

● (1325)

L'hon. Mark Gerretsen (Kingston et les Îles, Lib.): Monsieur le Président, je suis d'accord avec une bonne partie de ce que dit ma collègue.

J'ai écouté le discours du chef de l'opposition ce matin, et il semblait se remémorer une époque, il y a de nombreuses années, où les politiques d'immigration produisaient d'excellents immigrants, ce qui laisse entendre qu'il n'y avait pas de problèmes. La réalité, c'est que de nombreux immigrants qui sont venus au pays, qu'il s'agisse d'Européens après la Seconde Guerre mondiale, plus tard ou même avant, ont été victimes de discrimination et de politiques qui ont fait en sorte qu'il leur était très difficile d'être acceptés par les personnes qui vivaient déjà au Canada. Pourtant, le chef de l'opposition semble se remémorer cette époque comme si le racisme n'y existait pas et que le Canada était extraordinairement accueillant pour tout le monde.

Je me demande si la députée pourrait nous dire ce qu'elle en pense.

Jenny Kwan: Monsieur le Président, les politiques d'immigration du Canada sont marquées depuis des années par un racisme discriminatoire et systémique. Il n'est pas nécessaire de remonter aussi loin dans le temps, mais si on pense à la façon dont le pays a été bâti, on a fait venir des Chinois pour bâtir le Canada, pour relier le chemin de fer d'un océan à l'autre. Ils occupaient les emplois les plus dangereux et les moins bien rémunérés. Beaucoup de gens sont morts. Que s'est-il passé une fois le travail achevé? Une loi d'exclusion a été adoptée pour empêcher les Chinois de faire venir leur famille au pays.

Je pourrais continuer à énumérer la longue liste de politiques racistes qui ont été mises en place. Aujourd'hui, la politique sur les travailleurs migrants reprend, à bien des égards, ces mêmes points de vue: les travailleurs migrants sont victimes d'abus et le gouvernement en est conscient, mais n'a pratiquement rien fait pour y remédier.

Ce que je dis et ce que le NPD dit depuis le début, c'est que si quelqu'un est assez bon pour travailler au Canada, il est assez bon pour y rester. Le statut d'immigrant reçu devrait être accordé à l'arrivée.

Brad Redekopp (Saskatoon-Ouest, PCC): Monsieur le Président, il y aurait tant à dire. Très franchement, si l'on fait abstraction de la colère et des propos politiques acerbes contenus dans le discours de ma collègue, je partage bon nombre de ses idées. J'aimerais souligner un passage en particulier de son intervention, dans lequel elle a posé certaines questions. Elle a demandé si les immigrants étaient responsables de l'état actuel de notre système de santé. Non. Est-ce la faute des immigrants s'il n'y a pas de logements disponibles? Non. Elle a mis en cause les politiques du gouvernement, le gouvernement libéral, et c'est exactement ce que nous disons tous aujourd'hui. Nous reconnaissons tous que ce n'est pas la faute des immigrants qui sont venus s'installer au Canada à l'invitation du gouvernement. Si nous sommes dans cette situation, c'est parce que le gouvernement n'a pas mis en place les politiques nécessaires et n'a pas réussi à faire fonctionner les choses.

Ma question à la députée est simple: dans un contexte où les politiques du gouvernement ne répondent pas à nos besoins en matière de soins de santé et de logement, est-il judicieux d'accueillir davantage d'immigrants?

● (1330)

Jenny Kwan: Monsieur le Président, la vérité, c'est que les libéraux ne sont pas les seuls à avoir manqué à leurs responsabilités envers les Canadiens avec leurs politiques inefficaces en matière de logement, de services sociaux et d'investissement dans les soins de santé. Les conservateurs ont fait pareil. Les gouvernements qui se sont succédé, libéraux et conservateurs, ont tour à tour manqué à leurs responsabilités envers les Canadiens à cet égard, et nous continuons de le constater aujourd'hui. La conséquence, c'est qu'il n'y a pas assez de logements abordables.

Il ne faut pas être Sherlock Holmes pour s'en rendre compte, parce que les gouvernements, tant libéraux que conservateurs, se sont désengagés du programme de logement dans les années 1990. Voilà le résultat. Ensuite, ils ont compté sur le secteur privé comme si, on ne sait trop comment, celui-ci allait régler tous les problèmes de logement. Eh bien, il ne l'a pas fait, et c'est pourquoi ils rejettent la faute sur les nouveaux arrivants. C'est ce qui me met en colère. Arrêtons le langage codé. Travaillons ensemble pour trouver une politique d'immigration cohérente qui fonctionne pour tout le monde.

[*Français*]

Mario Beaulieu (La Pointe-de-l'Île, BQ): Monsieur le Président, je vais poser ma question rapidement.

Je pense que pour qu'il y ait un débat serein et respectueux, il faut éviter autant que possible de s'accuser d'intolérance, de diaboliser les autres et ainsi de suite, parce que, au bout du compte, on finit justement par stigmatiser les immigrants et on ne le veut pas.

Nous l'avons précisé, et les conservateurs l'ont aussi fait plusieurs fois: ce qui se passe n'est pas du tout la faute des immigrants.

[*Traduction*]

Jenny Kwan: Monsieur le Président, c'est exactement ce que je dis. Le problème ne vient pas des nouveaux arrivants. Il est dû à l'échec des politiques gouvernementales successives. Les libéraux et les conservateurs alternent et manquent à leurs responsabilités envers les Canadiens. Donc, au lieu d'avoir une motion comme celle-ci, pourquoi ne pas en présenter une pour demander au gouvernement de créer une table ronde à laquelle participeraient toutes les provinces et tous les territoires, les dirigeants autochtones, les groupes de parties prenantes, les travailleurs migrants, les syndicats et ainsi de suite? Réunissons tout le monde et établissons un plan d'immigration sur 10 ans. Faisons cela au lieu de relever les problèmes et de braquer les regards sur les immigrants.

L'hon. Mark Gerretsen (Kingston et les Îles, Lib.): Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui au sujet de cette motion de l'opposition, et je concentrerai mes observations sur une citation que le chef de l'opposition a faite dans son discours ce matin.

Il a dit:

> […] les gens peuvent venir au Canada en nombre raisonnable que nous sommes en mesure d'absorber, pour travailler dur, respecter les lois et s'intégrer à notre culture et à notre économie. Ils peuvent mener une vie formidable en contribuant à bâtir le Canada.
>
> Les Italiens et les Portugais sont venus ici et ont construit des immeubles d'habitation et des routes que nous considérons tous maintenant comme allant de soi. Les Irlandais sont passés de la famine dans les champs de pommes de terre à la prospérité dans les usines de l'Ontario.

Il a ajouté:

> Les Pendjabis sont arrivés ici il y a plus de 100 ans pour travailler dans nos forêts et nos scieries, créant d'incroyables entreprises d'exploitation forestière pour notre avenir.

Voilà un bel exemple de révisionnisme historique. Je ne nie pas que les immigrants ont contribué à bâtir notre pays de multiples façons, bien au contraire, mais la façon dont le chef de l'opposition cherche à idéaliser le passé en laissant entendre que nous, en tant que Canadiens, avons toujours traité les immigrants d'une manière fondamentalement différente de celle d'aujourd'hui relève carrément du révisionnisme historique.

En réalité, — et je sais que mes collègues conservateurs me chahutent, mais peut-être que ce que je vais dire les fera réfléchir —, parmi les quelque 100 000 Irlandais qui sont venus ici, plus d'un sur cinq est mort durant la traversée ou après l'arrivée au Canada, alors qu'ils tentaient d'échapper à la famine dans leur pays.

Nous pourrions parler des Italiens. Je suis d'origine italienne. Ma mère est venue d'Italie. Les Italiens n'étaient pas traités comme les autres. Les frères et sœurs de ma mère, qui ont d'ailleurs fondé une entreprise de construction à Kingston, en Ontario, et qui ont construit un grand nombre des maisons et des immeubles d'habitation dont le député a parlé, n'ont pas été traités de la même façon que les Européens du Nord. Ils étaient considérés d'un œil bien moins favorable. On les a exploités et utilisés pour construire des chemins de fer et des infrastructures dans notre pays.

Nous pourrions parler des Pendjabis, comme l'a fait le chef de l'opposition. L'un des meilleurs exemples, qui remonte à plus d'un siècle, est celui de l'arrivée de près de 400 Pendjabis en 1914. Ils formaient la majorité des passagers d'un navire dont les 376 occupants se sont vu refuser l'entrée au Canada à cause de règles d'immigration restrictives sur le plan racial. Parcs Canada a lui-même dit qu'il s'agissait de politiques « racistes et d'exclusion ».

Ce que je veux dire, c'est que le chef de l'opposition est intervenu ici aujourd'hui pour demander pourquoi nous n'avons plus aujourd'hui ces immigrants travailleurs qui sont venus ici, se sont assimilés culturellement, sont devenus Canadiens et ont bâti ce pays. Il invente une version de l'histoire qui, très franchement, n'a jamais existé.

Mon père est un immigrant originaire de Hollande. Il raconte souvent qu'à son arrivée ici, il ne parlait pas un mot d'anglais, et que, alors qu'il apprenait l'anglais à l'ancienne école catholique Saint-Patrick de Kingston, en Ontario, les autres enfants le ridiculisaient et se moquaient constamment de lui.

Cette idée selon laquelle les immigrants ont été largement acceptés dans ce pays sans faire l'objet d'aucune forme de mépris est tout à fait fausse. Ce n'est tout simplement pas ainsi que les choses se sont passées.

Voilà le problème avec les conservateurs. Il n'y a rien de mal à débattre de la politique concernant le nombre de personnes admises au pays. C'est tout à fait légitime. Nous devrions pouvoir en débattre sans devoir, pour une raison ou une autre, préciser d'où viennent ces personnes. Or, les conservateurs le font délibérément, et le chef de l'opposition le fait lui aussi délibérément, car il sait que des gens de sa base électorale sont assis chez eux derrière leur ordinateur et se disent: « Oui, c'est vrai. Les Italiens, eux, étaient forts. C'étaient des travailleurs acharnés. Ils sont venus ici et ils ont bâti ce pays. Mais qu'est-ce qui se passe avec ces immigrants paresseux qui arrivent maintenant et qui profitent de notre système de santé et qui s'emparent de tous nos logements? »

C'est le discours. Je l'exprime de façon très directe, mais c'est le discours que le chef de l'opposition et la députée de Calgary Nose Hill tentent régulièrement de servir aux Canadiens. C'est précisément de ce genre de politique des messages codés dont parlait le député qui m'a précédé.

● (1335)

Voilà ce qui se passe. Les conservateurs veulent rappeler subtilement que les immigrants qui viennent ici maintenant viennent pour prendre nos emplois, qu'ils veulent profiter de nos soins de santé. Devinez quoi? Les immigrants qui sont arrivés ici il y a longtemps, au cours des 100 dernières années, ont été la cible des mêmes critiques. Ils ont été confrontés à la même réalité. Mes oncles italiens, qui ont immigré ici et ont lancé des entreprises de construction comme celles dont parle le député, ont été diabolisés de la même manière. Les gens disaient: « Regardez ces Italiens qui essaient de nous prendre nos emplois. » C'est le discours du député.

Pourquoi faut-il que notre discussion sur la politique d'immigration et les données sur l'immigration parte de l'idée que les immigrants nous prennent quelque chose? Quand la députée de Calgary Nose Hill prend la parole pour dire qu'il faut examiner notre système de santé et la situation du logement, c'est une façon tendancieuse et codée de dire que ces nouveaux arrivants s'approprient quelque chose qui nous appartient à juste titre. C'est exactement ce que font les conservateurs, et ils le savent. Ils savent que ces idées irritent leur base, ce qui leur procure du capital politique auprès des nombreuses personnes qui ne veulent pas comprendre, ou du moins ne comprennent pas, la réalité du pays.

Je suis très fier d'être le descendant d'immigrants qui ont choisi de venir au Canada. Après la Seconde Guerre mondiale, mon grand-père est descendu dans les rues d'Amsterdam et a vu des soldats canadiens libérer le pays. C'est à ce moment-là qu'il a dit: « Je veux vivre dans ce pays. Ces gens se soucient les uns des autres. Ils se soucient du monde. Ils se soucient de l'humanité. » Ce sont ces qualités qui ont poussé les gens à vouloir venir au Canada, à participer au rêve canadien et à jouir de ce que le Canada avait à offrir. Je pense que c'est un choix incroyablement puissant.

Il est tout simplement insensé que les conservateurs laissent entendre que les gens qui veulent venir ici aujourd'hui ne veulent pas exactement la même chose. Ils parlent des soins de santé. Combien de nouveaux immigrants travaillent dans le système de santé canadien dans une seule province? Ils sont très nombreux à faire ce travail important. Ils ne se contentent pas de faire le travail dont nous avons besoin maintenant, ils font le travail dont nous avons toujours eu besoin.

Le problème, ce n'est pas l'immigration. Le problème, c'est la perception qu'on en a, la façon dont les conservateurs veulent présenter les choses, et le fait qu'ils utilisent un langage politique codé pour en parler, comme ils le font avec tant d'autres sujets. Ils devraient s'élever au-dessus de cela. Ils devraient réfléchir au fait que, dans les 300 dernières années, nous avons tous immigré ici à un moment ou à un autre, à moins d'être d'origine autochtone. Nous aspirions tous, au travers de ceux qui nous ont précédés, à une vie meilleure et à la meilleure qualité de vie possible pour nos enfants.

Pensons-y. Qui est mieux placé pour renforcer l'économie, pour bâtir notre pays et pour développer la diversité culturelle que ceux qui sont prêts à tout laisser derrière eux pour se bâtir une nouvelle vie et pour subvenir aux besoins de leur famille dans un pays complètement étranger? Cette description correspond-elle à des gens qui, dès leur arrivée, ne feront que paresser et épuiser toutes les ressources du pays? Les gens qui ont ce genre de motivation ne sont pas du genre à rester les bras croisés à attendre qu'on leur serve tout sur un plateau. Ce sont des battants. Ce sont eux qui créent des entreprises, qui travaillent d'arrache-pied, qui font de longues heures et qui travaillent par quarts. Ce sont eux qui bâtissent notre pays.

● (1340)

Raquel Dancho (Kildonan—St. Paul, PCC): Monsieur le Président, j'apprécie l'intervention enflammée du député, mais je pense qu'il flirte de façon malsaine avec les théories du complot.

Je pense qu'il est parfaitement raisonnable de demander si les libéraux ont analysé la capacité d'absorption du système de santé, étant donné les millions de nouveaux arrivants qu'ils prévoient accueillir au cours des années à venir. À ma connaissance, il n'y a eu aucune analyse. Les libéraux ont-ils analysé le nombre de nouveaux logements pouvant être construits annuellement par rapport aux millions de nouvelles personnes qu'ils aimeraient accueillir?

Ce sont des questions tout à fait sensées à poser sur la manière dont les libéraux ont fixé leurs objectifs en matière d'immigration. Au cours des 10 dernières années, par exemple, les délais d'attente pour recevoir un traitement médicalement nécessaire ont augmenté de 60 %, passant de 18 semaines à plus de 30 semaines. Pendant cette période, nous avons également connu la plus forte croissance de la population, soit 6 millions de personnes de plus, principalement grâce à l'immigration. Ces questions sont parfaitement raisonnables.

Les libéraux ont-ils mené une analyse des répercussions qu'auront leurs cibles d'immigration sur les soins de santé?

L'hon. Mark Gerretsen: Monsieur le Président, je ne vous mentirai pas: la députée m'a perdu dès qu'elle a évoqué les théories du complot. Pendant la majeure partie de son intervention, je n'ai pu m'empêcher de me dire: « C'est tout de même remarquable qu'elle fasse partie d'un parti politique qui compte dans ses rangs certains des députés les plus farfelus et les plus adeptes des théories du complot que j'aie jamais rencontrés, que ce soit à la Chambre ou ailleurs. »

Comment est-ce possible qu'une conservatrice puisse, sans sourciller, regarder de l'autre côté de l'allée et accuser un député libéral d'être un complotiste? Il n'y a actuellement aucune personne objective, parmi celles qui nous écoutent, qui puisse réellement penser que ce qu'elle a dit pourrait être vrai. À ce propos, l'intégralité de mon discours s'appuyait sur des faits historiques. Il s'appuyait sur des citations tirées des propos du chef de l'opposition. Il y avait très peu d'éléments pouvant même être attribués à une théorie du complot.

[*Français*]

Mario Beaulieu (La Pointe-de-l'Île, BQ): Monsieur le Président, en tout cas, si mon collègue dit qu'on peut avoir un débat rationnel et respectueux sur les seuils d'immigration, je crois qu'il a fait la démonstration contraire.

En effet, la question n'est pas du tout de blâmer les immigrants d'une quelconque façon, mais d'évaluer les seuils d'immigration par rapport à la capacité d'accueil.

Leur système à eux est très inhumain par rapport aux demandeurs d'asile. Les délais sont très longs. Des fois, ils durent entre trois et quatre ans. Les gens ont le temps de s'installer, de s'intégrer et d'avoir des enfants, puis ils reçoivent un avis de déportation. J'en ai vus. J'ai aussi vu des travailleurs de la santé qui sont venus apporter leur aide et qui ont été déportés.

Quand on accepte trop de gens, on n'est pas capable de traiter les demandes et ça nuit aux demandeurs d'asile.

● (1345)

[*Traduction*]

L'hon. Mark Gerretsen: Monsieur le Président, la question du député part du principe que personne ici ne laisse entendre qu'il y ait quelque problème que ce soit concernant les immigrants ou l'immigration, et l'intégralité de mon discours de 10 minutes portait précisément sur ce sujet.

Je suis tout à fait en désaccord avec le député, et je trouve fascinant que le Bloc joue actuellement le jeu des conservateurs en essayant de laisser entendre que c'est le cas, alors que tout est si bien documenté. Il est fascinant de constater que quiconque examine la situation objectivement et a écouté la députée de Calgary Nose Hill à la Chambre pendant la période des questions, ou le chef de l'opposition, puisse réellement croire cela.

L'hon. Greg Fergus (Hull—Aylmer, Lib.): Monsieur le Président, le député de Kingston a livré un discours très passionné et fort bien raisonné. Dans un monde où on ne construit plus l'avenir en s'appropriant de nouveaux territoires, mais plutôt en apprenant à mieux vivre ensemble, n'est-il pas normal de considérer l'immigration comme un atout pour un pays comme le Canada?

L'hon. Mark Gerretsen: Monsieur le Président, tout au long de mon discours, j'ai cherché à comparer la façon dont les immigrants ont été traités au Canada au cours des 100 dernières années, autant par les gouvernements que par la population. Malheureusement, cette histoire n'est pas toujours reluisante, compte tenu de la façon dont les gens ont souvent été perçus.

Cela dit, le député a tout à fait raison. Mis à part les peuples autochtones, les bâtisseurs de ce pays sont venus d'ailleurs. Ce qui distingue le Canada d'autres pays, dont les États-Unis, c'est que nous ne nous attendions pas à ce que les gens s'assimilent. Au contraire, nous les avons encouragés à être fiers de leur héritage culturel et à le partager avec l'ensemble de la société. Cette diversité a nourri la tolérance, favorisé l'acceptation et contribué à façonner le Canada d'aujourd'hui.

Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan, PCC): Monsieur le Président, je suis tout à fait heureux que les conservateurs forcent aujourd'hui la tenue d'un sérieux débat de fond sur la politique d'immigration du Canada. Ce débat s'imposait car, depuis trop longtemps, les libéraux décourageaient les débats nourris sur la question. Ils y faisaient obstacle, et avec succès. Ils le faisaient — et le whip du gouvernement l'a ouvertement reconnu — en s'ingéniant à inscrire l'immigration dans une logique manichéenne, binaire, en noir et blanc. Dans leur monde imaginaire, quelqu'un est soit toujours pour l'immigration, soit toujours contre l'immigration; il n'existe pas de position mitoyenne.

En réalité, pourtant, la politique d'immigration de l'État ne fonctionne jamais ainsi. C'est toujours quelque chose de nuancé, tout en nuances de gris. Il y a toutes sortes de règles et de catégories. Pour qu'un régime d'immigration soit efficace, il faut que ses règles et ses catégories soient définies minutieusement de manière à refléter les principes de la justice fondamentale ainsi que les intérêts et les valeurs du Canada. Nous devons délibérer avec sérieux et sagesse des moyens d'y arriver.

Il est logique qu'un médecin qualifié qui immigre dans une région éloignée pour remédier à une pénurie immédiate voie ses titres de compétence reconnus à son arrivée. Il est insensé qu'un médecin formé à l'étranger ne voie pas ses titres de compétence reconnus et soit forcé d'entrer en compétition avec de jeunes Canadiens pour décrocher un emploi au bas de l'échelle dans une grande ville. Il est logique qu'une église ou un groupe confessionnel parraine une famille de réfugiés vulnérable et contribue à son intégration. En revanche, il n'est pas logique qu'une personne dont le statut est sur le point d'expirer aux États-Unis traverse la frontière illégalement, demande le statut de réfugié et passe une décennie à interjeter des appels. Un investisseur immigrant qui crée une entreprise et fonde une famille ici, au Canada, tout en créant des emplois pour nos concitoyens, c'est une belle histoire à raconter. Faire venir un nouvel arrivant pour occuper un emploi mal rémunéré et le renvoyer après deux ans, ce n'est pas dans l'intérêt du Canada et ce n'est pas équitable envers cette personne.

Ce que les conservateurs demandent en matière d'immigration, c'est une discussion sérieuse et un rajustement des règles et des catégories en fonction de la justice fondamentale ainsi que des intérêts et des valeurs du Canada. Lorsque ce rajustement est bien fait, la population appuie largement le système, qu'elle considère efficace. Quand le système est défaillant, par contre, les gens s'y opposent avec raison.

Aujourd'hui, les conservateurs proposent une voie constructive et responsable vers un système d'immigration qui fonctionne, qui sert les intérêts du Canada et qui reconnaît la dignité de toutes les personnes. Plus précisément, la motion d'aujourd'hui propose que les libéraux n'augmentent pas le nombre d'immigrants. Leur nombre déjà très imposant nous offre une marge de manœuvre plus que suffisante pour répondre aux besoins et aux objectifs du pays. En fait, leur nombre est déjà trop élevé. Les nouvelles augmentations proposées par le gouvernement libéral nous pousseraient au-delà du nombre de personnes qu'on peut accueillir raisonnablement et efficacement.

J'ai l'honneur d'être le ministre du cabinet fantôme conservateur en matière d'emploi. Je réfléchis donc beaucoup au lien entre l'immigration et l'emploi. Il est important de noter qu'un système d'immigration bien calibré pourrait avoir des retombées positives sur l'emploi pour les Canadiens. Un système d'immigration qui vise à faciliter l'intégration des nouveaux arrivants possédant les compétences requises, en les orientant vers des emplois et des régions où leurs compétences sont reconnues et où l'on a besoin d'eux, est tout à fait réalisable et a déjà fait ses preuves par le passé. De nombreux immigrants au Canada ont créé des entreprises qui génèrent des emplois pour d'autres, ont comblé de graves pénuries de main-d'œuvre qualifiée pour permettre à l'activité économique de se poursuivre, et ont contribué au maintien des collectivités qui ont besoin de leur apport. Ce à quoi nous assistons aujourd'hui, c'est un système mal calibré, où les chiffres sont trop élevés et où les besoins régionaux et en matière de compétences ne sont pas pris en compte, alors que le gouvernement libéral souhaite encore augmenter ces cibles. Sous le gouvernement libéral, il y a tout simplement trop de personnes en concurrence pour des emplois de premier échelon, en particulier dans les centres urbains. Cette situation a conduit à une crise du chômage qui touche principalement les jeunes Canadiens.

Cette question a été examinée en détail par le comité des ressources humaines dans le cadre de son étude sur le chômage des jeunes, qui a débouché sur les trois recommandations suivantes concernant l'immigration, adoptées à l'unanimité. La première était que le gouvernement du Canada, en collaboration avec les provinces, les territoires, les employeurs et les organisations de services jeunesse, s'assure que les plans relatifs aux niveaux d'immigration tiennent compte des analyses sur le marché du travail, notamment en ce qui concerne les impacts sur les jeunes travailleurs, ainsi que de la disponibilité des emplois de premier échelon, de la dynamique salariale et des pressions sur le logement. La deuxième était que le gouvernement du Canada, en collaboration avec les provinces et les territoires, s'efforce de renforcer les systèmes de reconnaissance des titres de compétences afin que les nouveaux arrivants qualifiés ne soient pas contraints de se disputer les emplois de premier échelon. La troisième était que le gouvernement du Canada applique des sanctions sévères aux entreprises qui embauchent des travailleurs illégaux.

Malheureusement, le gouvernement n'a donné suite à aucune de ces excellentes recommandations. Il a établi un plan de niveaux qui ne tient pas compte des répercussions sur les jeunes travailleurs. Il n'a pas comblé les lacunes majeures en matière de reconnaissance des diplômes; il recrute des professionnels formés à l'étranger, puis ne reconnaît pas leurs diplômes, ce qui les oblige à se disputer des emplois de premier échelon. Le gouvernement a même subventionné une entreprise qui avait été prise à embaucher des travailleurs illégaux.

● (1350)

Le comité a entendu de nombreux témoignages expliquant en quoi les choix politiques des libéraux ont contribué au chômage chez les jeunes. Par exemple, Pierre Fortin, professeur d'économie à l'Université du Québec à Montréal, a dit au comité:

> Chaque année, les trois quarts environ de toute nouvelle cohorte d'immigrants viennent grossir les rangs des personnes à la recherche d'un premier ou d'un deuxième emploi. Depuis quelques années, l'augmentation considérable de l'immigration a fait exploser le nombre total de nouveaux travailleurs qui se disputent l'accès au marché du travail et qui sont les plus vulnérables à la hausse du chômage dès que l'économie ralentit.
>
> En 2016, la population active comptait environ 25 nouveaux immigrants d'âge mûr pour 100 jeunes, mais en 2025, on est passé de 25 à 70 nouveaux immigrants d'âge mûr pour 100 jeunes. Il s'agit d'une question d'offre et de demande.

Il y a ensuite le professeur d'économie Christopher Worswick, de l'Université Carleton. Il a dit:

> Selon moi, la récente augmentation du chômage chez les jeunes au Canada est inquiétante, et elle est probablement due, d'abord, au récent ralentissement de l'économie canadienne à la suite des droits de douane imposés par les États-Unis et des menaces d'en imposer d'autres, puis à l'augmentation récente et rapide de la population canadienne, principalement attribuable à une augmentation sans précédent d'une population de résidents temporaires.

Il a poursuivi en disant:

> Les programmes de mobilité internationale et les programmes d'étudiants étrangers connaissent les mêmes enjeux, et la hausse du nombre de personnes dans les trois programmes a donc probablement nui aux perspectives d'emploi des jeunes Canadiens.

Ces citations reflètent un consensus écrasant parmi les experts en économie selon lequel les choix en matière de politique d'immigration ont une incidence sur l'offre et la demande de main-d'œuvre, ce qui a des répercussions sur le taux de chômage. Il n'est pas rationnel d'ignorer ces réalités économiques pour des raisons idéologiques libérales.

En ce qui concerne les emplois et l'immigration, je tiens à souligner que j'entends parfois des groupes d'employeurs dire qu'ils veulent des niveaux d'immigration plus élevés parce qu'ils ont encore de la difficulté à recruter de jeunes Canadiens. Dans certains cas, les employeurs ont du mal à trouver des travailleurs dans leur région. Dans d'autres cas, ils sont aux prises avec une pénurie de compétences. Ils cherchent des compétences spécialisées qui sont difficiles à trouver. Ils veulent donc des niveaux d'immigration plus élevés pour combler ces lacunes géographiques ou en matière de compétences.

Pour répondre à ces défis bien réels, je crois que nous ne pouvons pas simplement accepter un taux de chômage élevé et croissant chez les jeunes sous prétexte qu'il existe des lacunes géographiques ou en matière de compétences. Nous devons plutôt demander aux employeurs quelles solutions concrètes nous pouvons proposer pour combler ces lacunes, mieux harmoniser les programmes d'études et la formation avec les besoins du marché du travail et favoriser la mobilité de la main-d'œuvre. Nous devons nous attaquer au chômage chez les jeunes Canadiens en les préparant aux emplois canadiens.

Je me souviens très précisément d'une conversation que j'ai eue avec des propriétaires de restaurants chinois de la côte Ouest, organisée par mon ami et collègue le député de Richmond-Centre—Marpole. Nous avons discuté des défis majeurs auxquels sont confrontés les propriétaires de restaurants chinois pour trouver des cuisiniers qualifiés, ainsi que du rôle que la politique d'immigration peut jouer pour combler cette lacune. Toutefois, avant tout, ils nous ont posé la bonne question, une question importante. Ils voulaient savoir comment nous pouvions soutenir davantage les infrastructures de formation, plus particulièrement dans le domaine de la cuisine asiatique, afin de former les cuisiniers dont nous avons besoin pour les restaurants canadiens ici, au Canada. Je salue ces propriétaires d'entreprise qui demandent des réformes, notamment dans le domaine de la formation. En tant que décideurs politiques, nous devrions chercher davantage de moyens pour soutenir les employeurs qui souhaitent participer au processus de formation des jeunes Canadiens afin qu'ils décrochent des emplois au Canada.

Le plan conservateur pour l'emploi chez les jeunes met l'accent sur la relance de l'économie et la réforme de l'immigration, ainsi que sur l'amélioration de la formation et la construction de logements à proximité des lieux de travail afin de favoriser la mobilité de la main-d'œuvre. En ce qui concerne la formation, nous avons proposé d'offrir des subventions relativement plus généreuses aux étudiants qui souhaitent acquérir des compétences professionnelles recherchées sur le marché du travail, et de protéger les collèges privés réputés qui ont récemment subi les attaques du gouvernement.

L'approche des libéraux en matière de formation professionnelle a été idéologique plutôt que pratique, car ils offrent la même subvention aux étudiants, peu importe la pertinence de leur programme d'études sur le marché du travail, et ils coupent les vivres aux établissements privés accrédités qui offrent aux Canadiens des compétences professionnelles concrètes. L'approche idéologique des libéraux en matière de formation réduira davantage le nombre de jeunes Canadiens ayant des compétences demandées sur le marché du travail. Ensuite, les libéraux proposeront aux employeurs d'augmenter le nombre d'immigrants comme solution à leurs mauvaises politiques de formation, même si le chômage chez les jeunes continue d'augmenter.

Notre plan réglerait les problèmes liés à la formation et à la mobilité de la main-d'œuvre. Notre plan comprend un engagement à construire des logements là où se trouvent les emplois en offrant aux employeurs un incitatif important pour offrir des logements destinés à la main-d'œuvre aux employés qui déménagent. Les principaux obstacles auxquels se heurtent les jeunes qui envisagent de déménager pour un emploi sont le logement et le transport. Nous voulons donc faire en sorte qu'il soit plus facile pour les employeurs d'offrir des logements à proximité des emplois disponibles.

Au-delà de ces idées, on peut en faire plus pour améliorer la formation et la mobilité, et j'encourage les employeurs à présenter leurs idées constructives. Les bonnes questions nous permettront d'obtenir les bonnes réponses, mais nous ne pouvons pas maintenir une situation où le chômage chez les jeunes dépasse 13 % et où les niveaux d'immigration continuent d'augmenter. Une telle approche n'est ni correcte ni viable.

En conclusion, je tiens profondément à la santé et à l'intégrité du système d'immigration du Canada. Trois de mes quatre grands-parents sont arrivés ici en tant que réfugiés, dont un dont j'ai raconté l'histoire à la Chambre. Nous devons bien faire les choses. Cette expérience me motive à vouloir un système d'immigration qui fonctionne, qui respecte la dignité humaine et qui est juste et durable. C'est exactement ce que propose notre parti.

● (1355)

L'hon. Kody Blois (secrétaire parlementaire du premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, si mon collègue cherche un gouvernement qui prend au sérieux le dossier de l'immigration, eh bien, le présent gouvernement fait exactement cela. Nous avons réduit le nombre de travailleurs étrangers temporaires et d'étudiants étrangers autorisés à rester ici et il y a moins de demandes d'asile. Nous travaillons de concert avec des employeurs à des solutions réfléchies sur la formation dont il a parlé.

Je représente une circonscription rurale où il y a beaucoup d'agriculture, de fruits de mer et de transformation secondaire. Le Programme des travailleurs étrangers temporaires joue un rôle important, malgré les bonnes idées du député et le fait que les employeurs de ma région cherchent à embaucher des gens du coin.

Le député de Bowmanville—Oshawa-Nord et la députée de Calgary Nose Hill, députés de son parti, ont proposé l'abolition pure et simple du Programme des travailleurs étrangers temporaires. Le député croit-il que c'est la bonne approche à ce stade-ci?

Garnett Genuis: Monsieur le Président, tout d'abord, il est clair que le gouvernement veut jouer sur les deux tableaux en même temps. En effet, d'une part, les libéraux disent de ne pas s'inquiéter, que le système va permettre de régler les problèmes des 10 dernières années, mais ils disent aussi que toute critique du système est en quelque sorte inappropriée. C'est le genre d'approche contradictoire qu'ils privilégient.

Pour relever certains des défis très réels auxquels les régions rurales sont confrontées sur le plan de la main-d'œuvre, nous proposons d'éliminer progressivement les programmes existants tout en adoptant un processus graduel et en élaborant de nouvelles politiques en matière de formation et de mobilité de la main-d'œuvre. Notre approche est nuancée, substantielle et axée sur la nécessité de former les jeunes Canadiens en fonction des emplois canadiens disponibles.

L'hon. Michelle Rempel Garner (Calgary Nose Hill, PCC): Monsieur le Président, mon collègue a déclaré que le secteur privé devait se concentrer à promouvoir de meilleures formations axées sur les compétences et de meilleures stratégies en matière de mobilité de la main-d'œuvre pour les jeunes Canadiens qui sont sans emploi ou sous-employés.

Un grand nombre de lobbyistes viennent sur la Colline et plaident uniquement pour une hausse de l'immigration. Le député en a parlé dans son discours. Au final, cela s'est traduit par une diminution des salaires pour tout le monde, tant les nouveaux arrivants que les Canadiens. Le député pourrait-il lancer un appel à l'action à ces groupes de pression, en leur demandant de plaider en faveur d'une entente équitable pour les travailleurs canadiens et les nouveaux arrivants, afin de garantir une hausse des salaires pour tout le monde?

Garnett Genuis: Monsieur le Président, c'est une excellente remarque de la part de ma collègue, qui accomplit un travail remarquable dans ce dossier crucial.

Le problème, c'est que les échecs des libéraux en matière de politique de formation ne font qu'empirer. Stephen Harper, dans ses mémoires, a fait part de ses préoccupations concernant l'écart entre la formation et les besoins du marché du travail. Sous ce gouvernement, la situation s'est considérablement aggravée au cours des dix dernières années. Les libéraux ne font qu'empirer les choses.

Nous devons régler les problèmes liés à la formation et il faut que les employeurs proposent des solutions constructives pour y parvenir. Ce serait peut-être plus facile de préconiser une augmentation de l'immigration, mais cela ne fonctionne pas. Il faut trouver d'autres solutions.

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

● (1400)

[*Traduction*]

RALPH BOOMHOWER

Chris Malette (Bay of Quinte, Lib.): Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui pour rendre hommage à la vie et au legs de Ralph Boomhower, un habitant extraordinaire de Belleville, une ville de ma circonscription, Bay of Quinte. Il nous a quittés plus tôt ce mois-ci. Ralph Boomhower a consacré sa vie au service des autres. Pompier à la retraite de Belleville, il a passé de nombreuses années à protéger notre ville, ce qu'il a continué de faire longtemps après son départ à la retraite.

Pendant 50 ans, M. Boomhower a présidé la collecte annuelle de jouets des pompiers, contribuant ainsi à apporter de l'espoir et de la joie aux familles du coin pendant la période des Fêtes. Il a également fait du bénévolat au Temple de la renommée des sports de Belleville, il a présidé le célèbre Wharf Street Debating Club, et il était un ami pour tous ceux qui le connaissaient, moi y compris.

Son dévouement, sa générosité et son esprit communautaire ont profondément marqué Belleville et tous ceux qui l'ont connu. Au nom des habitants de Bay of Quinte et des innombrables enfants et familles qu'il a fait sourire le matin de Noël, j'offre mes sincères condoléances à sa famille et à ses amis. Repose en paix, Boomy.

* * *

GURPURAB

Amarjeet Gill (Brampton-Ouest, PCC): Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui pour souligner le deuxième Gurpurab de l'année, qui commémore la naissance de Sri Guru Nanak Sahib Ji, le fondateur du sikhisme. Les enseignements intemporels du gourou Nanak Sahib Ji sur l'égalité, l'unité, la vie honnête, la justice et l'altruisme continuent d'inspirer des millions de personnes dans le monde entier. Son message de fraternité universelle et de respect pour l'humanité entière est aussi pertinent aujourd'hui qu'il l'était il y a plus de cinq siècles. Mettons en pratique ses enseignements, venons en aide aux personnes dans le besoin et unissons nos efforts pour bâtir un Canada plus pacifique, plus bienveillant et plus solidaire.

En cette heureuse occasion, j'adresse mes chaleureuses félicitations à tous les sikhs de Brampton et du Canada, ainsi qu'à tous ceux qui, partout dans le monde, célèbrent le Gurpurab. Que le gourou Nanak Sahib Ji nous bénisse et qu'il nous procure paix, bonheur et prospérité.

[*Le député s'exprime en pendjabi.*]

* * *

L'ORGANISME BUSINESS PROFESSIONAL WOMEN OF MONTRÉAL

Patricia Lattanzio (Saint-Léonard—Saint-Michel, Lib.): Monsieur le Président, je prends la parole pour souligner deux jalons très importants. Cette année, l'organisme *Business Professional Women of Montréal*, ou BPW, fête ses 100 ans d'engagement en faveur de l'autonomisation des femmes et de la promotion du leadership au féminin. Joan Macklin a fait partie de cette histoire pendant 55 ans. Pionnière de l'industrie de l'accueil et entrepreneure prospère, Joan a consacré sa vie à ouvrir la voie aux femmes, à servir de mentor aux plus jeunes et à rendre sa collectivité plus forte. En tant que présidente de BP Montréal, elle a également participé aux efforts pour rendre le vaccin contre le VPH gratuit au Québec.

À 80 ans, Joan continue de faire le bien autour d'elle, d'inspirer les autres et de perpétuer l'esprit de BPW. Je félicite Joan pour ses 55 années de service et BPW Montréal pour un siècle de renforcement du pouvoir des femmes.

* * *

LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Melissa Lantsman (Thornhill, PCC): Monsieur le Président, hier, le gouvernement libéral a enfin désigné Masar Badil comme une organisation servant de façade au groupe terroriste Samidoun, mais pourquoi cela a-t-il pris autant de temps? Samidoun figurait déjà sur la liste des organisations terroristes depuis 2024. Ses dirigeants ont simplement changé son nom.

C'est toujours la même histoire. À l'heure actuelle, des services de diffusion en continu légaux au Canada diffusent des chaînes d'État iraniennes et russes, en violation de nos sanctions. Ils diffusent également des chaînes du Hamas et du Hezbollah, en violation du Code criminel, et rien n'est fait. Le Corps des Gardiens de la révolution islamique a été inscrit sur la liste il y a deux ans, mais selon certaines informations, 700 agents seraient toujours dans nos rues à collecter des fonds, à recruter et à harceler des Canadiens. Un seul d'entre eux a été expulsé à ce jour.

Masar Badil organise toujours une conférence à Toronto cette fin de semaine; le gouvernement va-t-il enfin l'en empêcher? Va-t-il réellement poursuivre ceux qui apportent un soutien matériel au terrorisme et à une entité désormais inscrite sur la liste? À quoi servent toutes ces lois? Les terroristes ne les craignent pas au Canada, car le gouvernement ne les applique pas.

* * *

LE 100E ANNIVERSAIRE DE LA LÉGION ROYALE CANADIENNE

Ron McKinnon (Coquitlam—Port Coquitlam, Lib.): Monsieur le Président, à l'occasion du jour du Souvenir cette année, je me suis joint à des habitants de Port Coquitlam pour commémorer le 100e anniversaire de la Légion royale canadienne. Afin de souligner ce jalon important, la filiale 133 de Port Coquitlam a préparé une capsule temporelle communautaire contenant des lettres, des photos, des médailles et d'autres souvenirs.

Au cours du XXe siècle, bien des choses ont changé dans nos circonscriptions et partout au Canada. Cette capsule permettra aux générations futures d'avoir un aperçu de la vie et des expériences des générations qui les ont précédées. J'ai eu l'honneur d'y ajouter une lettre ainsi que quelques-unes des médailles de service de mon père datant de la Seconde Guerre mondiale. Aux côtés de Brad West, maire de Port Coquitlam, et de plusieurs citoyens, j'ai eu l'honneur de participer à l'enterrement de la capsule près de la porte de l'immeuble de la Légion. Elle sera ouverte à l'occasion du 150e anniversaire de la Légion, le 11 novembre 2076.

N'oublions jamais.

● (1405)

[*Français*]

Je dis bravo à la Légion royale canadienne. Elle a pensé aux générations à venir du Canada.

* * *

[*Traduction*]

LA DÉMOCRATIE PARLEMENTAIRE CANADIENNE

L'hon. Michael Chong (Wellington—Halton Hills-Nord, PCC): Monsieur le Président, il y a un siècle ce mois-ci, le Canada a franchi une étape décisive dans son cheminement vers le statut de nation. Plusieurs années plus tôt, plus de 66 000 soldats canadiens avaient perdu la vie pendant la Première Guerre mondiale. Lors de la Conférence impériale de guerre de 1917, le premier ministre Robert Borden avait insisté pour que ce sacrifice soit reconnu et que le Canada soit qualifié de l'une des « nations autonomes d'un Commonwealth impérial ».

Cette reconnaissance a mené à la Déclaration Balfour de novembre 1926, qui reconnaissait le Canada et les autres dominions comme des communautés autonomes jouissant d'un statut égal à celui du Royaume-Uni.

Cette déclaration a à son tour mené au Statut de Westminster de 1931, qui a inscrit dans la loi ce que la Déclaration de 1926 avait énoncé.

Alors que nous réfléchissons à ce jalon historique, rappelons-nous que des siècles d'évolution ont mené à notre démocratie parlementaire et à notre monarchie constitutionnelle, le tout sous la suprématie de la primauté du droit.

* * *

LE JOUR DU SOUVENIR

Anthony Housefather (Mont-Royal, Lib.): Monsieur le Président, j'ai récemment eu l'honneur d'assister aux cérémonies du jour du Souvenir de Mont-Royal, de Côte-Saint-Luc et de Hampstead.

Lors de la cérémonie de Côte-Saint-Luc, Irving Bernstein, un ancien combattant et un Canadien remarquable âgé de 100 ans, a déposé une couronne. Helen, son épouse depuis 76 ans, l'accompagnait à la cérémonie.

M. Bernstein est fier d'être membre de la filiale Brigadier Frederick Kisch de la Légion royale canadienne. Fondée par des militaires juifs en 1944, parmi lesquels se trouvait mon grand-père, Abe Horovitch, cette filiale a organisé des défilés annuels du jour de la Victoire en Europe et a dirigé la création de notre parc des Vétérans.

Je remercie le président de la filiale, Allan Levine, ses prédécesseurs, notamment feu Frank Levine, Bob Feldstein, Carl Garber, Joe Blumer, Dave Comm et Hy Geniele, ainsi que tous ceux qui ont défendu notre liberté. Nous ne les oublierons jamais.

* * *

L'IMMIGRATION

Grant Jackson (Brandon—Souris, PCC): Monsieur le Président, depuis 11 ans, les libéraux gèrent le système d'immigration du Canada comme un restaurant qui continue d'accepter des réservations sans vérifier s'il lui reste des tables. Aujourd'hui, la cuisine est débordée, les tables sont pleines et les gens font la file jusque dehors.

En octobre, le taux de chômage chez les jeunes a atteint 13,7 %. Les jeunes Canadiens cherchent désespérément du travail et ont du mal à gagner leur vie et à se bâtir un avenir. La solution des libéraux, c'est de continuer à accepter des réservations. Entre les cibles annoncées et les mesures d'immigration cachées, les libéraux pourraient accorder la résidence permanente à un nombre record de 654 000 personnes l'an prochain seulement. Cependant, où travailleront les nouveaux arrivants alors que plus de 424 000 jeunes Canadiens n'arrivent déjà pas à trouver un emploi? Ce n'est pas la faute de ceux qui se présentent à la porte. C'est la faute du gouvernement, qui fait des promesses qu'il ne peut pas tenir.

Les Canadiens méritent mieux, tout comme ceux qui espèrent se bâtir une vie meilleure ici.

Déclarations de députés

[*Français*]

LE SERMENT AU ROI

Xavier Barsalou-Duval (Pierre-Boucher—Les Patriotes—Verchères, BQ): Monsieur le Président, hier, un jugement malavisé a statué que non seulement le serment des députés de l'Assemblée nationale du Québec n'était pas suffisant, mais que tel quel, il devait les empêcher de siéger. Il faut se prosterner devant la Couronne britannique ou rester chez soi. C'est ça, le jugement. L'allégeance est une obligation de fidélité et d'obéissance.

Les députés du Québec ont choisi à l'unanimité de rester fidèles au peuple québécois, et non à Charles III. Ils jurent fidélité exclusivement à toutes les Québécoises et à tous les Québécois de toutes les origines, bref, à tous ceux et celles qui forment le peuple québécois, et non au roi d'un autre pays, au peuple du Québec et à lui seul.

On se fait dire que la monarchie est seulement symbolique et protocolaire. Or un juge a décidé que, si les députés ne jurent pas allégeance au roi, ils n'ont pas le droit de siéger.

Ça démontre la capacité de nuisance de cette institution dépassée, obsolète et antidémocratique. C'est une autre preuve qu'il faut s'en débarrasser dès maintenant.

* * *

● (1410)

[*Traduction*]

HUB GRAY

L'hon. Hedy Fry (Vancouver-Centre, Lib.): Monsieur le Président, je prends la parole en ce jour de novembre pour rendre hommage à la bravoure et au sacrifice des anciens combattants canadiens qui ont défendu la liberté avec courage et détermination, des plages de Normandie à la péninsule coréenne.

Je tiens à saluer un héros canadien méconnu, le lieutenant Hub Gray, de la Princess Patricia's Canadian Light Infantry, en Colombie-Britannique, qui a aidé à défendre la colline 677 lors de la bataille de Kapyong. Les soldats canadiens ont tenu bon sur cette colline et ont ainsi empêché les forces chinoises, qui étaient 10 fois plus nombreuses que les leurs, de marcher vers Séoul. Le jeune lieutenant Gray et ses hommes se sont battus avec un courage extraordinaire dans ce qui semblait être une bataille perdue d'avance. Au corps à corps, dans un combat à la baïonnette au cœur de la nuit noire, ils n'ont pas cédé.

En tant que Canadiens, notre modestie nationale empêche souvent que de telles histoires soient racontées. Cependant, j'ai récemment assisté au lancement d'un livre sur le lieutenant Gray, à Vancouver et à Séoul, écrit par un auteur coréen. En Corée, il est un héros national. Les Canadiens devraient également le connaître et le célébrer afin de ne pas oublier leur héritage.

* * *

L'ÉCONOMIE

Aaron Gunn (North Island—Powell River, PCC): Monsieur le Président, il est certainement très avantageux d'entretenir des liens étroits avec le Parti libéral. Par exemple, celui-ci a accordé 1,6 milliard de dollars de l'argent des contribuables à Cohere AI, une entreprise évaluée à plus de 36 milliards de dollars. Pendant ce temps, Telesat, une entreprise dont le PDG est un ami proche du premier ministre, a reçu 2,3 milliards de dollars. De plus, 1,4 milliard de dollars ont servi à renflouer de riches promoteurs libéraux qui ont construit, en Colombie-Britannique, des condos que personne ne pouvait se permettre. L'épouse du premier ministre a été nommée envoyée pour l'océan. Personne ne connaît réellement le budget total, car les libéraux refusent d'en divulguer les détails et ils ont voté contre la tenue d'audiences publiques.

Et voici maintenant le dernier exemple en date: Ecostrat, une entreprise dont le PDG, Jordan Solomon, est le frère du ministre de l'Intelligence artificielle, vient de recevoir de multiples subventions gouvernementales d'une valeur de près de 3 millions de dollars.

Comment se fait-il que les Canadiens ordinaires continuent de devoir payer des prix record pour se nourrir et se loger pendant que l'argent coule à flots pour les proches du Parti libéral?

* * *

LES XXI^{E} JEUX OLYMPIQUES D'HIVER DES SOURDS

Marie-France Lalonde (Orléans, Lib.): Monsieur le Président, c'est avec plaisir que je prends la parole aujourd'hui pour souhaiter bonne chance aux athlètes canadiens qui s'apprêtent à se rendre à Innsbruck, en Autriche, pour les XXI^{e} Jeux olympiques d'hiver des sourds, qui se dérouleront du 15 au 24 janvier. Je suis fière de dire que quatre membres de l'équipe sont originaires d'Ottawa. Parmi eux figure Cohen Lesperance-Spack, un jeune athlète originaire d'Orléans et l'un des gardiens de but de l'équipe canadienne de hockey sur glace pour sourds.

J'ai récemment eu le plaisir de rencontrer Cohen en compagnie de Jim Kyte, originaire d'Ottawa, ambassadeur du club de hockey de l'équipe canadienne des sourds et entraîneur adjoint. M. Kyte est entré dans l'histoire en devenant le premier joueur légalement sourd de la LNH et il continue de militer activement en faveur de l'inclusion dans le sport. Les Jeux olympiques des sourds remontent à 1924, et aujourd'hui, l'Association des sports des sourds du Canada perpétue cette tradition en offrant des possibilités incroyables aux athlètes canadiens.

Nous encourageons Cohen et toute l'équipe canadienne. Allez, Canada!

* * *

L'IMMIGRATION

Jeff Kibble (Cowichan—Malahat—Langford, PCC): Monsieur le Président, le Canada est en voie de construire seulement 231 000 logements cette année et les mises en chantier ont diminué de 4 %. Selon la Société canadienne d'hypothèques et de logement, il faudrait jusqu'à 469 000 nouveaux logements, mais ce chiffre a été établi avant que le budget des libéraux n'ajoute jusqu'à 200 000 résidents permanents supplémentaires. Les libéraux ne cessent de promettre de construire 500 000 logements par année. Les jeunes familles canadiennes et les familles immigrantes les ont crues. En effet, les députés libéraux ont dit à maintes reprises à la Chambre qu'ils « ne font que commencer ». De nombreuses familles de Cowichan—Malahat—Langford qui cherchent désespérément un logement m'ont dit qu'elles aimeraient savoir quand les libéraux auront tout juste terminé.

Notre motion de l'opposition demande aux libéraux d'adapter les niveaux d'immigration au nombre de logements et de lits d'hôpitaux effectivement disponibles au Canada. Je voterai en faveur de notre motion, et j'encourage tous les députés à se joindre à moi pour montrer aux Canadiens qu'ils appuient des niveaux d'immigration qui tiennent compte de nos capacités en matière de logement et de soins de santé. Un vote contre notre motion représente un vote pour des niveaux qui dépassent dangereusement ces capacités.

* * *

[*Français*]

JEANNE CARRIÈRE

Stéphane Lauzon (Argenteuil—Papineau—Des Collines, Lib.): Monsieur le Président, aujourd'hui, je souhaite rendre hommage à une jeune cinéaste talentueuse originaire de Lachute, dans ma circonscription, Argenteuil—Papineau—Des Collines. Jeanne Carrière vient de remporter le prestigieux prix du meilleur court métrage québécois au festival de films francophones CINEMANIA pour son film *Bigfoot*.

Tournée dans les Laurentides, notamment dans la vallée de Harrington, cette œuvre remarquable a conquis le jury par la qualité de son écriture, la finesse de sa réalisation et la profonde humanité de son récit. Cette distinction témoigne du talent exceptionnel de Jeanne et contribue au rayonnement de notre région sur la scène culturelle québécoise.

Je tiens également à souligner la fierté de ses parents, Marc Carrière et Martine Ayotte, qui ont toutes les raisons de célébrer cette belle réussite.

Nos régions regorgent de talents qui méritent d'être reconnus et célébrés. Au nom de toute notre communauté, j'adresse mes plus sincères félicitations à Jeanne Carrière. Je lui dis bravo et l'invite à continuer de nous faire rêver.

* * *

● (1415)

[*Traduction*]

L'IMMIGRATION

Sandra Cobena (Newmarket—Aurora, PCC): Monsieur le Président, lorsqu'on établit les niveaux d'immigration, on doit se poser trois questions fondamentales: Où les gens choisiront-ils d'habiter, de travailler et de se rendre quand ils ont besoin de soins médicaux? Dans Newmarket—Aurora, les gens se mobilisent. Nous nous occupons avant tout du dossier du logement abordable. Les entreprises se battent afin de créer des emplois pour nos jeunes. Nous donnons généreusement à notre bien-aimé hôpital, mais même après avoir agrandi son urgence, il fonctionne encore au-delà de ses capacités. Au Canada, les banques alimentaires ont enregistré près de 2,4 millions de visites en un seul mois. Le Canada a perdu 115 000 emplois en trois mois. L'inflation progresse plus vite que la croissance des salaires, et les loyers ont augmenté de près de 30 % en cinq ans.

C'est pourquoi les conservateurs présentent une motion afin de garantir que le logement, les salaires, les soins de santé, l'emploi et les autres services sociaux évoluent au rythme de la croissance démographique. Nous rejetons le plan du premier ministre d'augmenter l'an prochain l'immigration permanente à un niveau encore jamais vu.

Questions orales

LES INFIRMIERS AU CANADA

Sonia Sidhu (Brampton-Sud, Lib.): Monsieur le Président, ce soir, je tiendrai la réception de l'Association des infirmières et infirmiers du Canada, qui réunira des dirigeants du secteur de la santé et des parlementaires afin de reconnaître le rôle plus large des infirmiers dans l'ensemble du Canada.

Les infirmiers prodiguent des soins aux Canadiens à toutes les étapes de leur vie. Je les remercie tous de leur compassion, de leur dévouement, de leur expertise et de leur engagement sans faille. Les infirmiers et les travailleurs de la santé sont les leaders, les éducateurs et les défenseurs qui façonnent chaque jour l'avenir des soins de santé au Canada. Nous continuons à créer des possibilités d'emploi pour le personnel infirmier en simplifiant la reconnaissance des titres de compétences ou en élargissant la portée de l'exonération du remboursement des prêts d'études. Dans le budget de 2026, nous renforçons notre système de santé en investissant 1,2 milliard de dollars en vue d'élargir les services de santé mentale et de lutte contre la toxicomanie ainsi que les soins à domicile et les soins communautaires.

Je tiens à saluer les membres du conseil d'administration de l'Association des infirmières et infirmiers du Canada qui se joignent à nous à Ottawa aujourd'hui et à leur souhaiter la bienvenue sur la Colline du Parlement.

QUESTIONS ORALES

[*Français*]

L'IMMIGRATION, LES RÉFUGIÉS ET LA CITOYENNETÉ

L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, le coût de la vie augmente 50 % plus rapidement que les salaires. Le retard des paiements hypothécaires a augmenté de 30 % d'une année à l'autre, un record depuis 13 ans. La demande des banques alimentaires a atteint un autre niveau record et la construction de logements est en baisse. Avec ce bilan catastrophique, le premier ministre veut accueillir un nombre record de résidents permanents.

Le premier ministre reconnaît-il ce que croient les 86 % des Canadiens, à savoir qu'il n'y a pas assez de logements, de médecins ou d'emplois pour atteindre ce gros chiffre?

L'hon. Lena Metlege Diab (ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, Lib.): Monsieur le Président, les conservateurs parlent de personnes qui sont déjà ici au Canada, qui habitent déjà des maisons. Ils ont des logements. Ils sont dans les secteurs cruciaux pour les Canadiens. Ils paient des impôts.

Voici ce que les Canadiens doivent savoir: la grande majorité des résidents permanents pour la prochaine année sont des personnes qui sont déjà établies ici au Canada.

Parallèlement, nous avons réduit le nombre de nouveaux permis d'études, de travailleurs étrangers temporaires et de demandes d'asile. C'est le nombre correct.

Questions orales

LE TRANSPORT FERROVIAIRE

L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, les Canadiens travaillent toute leur vie pour acheter une maison et une terre, mais le premier ministre veut se donner le pouvoir de saisir leurs terres sans utiliser les processus traditionnels d'expropriation afin de réaliser son projet de 150 milliards de dollars, le train Alto, soit 10 000 $ des poches de chaque famille canadienne.

Le premier ministre comprend-il que les terres des Canadiens ne lui appartiennent pas, pas plus que l'argent dans leurs poches?

● (1420)

L'hon. Steven MacKinnon (ministre des Transports et leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, le Canada accuse un retard en matière de mobilité, en matière de technologies à haute vitesse.

Les pays d'Europe, des pays comme l'Allemagne, la Suisse, la France, l'Espagne, et même le Maroc ont développé des réseaux de trains à grande vitesse.

Nous avons beaucoup plus d'espace, nous avons des compagnies, nous avons les travailleurs. Nous pouvons nous donner le cadeau pour construire une nation, qui est le train à grande vitesse entre Québec et Toronto.

* * *

[*Traduction*]

L'IMMIGRATION, LES RÉFUGIÉS ET LA CITOYENNETÉ

L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, pendant quatre mois consécutifs, le coût de la vie a augmenté 50 % plus rapidement que les salaires. Les défauts de paiement hypothécaire ont augmenté de 30 % par rapport à l'an dernier, pour atteindre leur niveau le plus élevé en 13 ans. Le recours aux banques alimentaires a encore atteint un sommet record cette année. La construction de logements est en baisse. Malgré ce contexte marqué par la pénurie, le premier ministre veut accepter un nombre record de 665 000 résidents permanents. Nous n'avons ni les médecins, ni les logements, ni les emplois nécessaires pour soutenir une immigration record.

Le premier ministre acceptera-t-il ce que croient 86 % des Canadiens, à savoir que les chiffres doivent baisser et non augmenter?

L'hon. Lena Metlege Diab (ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, Lib.): Monsieur le Président, voici quels sont les faits: plus d'un médecin sur trois est un immigrant. Plus d'une infirmière autorisée sur quatre est une immigrante. Près de 40 % des immigrants travaillent en recherche et développement. Ce sont des ingénieurs, des chimistes et des programmeurs. Un constructeur résidentiel et entrepreneur général sur quatre est un immigrant. Ce sont les travailleurs qui construisent nos maisons. Un propriétaire d'entreprise sur trois a des employés rémunérés. Ces gens soignent les Canadiens, les appuient et les emploient, et ils bâtissent le pays.

L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, depuis des centaines d'années, nous accueillons des médecins, des gens de métier et des infirmières sans jamais avoir eu besoin d'accueillir 665 000 immigrants en une seule année. En fait, les chiffres que le premier ministre a inscrits dans son budget représentent plus du double de la moyenne sur 20 ans. Ils sont supérieurs de 40 % à ceux de l'année où ce chiffre a atteint son niveau le plus élevé sous Justin Trudeau, et s'ajoutent à des hausses dans les deux chiffres du nombre de nouveaux immigrants temporaires.

Quand le premier ministre écoutera-t-il les 86 % de Canadiens qui savent que nous n'avons ni les médecins, ni les logements, ni les emplois nécessaires pour accueillir un tel nombre de personnes?

L'hon. Lena Metlege Diab (ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, Lib.): Monsieur le Président, je viens de passer 30 minutes ce matin à expliquer à l'opposition ce que les Canadiens savent déjà. Nous avons travaillé avec les provinces, les territoires, les collectivités régionales, les collectivités rurales et les collectivités francophones, c'est-à-dire avec tout le monde au pays, dans les 10 provinces et les trois territoires. Nous les avons écoutés. Notre plan de niveaux d'immigration repose sur cette consultation et ce partenariat. Nous leur laissons le choix d'accepter ou non ces niveaux, et les chiffres; c'est ce que nous leur proposons.

* * *

L'INDUSTRIE FORESTIÈRE

L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, cela ne vise qu'à faire baisser les salaires et à faire grimper les loyers pour aider les copains du premier ministre dans le monde des affaires, exactement comme dans le dernier scandale libéral.

Le gouvernement libéral vient de verser 2,2 millions de dollars à Ecostrat, une entreprise dirigée par nul autre que Jordan Solomon, le frère du ministre de l'Intelligence artificielle. Du commerce d'œuvres d'art aux transactions intéressées, du Groupe des Sept à la famille de deux personnes, l'argent des contribuables, durement gagné, sort des poches des Canadiens qui n'ont pas les moyens de se nourrir pour aller remplir celles des proches du Parti libéral.

Pourquoi le premier ministre a-t-il obligé les contribuables à verser autant d'argent au ministre de l'Intelligence artificielle?

L'hon. Steven MacKinnon (ministre des Transports et leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, comme le sait le chef de l'opposition, le ministre a déjà répondu à cette question. Il a, de sa propre initiative...

Des voix: Oh, oh!

Le Président: Je n'arrive pas à entendre le leader du gouvernement à la Chambre.

Essayons de nouveau.

L'hon. Steven MacKinnon: Monsieur le Président, comme le sait le chef de l'opposition, le ministre a entièrement répondu à cette question. Il a, de sa propre initiative, divulgué toutes ses relations au commissaire à l'éthique, y compris en ce qui concerne cette affaire, a suivi les conseils du commissaire et s'est récusé de manière préventive de toute discussion afin d'éviter tout conflit d'intérêts potentiel. Il ne participe à aucune discussion et ne prend aucune décision concernant Ecostrat.

De ce côté-ci de la Chambre, tous les députés respectent rigoureusement, en toutes circonstances, les recommandations du commissaire à l'éthique.

● (1425)

LE TRANSPORT FERROVIAIRE

L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, le budget financé à crédit du premier ministre ne se contente pas de faire grimper le coût de la vie, mais il lui confère désormais des pouvoirs sans précédent pour saisir les terrains des agriculteurs, des propriétaires d'une habitation et d'autres Canadiens respectueux des lois qui ont économisé toute leur vie, tout cela pour financer le coûteux projet Alto avec l'argent des contribuables. Ces terrains seront cédés à un consortium privé regroupant de puissantes entreprises libérales, et, si ce train voit le jour, il coûtera 10 000 $ à chaque famille canadienne, dont la plupart n'en feront jamais usage.

Pourquoi le premier ministre estime-t-il qu'il devrait avoir le pouvoir de prendre l'argent et les terrains des Canadiens qui travaillent fort pour les donner à ses amis?

L'hon. Steven MacKinnon (ministre des Transports et leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, le Canada a pris du retard par rapport au reste du monde en matière de mise en place d'un train à grande vitesse et de solutions de mobilité.

Le chef de l'opposition sait très bien que cette technologie facilitera les déplacements des Canadiens entre Toronto et Québec. Elle va transformer notre façon de vivre, d'étudier, de travailler et de nous divertir. Nous continuerons à veiller à ce que le Canada reste au faîte de la technologie et offre aux citoyens et aux entreprises des emplois de qualité.

[*Français*]

Yves-François Blanchet (Beloeil—Chambly, BQ): Monsieur le Président, dans le projet de loi budgétaire, les libéraux donnent à Alto encore plus de pouvoirs d'expropriation contre les agriculteurs du Québec. Alto pourra prendre possession des terres avant d'avoir payé, exproprier pour le tracé du train, mais aussi pour des gares, des garages et des stationnements, faire payer aux agriculteurs les voies de passage lorsque leurs terres sont scindées, et faire payer 25 000 $ de frais d'arbitrage à ceux qui osent contester. Rendu là, ce sont des pouvoirs de saisie.

Comment peuvent-ils avoir l'arrogance de traiter ainsi les agriculteurs du Québec?

L'hon. Steven MacKinnon (ministre des Transports et leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, nous avons mis dans notre plateforme électorale que nous proposions de donner aux Canadiens le cadeau d'un projet de train à grande vitesse qui va relier Québec à Trois-Rivières, à Laval, à Montréal, à Gatineau, à Ottawa et jusqu'à Toronto. Ça changera la donne, constituera l'épine dorsale de la mobilité au Québec, reliera des systèmes de transport en commun structurants, changera la vie pour le meilleur, donnera des *jobs*, créera des occasions pour nos entreprises, et ce sera...

Le Président: L'honorable député de Beloeil—Chambly a la parole.

Yves-François Blanchet (Beloeil—Chambly, BQ): Monsieur le Président, les libéraux ne se contentent pas de mesures autoritaires pour exproprier les agriculteurs et les citoyens. Ils se donnent le pouvoir d'exproprier, attention, le gouvernement du Québec avec un simple avis et sans consultation. Ça pourrait toucher les terres du domaine de l'État, le lit des cours d'eau et les terrains de mandataires, par exemple Hydro-Québec.

Ce sont des mesures totalement excessives. Le premier ministre fréquente assurément trop de mégalomanes et de dictateurs. Les libéraux nagent en plein délire autoritaire depuis qu'ils sont majoritaires.

Vont-ils respecter les institutions et les gens?

L'hon. Steven MacKinnon (ministre des Transports et leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, accuse-t-il l'Espagne ou tous ces pays? Accuse-t-il le gouvernement de la France, qui a un territoire beaucoup plus petit? Ces pays se sont donné le cadeau d'un train à grande vitesse pour justement être au service de leurs citoyens, être au service de leur mobilité. C'est donner par exemple la chance à un jeune de banlieue de travailler dans une autre ville. Ça fait longtemps que le Canada doit se donner cette technologie. C'est ce que nous proposons de faire.

Sébastien Lemire (Abitibi—Témiscamingue, BQ): Monsieur le Président, c'est vraiment amateur. L'arrogance des libéraux et d'Alto doit être combattue.

Avec les nouvelles mesures d'expropriation dans le projet de loi budgétaire, ils veulent saisir des centaines des meilleures terres agricoles du Québec. Ils démontrent une absence totale de considération pour les agriculteurs. Ils n'ont aucune sensibilité devant les traumatismes de ces familles qui ont déjà subi des expropriations inhumaines commandées par Ottawa. Ils ne les traitent pas comme des personnes, ils les traitent comme des obstacles à « bulldozer ».

Les libéraux vont-ils cesser d'utiliser leur majorité pour bafouer les droits des Québécois?

L'hon. Steven MacKinnon (ministre des Transports et leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, au contraire, nous nous proposons de compenser à justes valeurs la valeur du terrain et celle de la perte économique.

De plus, nous sommes dans une atmosphère de respect et de négociation et, là où c'est possible, d'ententes.

Nous allons faire ce grand projet national qui va transformer la mobilité dans un corridor très étroit, un corridor linéaire de 60 mètres de large. Nous le ferons avec respect, mais le Canada va se donner le cadeau d'un train à grande vitesse.

* * *

● (1430)

L'IMMIGRATION, LES RÉFUGIÉS ET LA CITOYENNETÉ

Pierre Paul-Hus (Charlesbourg—Haute-Saint-Charles, PCC): Monsieur le Président, en 2023-2024, le Québec a connu une croissance démographique exponentielle, alimentée presque entièrement par l'immigration. Pendant ce temps, un adulte québécois sur cinq n'a toujours aucun accès à un médecin de famille. Que répond la ministre de l'Immigration? Elle répond que son plan est une bonne chose parce qu'il réserve 5 000 places pour des médecins et des travailleurs de la santé. Cependant, régulariser le statut de centaines de milliers de personnes ne crée ni médecins ni hôpitaux.

Les députés libéraux du Québec vont-ils enfin défendre les Québécois et appuyer notre motion pour rejeter cette hausse irresponsable de l'immigration permanente?

L'hon. Joël Lightbound (ministre de la Transformation du gouvernement, des Travaux publics et de l'Approvisionnement et lieutenant du Québec, Lib.): Monsieur le Président, d'abord, nous nous sommes fait élire sur l'engagement très clair de reprendre le contrôle sur notre système d'immigration. On voit qu'au cours des deux dernières années, il y a eu une réduction de 77 % des demandeurs d'asile au Canada.

Chaque jour, le député de Charlesbourg—Haute-Saint-Charles pose la même question, mais quand va-t-il prendre le temps de lire l'accord Canada-Québec de 1991 qui stipule que le Québec a le plein contrôle de ses seuils d'immigration?

Je l'invite à le lire, et demain, peut-être, à changer de question.

Pierre Paul-Hus (Charlesbourg—Haute-Saint-Charles, PCC): Monsieur le Président, le 5 février 1991, il y a eu l'accord Gagnon-Tremblay—McDougall qui était négocié par Brian Mulroney et Robert Bourassa. Oui, le 5 février 1991, l'accord Canada-Québec a été mis en place. Pourquoi est-ce le cas? C'est parce que le Québec savait qu'il fallait gérer l'immigration d'une façon satisfaisante afin de bien accueillir les gens.

Par contre, maintenant, le gouvernement du Canada veut avoir 650 000 résidents permanents. Si on tient compte de l'accord Canada-Québec, ça va exploser. Que va-t-il arriver? Le Québec va voir son poids complètement réduit au Canada en ayant une immigration beaucoup trop massive autour de cet accord.

Que répond le ministre là-dessus?

L'hon. Joël Lightbound (ministre de la Transformation du gouvernement, des Travaux publics et de l'Approvisionnement et lieutenant du Québec, Lib.): Monsieur le Président, d'abord, c'est important de démystifier cela un petit peu pour le député de l'opposition.

En matière des seuils, ça reste la même chose, soit 380 000 résidents permanents. Il y a deux initiatives dont il parle. Il y en a qui s'adressent aux Ukrainiens à qui on a promis la résidence permanente et la citoyenneté canadienne. C'est la même chose pour les gens de Hong Kong. Pour ce qui est des autres 100 000 résidents, cela s'adresse aux provinces qui le désirent et concerne des gens qui sont déjà au Canada.

Je l'invite à venir faire le tour des régions du Québec avec moi, à simplement traverser le pont, à aller dans Chaudière-Appalaches, où le taux de chômage est de 2,4 % et à voir si les gens de Chaudière-Appalaches n'ont pas besoin de travailleurs étrangers temporaires.

Gérard Deltell (Louis-Saint-Laurent—Akiawenhrahk, PCC): Monsieur le Président, une immigration réussie et responsable repose d'abord et avant tout sur la capacité d'accueil. Qui dit « capacité d'accueil » dit « disponibilités d'emploi, disponibilités de logement et disponibilités de services en matière de soins et d'éducation ». Cependant, après 11 ans de gouvernance libérale, la capacité d'accueil n'est pas au rendez-vous pour 200 000 nouvelles personnes.

Les libéraux vont-ils comprendre et être conscients que, les premières victimes d'une immigration tout à fait dogmatique et irresponsable, ce sont les immigrants eux-mêmes?

L'hon. Marjorie Michel (ministre de la Santé, Lib.): Monsieur le Président, j'écoute beaucoup: de l'autre côté, on parle sans arrêt des immigrants et du secteur de la santé.

Je tiens à rappeler aux députés de l'opposition que beaucoup de ces immigrants sont des médecins, des infirmières, des proches aidants. La mesure que nous prenons actuellement s'adresse à ceux qui sont déjà ici. Ce n'est pas une mesure pour faire entrer de nouveaux immigrants. Notre gouvernement reconnaît le travail et la part des immigrants dans le domaine de la santé.

Gérard Deltell (Louis-Saint-Laurent—Akiawenhrahk, PCC): Monsieur le Président, on savait malheureusement que le premier ministre fait pire que Justin Trudeau en matière de fiscalité, en matière de dette et en matière de déficit. Maintenant, on apprend qu'il fait pire que Justin Trudeau en matière d'immigration: 200 000 personnes de plus, ce n'est pas le moment de le faire. Les premières victimes seront justement les immigrants eux-mêmes.

Les libéraux voteront-ils pour notre motion afin de rejeter les nouveaux records d'immigration permanente que prévoit l'actuel premier ministre libéral?

L'hon. Marjorie Michel (ministre de la Santé, Lib.): Monsieur le Président, d'abord, il n'y a pas 200 000 nouveaux immigrants. On parle exactement des immigrants qui sont déjà ici pour les provinces qui voudront les garder.

En ce qui a trait au Québec, le député sait très bien que les résidents permanents relèvent du gouvernement du Québec. Donc, je vais le renvoyer à l'accord Canada-Québec qu'il connaît certainement très bien.

[*Traduction*]

Chak Au (Richmond-Centre—Marpole, PCC): Monsieur le Président, le premier ministre a annoncé une cible record de 600 000 résidents permanents pour l'année prochaine. Ce chiffre inclut environ 70 000 demandeurs originaires de Hong Kong et d'Ukraine qui attendent depuis cinq ans que le gouvernement tienne sa parole. Le premier ministre doit honorer son engagement, mais il n'a pas besoin d'ajouter des centaines de milliers de nouveaux résidents permanents, ainsi que 370 000 nouveaux résidents temporaires, pour tenir sa promesse envers ces 70 000 personnes.

Le gouvernement votera-t-il avec les conservateurs pour abandonner les niveaux d'immigration records fixés par le premier ministre pour l'année prochaine?

● (1435)

L'hon. Lena Metlege Diab (ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, Lib.): Monsieur le Président, je crois que c'est la première fois que le député me pose une question, et j'aimerais vraiment m'adresser à lui pour m'assurer qu'il comprenne bien les faits. Les faits qu'il cite sont totalement erronés.

Je suis très heureuse que les conservateurs reconnaissent maintenant que nous allons respecter notre engagement humanitaire ainsi que notre engagement envers les Hongkongais et les Ukrainiens. C'est une très bonne nouvelle. Je m'interrogeais justement à ce sujet la semaine dernière. Pour le reste, il appartient aux provinces et aux territoires de veiller à combler les pénuries de main-d'œuvre auxquelles ils sont confrontés.

L'hon. Michelle Rempel Garner (Calgary Nose Hill, PCC): Monsieur le Président, de nouvelles données montrent que, après correction pour tenir compte de l'inflation, les salaires des Canadiens diminuent. Les salaires réels ont baissé de plus de 1 % au cours de la dernière année, et il est inadmissible que le premier ministre se plie aux exigences des lobbyistes des grandes entreprises qui veulent faire baisser les salaires et qu'il fixe des niveaux d'immigration records en ce moment. Il sait qu'une concurrence plus forte pour des emplois déjà rares fera baisser encore les salaires. Sous la direction du premier ministre, tant les nouveaux arrivants que les travailleurs canadiens sont perdants et les lobbyistes sont gagnants.

Le caucus libéral votera-t-il en faveur de notre motion visant à mettre fin à ces niveaux d'immigration records?

Ryan Turnbull (secrétaire parlementaire du ministre des Finances et du Revenu national et du secrétaire d'État (Agence du revenu du Canada et Institutions financières), Lib.): Monsieur le Président, les conservateurs aiment beaucoup parler d'abordabilité, mais le budget de 2026 apporte un plus grand soutien dans les domaines du revenu, du logement, de l'alimentation et de la sécurité énergétique, soit tous les facteurs de coût qui ont une incidence sur les Canadiens. Grâce à la nouvelle allocation bonifiée pour les travailleurs, nous soutenons davantage les travailleurs à faible revenu. En concertation avec l'Ontario, nous avons exonéré de la TVH les acheteurs d'une habitation neuve. Grâce au supplément à l'allocation pour l'épicerie et les besoins essentiels, nous aidons 12 millions de Canadiens à mettre du pain sur la table. Grâce au programme de remise pour les thermopompes, nous aidons des milliers de Canadiens à économiser de l'argent sur leurs factures d'énergie.

Il s'agit d'une aide réelle et immédiate en matière d'abordabilité, contrairement aux belles paroles des conservateurs.

L'hon. Michelle Rempel Garner (Calgary Nose Hill, PCC): Ce qu'apporte le budget, monsieur le Président, c'est une immigration qui bat des records alors même que les emplois se font déjà rares. Nous savons que les jeunes Canadiens envoient des centaines de CV sans jamais avoir de nouvelles en retour. Les entreprises font du lobbyisme intensif pour convaincre le premier ministre et le caucus libéral de hausser les niveaux d'immigration, de manière à pouvoir continuer à exercer une pression à la baisse sur les salaires. Nous avons présenté une motion pour mettre un terme à tout cela. Elle dénonce la hausse des niveaux d'immigration et elle privilégie les droits des travailleurs.

Quel parti le caucus libéral prendra-t-il, celui de l'adolescent qui n'arrive pas à trouver un emploi dans un café et du travailleur étranger temporaire qui se fait traiter comme un esclave ou celui du lobbyiste qui s'en met plein les poches grâce aux salaires bas?

L'hon. Patty Hajdu (ministre de l'Emploi et des Familles et ministre responsable de l'Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario, Lib.): Ce matin, monsieur le Président, j'étais avec des représentants de syndicats canadiens des métiers de la construction et de jeunes apprentis plombiers. Six d'entre eux travaillaient justement au Parlement, à côté.

Je vais parler aux députés des débouchés que présentent les métiers spécialisés. Jusqu'à présent, 18 000 apprentis ont demandé la prime de persévérance de 5 000 $. On nous répète constamment qu'il y a de l'avenir dans les métiers spécialisés. Ce sont des emplois payants. Nous sommes là pour aider les gens à profiter des formations disponibles, à terminer leur formation et à bâtir un Canada fort.

* * *

[*Français*]

L'ÉCONOMIE

Marilène Gill (Côte-Nord—Kawawachikamach—Nitassinan, BQ): Monsieur le Président, hier soir, les libéraux ont fini de matraquer le comité pour faire passer le projet de loi C-39. Malgré plus de 100 heures d'étude en sept jours, ils ont rejeté tous les amendements de fond des syndicats, des écologistes et des peuples autochtones. Les libéraux sont en plein *power trip* pour affaiblir les lois environnementales, menacer le droit de grève des travailleurs et bafouer les droits des Autochtones.

Le projet de loi C-39 est une dérive autoritaire imposée au Parlement de manière tout aussi autoritaire. Pourquoi aucun libéral du Québec n'a le courage...

Le Président: L'honorable leader du gouvernement à la Chambre a la parole.

L'hon. Steven MacKinnon (ministre des Transports et leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, c'est parce que les libéraux du Québec, et les libéraux tout court, ont présenté une plateforme pour bâtir le Canada, afin qu'on puisse réaliser de grandes choses ensemble, par exemple les projets d'énergie renouvelable de Churchill Falls et de Gull Island. C'est ce que les Québécois recherchent. Ils veulent qu'on exécute des projets qui font qu'on crée des occasions pour nos jeunes et notre économie.

* * *

● (1440)

L'ENVIRONNEMENT

Patrick Bonin (Repentigny, BQ): Monsieur le Président, heureusement, ce ne sont pas tous les libéraux qui sont en pleine dérive. Hier, le député libéral de Victoria a déploré que son gouvernement perde toute crédibilité en matière d'environnement. Ça s'ajoute au député libéral de West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to Sky Country, qui a dénoncé le projet de loi C-39, qui suspendrait l'application des lois environnementales. Ça s'ajoute à la députée libérale de Mississauga—Erin Mills, qui parraine une pétition contre le projet de loi C-39. Bref, des libéraux qui agissent quand leur gouvernement fait fausse route, il y en a, mais il n'y en a pas au Québec.

À quoi ça sert d'élire des libéraux québécois s'ils ne font rien quand leur gouvernement dérape?

L'hon. Julie Dabrusin (ministre de l'Environnement, du Changement climatique et de la Nature, Lib.): Monsieur le Président, nous continuons notre travail pour lutter contre le changement climatique. On le voit tous les jours. Nous avons, de ce côté-ci de la Chambre, des voix importantes pour le Québec; ces députés nous aident à le faire. Nous avons mis dans le budget des investissements importants et historiques, entre autres pour produire de l'électricité propre. C'est quelque chose qu'Hydro-Québec demande. Nous faisons le travail, nous continuons à travailler fort et nous allons continuer à lutter contre le changement climatique.

[*Traduction*]

L'IMMIGRATION, LES RÉFUGIÉS ET LA CITOYENNETÉ

Raquel Dancho (Kildonan—St. Paul, PCC): Monsieur le Président, la population canadienne a augmenté de 6 millions de personnes au cours de la dernière décennie, surtout en raison de l'immigration, et pendant cette période, le délai d'attente médian pour un traitement médicalement nécessaire a augmenté de 60 %. Il était de 18 semaines en 2015 et il dépasse désormais 30 semaines. Les libéraux ignorent les pressions que leurs politiques de croissance démographique exercent sur notre système de santé depuis plus d'une décennie et le premier ministre souhaite maintenant porter les niveaux d'immigration permanente à des niveaux records.

Le gouvernement peut-il expliquer comment notre système de santé déjà surchargé peut s'adapter à ces niveaux d'immigration records? Peuvent-ils l'expliquer?

[*Français*]

L'hon. Marjorie Michel (ministre de la Santé, Lib.): Monsieur le Président, pour ce qui est de la question du renforcement des systèmes de santé, nous travaillons vraiment en collaboration avec les provinces et les territoires. Nous répondons à leurs demandes, parce qu'ils ont besoin de plus de professionnels de la santé.

En ce qui a trait à l'immigration, comme je l'ai déjà dit, les immigrants dont nous parlons sont déjà ici. Ils sont déjà au service de la population. Ce ne sont donc pas des nouvelles personnes que nous ferons entrer ici.

[*Traduction*]

Raquel Dancho (Kildonan—St. Paul, PCC): Monsieur le Président, les députés veulent-ils savoir quel est le temps d'attente dans les urgences de Winnipeg à l'heure actuelle? Il est de 12 heures. Les gens attendent 12 heures pour voir un urgentologue à Winnipeg, et les libéraux s'attendent sincèrement à ce que les gens croient que, si on fait venir au pays des millions de personnes en quelques années à peine, cela n'aura aucune incidence négative sur notre système de santé.

L'an dernier, 23 000 personnes sont mortes alors qu'elles étaient encore sur des listes d'attente au Canada. Les Canadiens et les nouveaux arrivants méritent un accès rapide à des soins médicaux de grande qualité, mais une immigration de cette ampleur est impensable étant donné les problèmes auxquels est confronté notre système de santé.

Les libéraux voteront-ils avec nous contre leurs politiques d'immigration irresponsables, oui ou non?

L'hon. Lena Metlege Diab (ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, Lib.): Monsieur le Président, la croissance démographique du Canada est maintenant à son niveau le plus bas depuis la Première Guerre mondiale, qui a eu lieu il y a 100 ans. Elle n'atteint même pas la moitié de la moyenne en place à l'époque de Stephen Harper. Même avec notre nouveau plan concernant les niveaux d'immigration, RBC prévoit une croissance d'un peu plus d'un demi-point de pourcentage l'an prochain. Les conservateurs confondent les autorisations de résidence permanente et les nouveaux arrivants. Il s'agit de gens qui sont déjà ici.

Nous ramenons la croissance démographique à des niveaux viables tout en gardant les travailleurs que nos provinces, nos territoires et nos collectivités rurales veulent et dont ils ont besoin.

Matt Strauss (Kitchener-Sud—Hespeler, PCC): Monsieur le Président, les médecins de famille du caucus libéral seront d'accord avec moi pour dire que si une personne ne peut pas se trouver de médecin, elle ne reçoit pas de soins de santé adéquats. Il y a actuellement six millions de Canadiens dans cette situation.

Le Canada ne tient pas sa promesse de fournir des soins de santé adéquats envers 6 millions de Canadiens, mais la ministre de l'Immigration prévoit d'accueillir 660 000 nouveaux arrivants et résidents permanents cette année. Où s'attend-elle à ce qu'ils trouvent un médecin de famille?

L'hon. Ruby Sahota (secrétaire d'État (Lutte contre la criminalité), Lib.): Monsieur le Président, tout au long du débat et de la période des questions, on a reproché aux immigrants d'engorger les hôpitaux et les files d'attente des médecins. Au cours de la dernière décennie, les nouveaux immigrants représentaient environ 3 % de la population, alors qu'au cours de la dernière année, les personnes âgées de plus de 65 ans représentaient près de 20 % de la population. Au lieu de blâmer les provinces pour la mauvaise gestion du système de santé, les conservateurs blâment les immigrants. Ce n'est pas cela qu'il faut faire. Les immigrants travaillent dans nos hôpitaux, et ils sont nos familles.

● (1445)

Matt Strauss (Kitchener-Sud—Hespeler, PCC): Monsieur le Président, de quoi parle la secrétaire d'État? J'ai demandé où les nouveaux immigrants allaient trouver un médecin de famille. Je vais peut-être lui apprendre quelque chose, mais les nouveaux immigrants au Canada ont besoin d'un médecin de famille. Ils ont besoin de soins de santé adéquats.

J'ai demandé à la ministre de l'Immigration pourquoi elle les faisait venir ici sans s'assurer qu'ils auront accès à un médecin de famille. Ce qu'elle fait n'est pas bon pour notre système de santé, ce n'est pas bon pour les citoyens du Canada et ce n'est pas bon pour les immigrants qu'elle fait venir ici.

Pourquoi ne vote-t-elle pas avec nous pour annuler les niveaux d'immigration records du premier ministre cette année?

L'hon. Robert Oliphant (secrétaire parlementaire de la ministre des Affaires étrangères, Lib.): Monsieur le Président, je vais dire aux députés de quoi parlait la ministre de l'Immigration. Il y a quatre semaines...

Des voix: Oh, oh!

Le Président: À l'ordre. Il y a une période des questions parallèle qui se déroule devant moi.

Le secrétaire parlementaire a la parole.

L'hon. Robert Oliphant: Monsieur le Président, je vais dire aux députés de quoi parlait la ministre. Il y a quatre semaines, j'étais à l'hôpital Sunnybrook. J'ai subi une intervention chirurgicale, quelque chose de sérieux. Mon anesthésiste était un nouvel arrivant d'Israël. Le premier infirmier que j'ai vu en sortant de la salle de rétablissement venait de la Somalie. Le deuxième infirmier venait du Vietnam. Tous ceux qui prenaient soin de moi, tous les techniciens, tous ceux qui m'accompagnaient étaient de nouveaux arrivants au Canada. Nous voulons les remercier aujourd'hui, pas les dénigrer.

Helena Konanz (Similkameen—Okanagan-Sud—Kootenay-Ouest, PCC): Monsieur le Président, le plan du premier ministre visant à porter l'immigration au niveau le plus élevé de l'histoire du Canada n'est pas viable pour le système de santé. Il allongera les listes d'attente pour tous les Canadiens. Cette semaine, au comité de la santé, le président de la Société cardiovasculaire du Canada nous a fait part de ses inquiétudes à l'égard de ces hausses importantes.

Les députés libéraux vont-ils l'écouter et appuyer notre motion pour que l'immigration n'atteigne pas les niveaux records prévus par le premier ministre l'an prochain?

Taleeb Noormohamed (secrétaire parlementaire du ministre de l'Intelligence artificielle et de l'Innovation numérique, Lib.): Monsieur le Président, comme la députée de la Colombie-Britannique le sait, dans notre province, nous avons grandement besoin que les travailleurs de la santé continuent de travailler dans les hôpitaux. Que ce soit dans l'Okanagan ou à Vancouver, les gens qui travaillent dans les hôpitaux, les soignants, les travailleurs humanitaires et ceux qui fournissent des services aux patients sont des immigrants. Bon nombre de ces personnes se trouvent au Canada, et les conservateurs veulent les renvoyer dans leur pays d'origine. Nous voulons les garder ici pour qu'ils puissent prendre soin des Canadiens, comme ils le font et comme ils continueront de le faire.

* * *

L'INDUSTRIE AUTOMOBILE

Dominique O'Rourke (Guelph, Lib.): Monsieur le Président, vendredi dernier, j'ai eu l'immense honneur de me joindre aux travailleurs d'Unifor et aux dirigeants du secteur automobile à l'usine Ford d'Oakville pour célébrer l'inauguration d'une nouvelle usine d'emboutissage et le lancement de la production des nouvelles camionnettes Super Duty. Plus tôt ce mois-ci, Honda a annoncé l'expansion de sa production de véhicules hybrides à Alliston. Partout au pays, les entreprises choisissent le Canada pour se développer, investir et créer de bons emplois.

La ministre de l'Industrie pourrait-elle expliquer à la Chambre ce que les investissements signifient pour le secteur automobile canadien, pour les travailleurs d'ici et pour l'avenir du pays?

L'hon. Mélanie Joly (ministre de l'Industrie et ministre responsable de Développement économique Canada pour les régions du Québec, Lib.): Monsieur le Président, je tiens à remercier ma formidable collègue de Guelph de son travail dans ce dossier.

En effet, en pleine guerre commerciale, nous ripostons. Le Canada est un pays de l'automobile, et nous mettons en place toutes les conditions nécessaires pour que les constructeurs et les travailleurs du secteur automobile puissent réussir ici. Ce mois-ci, les constructeurs mondiaux d'automobiles misent encore plus sur notre pays. À Alliston, Honda investit. Ford investit à Oakville. Nous venons ainsi de préserver 6 000 emplois à l'échelle du pays et dans tout l'Ontario.

* * *

● (1450)

[*Français*]

LES SERVICES PUBLICS ET L'APPROVISIONNEMENT

Gabriel Hardy (Montmorency—Charlevoix, PCC): Monsieur le Président, le gouvernement vient de donner 2,2 millions de dollars à Ecostrat, l'entreprise qui est dirigée par Jordan Solomon, le frère du ministre de l'Intelligence artificielle et de l'Innovation numérique. Après avoir donné 2,3 milliards de dollars à Telesat, dirigée par le grand *chum* du premier ministre, voilà des millions pour l'entreprise du frère d'un ministre.

Ma question est super simple: pourquoi les libéraux trouvent-ils toujours de l'argent pour les entreprises de leurs amis et de leurs proches pendant que les Canadiens et les Québécois, eux, ont de la misère à payer les factures à la fin du mois?

L'hon. Steven MacKinnon (ministre des Transports et leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, le député sait que l'ensemble des députés de ce côté-ci de la Chambre adhèrent avec rigueur à notre code de déontologie, notre code d'éthique, qui est parmi les plus stricts et avec les standards les plus élevés du monde.

Gabriel Hardy (Montmorency—Charlevoix, PCC): Monsieur le Président, ce n'est pas tout. Le député de Toronto-Centre devient ministre de l'Intelligence artificielle le 13 mai 2025. Moins de quatre mois après, il y a une entente de 630 000 $ entre le Conseil national de recherches du Canada et Ecostrat. Sur quel sujet? Sur l'intelligence artificielle. Autre fait intéressant, près de 60 % des actions de lobbying d'Ecostrat ont commencé après que le frère du PDG est devenu ministre.

Pour avoir accès à des millions de dollars, est-ce que ça prend le meilleur projet ou juste la chance d'être dans la famille ou un grand *chum* du pouvoir libéral?

L'hon. Steven MacKinnon (ministre des Transports et leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, le ministre n'est aucunement impliqué dans les décisions entourant tout ça. Le ministre a proactivement déclaré l'ensemble de ses relations au commissaire aux conflits d'intérêts et à l'éthique. Il adhère avec rigueur aux standards qui sont en vigueur, qui sont, encore une fois, parmi les plus élevés du monde.

[*Traduction*]

Blaine Calkins (Ponoka—Didsbury, PCC): Monsieur le Président, c'est un grand jour pour la famille Solomon et un mauvais jour pour les contribuables canadiens. Le gouvernement fédéral a récemment versé 2,2 millions de dollars à une entreprise du nom d'Ecostrat, qui est détenue par nul autre que Jordan Solomon, le frère du ministre libéral de l'Intelligence artificielle. Tout comme lors du récent rachat de Cohere AI, on constate clairement que ce sont les proches des libéraux qui sont les premiers à s'enrichir lorsque le gouvernement attribue des marchés.

Le ministre de l'Intelligence artificielle et de l'Innovation numérique pourrait-il expliquer à la Chambre pourquoi l'argent des contribuables canadiens devrait être versé aux membres de sa famille?

L'hon. Steven MacKinnon (ministre des Transports et leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, j'ai déjà répondu à cette question à plusieurs reprises, tout comme le ministre, mais si le député voulait bien quitter cette enceinte et réitérer ces allégations en dehors de la Chambre où il jouit d'une immunité totale, je pense que nous comprendrions alors tous de quoi il retourne réellement.

Blaine Calkins (Ponoka—Didsbury, PCC): Monsieur le Président, voici comment les choses se sont passées. Le premier ministre a nommé le frère de Jordan Solomon au poste de ministre de l'Intelligence artificielle, puis Jordan Solomon, PDG d'Ecostrat, a fait du lobbying auprès de 25 organismes fédéraux. L'un d'entre eux, l'Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario, relève du ministre de l'Intelligence artificielle. Ensuite, le gouvernement libéral, dont fait partie le ministre de l'Intelligence artificielle, a accordé 2,2 millions de dollars à Ecostrat.

Comment se fait-il que, chaque fois que des millions ou des milliards de dollars de fonds publics sont dépensés, il soit si foutrement facile de retrouver un proche des libéraux ou un membre de leur famille parmi les bénéficiaires?

Le Président: Je pense que nous devrions faire un peu attention à notre langage.

Le leader du gouvernement à la Chambre a la parole.

L'hon. Steven MacKinnon (ministre des Transports et leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, le ministre s'est évidemment conformé à toutes les exigences très strictes en matière d'éthique qui sont en vigueur. Ces exigences sont parmi les plus strictes et les plus rigoureuses au monde. Le ministre a déclaré de façon proactive toutes ses relations et il s'est retiré de toute discussion concernant cette entreprise.

Nous respecterons toujours les exigences en matière d'éthique.

Aaron Gunn (North Island—Powell River, PCC): Monsieur le Président, Dan Goldberg est un ami proche du premier ministre. Il est également le chef de la direction de Telesat, une entreprise qui était au bord de la faillite quand elle a reçu 2,3 milliards de dollars commodément versés par le gouvernement libéral.

Dans ce contexte, comment est-il possible que tant Telesat que M. Goldberg aient été omis du filtre anti-conflits d'intérêts du premier ministre? Si les libéraux n'ont rien à cacher, pourquoi continuent-ils d'empêcher le comité chargé de la surveillance en matière d'éthique d'entendre les témoignages de hauts fonctionnaires et de dirigeants de Telesat?

● (1455)

L'hon. Mélanie Joly (ministre de l'Industrie et ministre responsable de Développement économique Canada pour les régions du Québec, Lib.): Monsieur le Président, toutes les questions liées au filtre anti-conflits d'intérêts du premier ministre ont déjà été données à l'opposition à maintes reprises. En ce qui concerne Telesat, je pense que nous devons convenir, l'opposition et, bien sûr, le gouvernement, qu'il s'agit d'une entreprise clé et que nous devons veiller non seulement à protéger les emplois chez Telesat, mais aussi à faire de cette entreprise une véritable championne nationale.

* * *

LA TARIFICATION DU CARBONE

Ned Kuruc (Hamilton-Est—Stoney Creek, PCC): Monsieur le Président, la taxe sur le carbone pour les industries détruit l'industrie canadienne. Les conservateurs le disent depuis des années. Cela a été confirmé la semaine dernière quand Stellantis a affirmé qu'elle devait assumer des coûts d'environ 330 millions de dollars par année liés aux émissions de gaz à effet de serre. Lors d'une visite des lieux, Stelco a confirmé que la taxe sur le carbone pour les industries lui coûterait 500 millions de dollars sur six ans. Les libéraux mettent les fabricants canadiens dans une position désavantageuse, car leurs concurrents américains n'ont pas à assumer les mêmes coûts liés aux émissions.

Quand la ministre éliminera-t-elle la taxe sur le carbone pour les industries?

L'hon. Mélanie Joly (ministre de l'Industrie et ministre responsable de Développement économique Canada pour les régions du Québec, Lib.): Monsieur le Président, nous savons que la principale menace qui pèse sur le secteur de la fabrication de pointe au Canada, c'est la guerre commerciale. J'ignore pourquoi les députés ne mentionnent jamais les droits de douane américains ni pourquoi ils ne se rangent pas du côté des fabricants et de leurs travailleurs en dénonçant ces droits de douane.

En attendant, si mon collègue a d'autres exemples, je me réjouis à l'idée de travailler avec lui. Nous devons protéger les travailleurs et les entreprises touchées par les droits de douane, et c'est la principale raison pour laquelle nous menons cette guerre commerciale.

Ned Kuruc (Hamilton-Est—Stoney Creek, PCC): Monsieur le Président, je demanderais à la ministre de cesser d'induire les Canadiens en erreur. Les conservateurs dénoncent les droits de douane injustes depuis le tout début. Elle trouve peut-être que c'est acceptable, mais c'est indigne de son ministère et de la Chambre des communes.

Les libéraux ont créé des règles du jeu inéquitables qui nuisent à la compétitivité du secteur canadien de la construction automobile. Deux mille travailleurs de Stellantis sont toujours sans emploi. Même leur syndicat réclame un allégement des coûts liés aux émissions. Il est temps que la ministre fasse passer les travailleurs canadiens en premier. Je vais simplement répéter ma question.

Quand éliminera-t-elle la taxe sur le carbone?

L'hon. Mélanie Joly (ministre de l'Industrie et ministre responsable de Développement économique Canada pour les régions du Québec, Lib.): Monsieur le Président, on ne peut pas défendre une industrie quand on ne comprend pas fondamentalement quelle est la principale menace qui pèse sur elle: les droits de douane américains. C'est un fait que les droits de douane américains frappent nos travailleurs de l'automobile à hauteur de 25 %. C'est un fait que certains fabricants sont ciblés par l'administration américaine et se voient imposer des droits de douane pouvant atteindre 50 %. C'est un fait que le gouvernement est là pour aider ces entreprises.

Kyle Seeback (Dufferin—Caledon, PCC): Monsieur le Président, les droits de douane illégaux et injustifiés de Donald Trump ont été condamnés par les conservateurs. Le problème, c'est que le gouvernement a eu 18 mois...

Des voix: Oh, oh!

Le Président: Je pensais que nous aurions terminé à 15 heures.

Le député peut reprendre depuis le début.

Kyle Seeback: Monsieur le Président, les droits de douane illégaux et injustifiés de Donald Trump ont été condamnés par les conservateurs. Voici le problème...

Des voix: Oh, oh!

Le Président: Le député peut poursuivre.

Kyle Seeback: Monsieur le Président, les droits de douane illégaux et injustifiés de Donald Trump ont été condamnés à maintes reprises par les conservateurs. Le problème, c'est que 18 mois plus tard, les libéraux n'ont toujours pas réussi à faire lever ces droits de douane. Si nous voulons sauver les emplois chez Stellantis, nous devons prendre les mesures à notre disposition. Selon Lana Payne, d'Unifor, les coûts liés aux émissions de gaz à effet de serre pour l'industrie équivalent à se tirer dans le pied, car cela nuit à l'industrie, mais c'est un élément que les libéraux peuvent contrôler.

Pourquoi la ministre ne prend-elle pas la parole dès maintenant pour éliminer la taxe sur le carbone pour les industries?

L'hon. Mélanie Joly (ministre de l'Industrie et ministre responsable de Développement économique Canada pour les régions du Québec, Lib.): Monsieur le Président, il a fallu un certain temps, mais après l'avoir entendu mentionner les droits de douane américains, je n'ai rien à ajouter.

● (1500)

Kyle Seeback (Dufferin—Caledon, PCC): Monsieur le Président, voilà pourquoi nous en sommes là où nous en sommes. La ministre affirme que nous ne pouvons rien faire de plus face aux droits de douane imposés par Donald Trump. C'est absolument faux. Nous savons que sa garantie d'emploi n'a aucune valeur. Nous savons que les efforts déployés par le gouvernement pour supprimer les droits de douane imposés par Donald Trump n'ont abouti à rien.

Que reste-t-il à faire pour aider l'industrie canadienne, l'usine Stellantis et ces 3 000 travailleurs? Comme l'a dit Lana Payne, la taxe sur le carbone pour les industries est imposée par le gouvernement pour servir ses propres intérêts. Les libéraux peuvent aider l'industrie et sauver ces emplois en supprimant cette taxe.

Pourquoi la ministre n'agit-elle pas concrètement pour venir en aide à ces travailleurs?

L'hon. Mélanie Joly (ministre de l'Industrie et ministre responsable de Développement économique Canada pour les régions du Québec, Lib.): Monsieur le Président, nous collaborons avec le syndicat et le gouvernement de l'Ontario pour protéger les emplois. Si l'entreprise ne protège pas ces emplois, nous la poursuivrons en justice et récupérerons nos 831 millions de dollars.

* * *

[*Français*]

LES AFFAIRES DU NORD

L'hon. Jean-Yves Duclos (Québec-Centre, Lib.): Monsieur le Président, l'Université Laval, que je connais bien, est reconnue mondialement pour son leadership en recherche arctique. Par exemple, son Centre d'études nordiques collabore étroitement avec Savoir polaire Canada pour appuyer les chercheurs de la Station canadienne de recherche dans l'Extrême-Arctique.

La ministre des Affaires du Nord et de l'Arctique peut-elle indiquer comment le budget de 2026 appuiera le partenariat en recherche arctique de l'Université Laval et de Savoir polaire Canada?

[*Traduction*]

L'hon. Rebecca Chartrand (ministre des Affaires du Nord et de l'Arctique et ministre responsable de l'Agence canadienne de développement économique du Nord, Lib.): Monsieur le Président, le Grand Nord canadien est un rouage essentiel de notre souveraineté, de notre sécurité et, surtout, de nos recherches dans l'Arctique. Je suis donc heureuse de mettre en lumière le fait que le budget de 2026 réserve 250 millions de dollars à Savoir polaire Canada. Le Canada est déjà un chef de file mondial en matière de recherche dans l'Arctique, et cette nouvelle enveloppe fera la différence pour les chercheurs d'un bout à l'autre du pays en donnant les moyens à leur prochaine génération d'acquérir de l'expérience sur le terrain à la Station de recherche de l'Extrême Arctique, à Cambridge Bay...

Le Président: La parole est à la députée de Lethbridge.

* * *

L'IMMIGRATION, LES RÉFUGIÉS ET LA CITOYENNETÉ

Rachael Thomas (Lethbridge, PCC): Monsieur le Président, John est venu me rencontrer à mon bureau dernièrement afin de me raconter son histoire. Il vit avec un handicap. Il n'avait plus les moyens de payer son loyer. Il a donc fait une demande de logement social, sauf que la liste d'attente s'étend sur plusieurs années, alors il a fini par être expulsé de chez lui. Il habite maintenant dans sa voiture. Il y a déjà une pénurie de logements abordables au pays, alors qu'en sera-t-il lorsque le gouvernement fera venir un nombre record d'immigrants permanents dans notre pays?

Le gouvernement va-t-il prendre la bonne décision en votant comme nous afin de renverser la vapeur et de ramener un équilibre?

L'hon. Gregor Robertson (ministre du Logement et de l'Infrastructure et ministre responsable de Développement économique Canada pour le Pacifique, Lib.): Une fois de plus, monsieur le Président, la réalité — et c'est révoltant —, c'est que les conservateurs mettent les problèmes de logement sur le dos des immigrants. Il y a beaucoup de problèmes par rapport au prix du logement. Depuis 40 ans, quelle que soit la couleur politique du gouvernement, il ne se bâtit pas assez de logements abordables au Canada. En tant que gouvernement, nous nous affairons à faire tripler le nombre de logements sociaux qui se bâtissent et à enrayer l'itinérance d'ici 10 ans, des mesures que les conservateurs n'auraient jamais ne serait-ce qu'imaginé de prendre et encore moins de concrétiser. Nous, nous les inscrivons dans un plan. Nous mettons ce plan en œuvre et nous faisons augmenter le nombre de logements abordables.

Rachael Thomas (Lethbridge, PCC): Monsieur le Président, il s'agit simplement de la dignité et du respect fondamentaux auxquels a droit chaque personne qui arrive dans notre pays avec le rêve de se construire une vie et d'avoir une seconde chance. Il faut un minimum de dignité et le logement fait partie des besoins fondamentaux qui garantissent cette dignité. Le fait que le gouvernement ferme les yeux sur cette réalité et qu'il refuse de s'assurer que ce besoin soit satisfait est absolument consternant, non seulement pour les Canadiens qui sont déjà ici, mais aussi pour les nouveaux arrivants qui vont s'installer ici pour y faire leur vie.

Le gouvernement va-t-il faire marche arrière quant à son engagement d'accueillir un nombre record d'immigrants au pays l'année prochaine?

L'hon. Gregor Robertson (ministre du Logement et de l'Infrastructure et ministre responsable de Développement économique Canada pour le Pacifique, Lib.): Monsieur le Président, pendant un instant, j'ai cru comprendre que les députés d'en face pourraient appuyer nos efforts pour offrir des logements abordables, mettre fin à l'itinérance, tripler le nombre de logements hors marché et construire des logements supervisés et de transition, ainsi que les dizaines de milliers de logements dont ont besoin les personnes les plus vulnérables partout au Canada. Nous sommes déterminés à mener à bien ce travail. Nous invitons les députés d'en face à voter avec nous et à soutenir nos efforts.

Kathy Borrelli (Windsor—Tecumseh—Lakeshore, PCC): Monsieur le Président, mes amis Jacob et Bavia sont de jeunes professionnels qui travaillent fort et qui ont tout fait correctement. Ils ont obtenu leur diplôme. Ils ont eu du mal à trouver de bons emplois, mais n'ont néanmoins pas les moyens d'acheter une maison. Les jeunes Canadiens et les nouveaux Canadiens sont maintenant en concurrence dans un marché immobilier de plus en plus inabordable. Les niveaux d'immigration sont en hausse. Les mises en chantier diminuent. Il sera donc plus difficile pour Jacob et Bavia d'acheter une nouvelle maison.

Le gouvernement reverra-t-il à la baisse les niveaux d'immigration records du premier ministre prévus pour l'année prochaine?

● (1505)

L'hon. Patty Hajdu (ministre de l'Emploi et des Familles et ministre responsable de l'Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario, Lib.): Monsieur le Président, lorsque la députée d'en face s'adresse aux jeunes diplômés, j'espère qu'elle leur dit qu'elle a voté contre l'élimination des intérêts sur leurs prêts d'études canadiens et qu'elle a voté contre les services de garde abordables, qui permettent à toutes les jeunes familles canadiennes d'économiser en moyenne de 6 000 $ à 13 000 $ par enfant par année. J'espère qu'elle dit aux gens de sa circonscription qu'au lieu de défendre les jeunes à la recherche d'un emploi, au lieu de défendre les gens de métier qui construisent ces maisons, soit dit en passant, partout au pays, elle vote contre tous...

Le Président: La députée de Scarborough—Agincourt a la parole.

* * *

LE LOGEMENT

Jean Yip (Scarborough—Agincourt, Lib.): Monsieur le Président, tandis que nous nous efforçons de bâtir un Canada fort, nous devons veiller à ce que personne ne soit laissé pour compte, en particulier les Canadiens âgés qui sont confrontés à l'insécurité en matière de logement et au risque d'itinérance.

La secrétaire d'État aux Aînés peut-elle dire à la Chambre comment le plan du gouvernement visant à mettre fin à l'itinérance d'ici 10 ans aidera les Canadiens âgés à vieillir dans la dignité et la sécurité?

L'hon. Stephanie McLean (secrétaire d'État (Aînés), Lib.): Monsieur le Président, je remercie la députée de ses efforts dans ce dossier. L'accès à un logement sûr et abordable est absolument essentiel pour vieillir dans la dignité.

C'est pourquoi le gouvernement fait un investissement sans précédent de 30 milliards de dollars pour faire en sorte que tous les Canadiens, y compris les aînés, puissent se loger. Nous renouvelons l'Allocation canadienne pour le logement, nous soutenons la construction de 25 000 logements de transition et logements avec services de soutien, et nous investissons 2 milliards de dollars pour rénover et construire des établissements de santé mentale et de traitement des dépendances. Pour bâtir un Canada fort, il faut d'abord se sentir bien chez soi.

* * *

PARCS CANADA

Mike Dawson (Miramichi—Grand Lake, PCC): Monsieur le Président, l'expulsion des Acadiens de leurs terres au Nouveau-Brunswick ne s'est pas terminée au XVIII^{e} siècle. Elle se poursuit sous le gouvernement actuel.

Jackie Vautour, le dernier résident de Claire-Fontaine, a lutté pendant plus de 50 ans contre l'expulsion des familles acadiennes du territoire qui est maintenant le parc national Kouchibouguac. Il est décédé en 2021, et il refusait toujours de partir.

Maintenant que les familles acadiennes sont parties, le gouvernement estime que le parc n'est pas assez important pour garder en poste le personnel nécessaire à sa gestion. La ministre peut-elle expliquer pourquoi, après avoir volé les terres aux vivants, le gouvernement laisse maintenant le parc pour mort?

L'hon. Julie Dabrusin (ministre de l'Environnement, du Changement climatique et de la Nature, Lib.): Monsieur le Président, nous savons que les parcs nationaux sont très importants pour les Canadiens d'un bout à l'autre du pays. Il faut remercier les employés de Parcs Canada pour tout le travail qu'ils accomplissent pour faire de la visite de ces lieux une expérience sécuritaire et merveilleuse.

Des lettres sur le réaménagement des effectifs ont été envoyées aux travailleurs. Cela ne veut pas dire qu'ils perdront tous leur emploi. Cela peut signifier bien des choses différentes. Leur travail pourrait changer. Cela peut aussi signifier qu'ils conservent leur emploi. Nous travaillerons avec les employés de Parcs Canada tout au long du processus.

* * *

LA JUSTICE

Leah Gazan (Winnipeg-Centre, NPD): Monsieur le Président, les libéraux bafouent les droits des Autochtones, les droits environnementaux et les droits des travailleurs avec le projet de loi C-39.

Ils ont rejeté tous les amendements du NPD proposés par les syndicats, les groupes environnementaux et les peuples autochtones. Même les propres députés du premier ministre préviennent que les libéraux compromettent leur crédibilité climatique en favorisant l'expansion du secteur des combustibles fossiles, mais nous sommes prêts à nous battre.

Le 8 décembre, les gens se mobiliseront à Ottawa pour une journée nationale d'action contre le projet de loi C-39. Pourquoi les Canadiens doivent-ils descendre dans la rue pour défendre leurs droits constitutionnels?

L'hon. Rebecca Alty (ministre des Relations Couronne-Autochtones, Lib.): Monsieur le Président, la Loi visant à bâtir un Canada fort maintient les mêmes possibilités et les mêmes obligations pour la consultation des Autochtones. Les droits ancestraux et issus de traités sont conservés. L'obligation de consulter demeure.

Le projet de loi ne modifie pas les engagements existants par rapport à la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones, la Loi sur l'évaluation d'impact, la Loi sur la Régie canadienne de l'énergie et la Loi visant à bâtir le Canada. Il maintient également les exigences de la Loi sur l'évaluation d'impact en matière de consultation des Autochtones à toutes les étapes, que ce soit à la planification, à l'évaluation d'impact ou à la prise de décisions.

De plus, le projet de loi établira un centre de consultation de la Couronne afin que chaque groupe autochtone susceptible d'être touché participe à un processus de consultation clair et coordonné.

Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Monsieur le Président, le projet de loi C-39 devrait s'intituler « loi visant à bâtir un Canada fort, impitoyable, inhumain et brutal ».

Dès le début de l'étude article par article, nous avons travaillé de 9 heures du matin jusqu'à minuit, sept jours d'affilée, sans qu'un seul amendement proposé par l'opposition officielle, le Parti vert ou le NPD pour protéger l'environnement, les droits des Autochtones ou les droits des travailleurs n'ait été accepté. Les votes, dictés par la discipline de parti, n'étaient qu'une formalité, et tout ce qui visait à protéger l'environnement a été rejeté.

Quelqu'un reconnaîtra-t-il que légiférer à l'usure est inacceptable?

● (1510)

L'hon. Steven MacKinnon (ministre des Transports et leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, après avoir entendu pendant plusieurs semaines des témoins venus de tout le Canada et représentant tous les points de vue possibles, et après avoir passé 100 heures à examiner de très près ce projet de loi que nous nous étions engagés à présenter dans la plateforme électorale libérale — et qui permettra de créer des emplois, de mener à bien des projets et de maintenir les normes très élevées du Canada en matière d'environnement et dans d'autres domaines —, nous sommes prêts à faire aboutir l'étude de ce projet de loi très important qui, en effet, donne suite à un engagement que nous avons pris envers les Canadiens aux dernières élections.

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

[*Français*]

LOI N^{O} 2 D'EXÉCUTION DU BUDGET DE 2025

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 23 novembre, du projet de loi C-31, Loi n^{o} 2 portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 4 novembre 2025, dont le comité a fait rapport avec des propositions d'amendement, ainsi que du groupe de motions n^{o} 1.

Le Président: Comme il est 15 h 11, la Chambre procédera maintenant aux votes par appel nominal différés des motions à l'étape du rapport du projet de loi C-31.

Convoquez les députés.

Après l'appel de la sonnerie:

Le Président: Le vote porte sur la motion n^{o} 1.

● (1525)

(La motion n^{o} 1, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

Ordres émanant du gouvernement

(Vote n^{o} 199)

POUR

Députés

Aboultaif	Aitchison
Albas	Allison
Anderson	Anstey
Arnold	Au
Baber	Barlow
Barrett	Barsalou-Duval
Beaulieu	Bélanger (Sudbury East—Manitoulin—Nickel Belt)
Berthold	Bexte
Bezan	Blanchet
Blanchette-Joncas	Bonin
Borrelli	Bragdon
Brassard	Brunelle-Duceppe
Calkins	Caputo
Chambers	Champoux
Chong	Cobena
Cody	Cooper
Dancho	Davidson
Davies (Niagara South)	Dawson
DeBellefeuille	Deltell
DeRidder	Deschênes
Diotte	Doherty
Dowdall	Duncan
Epp	Falk (Battlefords—Lloydminster—Meadow Lake)
Falk (Provencher)	Fortin
Garon	Gaudreau
Genuis	Gill (Calgary Skyview)
Gill (Brampton West)	Gill (Calgary McKnight)
Gill (Windsor West)	Gill (Côte-Nord—Kawawachikamach—Nitassinan)
Gill (Abbotsford—South Langley)	Godin
Goodridge	Gourde
Groleau	Guglielmin
Gunn	Hallan
Hardy	Ho
Hoback	Holman
Jackson	Jansen
Jivani	Kelly
Khanna	Kibble
Kirkland	Kmiec
Konanz	Kram
Kramp-Neuman	Kronis
Kuruc	Kusie
Lake	Lantsman
Larouche	Lawrence
Lawton	Lefebvre
Lemire	Leslie
Lewis (Essex)	Lewis (Haldimand—Norfolk)
Lloyd	Lobb
Mahal	Majumdar
Malette (Kapuskasing—Timmins—Mushkegowuk)	Mantle
Mazier	McCauley
McLean (Calgary Centre)	Melillo
Menegakis	Moore
Morin	Morrison
Motz	Muys
Nater	Normandin
Patzer	Paul-Hus
Perron	Plamondon
Poilievre	Redekopp
Reid	Rempel Garner
Reynolds	Richards
Roberts	Rood
Ross	Rowe
Ruff	Scheer
Schmale	Seeback
Simard	Small

Ordres émanant du gouvernement

Steinley
Stevenson
Strauss
Thériault
Tochor
Uppal
Vien
Vis
Waugh
Zimmer– — 149

Ste-Marie
Strahl
Stubbs
Thomas
Tolmie
Van Popta
Viersen
Warkentin
Williamson

CONTRE

Députés

Acan
Ali
Anand
Auguste
Baker
Battiste
Begum
Bendayan
Blois
Caley
Carr
Chagger
Chartrand
Chenette
Church
Connors
Coteau
Dandurand
d'Entremont
Desrochers
Dhillon
Duclos
Earle
El-Khoury
Fancy
Fergus
Fortier
Fraser
Fuhr
Gainey
Gazan
Gladu
Gould
Greaves
Gull-Masty
Hanley
Hepfner
Hodgson
Housefather
Iacono
Jeneroux
Joly
Kayabaga
Khalid
Koutrakis
Lalonde
Lamoureux
Lapointe (Sudbury)
Lauzon
Lavoie
Leitão
Long
Ma
MacDonald (Cardigan)
Malette (Bay of Quinte)
Martin
McGuinty
McKinnon (Coquitlam—Port Coquitlam)
McLean (Esquimalt—Saanich—Sooke)
Ménard
Michel
Miller
Morrissey

Al Soud
Alty
Anandasangaree
Bains
Bardeesy
Beech
Belanger (Desnethé—Missinippi—Churchill River)
Bittle
Brière
Carney
Casey
Chang
Chatel
Chi
Clark
Cormier
Dabrusin
Danko
Deschênes-Thériault
Dhaliwal
Diab
Duguid
Ehsassi
Eyolfson
Fanjoy
Fonseca
Fragiskatos
Fry
Gaheer
Gasparro
Gerretsen
Gobeil
Grant
Guay
Hajdu
Harrison
Hirtle
Hogan
Hussen
Jaczek
Johns
Joseph
Kelloway
Klassen
Kwan
Lambropoulos
Lapointe (Rivière-des-Mille-Îles)
Lattanzio
Lavack
LeBlanc
Lightbound
Louis (Kitchener—Conestoga)
MacDonald (Malpeque)
MacKinnon (Gatineau)
Maloney
May
McKelvie
McKnight
McPherson
Mendès
Miedema
Mingarelli
Myles

Naqvi
Nguyen
Ntumba
Olszewski
Osborne
Powlowski
Ramsay
Robertson
Romanado
Sahota
Sarai
Sawatzky
Sgro
Sheehan
Sodhi
Sousa
Sudds
Thompson
Valdez
Vandenbeld
Weiler
Zahid
Zuberi– — 171

Nathan
Noormohamed
Oliphant
O'Rourke
Petitpas Taylor
Provost
Rana
Rochefort
Royer
Saini
Sari
Schiefke
Shahnawaz
Sidhu (Brampton South)
Solomon
St-Pierre
Tesser Derksen
Turnbull
van Koeverden
Villeneuve
Yip
Zerucelli

PAIRÉS

Députés

Bailey
Block
Dalton
Fisher
Idlout
Sidhu (Brampton East)

Baldinelli
Champagne
Dzerowicz
Gallant
McKenzie
Watchorn– — 12

Le Président: Je déclare la motion n^{o} 1 rejetée.

[*Traduction*]

Le vote porte sur la motion n^{o} 2. Le résultat du vote sur cette motion s'appliquera également aux motions n^{os} 3 et 4.

L'hon. Mark Gerretsen: Monsieur le Président, je crois que vous constaterez qu'il y a consentement unanime pour que le résultat du vote précédent s'applique à ce vote-ci, les députés libéraux votant non.

L'hon. Rob Moore: Monsieur le Président, les conservateurs sont d'accord pour appliquer le résultat du vote précédent et ils voteront oui.

[*Français*]

Yves Perron: Monsieur le Président, les députés du Bloc québécois sont d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique à ce vote-ci, et ils voteront en faveur de la motion.

[*Traduction*]

Jenny Kwan: Monsieur le Président, le NPD est d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique et il votera oui.

[*Français*]

Elizabeth May: Monsieur le Président, le Parti vert est aussi d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique à ce vote-ci, et il votera en faveur de la motion.

[*Traduction*]

(La motion n^{o} 2, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

Ordres émanant du gouvernement

(Vote n^{o} 200)

POUR

Députés

Aboultaif
Albas
Anderson
Arnold
Baber
Barrett
Beaulieu
Berthold
Bezan
Blanchette-Joncas
Borrelli
Brassard
Calkins
Chambers
Chong
Cody
Dancho
Davies (Niagara South)
DeBellefeuille
DeRidder
Diotte
Dowdall
Epp
Falk (Provencher)
Garon
Gazan
Gill (Calgary Skyview)
Gill (Calgary McKnight)
Gill (Côte-Nord—Kawawachikamach—Nitassinan)
Godin
Gourde
Guglielmin
Hallan
Ho
Holman
Jansen
Johns
Khanna
Kirkland
Konanz
Kramp-Neuman
Kuruc
Kwan
Lantsman
Lawrence
Lefebvre
Leslie
Lewis (Haldimand—Norfolk)
Lobb
Majumdar
Mantle
Mazier
McLean (Calgary Centre)
Melillo
Moore
Morrison
Muys
Normandin
Paul-Hus
Plamondon
Redekopp
Rempel Garner
Richards
Rood
Rowe
Scheer
Seeback
Small
Ste-Marie
Strahl
Aitchison
Allison
Anstey
Au
Barlow
Barsalou-Duval
Bélanger (Sudbury East—Manitoulin—Nickel Belt)
Bexte
Blanchet
Bonin
Bragdon
Brunelle-Duceppe
Caputo
Champoux
Cobena
Cooper
Davidson
Dawson
Deltell
Deschênes
Doherty
Duncan
Falk (Battlefords—Lloydminster—Meadow Lake)
Fortin
Gaudreau
Genuis
Gill (Brampton West)
Gill (Windsor West)
Gill (Abbotsford—South Langley)
Goodridge
Groleau
Gunn
Hardy
Hoback
Jackson
Jivani
Kelly
Kibble
Kmiec
Kram
Kronis
Kusie
Lake
Larouche
Lawton
Lemire
Lewis (Essex)
Lloyd
Mahal
Malette (Kapuskasing—Timmins—Mushkegowuk)
May
McCauley
McPherson
Menegakis
Morin
Motz
Nater
Patzer
Perron
Poilievre
Reid
Reynolds
Roberts
Ross
Ruff
Schmale
Simard
Steinley
Stevenson
Strauss
Stubbs
Thomas
Tolmie
Van Popta
Viersen
Warkentin
Williamson
Thériault
Tochor
Uppal
Vien
Vis
Waugh
Zimmer– — 154

CONTRE

Députés

Acan
Ali
Anand
Auguste
Baker
Battiste
Begum
Bendayan
Blois
Caley
Carr
Chagger
Chartrand
Chenette
Church
Connors
Coteau
Dandurand
d'Entremont
Desrochers
Dhillon
Duclos
Earle
El-Khoury
Fancy
Fergus
Fortier
Fraser
Fuhr
Gainey
Gerretsen
Gobeil
Grant
Guay
Hajdu
Harrison
Hirtle
Hogan
Hussen
Jaczek
Joly
Kayabaga
Khalid
Koutrakis
Lambropoulos
Lapointe (Rivière-des-Mille-Îles)
Lattanzio
Lavack
LeBlanc
Lightbound
Louis (Kitchener—Conestoga)
MacDonald (Malpeque)
MacKinnon (Gatineau)
Maloney
McGuinty
McKinnon (Coquitlam—Port Coquitlam)
Al Soud
Alty
Anandasangaree
Bains
Bardeesy
Beech
Belanger (Desnethé—Missinippi—Churchill River)
Bittle
Brière
Carney
Casey
Chang
Chatel
Chi
Clark
Cormier
Dabrusin
Danko
Deschênes-Thériault
Dhaliwal
Diab
Duguid
Ehsassi
Eyolfson
Fanjoy
Fonseca
Fragiskatos
Fry
Gaheer
Gasparro
Gladu
Gould
Greaves
Gull-Masty
Hanley
Hepfner
Hodgson
Housefather
Iacono
Jeneroux
Joseph
Kelloway
Klassen
Lalonde
Lamoureux
Lapointe (Sudbury)
Lauzon
Lavoie
Leitão
Long
Ma
MacDonald (Cardigan)
Malette (Bay of Quinte)
Martin
McKelvie
McKnight

Ordres émanant du gouvernement

McLean (Esquimalt—Saanich—Sooke)
Mendès
Miedema
Mingarelli
Myles
Nathan
Noormohamed
Oliphant
O'Rourke
Petitpas Taylor
Provost
Rana
Rochefort
Royer
Saini
Sari
Schiefke
Shahnawaz
Sidhu (Brampton South)
Solomon
St-Pierre
Tesser Derksen
Turnbull
van Koeverden
Villeneuve
Yip
Zerucelli
Ménard
Michel
Miller
Morrissey
Naqvi
Nguyen
Ntumba
Olszewski
Osborne
Powlowski
Ramsay
Robertson
Romanado
Sahota
Sarai
Sawatzky
Sgro
Sheehan
Sodhi
Sousa
Sudds
Thompson
Valdez
Vandenbeld
Weiler
Zahid
Zuberi– — 166

PAIRÉS

Députés

Bailey
Block
Dalton
Fisher
Idlout
Sidhu (Brampton East)
Baldinelli
Champagne
Dzerowicz
Gallant
McKenzie
Watchorn– — 12

Le Président: Je déclare la motion n^{o} 2 rejetée. Je déclare donc les motions n^{os} 3 et 4 rejetées.

Le vote porte sur la motion n^{o} 5.

[*Français*]

L'hon. Mark Gerretsen: Monsieur le Président, je crois que vous constaterez qu'il y a consentement unanime pour que le résultat du vote précédent s'applique à ce vote-ci, et les libéraux voteront contre.

[*Traduction*]

L'hon. Rob Moore: Monsieur le Président, les conservateurs sont d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique et voteront oui.

[*Français*]

Yves Perron: Monsieur le Président, les élus du Bloc québécois sont d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique à ce vote-ci, et ils voteront en faveur de la motion et ne peuvent que saluer le louable effort en français qui vient d'être fait.

[*Traduction*]

Jenny Kwan: Monsieur le Président, le NPD est d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique et il votera en faveur de la motion.

Elizabeth May: Monsieur le Président, le Parti vert est d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique et il votera également en faveur de la motion.

(La motion n^{o} 5, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n^{o} 201)

POUR

Députés

Aboultaif
Albas
Anderson
Arnold
Baber
Barrett
Beaulieu
Berthold
Bezan
Blanchette-Joncas
Borrelli
Brassard
Calkins
Chambers
Chong
Cody
Dancho
Davies (Niagara South)
DeBellefeuille
DeRidder
Diotte
Dowdall
Epp
Falk (Provencher)
Garon
Gazan
Gill (Calgary Skyview)
Gill (Calgary McKnight)
Gill (Côte-Nord—Kawawachikamach—Nitassinan)
Godin
Gourde
Guglielmin
Hallan
Ho
Holman
Jansen
Johns
Khanna
Kirkland
Konanz
Kramp-Neuman
Kuruc
Kwan
Lantsman
Lawrence
Lefebvre
Leslie
Lewis (Haldimand—Norfolk)
Lobb
Majumdar
Mantle
Mazier
McLean (Calgary Centre)
Melillo
Moore
Morrison
Muys
Normandin
Paul-Hus
Plamondon
Redekopp
Rempel Garner
Richards
Rood
Rowe
Aitchison
Allison
Anstey
Au
Barlow
Barsalou-Duval
Bélanger (Sudbury East—Manitoulin—Nickel Belt)
Bexte
Blanchet
Bonin
Bragdon
Brunelle-Duceppe
Caputo
Champoux
Cobena
Cooper
Davidson
Dawson
Deltell
Deschênes
Doherty
Duncan
Falk (Battlefords—Lloydminster—Meadow Lake)
Fortin
Gaudreau
Genuis
Gill (Brampton West)
Gill (Windsor West)
Gill (Abbotsford—South Langley)
Goodridge
Groleau
Gunn
Hardy
Hoback
Jackson
Jivani
Kelly
Kibble
Kmiec
Kram
Kronis
Kusie
Lake
Larouche
Lawton
Lemire
Lewis (Essex)
Lloyd
Mahal
Malette (Kapuskasing—Timmins—Mushkegowuk)
May
McCauley
McPherson
Menegakis
Morin
Motz
Nater
Patzer
Perron
Poilievre
Reid
Reynolds
Roberts
Ross
Ruff

Scheer
Seeback
Small
Ste-Marie
Strahl
Stubbs
Thomas
Tolmie
Van Popta
Viersen
Warkentin
Williamson
Schmale
Simard
Steinley
Stevenson
Strauss
Thériault
Tochor
Uppal
Vien
Vis
Waugh
Zimmer– — 154

CONTRE

Députés

Acan
Ali
Anand
Auguste
Baker
Battiste
Begum
Bendayan
Blois
Caley
Carr
Chagger
Chartrand
Chenette
Church
Connors
Coteau
Dandurand
d'Entremont
Desrochers
Dhillon
Duclos
Earle
El-Khoury
Fancy
Fergus
Fortier
Fraser
Fuhr
Gainey
Gerretsen
Gobeil
Grant
Guay
Hajdu
Harrison
Hirtle
Hogan
Hussen
Jaczek
Joly
Kayabaga
Khalid
Koutrakis
Lambropoulos
Lapointe (Rivière-des-Mille-Îles)
Lattanzio
Lavack
LeBlanc
Lightbound
Louis (Kitchener—Conestoga)
MacDonald (Malpeque)
MacKinnon (Gatineau)
Maloney
McGuinty
McKinnon (Coquitlam—Port Coquitlam)
McLean (Esquimalt—Saanich—Sooke)
Mendès
Miedema
Mingarelli
Myles
Al Soud
Alty
Anandasangaree
Bains
Bardeesy
Beech
Belanger (Desnethé—Missinippi—Churchill River)
Bittle
Brière
Carney
Casey
Chang
Chatel
Chi
Clark
Cormier
Dabrusin
Danko
Deschênes-Thériault
Dhaliwal
Diab
Duguid
Ehsassi
Eyolfson
Fanjoy
Fonseca
Fragiskatos
Fry
Gaheer
Gasparro
Gladu
Gould
Greaves
Gull-Masty
Hanley
Hepfner
Hodgson
Housefather
Iacono
Jeneroux
Joseph
Kelloway
Klassen
Lalonde
Lamoureux
Lapointe (Sudbury)
Lauzon
Lavoie
Leitão
Long
Ma
MacDonald (Cardigan)
Malette (Bay of Quinte)
Martin
McKelvie
McKnight
Ménard
Michel
Miller
Morrissey
Naqvi
Nathan
Noormohamed
Oliphant
O'Rourke
Petitpas Taylor
Provost
Rana
Rochefort
Royer
Saini
Sari
Schiefke
Shahnawaz
Sidhu (Brampton South)
Solomon
St-Pierre
Tesser Derksen
Turnbull
van Koeverden
Villeneuve
Yip
Zerucelli
Nguyen
Ntumba
Olszewski
Osborne
Powlowski
Ramsay
Robertson
Romanado
Sahota
Sarai
Sawatzky
Sgro
Sheehan
Sodhi
Sousa
Sudds
Thompson
Valdez
Vandenbeld
Weiler
Zahid
Zuberi– — 166

PAIRÉS

Députés

Bailey
Block
Dalton
Fisher
Idlout
Sidhu (Brampton East)
Baldinelli
Champagne
Dzerowicz
Gallant
McKenzie
Watchorn– — 12

Le Président: Je déclare la motion n^{o} 5 rejetée.

[*Français*]

Le vote porte sur la motion n^{o} 6. Le résultat du vote sur cette motion s'appliquera également aux motions n^{os} 7, 9 à 15 et 17 à 32.

[*Traduction*]

L'hon. Mark Gerretsen: Monsieur le Président, je crois que vous constaterez qu'il y a consentement unanime pour que le résultat du vote précédent s'applique à ce vote-ci, et les libéraux voteront contre la motion.

L'hon. Rob Moore: Monsieur le Président, les conservateurs sont d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique. Ils voteront contre la motion.

[*Français*]

Yves Perron: Monsieur le Président, les bloquistes sont d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique à ce vote-ci, et ils voteront en faveur de la motion.

[*Traduction*]

Jenny Kwan: Monsieur le Président, le NPD est d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique. Il votera pour la motion.

Elizabeth May: Monsieur le Président, le Parti vert est d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique. Il votera pour la motion.

[*Français*]

(Le motion n^{o} 6, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

Ordres émanant du gouvernement

(Vote n^{o} 202)

POUR

Députés

Barsalou-Duval
Beaulieu
Blanchet
Blanchette-Joncas
Bonin
Brunelle-Duceppe
Champoux
DeBellefeuille
Deschênes
Fortin
Garon
Gaudreau
Gazan
Gill (Côte-Nord—Kawawachikamach—Nitassinan)
Johns
Kwan
Larouche
Lemire
May
McPherson
Normandin
Perron
Plamondon
Simard
Ste-Marie
Thériault– — 26

CONTRE

Députés

Aboultaif
Acan
Aitchison
Al Soud
Albas
Ali
Allison
Alty
Anand
Anandasangaree
Anderson
Anstey
Arnold
Au
Auguste
Baber
Bains
Baker
Bardeesy
Barlow
Barrett
Battiste
Beech
Begum
Belanger (Desnethé—Missinippi—Churchill River)
Bélanger (Sudbury East—Manitoulin—Nickel Belt)
Bendayan
Berthold
Bexte
Bezan
Bittle
Blois
Borrelli
Bragdon
Brassard
Brière
Caley
Calkins
Caputo
Carney
Carr
Casey
Chagger
Chambers
Chang
Chartrand
Chatel
Chenette
Chi
Chong
Church
Clark
Cobena
Cody
Connors
Cooper
Cormier
Coteau
Dabrusin
Dancho
Dandurand
Danko
Davidson
Davies (Niagara South)
Dawson
Deltell
d'Entremont
DeRidder
Deschênes-Thériault
Desrochers
Dhaliwal
Dhillon
Diab
Diotte
Doherty
Dowdall
Duclos
Duguid
Duncan
Earle
Ehsassi
El-Khoury
Epp
Eyolfson
Falk (Battlefords—Lloydminster—Meadow Lake)
Falk (Provencher)
Fancy
Fanjoy
Fergus
Fonseca
Fortier
Fragiskatos
Fraser
Fry
Fuhr
Gaheer
Gainey
Gasparro
Genuis
Gerretsen
Gill (Calgary Skyview)
Gill (Brampton West)
Gill (Calgary McKnight)
Gill (Windsor West)
Gill (Abbotsford—South Langley)
Gladu
Gobeil
Godin
Goodridge
Gould
Gourde
Grant
Greaves
Groleau
Guay
Guglielmin
Gull-Masty
Gunn
Hajdu
Hallan
Hanley
Hardy
Harrison
Hepfner
Hirtle
Ho
Hoback
Hodgson
Hogan
Holman
Housefather
Hussen
Iacono
Jackson
Jaczek
Jansen
Jeneroux
Jivani
Joly
Joseph
Kayabaga
Kelloway
Kelly
Khalid
Khanna
Kibble
Kirkland
Klassen
Kmiec
Konanz
Koutrakis
Kram
Kramp-Neuman
Kronis
Kuruc
Kusie
Lake
Lalonde
Lambropoulos
Lamoureux
Lantsman
Lapointe (Rivière-des-Mille-Îles)
Lapointe (Sudbury)
Lattanzio
Lauzon
Lavack
Lavoie
Lawrence
Lawton
LeBlanc
Lefebvre
Leitão
Leslie
Lewis (Essex)
Lewis (Haldimand—Norfolk)
Lightbound
Lloyd
Lobb
Long
Louis (Kitchener—Conestoga)
Ma
MacDonald (Malpeque)
MacDonald (Cardigan)
MacKinnon (Gatineau)
Mahal
Majumdar
Malette (Bay of Quinte)
Malette (Kapuskasing—Timmins—Mushkegowuk)
Maloney
Mantle
Martin
Mazier
McCauley
McGuinty
McKelvie
McKinnon (Coquitlam—Port Coquitlam)
McKnight
McLean (Calgary Centre)
McLean (Esquimalt—Saanich—Sooke)
Melillo
Ménard
Mendès
Menegakis
Michel
Miedema
Miller
Mingarelli
Moore
Morin
Morrison
Morrissey
Motz
Muys
Myles
Naqvi
Nater
Nathan
Nguyen
Noormohamed
Ntumba
Oliphant
Olszewski
O'Rourke
Osborne
Patzer
Paul-Hus
Petitpas Taylor
Poilievre
Powlowski
Provost
Ramsay
Rana
Redekopp
Reid
Rempel Garner
Reynolds
Richards
Roberts
Robertson
Rochefort
Romanado
Rood

Ross	Rowe
Royer	Ruff
Sahota	Saini
Sarai	Sari
Sawatzky	Scheer
Schiefke	Schmale
Seeback	Sgro
Shahnawaz	Sheehan
Sidhu (Brampton South)	Small
Sodhi	Solomon
Sousa	Steinley
Stevenson	St-Pierre
Strahl	Strauss
Stubbs	Sudds
Tesser Derksen	Thomas
Thompson	Tochor
Tolmie	Turnbull
Uppal	Valdez
van Koeverden	Van Popta
Vandenbeld	Vien
Viersen	Villeneuve
Vis	Warkentin
Waugh	Weiler
Williamson	Yip
Zahid	Zerucelli
Zimmer	Zuberi– — 294

PAIRÉS

Députés

Bailey	Baldinelli
Block	Champagne
Dalton	Dzerowicz
Fisher	Gallant
Idlout	McKenzie
Sidhu (Brampton East)	Watchorn– — 12

Le Président: Je déclare la motion n^{o} 6 rejetée. Je déclare donc les motions ^{os} 7, 9 à 15 et 17 à 32 rejetées.

● (1530)

[*Traduction*]

Le vote porte sur la motion n^{o} 8. Le résultat du vote sur cette motion s'appliquera également à la motion n^{o} 16.

L'hon. Mark Gerretsen: Monsieur le Président, je crois que vous constaterez qu'il y a consentement unanime pour que le résultat du vote précédent s'applique à ce vote-ci, et les libéraux voteront contre la motion.

L'hon. Rob Moore: Monsieur le Président, les conservateurs sont d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique. Ils voteront pour la motion.

[*Français*]

Yves Perron: Monsieur le Président, les députés du Bloc québécois sont d'accord pour appliquer le résultat du vote précédent, et nous voterons en faveur.

[*Traduction*]

Jenny Kwan: Monsieur le Président, le NPD est d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique. Il votera pour la motion.

[*Français*]

Elizabeth May: Monsieur le Président, le Parti vert est aussi d'accord pour appliquer le résultat du vote précédent et votera en faveur de la motion.

[*Traduction*]

(La motion n^{o} 8, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

Ordres émanant du gouvernement

(Vote n^{o} 203)

POUR

Députés

Aboultaif	Aitchison
Albas	Allison
Anderson	Anstey
Arnold	Au
Baber	Barlow
Barrett	Barsalou-Duval
Beaulieu	Bélanger (Sudbury East—Manitoulin—Nickel Belt)
Berthold	Bexte
Bezan	Blanchet
Blanchette-Joncas	Bonin
Borrelli	Bragdon
Brassard	Brunelle-Duceppe
Calkins	Caputo
Chambers	Champoux
Chong	Cobena
Cody	Cooper
Dancho	Davidson
Davies (Niagara South)	Dawson
DeBellefeuille	Deltell
DeRidder	Deschênes
Diotte	Doherty
Dowdall	Duncan
Epp	Falk (Battlefords—Lloydminster—Meadow Lake)
Falk (Provencher)	Fortin
Garon	Gaudreau
Gazan	Genuis
Gill (Calgary Skyview)	Gill (Brampton West)
Gill (Calgary McKnight)	Gill (Windsor West)
Gill (Côte-Nord—Kawawachikamach—Nitassinan)	Gill (Abbotsford—South Langley)
Godin	Goodridge
Gourde	Groleau
Guglielmin	Gunn
Hallan	Hardy
Ho	Hoback
Holman	Jackson
Jansen	Jivani
Johns	Kelly
Khanna	Kibble
Kirkland	Kmiec
Konanz	Kram
Kramp-Neuman	Kronis
Kuruc	Kusie
Kwan	Lake
Lantsman	Larouche
Lawrence	Lawton
Lefebvre	Lemire
Leslie	Lewis (Essex)
Lewis (Haldimand—Norfolk)	Lloyd
Lobb	Mahal
Majumdar	Malette (Kapuskasing—Timmins—Mushkegowuk)
Mantle	May
Mazier	McCauley
McLean (Calgary Centre)	McPherson
Melillo	Menegakis
Moore	Morin
Morrison	Motz
Muys	Nater
Normandin	Patzer
Paul-Hus	Perron
Plamondon	Poilievre
Redekopp	Reid
Rempel Garner	Reynolds
Richards	Roberts
Rood	Ross
Rowe	Ruff

Scheer
Seeback
Small
Ste-Marie
Strahl
Stubbs
Thomas
Tolmie
Van Popta
Viersen
Warkentin
Williamson
Schmale
Simard
Steinley
Stevenson
Strauss
Thériault
Tochor
Uppal
Vien
Vis
Waugh
Zimmer– — 154

CONTRE

Députés

Acan
Ali
Anand
Auguste
Baker
Battiste
Begum
Bendayan
Blois
Caley
Carr
Chagger
Chartrand
Chenette
Church
Connors
Coteau
Dandurand
d'Entremont
Desrochers
Dhillon
Duclos
Earle
El-Khoury
Fancy
Fergus
Fortier
Fraser
Fuhr
Gainey
Gerretsen
Gobeil
Grant
Guay
Hajdu
Harrison
Hirtle
Hogan
Hussen
Jaczek
Joly
Kayabaga
Khalid
Koutrakis
Lambropoulos
Lapointe (Rivière-des-Mille-Îles)
Lattanzio
Lavack
LeBlanc
Lightbound
Louis (Kitchener—Conestoga)
MacDonald (Malpeque)
MacKinnon (Gatineau)
Maloney
McGuinty
McKinnon (Coquitlam—Port Coquitlam)
McLean (Esquimalt—Saanich—Sooke)
Mendès
Miedema
Mingarelli
Myles
Al Soud
Alty
Anandasangaree
Bains
Bardeesy
Beech
Belanger (Desnethé—Missinippi—Churchill River)
Bittle
Brière
Carney
Casey
Chang
Chatel
Chi
Clark
Cormier
Dabrusin
Danko
Deschênes-Thériault
Dhaliwal
Diab
Duguid
Ehsassi
Eyolfson
Fanjoy
Fonseca
Fragiskatos
Fry
Gaheer
Gasparro
Gladu
Gould
Greaves
Gull-Masty
Hanley
Hepfner
Hodgson
Housefather
Iacono
Jeneroux
Joseph
Kelloway
Klassen
Lalonde
Lamoureux
Lapointe (Sudbury)
Lauzon
Lavoie
Leitão
Long
Ma
MacDonald (Cardigan)
Malette (Bay of Quinte)
Martin
McKelvie
McKnight
Ménard
Michel
Miller
Morrissey
Naqvi
Nathan
Noormohamed
Oliphant
O'Rourke
Petitpas Taylor
Provost
Rana
Rochefort
Royer
Saini
Sari
Schiefke
Shahnawaz
Sidhu (Brampton South)
Solomon
St-Pierre
Tesser Derksen
Turnbull
van Koeverden
Villeneuve
Yip
Zerucelli
Nguyen
Ntumba
Olszewski
Osborne
Powlowski
Ramsay
Robertson
Romanado
Sahota
Sarai
Sawatzky
Sgro
Sheehan
Sodhi
Sousa
Sudds
Thompson
Valdez
Vandenbeld
Weiler
Zahid
Zuberi– — 166

PAIRÉS

Députés

Bailey
Block
Dalton
Fisher
Idlout
Sidhu (Brampton East)
Baldinelli
Champagne
Dzerowicz
Gallant
McKenzie
Watchorn– — 12

Le Président: Je déclare la motion n^{o} 8 rejetée. Je déclare donc la motion n^{o} 16 rejetée.

L'hon. Shafqat Ali (pour le ministre des Finances et du Revenu national) propose que le projet de loi, modifié, soit agréé à l'étape du rapport.

L'hon. Mark Gerretsen: Monsieur le Président, je crois que vous constaterez qu'il y a consentement unanime pour que le résultat du vote précédent s'applique à ce vote-ci, les libéraux votant oui.

L'hon. Rob Moore: Monsieur le Président, les conservateurs sont d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique et ils voteront non.

[*Français*]

Yves Perron: Monsieur le Président, le Bloc québécois est d'accord pour appliquer le résultat du vote précédent et votera contre la motion.

[*Traduction*]

Jenny Kwan: Monsieur le Président, le NPD est d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique et il votera non.

Elizabeth May: Monsieur le Président, le Parti vert est d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique et il votera non.

(La motion, mise aux voix, est adoptée par le vote suivant:)

(Vote n^{o} 204)

POUR

Députés

Acan
Ali
Al Soud
Alty

Ordres émanant du gouvernement

Anand
Anandasangaree
Auguste
Bains
Baker
Bardeesy
Battiste
Beech
Begum
Belanger (Desnethé—Missinippi—Churchill River)
Bendayan
Bittle
Blois
Brière
Caley
Carney
Carr
Casey
Chagger
Chang
Chartrand
Chatel
Chenette
Chi
Church
Clark
Connors
Cormier
Coteau
Dabrusin
Dandurand
Danko
d'Entremont
Deschênes-Thériault
Desrochers
Dhaliwal
Dhillon
Diab
Duclos
Duguid
Earle
Ehsassi
El-Khoury
Eyolfson
Fancy
Fanjoy
Fergus
Fonseca
Fortier
Fragiskatos
Fraser
Fry
Fuhr
Gaheer
Gainey
Gasparro
Gerretsen
Gladu
Gobeil
Gould
Grant
Greaves
Guay
Gull-Masty
Hajdu
Hanley
Harrison
Hepfner
Hirtle
Hodgson
Hogan
Housefather
Hussen
Iacono
Jaczek
Jeneroux
Joly
Joseph
Kayabaga
Kelloway
Khalid
Klassen
Koutrakis
Lalonde
Lambropoulos
Lamoureux
Lapointe (Rivière-des-Mille-Îles)
Lapointe (Sudbury)
Lattanzio
Lauzon
Lavack
Lavoie
LeBlanc
Leitão
Lightbound
Long
Louis (Kitchener—Conestoga)
Ma
MacDonald (Malpeque)
MacDonald (Cardigan)
MacKinnon (Gatineau)
Malette (Bay of Quinte)
Maloney
Martin
McGuinty
McKelvie
McKinnon (Coquitlam—Port Coquitlam)
McKnight
McLean (Esquimalt—Saanich—Sooke)
Ménard
Mendès
Michel
Miedema
Miller
Mingarelli
Morrissey
Myles
Naqvi
Nathan
Nguyen
Noormohamed
Ntumba
Oliphant
Olszewski
O'Rourke
Osborne
Petitpas Taylor
Powlowski
Provost
Ramsay
Rana
Robertson
Rochefort
Romanado
Royer
Sahota
Saini
Sarai
Sari
Sawatzky
Schiefke
Sgro
Shahnawaz
Sheehan
Sidhu (Brampton South)
Sodhi
Solomon
Sousa
St-Pierre
Sudds
Tesser Derksen
Thompson
Turnbull
Valdez
van Koeverden
Vandenbeld
Villeneuve
Weiler
Yip
Zahid
Zerucelli
Zuberi– — 166

CONTRE

Députés

Aboultaif
Aitchison
Albas
Allison
Anderson
Anstey
Arnold
Au
Baber
Barlow
Barrett
Barsalou-Duval
Beaulieu
Bélanger (Sudbury East—Manitoulin—Nickel Belt)
Berthold
Bexte
Bezan
Blanchet
Blanchette-Joncas
Bonin
Borrelli
Bragdon
Brassard
Brunelle-Duceppe
Calkins
Caputo
Chambers
Champoux
Chong
Cobena
Cody
Cooper
Dancho
Davidson
Davies (Niagara South)
Dawson
DeBellefeuille
Deltell
DeRidder
Deschênes
Diotte
Doherty
Dowdall
Duncan
Epp
Falk (Battlefords—Lloydminster—Meadow Lake)
Falk (Provencher)
Fortin
Garon
Gaudreau
Gazan
Genuis
Gill (Calgary Skyview)
Gill (Brampton West)
Gill (Calgary McKnight)
Gill (Windsor West)
Gill (Côte-Nord—Kawawachikamach—Nitassinan)
Gill (Abbotsford—South Langley)
Godin
Goodridge
Gourde
Groleau
Guglielmin
Gunn
Hallan
Hardy
Ho
Hoback
Holman
Jackson
Jansen
Jivani
Johns
Kelly
Khanna
Kibble
Kirkland
Kmiec
Konanz
Kram
Kramp-Neuman
Kronis
Kuruc
Kusie
Kwan
Lake
Lantsman
Larouche
Lawrence
Lawton
Lefebvre
Lemire
Leslie
Lewis (Essex)
Lewis (Haldimand—Norfolk)
Lloyd
Lobb
Mahal
Majumdar
Malette (Kapuskasing—Timmins—Mushkegowuk)
Mantle
May
Mazier
McCauley
McLean (Calgary Centre)
McPherson
Melillo
Menegakis
Moore
Morin
Morrison
Motz
Muys
Nater
Normandin
Patzer

Paul-Hus	Perron
Plamondon	Poilievre
Redekopp	Reid
Rempel Garner	Reynolds
Richards	Roberts
Rood	Ross
Rowe	Ruff
Scheer	Schmale
Seeback	Simard
Small	Steinley
Ste-Marie	Stevenson
Strahl	Strauss
Stubbs	Thériault
Thomas	Tochor
Tolmie	Uppal
Van Popta	Vien
Viersen	Vis
Warkentin	Waugh
Williamson	Zimmer– — 154

PAIRÉS

Députés

Bailey	Baldinelli
Block	Champagne
Dalton	Dzerowicz
Fisher	Gallant
Idlout	McKenzie
Sidhu (Brampton East)	Watchorn– — 12

Le Président: Je déclare la motion adoptée.

* * *

TRAVAUX DES SUBSIDES

MOTION DE L'OPPOSITION — LES NIVEAUX D'IMMIGRATION

La Chambre reprend l'étude de la motion.

Grant Jackson (Brandon—Souris, PCC): Monsieur le Président, les chiffres annoncés dans le budget de 2026 du gouvernement libéral posent problème à bien des égards. D'abord et avant tout, le gouvernement continue de fixer des cibles d'immigration sans tenir suffisamment compte de la capacité du Canada à accueillir de nouveaux arrivants.

L'immigration a joué un rôle important dans l'édification de notre pays. Il n'y a aucun doute là-dessus. Des générations de nouveaux arrivants ont contribué à l'économie canadienne, enrichi les collectivités manitobaines et travaillé à bâtir le Canada d'aujourd'hui. Or, depuis 11 ans, les libéraux gèrent le système d'immigration du Canada comme un restaurant qui continue d'accepter des réservations alors que le restaurant affiche complet et que les cuisines sont déjà surchargées. Les nouveaux clients n'y sont pour rien. La responsabilité revient à ceux qui persistent à accepter les réservations: les libéraux. Aujourd'hui, la cuisine est débordée, les tables sont toutes occupées, la file d'attente s'étire et les libéraux sont prêts à ajouter près de 1 million de réservations de plus rien que l'année prochaine.

Les libéraux ont fait croître l'immigration à un rythme que nos collectivités et nos infrastructures n'étaient pas en mesure de soutenir. Les jeunes Canadiens ont du mal à trouver du travail. Les nouveaux arrivants n'arrivent pas à accéder aux possibilités qu'on leur avait promises, tandis que les familles cherchent en vain à trouver un logement abordable. Pourtant, les libéraux annoncent encore et encore des cibles d'immigration qui soulèvent d'importantes questions quant à leur durabilité et ils continuent de privilégier les intérêts des grands employeurs et des établissements postsecondaires au détriment des besoins des Canadiens.

Le gouvernement annonce une cible de 380 000 résidents permanents par an; lorsqu'on tient compte des autres programmes annoncés dans le plan des niveaux et le budget, ce chiffre pourrait dépasser les 650 000 personnes par an.

Oui, environ 70 000 de ces places sont destinées aux demandeurs de Hong Kong et de l'Ukraine déjà au Canada, dont une bonne partie s'est vue promettre le statut il y a des années. Les conservateurs appuient le gouvernement quand il honore sa promesse faite à ces communautés en particulier. Même après avoir tenu compte de ces promesses et des 5 000 places réservées aux médecins, il reste toujours 585 000 places pour des résidents permanents. Ce dernier chiffre représenterait le nombre le plus élevé d'admissions de résidents permanents de l'histoire du Canada.

À qui sont destinées les 585 000 places restantes? Le gouvernement a-t-il l'intention de leur accorder la priorité ou de l'accorder aux Canadiens qui sont au pays et qui n'ont pas rapidement accès à des soins de santé, à du logement abordable ou à un emploi bien rémunéré?

J'aimerais répéter que les nouveaux arrivants ne sont pas responsables de ces problèmes. La responsabilité retombe sur le gouvernement libéral. Ses décisions touchent les Canadiens de souche et les nouveaux arrivants qui, une fois ici, s'attendent à avoir une chance égale de réussir, ce qu'aucun des deux groupes ne peut faire en ce moment.

Le chômage chez les jeunes a atteint 13,7 % en octobre. Les jeunes Canadiens peinent à trouver leur premier emploi et à entrer sur le marché du travail. Malgré cela, les libéraux facilitent le recrutement à l'étranger pour les entreprises.

Le 3 novembre, le gouvernement a supprimé la nécessité d'une étude d'impact sur le marché du travail pour les offres d'emploi du programme Entrée express. Cette étude visait à déterminer s'il existait des travailleurs canadiens disponibles avant que les employeurs ne se tournent vers la main-d'œuvre étrangère.

Interrogée sur cette décision, la ministre de l'Immigration a défendu cette suppression en déclarant: « Elle est avantageuse pour les entreprises. Elle est avantageuse pour les employeurs. » Quelle place occupent les travailleurs dans la hiérarchie des priorités de la ministre libérale? Leur donne-t-on l'occasion de se former, de postuler des emplois et d'en décrocher un?

Quand les entreprises ont accès à un bassin de main-d'œuvre plus large, elles ont moins intérêt à augmenter les salaires. Cela peut être bon pour leurs résultats financiers, mais c'est au détriment des travailleurs canadiens, en particulier des jeunes travailleurs canadiens.

Les conservateurs ont été clairs à ce sujet: ce sont toujours les Canadiens qui doivent avoir la priorité pour les emplois au Canada. Au comité de l'immigration, j'ai interrogé de nombreux témoins, dont des représentants de Manufacturiers et Exportateurs du Canada, sur ce que font leurs membres pour recruter et retenir les travailleurs canadiens.

● (1535)

Ils ont dit au comité que 70 % de leurs membres avaient augmenté les salaires, mais que seulement 34 % d'entre eux avaient noué des partenariats avec des écoles ou des collèges des environs pour répondre à la pénurie de main-d'œuvre qualifiée. Je leur ai demandé pourquoi le chiffre est aussi faible et pourquoi les entreprises ne sont pas plus nombreuses à faire équipe avec des collèges ou des universités au Canada afin de former les travailleurs qu'il leur manque au lieu d'aller toquer à la porte des politiciens pour leur demander de faire venir plus de travailleurs étrangers temporaires. Les témoins n'ont pas eu grand-chose à répondre. Les libéraux ne sont pas plus loquaces.

Les cibles en matière d'immigration devraient être définies en étroite concertation avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, en ne tenant pas uniquement compte des besoins du lobby des affaires, mais aussi des capacités d'accueil d'une province au chapitre du logement, des services de santé et de l'emploi. Il faudrait resserrer les partenariats de formation, améliorer la mobilité de la main-d'œuvre d'un bout à l'autre du pays et aider les régions rurales comme celle que je représente à attirer et à garder les travailleurs qui leur sont nécessaires. Un régime d'immigration bien géré devrait apporter un complément à tout ça et au bassin de main-d'œuvre, pas fournir carrément des substituts aux travailleurs.

Le Plan des niveaux d'immigration du gouvernement prévoit d'accueillir des centaines de milliers de nouveaux travailleurs temporaires chaque année. Certains d'entre eux remédieront sans doute à une pénurie à court terme, sauf qu'à défaut d'investir dans la formation des Canadiens, les pénuries perdureront.

Les entreprises ne sont pas seules à avoir des motifs d'ordre financier d'inciter les libéraux à hausser les niveaux d'immigration: c'est aussi le cas de beaucoup d'établissements d'enseignement postsecondaire. Le plus récent Plan des niveaux d'immigration du gouvernement fixe une cible d'accueil de 450 000 étudiants étrangers supplémentaires d'ici 3 ans.

Prenons l'exemple du Collège Conestoga, en Ontario, où le nombre de titulaires de permis d'études a augmenté de 187 % entre 2019 et 2023 pour atteindre plus de 38 000 personnes. Les préoccupations concernant le recrutement énergétique d'étudiants étrangers et l'exploitation de ces étudiants sont devenues si graves que le Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration a mené une étude à ce sujet.

L'incitatif financier est clair. Les étudiants étrangers paient des frais de scolarité nettement plus élevés dans les établissements canadiens que les étudiants canadiens, ce qui encourage ces établissements à recruter à l'étranger. Le comité de l'immigration continue d'entendre des appels en faveur d'un plus grand nombre d'inscriptions d'étudiants étrangers, malgré les inquiétudes liées à la capacité de ces établissements de soutenir adéquatement les étudiants qui sont à l'origine même de l'étude.

J'ai interrogé des représentants de l'Université Concordia au sujet de ses appels à augmenter les inscriptions d'étudiants étrangers, malgré les préoccupations existantes concernant les logements pour les étudiants. J'ai cité un rapport de son propre syndicat étudiant qui décrit les difficultés qu'ont les étudiants étrangers à trouver des loyers abordables, y compris le cas d'un étudiant qui dormait dans un refuge. Lorsque j'ai demandé à la représentante de l'université s'il y avait des logements pour ces étudiants, elle a répondu: « Nous offrons des places en classe, pas des chambres. »

Est-ce qu'ils se moquent de moi? Quelle réponse insensible! Apparemment, l'université considère que le recrutement de ces étudiants est une priorité, mais pas la garantie de leur trouver un logement. Tant les entreprises que les établissements d'enseignement postsecondaire ont des motifs financiers pour réclamer des niveaux d'immigration plus élevés, mais ce qui est avantageux pour eux sur le plan financier ne l'est pas forcément pour les Canadiens ou les nouveaux arrivants.

Le *Brandon Sun* a récemment fait paraître un article sur une enquête profondément troublante de la GRC concernant une entreprise de la région de Dauphin, dans ma province, le Manitoba. Selon la police, on allègue que le propriétaire de l'entreprise exigeait que des travailleurs étrangers lui versent des paiements allant de 10 000 $ à 30 000 $ en échange d'un emploi. Les heures supplémentaires n'étaient pas payées, ceux qui se plaignaient voyaient leurs heures de travail être réduites, et ils recevaient des menaces concernant leur statut d'immigrant.

Les travailleurs étrangers ne devraient jamais se retrouver dans une situation où un employeur peut abuser de leur statut d'immigrant pour en retirer des gains financiers. Les travailleurs canadiens ne devraient pas être ignorés parce qu'une entreprise estime qu'il est plus pratique de recruter à l'étranger qu'au Canada.

Nous avons besoin d'un système d'immigration qui répond aux véritables pénuries de main-d'œuvre, qui accorde la priorité aux travailleurs canadiens et qui donne aux nouveaux arrivants une chance équitable de réussir. Lorsqu'un gouvernement invite des gens à faire leur vie au Canada, il lui incombe de s'assurer que le pays est prêt à les accueillir. C'est l'esprit de la motion dont nous sommes saisis. J'espère que tous les députés l'appuieront.

● (1540)

Le vice-président: Avant de passer aux questions et observations, je dois informer la Chambre qu'en raison des votes par appel nominal différés tenus plus tôt, l'étude des ordres émanant du gouvernement sera prolongée de 19 minutes.

Marilyn Gladu (Sarnia—Lambton—Bkejwanong, Lib.): Monsieur le Président, je remercie le député d'en face de ses observations, mais il ne semble pas comprendre que le gouvernement a réduit les niveaux d'immigration et que les gens concernés par le plan actuel sont déjà ici. Ils ont déjà un logement. Ils travaillent déjà, ils paient des impôts et ils respectent nos lois. À l'avenir, nous devrons certainement examiner qui entre au pays et accorder la priorité aux Canadiens.

Ne convient-il pas qu'une fois que les Canadiens auront pourvu aux postes qu'ils souhaitent occuper, nous aurons tout de même besoin de travailleurs supplémentaires pour prendre soin de notre population vieillissante, pour réaliser tous ces projets d'intérêt national et pour prendre soin de nos jeunes enfants, et que nous devons faire venir des immigrants pour aider à bâtir notre économie et à combler ces lacunes?

● (1545)

Grant Jackson: Monsieur le Président, la députée se trompe complètement à propos du nombre de résidents permanents et de résidents temporaires dont il est question dans le plan sur les niveaux d'immigration et que le budget propose de mettre en œuvre. Je l'invite à relire le document plus attentivement.

Pour ce qui est des gens qui sont déjà ici, les échos que je reçois de la part des immigrants, ce n'est pas que tout est parfait et qu'ils ont pu facilement trouver un logement ou un médecin de famille. En fait, les nouveaux arrivants de ma circonscription et de toutes les autres régions du pays disent exactement le contraire. Nous entendons leurs témoignages au Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration. La députée peut revoir ces témoignages si elle le souhaite, car ils sont publiés. Il n'y a pas de logements. Il n'y a pas assez d'emplois. Il n'y a pas assez de médecins de famille. Il n'y a pas assez de ressources dans le système de santé pour prendre soin des gens qui sont déjà ici, et il n'y en a certainement pas assez pour composer avec le nombre de personnes que les libéraux, y compris la députée devenue libérale, proposent de faire venir ici l'année prochaine.

[*Français*]

Rhéal Éloi Fortin (Rivière-du-Nord, BQ): Monsieur le Président, je lisais cette motion. On n'en revient pas. On a beau faire des ententes avec le gouvernement fédéral, ça ne sert à rien. Le gouvernement est censé consulter les provinces avant d'établir ses seuils d'immigration. Est-ce que mon collègue a la même lecture que moi?

Moi, ce que j'en comprends, c'est qu'il n'y a pas eu de consultation. Québec, par exemple, a l'obligation d'accueillir des nouveaux arrivants en respectant la balance démographique du Québec. Or, si on n'est pas consulté, comment est-ce qu'on peut faire ça? Comment peut-on intégrer efficacement ces nouveaux arrivants? On est obligé de le faire, mais on est inondé par des décisions unilatérales du gouvernement fédéral.

Est-ce que mon collègue fait la même lecture que moi? Est-ce qu'il y a une façon de faire entendre raison à ce gouvernement-là?

[*Traduction*]

Grant Jackson: Monsieur le Président, mon collègue soulève un excellent point. Les députés ministériels ne cessent de clamer haut et fort à quel point ils sont ouverts à la consultation, mais nous n'en avons vu aucune preuve au sein du système d'immigration; ils prennent donc des décisions unilatérales, comme le souligne très justement le député.

Ma mère dirait que même un écureuil aveugle trouve parfois une noix, mais je ne pense pas que les libéraux aient réussi ce coup-là dans ce cas précis. Des provinces comme le Québec se retrouvent confrontées à une situation sur laquelle elles n'ont pas eu leur mot à dire et qu'elles ne peuvent contrôler. C'est inacceptable. Les provinces doivent jouer un rôle dans ce système. De plus, il faut réduire l'immigration afin que les systèmes de santé provinciaux, le marché du logement et celui de l'emploi puissent se rééquilibrer pour soutenir en priorité les travailleurs canadiens, y compris les Québécois; ce n'est qu'ensuite que nous pourrons discuter de l'orientation à donner aux niveaux d'immigration.

Marcus Powlowski (Thunder Bay—Rainy River, Lib.): Monsieur le Président, le député a évoqué le fait que les immigrants créent un problème dans le secteur de la santé et aux urgences. Je suis médecin urgentiste depuis de nombreuses années. Je n'ai pas travaillé aux urgences de Brandon, mais j'ai exercé à The Pas et à Norway House, et j'ai travaillé avec des infirmières, des préposés aux services de soutien à la personne et des médecins qui étaient des immigrants. Je dirais que les immigrants ne sont pas le problème dans le secteur de la santé et aux urgences.

Grant Jackson: Monsieur le Président, mon collègue n'a pas posé de question, mais je le remercie d'avoir travaillé comme médecin hygiéniste pour les Manitobains. Je comprends que de nombreux travailleurs de la santé qui œuvrent au sein de notre système de santé sont des immigrants, et c'est merveilleux. Cela ne représente toutefois qu'une infime fraction du nombre considérable de personnes que les libéraux ont fait venir au pays au cours des 10 dernières années, et elles ont toutes besoin de soins de santé. Elles ont besoin de médecins de première ligne, d'urgentologues, de personnel infirmier et d'aides-soignants. Les libéraux n'ont pas fait venir un nombre proportionnel de professionnels de la santé dans le cadre du système d'immigration. Il ne fait aucun doute que c'est l'une des raisons pour lesquelles notre pays connaît une pénurie de professionnels de la santé.

[*Français*]

Carlos Leitão (secrétaire parlementaire de la ministre de l'Industrie, Lib.): Monsieur le Président, je mentionne que je vais partager mon temps de parole avec mon cher collègue le député de Winnipeg-Nord.

C'est à mon tour de prendre la parole au sujet de la motion de l'opposition. Ce ne sera une surprise pour personne, je pense: je vais voter contre la motion. D'ailleurs, je pense que nous allons tous voter contre cette motion. Nous allons voter contre celle-ci pour plusieurs raisons, et je vais essayer de les expliquer dans les quelques minutes qui sont à ma disposition.

Tout d'abord, parlons des chiffres — il y a en plusieurs qui circulent. Dans le plan qui a été rendu public dans le budget, soit le plan triennal 2027-2029, notre objectif ou notre cible est d'accueillir 370 000 résidents temporaires et 380 000 résidents permanents par année. Il faut faire la distinction entre les résidents temporaires et les résidents permanents. Il semble qu'on mélange un peu tout ça. Ça voudrait dire 750 000 nouveaux arrivants, répartis entre les résidents temporaires et les résidents permanents, par année, c'est-à-dire en 2027, en 2028 et en 2029. Cela représente 1,8 % de la population canadienne. Est-ce beaucoup ou pas assez? On pourrait en discuter.

Personnellement, je pense que le Canada peut facilement gérer ça. Bien sûr, on a déjà vu des chiffres beaucoup plus grands que ça dans l'histoire du Canada, et on a réussi à gérer tout ça. Je ne vois donc pas pour quelle raison 1,8 % de la population serait soudainement un seuil dommageable. C'est n'est pas du tout le cas.

L'autre chose importante à mentionner, c'est que nous allons ajuster le nombre de résidents permanents. Il y aura 380 000 résidents permanents, mais nous allons ajouter à cela 200 000 personnes qui sont déjà ici. Ces 200 000 personnes ont déjà une maison, travaillent déjà au Canada et paient déjà des taxes au Canada. Ce n'est pas quelque chose qu'on ajoute et qui représente un fardeau supplémentaire pour l'État canadien ou l'infrastructure canadienne. Ces personnes sont déjà ici; elles travaillent ici et elles paient de l'impôt et des taxes ici. Nous allons régulariser la situation de ces personnes. La cible est la suivante: jusqu'à 200 000 personnes. Ça pourrait être moins que ça, mais la limite est fixée à 200 000 personnes. Il s'agit d'un ajustement qui serait fait une fois, et il serait fait en 2027.

Il y a un autre chiffre très important dont il faut tenir compte. Au cours des années précédentes, c'est-à-dire en 2022 et en 2023, il y a eu une forte hausse du nombre de personnes qui sont arrivées au Canada grâce à un permis temporaire, par exemple un permis de travail ou d'études, et du nombre de demandeurs d'asile. En 2022 et en 2023, ces chiffres étaient effectivement très élevés. Cependant, à partir de 2024, nous avons repris le contrôle du nombre d'arrivées, qui était véritablement trop élevé. Nous avons surtout repris le contrôle en 2025. Les chiffres concernant la population couvrent la période allant de juillet à juillet. Du 1er juillet 2025 au 1er juillet 2026, la population du Canada a augmenté de 189 000 personnes, ce qui représente une augmentation de la population de moins de 0,5 %. C'est ce chiffre qui devrait guider notre discussion.

● (1550)

L'augmentation de la population, qu'est-ce que ça veut dire? Ça veut dire qu'au Canada, nous avons repris le contrôle de l'immigration temporaire qui nous arrivait en très grand nombre en 2022 et en2023, mais surtout que nous avons un enjeu démographique particulièrement important. Si la population a augmenté au Canada de 189 000 personnes de 2025 à 2026, ça veut dire qu'il y a beaucoup de personnes qui ont quitté le pays, mais qu'il y a aussi un enjeu démographique, c'est-à-dire que le nombre, malheureusement, des décès dépasse le nombre des naissances. Donc, le Canada est un pays qui est en train de vieillir rapidement, et cela amène toutes sortes d'autres défis.

Cela me ramène donc à l'immigration. Je dois avouer que ce que nous entendons ici à la Chambre me dérange un peu, et même beaucoup, parce que moi aussi, je suis né à l'étranger. Moi aussi, je suis un immigrant. Je suis arrivé ici en 1975. Ce genre de discours qu'on entend maintenant, ici même à la Chambre et au Canada en général, s'apparente beaucoup, malheureusement, à ce qu'on entend en Europe, par exemple, mais qu'on n'entendait pas ici. Donc il y a une montée d'une intolérance envers l'étranger que je trouve particulièrement rétrograde, disons-le comme ça.

Ce qui me préoccupe le plus, c'est qu'on fait des liens, c'est qu'on essaie de connecter des choses qui n'ont aucun lien. On parle beaucoup de système de santé. On parle beaucoup d'un cas terrible qui a eu lieu près de ma circonscription, dans l'hôpital de Terrebonne. Une personne de 87 ans qui attendait à l'urgence a eu besoin d'aller aux toilettes et n'en est pas revenue. Personne ne s'en est aperçu pendant des heures et, malheureusement, cette personne est décédée dans la salle de toilette. C'est un événement vraiment profondément triste. On parle de ça et puis on parle d'immigration. Qu'est-ce que l'immigration a à voir avec ce tragique accident? Voyons donc. Connecter ces choses qui n'ont pas de lien, c'est problématique.

Comme mon collègue qui l'a mentionné pendant la période de questions orales, cet été, j'ai moi aussi eu besoin de soins de santé dans un hôpital public, au CHUM pour ne pas le nommer. J'ai subi une opération et tout s'est bien passé. Dans la salle d'opération, le chirurgien était canadien, mais tout le reste du personnel était des personnes qui venaient d'ailleurs. Donc, quand on parle de système de santé, ce serait bien de constater le nombre de travailleurs étrangers parmi les techniciens et les infirmières dans pratiquement tous les hôpitaux, les grands hôpitaux canadiens, dans les grandes villes canadiennes. C'est ça qui garde notre système en vie. On parlait, pendant la pandémie, de nos anges gardiens. Maintenant, on va se débarrasser de nos anges gardiens. Je trouve ça vraiment profondément triste.

Pour terminer, parce que je pense que mon temps de parole arrive à sa fin, je vais aborder une dernière chose qui a été mentionnée, mais dont on ne fait pas du tout état. C'est que l'immigration, pour le Canada, est un enjeu extrêmement important pour la croissance économique. C'est certes des personnes, mais c'est important pour la croissance économique. Comme notre population active est en train de vieillir et que les gens quittent la population active, on a besoin de travailleurs. On a besoin de travailleurs pour augmenter la productivité, pour investir, pour que notre économie puisse croître, pour qu'on puisse aller chercher les revenus de l'État, pour pouvoir bien financer nos réseaux de santé, nos systèmes d'éducation et bien d'autres. Donc l'immigration est absolument nécessaire, cruciale, et les seuils qu'on s'est donnés, les 380 000 résidents permanents et les 360 000 résidents temporaires, à mon avis, c'est pas mal le minimum dont notre économie a besoin.

● (1555)

Gérard Deltell (Louis-Saint-Laurent—Akiawenhrahk, PCC): Monsieur le Président, je tiens à saluer mon éminent collègue. Il sait très bien que j'ai un grand respect et une grande estime pour lui et pour ce qu'il a fait pour le Québec. Je souhaite qu'il s'inspire de son action au Québec pour inspirer le premier ministre en ce qui a trait aux finances publiques. Je ne le répéterai jamais assez. Le Canada a gagné en 1975 quand mon collègue et sa famille sont arrivés et je pense qu'il a bien redonné, au même titre d'ailleurs que mes parents, qui sont arrivés ici en 1958. Là-dessus, nous nous entendons. Cependant, je crois que le député serait d'accord avec moi qu'il faut avoir une capacité d'accueil pour une immigration qui soit réussie. Il a lui-même souligné qu'il y a trois ou quatre ans, le Canada avait eu une arrivée massive d'immigrants, et qu'on a retrouvé le contrôle de la situation.

Le problème, c'est que l'actuel premier ministre fait pire que Justin Trudeau. Il fait pire en matière de fiscalité et il fait pire en matière d'immigration. J'aimerais que mon collègue nous explique pourquoi jusqu'à 200 000 de plus...

● (1600)

Le vice-président: Je dois interrompre le député pour donner la chance au secrétaire parlementaire de répondre.

Carlos Leitão: Monsieur le Président, je sais bien où mon collègue s'en allait en parlant de 200 000 de plus. Toutefois, comme je l'ai mentionné et répété trois ou quatre fois, ces 200 000 personnes sont déjà ici. Ce ne sont pas de nouveaux arrivants. Ce sont des personnes qui sont déjà ici, qui travaillent déjà, qui vont à l'école ou qui sont peut-être des médecins, des infirmières ou des travailleurs spécialisés en Beauce ou ailleurs au Québec, où on a une précarité et un manque d'employés dans les usines. Ces personnes sont déjà ici. Nous allons les régulariser, c'est tout.

Alexis Brunelle-Duceppe (Lac-Saint-Jean, BQ): Monsieur le Président, tout le monde s'entend ici pour dire que l'immigration est une richesse. Néanmoins, au Bloc québécois, nous pensons que c'est sain d'avoir un débat démocratique sur les seuils d'immigration, sur les politiques du gouvernement en matière d'immigration.

Je comprends que des discours peuvent choquer et je suis d'accord avec mon collègue à ce sujet. Il y a des choses inadmissibles. D'après moi, la première raison qui explique le manque de soins et les problématiques du réseau de la santé, c'est que le gouvernement fédéral a réduit les transferts en santé depuis longtemps. C'est la faute de son gouvernement, et non la faute des nouveaux arrivants.

Mon collègue trouve-t-il normal que la ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté m'ait répondu tantôt que pour le Programme de mobilité internationale, ça prenait un CAQ, soit un certificat d'acceptation du Québec, alors que c'est complètement faux? Comment pouvons-nous avoir un débat sain et démocratique sur l'immigration lorsque la ministre de l'Immigration du gouvernement fédéral est incapable de comprendre ses propres programmes?

Carlos Leitão: Monsieur le Président, comme on le sait très bien, le Québec est entièrement souverain en ce qui concerne l'immigration. Le Québec établit donc ses propres seuils, et le nombre de personnes qui arrivent sera inclus dans le seuil global que le Québec s'est donné. À cet égard, la discussion portera sur la question de savoir si les seuils du Québec sont suffisants pour les besoins du Québec. Ça, c'est une autre discussion, mais c'est le Québec qui a le dernier mot.

Louis Villeneuve (Brome—Missisquoi, Lib.): Monsieur le Président, je sais que les députés de l'opposition voudraient que nous soyons responsables de tous les maux de la Terre et peut-être même de l'univers. Cependant, chez nous, dans Brome—Missisquoi, j'ai des entrepreneurs qui viennent me voir tous les jours parce qu'ils manquent de personnel. Ils affichent des postes et personne ne postule. On met à risque des entreprises. J'aimerais que mon collègue m'explique une chose. Si nous réglons le cas des 200 000 personnes déjà présentes ici, comment cela aidera-t-il notre économie?

Carlos Leitão: Monsieur le Président, nous allons beaucoup aider les entreprises, et donc notre économie. Dans Brome—Missisquoi, mais aussi dans d'autres régions du Québec, il y a cette situation très concrète où certaines entreprises pourraient perdre leurs travailleurs temporaires, qui sont déjà là et qui travaillent déjà depuis des années. Si ces personnes devaient quitter, c'est toute l'entreprise qui serait à risque. Ces entreprises devraient alors peut-être diminuer les quarts de travail et la production parce qu'elles n'auraient pas assez de travailleurs. Nous avons besoin de travailleurs industriels dans les régions du Québec et ailleurs au Canada, et c'est pour ça que nous devons maintenir nos seuils à des niveaux raisonnables.

[*Traduction*]

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, il y a tant de choses que j'aimerais dire à ce sujet. Il y a deux dossiers pour lesquels je milite depuis longtemps: les soins de santé et l'immigration. Ce sont des dossiers dont je m'occupe depuis plus de 30 ans. Les députés m'excuseront si, parfois, je m'emporte un peu sur un sujet parce qu'il a une grande valeur et beaucoup d'importance à mes yeux. Cela vaut pour beaucoup des sujets que j'aborde, comme quand je dis que le plus grand atout du Canada réside dans la diversité de sa population, ainsi que dans ses excellents programmes tels que notre système de santé universel.

Je n'ai absolument aucun problème à mener un débat raisonnable sur la question des niveaux d'immigration. D'ailleurs, j'ai siégé au Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration, où nous avons eu de nombreuses discussions sur ce sujet. Je parle d'immigration chaque semaine. Chaque samedi, on peut m'entendre parler d'immigration dans un restaurant du coin. Dimanche prochain, je crois que j'ai environ quatre heures de réunions sur Zoom durant l'après-midi pour parler d'immigration. D'ici là, je m'entretiendrai avec au moins 200 ou 300 personnes sur cette question. Je comprends ce que fait le gouvernement. Malheureusement, je comprends aussi pourquoi les conservateurs agissent ainsi.

Comme je l'ai dit, cela ne me pose aucun problème d'avoir une discussion raisonnable sur l'immigration. Je suis prêt à en avoir une en tout temps, n'importe où. C'est pour cette raison — et je ne dis pas cela à la légère — que j'ai mis au défi les députés, en particulier la porte-parole conservatrice et le chef du Parti conservateur, de venir à Winnipeg. J'irais même jusqu'à Calgary. Je serais ravi d'avoir une discussion raisonnable sur la question de l'immigration, car je comprends à quel point elle est importante pour notre pays.

Cela dit, ce n'est pas ce qui est proposé aujourd'hui à la Chambre. Je suis sûr que tout le monde pourrait au moins reconnaître le fait qu'il existe de nombreuses personnes racistes au sein de la société. Au Canada, nombreux sont ceux qui n'hésitent pas à lancer des remarques négatives et désobligeantes, comme de crier à d'autres de retourner dans leur pays. Des personnes ont été victimes d'agressions simplement parce qu'elles sont arrivées au Canada au cours des 12 dernières années environ.

L'une de mes toutes premières expériences du racisme remonte à l'époque où j'étais un député provincial relativement nouveau. J'étais à l'hôtel Victoria pour assister à un événement italien. Quelqu'un est passé tout près et a posé la question suivante: « Depuis combien de temps êtes-vous au Canada? » Cette question s'adressait à une femme noire. Les gens ne se rendent pas forcément compte que les remarques à caractère racial, même les plus anodines ou les plus innocentes, peuvent être très blessantes. Il y a aussi des personnes qui vont jusqu'à l'extrême et menacent de recourir à la violence. Elles ne se contentent pas de dire à quelqu'un de retourner chez lui, mais menacent également de recourir à la violence physique. Je pense que nous devrions tous être d'accord sur ces points.

Regardons ce que les conservateurs racontent collectivement. Ils essaient de nous donner l'impression que le Canada accueillera 600 000 nouvelles personnes. Ils vont tenter de le nier, mais c'est la réalité. Certains députés conservateurs en seront même offensés. Je l'espère. J'espère que certains députés conservateurs se rendront compte du tort causé. Ils alimentent un discours très négatif. Je parle de certaines personnes au sein du Parti conservateur. Ils soutiennent des individus qui ont une attitude dure, blessante et discriminatoire.

● (1605)

Selon un segment de la société, les immigrants ont volé leur emploi et sont méchants. Ces personnes tiennent des propos négatifs sur une grande variété de domaines, et elles s'expriment avec colère. Trop souvent, nous le constatons sur les réseaux sociaux, dans les cours d'école et au sein de la main-d'œuvre. En tant que leaders de la collectivité, nous devons faire le choix de régler la question du racisme ou non.

Lorsqu'une personne prend la parole et essaie de laisser entendre que les immigrants sont un problème pour le système de santé, le logement et le marché de l'emploi, non seulement ces propos sont faux, mais ils causent beaucoup de tort. Lorsqu'on affirme une telle chose, on peut plaire à une partie de la société, mais il faut reconnaître les dommages que l'on cause.

Nous sommes un pays multiculturel. Nous avons tous la responsabilité de promouvoir cet aspect de la société et de lutter contre le racisme, et non de le favoriser indirectement. C'est justement ce dont nous avons été témoins. Je pense parfois aux politiques d'immigration et à ce que nous avons accompli, et le premier ministre en particulier, en tant que chef, a montré qu'il est possible de stabiliser l'immigration et de répondre aux besoins des Canadiens et des provinces en les écoutant et en les consultant.

Contrairement à ce que certains ont tenté de faire croire aujourd'hui, la ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté a mené de vastes consultations et travaille avec les collectivités, non seulement les provinces, les territoires et les dirigeants autochtones, mais aussi de nombreux intervenants d'origine ukrainienne, de la communauté philippine, de la communauté pendjabie et de toutes les autres communautés. Elle comprend vraiment ce que nous devons faire en tant que nation. C'est ce que nous avons vu dans le budget et dans les cibles établies par le premier ministre et le gouvernement.

La croissance démographique du Canada est à son plus bas niveau depuis la Première Guerre mondiale. Veut-on encore attribuer la crise du logement à l'immigration? Savons-nous que le taux d'inoccupation a augmenté dans pratiquement toutes les provinces? Il y a aujourd'hui plus d'appartements disponibles qu'auparavant.

En ce qui concerne les soins de santé, les députés n'ont qu'à se rendre à l'urgence du Centre des sciences de la santé, l'hôpital le plus achalandé de Winnipeg, un vendredi soir ou un samedi. Ils peuvent même se promener avec moi et essayer de me convaincre que ce sont tous des immigrants qui utilisent nos services de santé. Je peux leur dire que les immigrants établis au Canada, leurs enfants et les nouveaux arrivants d'aujourd'hui sont ceux qui fournissent des soins dans de nombreux secteurs de notre système de santé.

Les députés veulent parler des temps d'attente? Ils peuvent comparer la situation dans les petites provinces à celle des grandes provinces. Ils constateront qu'il n'existe absolument aucune corrélation qui puisse étayer cet argument fictif avancé par les députés du Parti conservateur.

C'est un argument que répète la direction du Parti conservateur. Il est absurde de prétendre qu'il ne cause aucun tort. Il cause du tort. Il suffit de regarder ce qui se passe sur les médias sociaux et dans nos municipalités. En tant que leaders au sein de nos collectivités, nous devrions chercher à apaiser les tensions sur des questions comme le racisme.

Voilà le genre de choses que nous devrions faire, au lieu de présenter des motions comme celle dont nous sommes saisis aujourd'hui, qui ne visent qu'un seul objectif, à savoir traiter la question des racistes…

● (1610)

Le vice-président: Nous poursuivons les questions et observations. Le député de Windsor-Ouest a la parole.

Harb Gill (Windsor-Ouest, PCC): Monsieur le Président, le volume de demandes en attente et le manque de service convenable ou de reddition de comptes à Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada sont absolument ahurissants. Le gouvernement a fait preuve d'un mépris total pour sa propre sécurité nationale en laissant entrer beaucoup de gens sans effectuer les vérifications nécessaires, puis s'est étonné de voir une hausse marquée de crimes comme l'extorsion. Ce même gouvernement prétend maintenant parler au nom des immigrants victimes d'extorsion. C'est scandaleux. Je n'ai jamais rien entendu de semblable à la Chambre.

Le député a le culot de déclarer à la Chambre qu'il est en faveur de l'immigration. Vous n'avez rien fait pour les immigrants. Vous vous êtes servi d'eux. Vous êtes resté les bras croisés pendant qu'ils étaient exploités.

● (1615)

Le vice-président: Je dois interrompre le député. Le député utilise le pronom « vous » et s'adresse à la présidence. Je ne participe pas au débat. J'essaie simplement de le gérer.

J'invite le député à terminer, puis je donnerai la parole au secrétaire parlementaire.

Harb Gill: Monsieur le Président, pourquoi diable les Canadiens ou les immigrants commenceraient-ils à croire que les députés ministériels savent ce qu'ils font? Je ne les crois pas.

L'hon. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, qu'il s'agisse de la députée de Calgary, qui agit comme porte-parole de son parti en matière d'immigration, du chef du Parti conservateur ou encore du député qui vient de poser la question, je les invite à venir à Winnipeg pour tenir un débat raisonnable sur la question. Je serais heureux d'en débattre avec eux. Au bout du compte, je défends en partie les intérêts de ma province, le Manitoba. Pourquoi? Parce que le Manitoba souhaite garder ces personnes. Les 600 000 personnes dont parlent les conservateurs représentent des centaines de milliers de travailleurs qui paient des impôts et fournissent des services, notamment dans les secteurs de la santé et de la construction. Le Manitoba veut qu'elles restent. Le seul parti qui souhaite les renvoyer du pays, c'est le Parti conservateur.

[*Français*]

Maxime Blanchette-Joncas (Rimouski-Neigette—Mitis—Matapédia—Les Basques, BQ): Monsieur le Président, c'est fou à quel point les libéraux vivent dans une bulle idéologique. Ils sont dangereux. L'immigration au Canada et les politiques d'immigration sont incontrôlées.

Comparativement à tous les pays du G7, le Canada a connu la plus forte croissance démographique au cours des 25 dernières années. On ne pourra pas dire qu'on n'est pas accueillant. La Banque du Canada le dit même dans son étude publiée l'automne dernier: l'augmentation de la démographie au Canada fait augmenter le coût des logements. C'est la Banque du Canada elle-même qui le dit, l'ancien employeur du premier ministre. On ne pourra pas accuser l'opposition officielle, ni les autres oppositions, de malmener les bonnes pensées qu'on peut avoir pour l'immigration.

La question que je pose à mon collègue est simple: reconnaît-il, comme la majorité de la population, que le gouvernement du Canada accueille trop d'immigrants actuellement?

C'est le résultat du sondage d'IRCC. C'est le propre ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration qui dit que les politiques d'immigration au Canada sont incontrôlées actuellement.

Mon collègue reconnaît-il ça, lui?

[*Traduction*]

L'hon. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, ce que je dirais, c'est que le Bloc s'est fait avoir par les conservateurs. Quand on examine le budget et l'annonce qui l'accompagne, on constate qu'ils donnent aux provinces davantage de latitude pour exercer une influence directe sur les personnes qui s'établissent chez elles et sur celles qu'elles souhaitent retenir. Je n'arrive pas à croire que le Bloc s'y oppose. Le Bloc appuie en fait le discours des conservateurs selon lequel nous allons accueillir 600 000 nouveaux immigrants au pays, ce qui n'est rien d'autre que de la foutaise. Ce n'est tout simplement pas vrai. Je ne...

Le vice-président: Je suis désolé, mais je dois interrompre le secrétaire parlementaire. Il a employé un mot qu'il vaudrait probablement mieux éviter, car certains mots utilisés à la Chambre peuvent semer le désordre.

Une voix: Oh, oh!

Le vice-président: Je remercie la secrétaire d'État. Le débat a parfois dévié de son cours. Je cherche simplement à m'assurer que les échanges respectent l'article 18 du Règlement, qui porte sur le décorum à la Chambre.

J'invite le secrétaire parlementaire à terminer, mais la secrétaire d'État a prononcé des paroles très sages. Je vais laisser le député terminer afin que nous puissions passer aux questions et observations.

L'hon. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, comme je l'ai indiqué au début, il m'arrive de m'emporter un peu sur cette question. Je peux dire au député qu'il n'est pas obligé de croire tout ce que le Parti conservateur raconte au Bloc ou tente de lui faire avaler. Soyons raisonnables.

Robert Morrissey (Egmont, Lib.): Monsieur le Président, je suis d'accord avec toutes les observations au sujet de l'immigration que le secrétaire parlementaire a faites dans son discours. Je pourrais emmener n'importe quel député dans les petites collectivités rurales de ma circonscription et lui montrer comment l'immigration a contribué à les rebâtir ainsi qu'à stimuler l'économie. De façon générale, l'immigration n'a fait qu'améliorer le bien-être de ces collectivités.

Je demanderais au secrétaire parlementaire de préciser de nouveau, pour que les choses soient bien consignées au compte rendu, que le chiffre de 600 000 souvent mentionné ne correspond pas à de nouveaux arrivants et d'indiquer ce que fait le gouvernement pour accorder la résidence permanente à ces personnes déjà présentes au pays.

● (1620)

L'hon. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, il s'agit d'une réponse directe aux consultations menées par la ministre de l'Immigration.

Pensons à des collectivités comme Neepawa, Winkler, Steinbach et Brandon, au Manitoba, qui souhaitent toutes pouvoir retenir les immigrants, car l'immigration apporte énormément à l'économie. Elles ont besoin d'immigrants et elles en veulent, car ceux-ci ne font pas qu'enrichir l'économie: ils redonnent vie à nombre de collectivités, en particulier dans les régions rurales. Je ne parle que du Sud de la province. Je pourrais aussi parler du Nord du Manitoba, d'endroits comme Dauphin, Interlake et bien d'autres.

Brad Redekopp (Saskatoon-Ouest, PCC): Monsieur le Président, j'espère que le député de Winnipeg-Nord pourra prendre une grande respiration et se calmer un peu.

Je suis un immigrant de troisième génération. Mes grands-parents sont arrivés au Canada il y a plus de 100 ans. Un Canadien qui n'est pas Autochtone est un enfant d'immigrants. C'est inscrit dans son sang, comme c'est inscrit même dans le vôtre, monsieur le Président. Les immigrants ont joué un rôle déterminant dans l'édification du Canada, fondée sur un système d'immigration équilibré, ordonné et bien géré. C'est le principe qui a sous-tendu l'immigration au Canada pendant la majeure partie de son histoire, jusqu'à ce que les libéraux prennent le pouvoir.

Nous savons tous ce qui s'est passé. Le point culminant de la perte de contrôle a été atteint en 2024. C'est exactement ce qu'a admis l'actuel premier ministre. Depuis, les chiffres se sont un peu stabilisés, mais ils sont encore à des niveaux très élevés par rapport à aux chiffres passés. Bien sûr, le premier ministre a eu l'audace de dire que l'immigration était maîtrisée, avant de porter l'immigration permanente aux niveaux les plus élevés jamais enregistrés, soit 40 % de plus que les niveaux les plus élevés enregistrés sous Justin Trudeau en 2024. Il est vraiment important de comprendre que ce ne sont pas les immigrants qui ont créé ce problème. Ils n'en sont pas responsables. Les responsables, ce sont uniquement le gouvernement libéral et le premier ministre actuel.

Je m'explique. Commençons par les chiffres. L'objectif pour 2027 est de 662 000 résidents permanents. Ce chiffre n'est pas contesté. Personne n'a jamais contesté le fait que c'est le total pour l'année prochaine. Maintenant, pour obtenir ce chiffre, il faut faire quelques calculs parce que le gouvernement s'est donné beaucoup de mal pour trafiquer les livres, pour s'assurer que c'est difficile à comprendre. Cependant, c'est le chiffre, et le gouvernement ne l'a pas contesté. Comme je l'ai dit, il est 40 % plus élevé que le nombre le plus élevé de Justin Trudeau en 2024.

Voyons maintenant les arguments que les libéraux invoquent à ce sujet. Ils disent que ces gens sont déjà ici. Il est vrai que certains d'entre eux sont déjà ici. Cependant, il en est toujours ainsi pour l'obtention de la résidence permanente. Tout d'abord, bon nombre d'entre eux ne sont pas ici, mais les gens viennent ici dans le cadre du processus et deviennent des résidents permanents. Eh bien, devinez quoi? Ils sont remplacés par d'autres résidents temporaires. N'oublions pas que ce plan prévoit l'arrivée de 370 000 nouveaux résidents temporaires au Canada. Essentiellement, ils prendront la place de ceux à qui on accorde la résidence permanente. C'est ainsi que le processus fonctionne. Le chiffre est bel et bien 662 000.

La deuxième chose que les libéraux diront, c'est qu'il s'agit d'une mesure ponctuelle. Mais qu'en est-il de l'an dernier? L'an dernier aussi, il s'agissait d'une mesure ponctuelle. Donc, techniquement, c'est la deuxième mesure du genre. La mesure ponctuelle, c'était l'an dernier, et cette année, on remet ça pour une deuxième fois. Je suis certain que l'an prochain, ce sera une troisième mesure ponctuelle. Ils vont simplement continuer à ajouter des astérisques pour nous dire de bien regarder les précisions au bas de la page et nous dire ce qu'ils vont faire.

La troisième chose que les libéraux disent, c'est que ce n'est pas la même chose que les cibles visant les résidents permanents prévues dans leur plan. Je ne comprends pas ça. Ce matin, la ministre de l'Immigration a fait des contorsions pour tenter d'expliquer qu'une personne qui obtient la résidence permanente demeure une personne qui obtient la résidence permanente. Je ne vois pas comment on peut distinguer celle qui figure dans la catégorie des 380 000 de celle qui figurerait dans la catégorie des 200 000. Si elles obtiennent la résidence permanente, il faut que ce soit déclaré.

La quatrième chose que les libéraux diront, c'est que c'est ce que veulent leurs parties prenantes, et c'est là le cœur du problème. Le lobby des entreprises demande au gouvernement libéral de maintenir l'afflux de travailleurs étrangers, surtout les travailleurs à faible salaire liés par contrat, afin de préserver leurs profits au détriment de nos jeunes et de nos chômeurs. Dans bien des cas, c'est parce que ces employeurs ne sont pas prêts à fournir les efforts nécessaires. Le gouvernement devrait notamment mettre en place des politiques en matière de formation et de mobilité de la main-d'œuvre, mais il ne le fait pas. Encore une fois, ce n'est pas la faute des immigrants. C'est à cause de l'absence de mesures et du manque de créativité du gouvernement.

Parlons maintenant de l'emploi, du logement et des soins de santé. En ce qui concerne l'emploi, nous savons tous que le chômage des jeunes avoisine les 14 %. À Toronto, il est à 17 % et à Vancouver, à 15 %. Les jeunes ont besoin d'un emploi pour acquérir de l'expérience. Nous devons former et embaucher localement. Nous devons tout mettre en œuvre pour que les jeunes accèdent à un emploi. En juin, un jeune homme de 25 ans a témoigné devant le comité de l'immigration. C'était un ingénieur en informatique originaire de Scarborough, diplômé de l'Université Western. Il a envoyé 500 curriculum vitæ en deux ans de chômage pour essayer de trouver un emploi. Il a fini par se tourner vers le bénévolat. Il travaillait 20 heures par semaine dans une entreprise technologique en démarrage. Ce n'est qu'après avoir élargi ses recherches au-delà de son domaine qu'il a trouvé un emploi à temps plein. C'est à ce moment-là qu'il a enfin décroché un poste. C'est là un exemple, parmi tant d'autres, d'un jeune qui tente de trouver un emploi dans un secteur bien rémunéré, mais qui n'y parvient pas. J'ai foi en notre jeunesse. J'ai confiance en notre jeunesse. Je sais que si nous leur lançons ce défi, ils le relèveront.

En ce qui concerne le logement, la SCHL a indiqué que nous avions besoin de 450 000 mises en chantier par an pour répondre aux besoins à l'échelle du pays. Le nombre actuel est de 245 000, et il semble être en baisse. Soit dit en passant, ce chiffre est identique à celui du milieu des années 1970.

● (1625)

Bien sûr, il y a beaucoup de problèmes. Le logement est inabordable. Les taux d'intérêt sont élevés, ce qui rend le logement encore plus inabordable. Nous connaissons tous les problèmes qui sévissent dans les municipalités: les délais concernant l'octroi des permis et toutes ces choses qui prennent du temps, de même que les codes du bâtiment, qui relèvent du fédéral — du moins les codes modèles relèvent du fédéral, et c'est l'objet d'un projet de loi d'initiative parlementaire que j'ai présenté.

En ce qui concerne les soins de santé, un adulte sur six n'avait pas accès à des soins de santé primaires en 2025. Santé Canada affirme qu'il y a une pénurie de 23 000 médecins au pays. D'ailleurs, j'ai déjà raconté une histoire à ce sujet. Prashant avait trois enfants. Il s'est présenté à l'urgence d'Edmonton pris de douleurs à la poitrine, qu'il a qualifiées de « 15 sur 10 », mais comme l'urgence était si occupée, on lui a simplement donné du Tylenol et on lui a dit d'attendre. Huit heures plus tard, il s'est levé, a mis la main sur sa poitrine et est mort. C'est le genre de choses qui se produisent dans les urgences partout au pays en raison d'un manque de professionnels et d'une croissance démographique que ne peut soutenir notre système de santé. Nous devons résoudre ce problème pour les nouveaux arrivants et les personnes qui sont ici depuis longtemps. Tout le monde en souffre. Qu'une personne soit un nouvel arrivant ou non, elle en souffre.

Un autre point que je souhaite aborder à ce sujet concerne les abus et la fraude dans le traitement des dossiers. Il nous arrive d'oublier. Nous oublions comme c'est important. Le Programme des étudiants étrangers a signalé 150 000 cas de non-conformité. La vérificatrice générale nous en a parlé l'an dernier. Le ministère n'a eu que le temps d'enquêter sur 4 000 de ces cas, et il a trouvé 800 personnes qui avaient précisément présenté de faux documents, mais aucun suivi n'a été réalisé.

Il y a aussi beaucoup d'abus dans le système des études d'impact sur le marché du travail. Tout récemment, le gouvernement a apporté des changements à Entrée express pour éliminer ces études. Pour ceux qui ne le savent pas, les entreprises doivent se soumettre à une étude d'impact sur le marché du travail essentiellement pour confirmer qu'il n'y a personne dans la région qui peut faire le travail et ainsi obtenir la permission d'embaucher quelqu'un d'un autre pays. C'est une forme de mécanisme de contrôle. On peut être utilisé à mauvais escient, et il y a eu beaucoup de fraudes dans ce système. Le gouvernement a donc supprimé cette mesure pour une grande catégorie de demandeurs dans le cadre du programme Entrée express. Lorsque j'en ai parlé à un ami consultant en immigration, la première chose qu'il m'a dite est que nous allions voir la fraude recommencer à prendre de l'ampleur, et il a raison, car en supprimant cette exigence, on ouvre tout simplement la porte à la fraude.

La fraude est un problème qui existe depuis des années dans le système d'immigration du gouvernement actuel. En ce qui concerne le suivi des sorties, le gouvernement ne sait pas combien de personnes se trouvent réellement au Canada. Les gens qui sont sommés de quitter le Canada ne le font pas. La vérificatrice générale a également examiné le cas de 39 000 personnes sans statut, c'est-à-dire des personnes qui devaient quitter le pays, et elle a constaté que plus de la moitié d'entre elles étaient toujours ici. On estime qu'il pourrait y avoir jusqu'à 500 000 personnes sans papiers, voire davantage, c'est-à-dire des personnes qui ne devraient pas se trouver au Canada. Ce sont des gens dont les papiers ont expiré, mais qui restent quand même au pays.

Par conséquent, les délais de traitement sont très longs, des criminels réussissent à entrer au Canada et les Canadiens ne font plus confiance au système, un fait dont on entend beaucoup parler. Encore une fois, ce n'est pas la faute des immigrants. Ce sont des exploitants douteux, des consultants en immigration et des intervenants étrangers qui profitent de la situation.

La solution est simple. Il faut commencer par réduire les niveaux d'immigration permanente pour rééquilibrer les choses et reprendre le contrôle de la situation. Nous devons établir ces niveaux avec l'aide des provinces. Nous devons enquêter sur les fraudes. Nous devons vérifier les départs, et nous devrions publier un seul chiffre, et non plusieurs chiffres dispersés qu'il faut ensuite additionner. Au bout du compte, l'objectif est d'aider les immigrants à bien s'intégrer.

Les libéraux prévoient accueillir 660 000 résidents permanents l'année prochaine. De ce nombre, 70 000 sont des demandeurs hongkongais et ukrainiens à qui l'on a promis le statut il y a des années et envers qui le gouvernement n'a pas respecté ses engagements. Le gouvernement affirme que 5 000 autres places sont réservées à des médecins. Si on enlève ces 75 000 personnes, il reste tout de même 585 000 nouveaux résidents permanents pour la prochaine année. C'est l'équivalent de la population d'une ville comme Québec.

À qui sont destinées ces 585 000 places, et dans quelle salle d'urgence bondée ces personnes sont-elles censées attendre? Nous n'avons pas besoin de centaines de milliers de nouveaux résidents permanents et de centaines de milliers de nouveaux résidents temporaires pour tenir une promesse faite par le gouvernement à 75 000 personnes. Il est important de respecter nos engagements. Il est important que le gouvernement honore enfin la promesse qu'il a faite à ces personnes, mais il n'a pas besoin d'accueillir des centaines de milliers de personnes supplémentaires pour y parvenir. Il pourrait tenir sa promesse avec les chiffres actuels.

Le premier ministre ne veut pas que les Canadiens fassent le calcul et il ne veut pas qu'ils prennent conscience des répercussions sur le logement, les soins de santé et l'emploi. Il agit ainsi parce que les lobbyistes des entreprises veulent de la main-d'oeuvre bon marché, ce qui fait baisser les salaires tant des nouveaux arrivants que des Canadiens. Nous savons que le chaos actuel en matière d'immigration n'est pas la faute des immigrants. La responsabilité incombe clairement au gouvernement et au premier ministre. J'exhorte donc mes collègues à se joindre à moi pour rejeter le plan du premier ministre d'augmenter de manière permanente l'immigration pour atteindre les niveaux les plus élevés de l'histoire du Canada.

● (1630)

Pauline Rochefort (secrétaire parlementaire du secrétaire d'État (Développement rural), Lib.): Monsieur le Président, dans ma circonscription, un article récemment publié dans le *North Bay Nugget* souligne essentiellement que le programme pilote d'immigration dans les communautés rurales n'attire pas des milliers de nouveaux immigrants à North Bay, mais aide plutôt les travailleurs qualifiés qui vivent et travaillent déjà dans la région à obtenir la résidence permanente, tout en comblant de graves pénuries de main-d'œuvre. Le journal a interviewé la chambre de commerce de North Bay et du district. Cela s'explique tout simplement par le fait que, lors du dernier recensement, Statistique Canada a indiqué que, depuis plus de 50 ans, il n'y avait pas eu de croissance démographique dans le Nord de l'Ontario.

Maintenant que le secteur minier a le vent dans les voiles, j'aimerais savoir pourquoi mon collègue propage de la désinformation sur un sujet aussi important.

Brad Redekopp: Monsieur le Président, j'aimerais savoir pourquoi, selon la députée, le gouvernement continue d'envoyer des gens dans des villes comme Toronto, où le taux de chômage chez les jeunes atteint 17 %, et dans des régions où il n'y a pas d'emplois et où le système de santé est soumis à d'énormes pressions. Il existe certainement des endroits au pays où l'on a besoin de main-d'œuvre.

J'aimerais également demander à la députée pourquoi le gouvernement ne met pas en place des politiques favorisant la mobilité de la main-d'œuvre et la formation et pourquoi il n'envisage aucune autre solution que de faire venir un grand nombre de personnes pour occuper des emplois de premier échelon afin de permettre aux entreprises de continuer à offrir des salaires peu élevés. Ce sont toutes des questions qui méritent d'être posées et ce sont des enjeux sur lesquels il faut se pencher. Nous pourrions avoir un système d'immigration efficace et bien géré si nous prenions les mesures nécessaires.

[*Français*]

Alexis Brunelle-Duceppe (Lac-Saint-Jean, BQ): Monsieur le Président, je remercie mon collègue que j'apprécie et avec qui j'ai eu la chance de siéger pendant trois ou quatre ans au Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration. Nous avons fait un beau travail ensemble.

Une chose échappe à plusieurs personnes, ici, aujourd'hui, dans le cadre de ce débat. Tout le monde parle de chiffres. On semble oublier que, derrière ces chiffres, il y a des humains. L'immigration, ce n'est pas seulement des chiffres. Ce sont des personnes qui viennent ici pour avoir accès à une vie meilleure et, souvent, on l'oublie.

Dans nos bureaux de circonscription, nous sommes obligés d'aider ces personnes à traverser les méandres bureaucratiques de l'appareil gouvernemental fédéral en matière d'immigration. Le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration devrait être le ministère le plus humain. Or c'est probablement le ministère le moins humain. Nous sommes obligés de travailler comme des fous. C'est la maison des fous d'Astérix.

Le gouvernement ne pourrait-il pas régler les problèmes structurels du ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration, plutôt que d'avancer des chiffres qui ne correspondent pas à la capacité d'accueil du Québec et du Canada?

[*Traduction*]

Brad Redekopp: Monsieur le Président, bien sûr que c'est ce qu'il devrait faire. Le gouvernement recommence à augmenter le rythme de l'immigration sans avoir résolu certains des problèmes fondamentaux qui existent au sein du ministère. Le député a mentionné des cas où les délais de traitement sont interminables, et je pense que tous les députés reçoivent chaque jour de nombreux concitoyens qui viennent leur faire part de leurs problèmes. Dans presque tous les cas, du moins pour ceux qui se présentent à notre bureau, leurs problèmes sont liés à l'immigration.

Le ministère fait mal son travail. Les retards s'accumulent sans fin. Il est très difficile d'obtenir des informations et de comprendre pourquoi certaines décisions sont prises. À mon avis, c'est une organisation terriblement mal gérée. Les fonctionnaires qui y travaillent font de leur mieux, mais je pense qu'ils sont confrontés à des politiques et à des systèmes qui ne sont pas adaptés, et c'est la faute du gouvernement libéral. Le gouvernement aurait tout intérêt à améliorer le fonctionnement de ce ministère. Cela permettrait au système de mieux fonctionner. C'est ce qu'il faudrait faire en premier lieu avant de penser à imposer une charge de travail supplémentaire au ministère.

Gérard Deltell (Louis-Saint-Laurent—Akiawenhrahk, PCC): Monsieur le Président, je tiens à souligner que mon collègue est un immigrant de deuxième génération et je le remercie sincèrement de son témoignage.

Au cours de ce débat, nous avons entendu certaines personnes établir un lien entre la position de certains députés qui souhaitent accueillir des nouveaux Canadiens, mais dans la mesure où nous en avons la capacité, et la position de ceux qui invoquent le racisme quand on aborde cette question. J'aimerais savoir ce que mon collègue a à dire à ceux qui nous attaquent en prétendant qu'il s'agit de racisme, alors que c'est tout le contraire.

● (1635)

Brad Redekopp: Monsieur le Président, ce qui importe le plus à mes yeux quand j'examine une politique — et je pense que la plupart de mes collègues de la Chambre en conviendront —, c'est de veiller à ce que toute personne qui vient dans notre pays puisse réussir. C'est ce qui compte le plus pour moi. Quand le Canada s'engage à accueillir quelqu'un sur son territoire, nous voulons nous assurer que cette personne puisse venir ici, obtenir les documents nécessaires, s'intégrer à notre culture, bénéficier de soins de santé, ainsi que trouver un emploi et un logement. Autrement dit, nous voulons nous assurer que cette personne puisse réussir. C'est l'objectif principal de ce côté-ci de la Chambre. Nous voulons que les gens réussissent et, à l'heure actuelle, il faut réduire les nombres pour atteindre cet objectif.

[*Français*]

Le vice-président: Conformément à l'article 38 du Règlement, je dois faire connaître à la Chambre les questions qu'elle abordera lors de l'ajournement ce soir, à savoir: l'honorable député de Sherwood Park—Fort Saskatchewan, L'économie; l'honorable député de Bruce—Grey—Owen Sound, La justice; l'honorable député de York—Durham, L'économie.

[*Traduction*]

Harb Gill (Windsor-Ouest, PCC): Monsieur le Président, j'invite tous les députés à porter leur regard vers le fauteuil que vous occupez. Les quatre personnes qui occupent ce fauteuil, le Président, vous-même à titre de vice-président, ainsi que les vice-présidents adjoints, ont quelque chose en commun. Certaines sont arrivées au Canada alors qu'elles étaient enfants. D'autres sont nées ici de parents ou de grands-parents venus d'ailleurs. Aujourd'hui, vous et d'autres contribuez à diriger les travaux de la plus haute institution démocratique du pays. C'est là toute la promesse canadienne: possibilités, travail acharné et appartenance.

Je connais cette promesse, car je l'ai moi-même vécue. Je suis arrivé au Canada en 1988, laissant derrière moi mes parents, d'autres membres de ma famille, mes amis et tout ce qui m'était familier. Je suis venu ici à la recherche d'une occasion de me bâtir une vie. Je ne demandais aucun traitement de faveur. Je voulais simplement avoir ma chance. Cette chance, les Canadiens me l'ont donnée.

J'ai aussi profité des sacrifices de ceux qui sont venus avant moi. Mon oncle, Hargurdev Randhawa, ancien premier maître de la Marine royale indienne, est arrivé au Canada dans les années 1960. Il a travaillé chez Ford pendant plus de 30 ans. Lorsqu'il y avait des mises à pied, il cueillait des tomates dans des fermes de Leamington pour nourrir sa famille et conserver un toit au-dessus de leur tête. Mes cousins et moi profitons de ses sacrifices.

Des milliers de familles de Windsor et d'ailleurs au pays ont des histoires semblables. Des familles italiennes, polonaises, hongroises, ukrainiennes et irlandaises, ainsi que d'innombrables autres, sont venues ici. Ces gens ont travaillé dans nos usines, créé des entreprises, bâti des quartiers et contribué à établir nos collectivités. Leurs langues, leurs traditions et leurs confessions étaient différentes, mais ils avaient un objectif commun: contribuer, élever leur famille et offrir à leurs enfants un avenir meilleur. Voilà ce qu'est l'immigration pour le Canada.

J'ai passé près de 30 ans dans la police. Dans ce métier, nous rencontrons toutes sortes de gens. Lorsque nous affrontons une situation difficile avec notre partenaire, nous ne lui demandons pas où il est né ni quelle langue il parle à la maison. Nous voulons savoir si nous pouvons compter sur lui, et il doit savoir qu'il peut compter sur nous. C'est exactement ce qui fait de nous des Canadiens.

Ayons une pensée pour les agents qui ont fait le sacrifice ultime cette année, entre autres l'agent Tarun Bali, de la Police provinciale de l'Ontario, l'agent montréalais Mohamed Benredouane et le policier torontois Marc Pinizzotto. Leurs racines sont différentes, mais leur attachement à servir les Canadiens ne s'est jamais démenti. Aujourd'hui, il y a une chaise vide à la table de chacune de leurs familles. Ces hommes étaient nos collègues, nos prochains, des Canadiens au service des Canadiens.

Voilà le Canada pour lequel je me bats. Je n'ai jamais eu à renoncer à mes valeurs ou à mon intégrité pour devenir Canadien. Au contraire, elles font de moi un meilleur Canadien. Les personnes qui viennent s'installer ne devraient jamais se faire demander de renier leur passé pour avoir leur place ici. Cela dit, aimer notre pays, c'est aussi reconnaître en toute honnêteté que nous sommes à la croisée des chemins.

Il y a de jeunes Canadiens dont la famille est ici depuis des générations qui se demandent s'ils auront un jour les moyens d'accéder à la propriété. Leurs parents travaillent de très longues heures, mais ils tirent quand même le diable par la queue. Il y a de nouveaux arrivants dont les titres de compétence ne sont pas reconnus, des étudiants étrangers qui se font avoir par des arnaqueurs qui prétendent leur offrir un programme d'études ainsi que des travailleurs étrangers temporaires qui se font traiter comme de la main-d'œuvre corvéable, mais qui redoutent quand même de dénoncer leur employeur véreux parce qu'ils ont besoin de lui pour gagner leur vie. Derrière chaque histoire, il y a un être humain. À cause des politiques extrêmement douteuses du gouvernement, toutes ces personnes souffrent.

Ce n'est pas une famille canadienne qui a du mal à payer son loyer qui a créé le système d'immigration. Ce n'est pas un nouvel arrivant qui a du mal à trouver un emploi décent qui est à l'origine du manque de logements et de la pénurie dans le domaine de la santé. L'un n'est pas l'ennemi de l'autre; ils essaient tous de bâtir leur vie. Nous, les Canadiens, sommes en droit de nous demander si les politiques d'immigration fonctionnent pour nous. Il n'est pas raciste de demander si nous avons suffisamment de logements, de médecins, de lits d'hôpitaux, d'écoles et d'emplois.

C'est une question légitime, à laquelle le gouvernement pourrait répondre s'il était suffisamment compétent. Il s'empresse plutôt d'étiqueter les gens comme racistes ou pire encore. En tant qu'immigrant, ancien policier et fier député conservateur, je tiens à être très clair: je condamne le racisme, la haine et le sectarisme où qu'ils se manifestent. Cela dit, nous devons cesser de traiter toutes les questions légitimes sur l'immigration comme l'expression d'un préjugé.

Pendant 11 ans, les libéraux ont multiplié les promesses concernant l'immigration, sans présenter de plan pour faire face aux pressions dans les domaines du logement, de la santé, de l'emploi et des services publics. Ils n'ont pas réussi à protéger les nouveaux arrivants vulnérables contre l'exploitation. Ils n'ont pas veillé à ce que le nombre d'immigrants corresponde aux besoins des collectivités.

● (1640)

Après 11 ans, les libéraux ont soudainement un plan. Quelle révélation. Le gouvernement semble croire qu'annoncer une cible en matière d'immigration, c'est la même chose qu'avoir un plan en matière d'immigration. Ce n'est pas le cas. Regardons les chiffres. Le gouvernement prévoit 380 000 résidents permanents et 370 000 nouveaux résidents temporaires par année. Si l'on tient compte des engagements antérieurs et des personnes qui sont déjà dans le système, le nombre d'admissions de résidents permanents atteindra environ 600 000 l'année prochaine.

Les Canadiens méritent toujours de savoir combien de personnes s'en viennent et combien sont déjà ici, et de savoir si nos collectivités ont la capacité de soutenir ce plan global. Annoncer un chiffre, c'est facile. Le gouvernement a la responsabilité de veiller à ce que les gens aient un logement, un emploi et un accès aux soins de santé, mais ne cesse d'échouer à cet égard. Après 11 ans d'échecs répétés, les Canadiens en ont assez d'entendre « faites-nous confiance ». Ils veulent un plan digne de ce nom.

Nous avons besoin d'un système d'immigration qui répond aux besoins de notre pays, qui protège les nouveaux arrivants contre l'exploitation et qui empêche les employeurs d'utiliser le statut d'immigrant d'une personne pour la réduire au silence. Nous devons également protéger les travailleurs canadiens contre les pressions à la baisse exercées sur les salaires et veiller à ce que les personnes qui viennent ici aient une chance équitable de mettre leurs compétences à contribution. Ce n'est pas être anti-immigrant. C'est une question d'équité, tant pour les Canadiens que pour les immigrants. Quand des gens soulèvent des préoccupations légitimes, le gouvernement libéral ne peut pas commencer à les traiter d'anti-canadiens. Il ne peut pas détourner l'attention de son échec en affirmant que quiconque remet en question ses politiques est en quelque sorte raciste ou intolérant.

Les libéraux ne peuvent pas créer le problème, condamner la réaction du public, puis s'ériger en sauveurs tout en alimentant eux-mêmes les tensions et les divisions. Nous pouvons débattre des niveaux d'immigration, nous pouvons contester les décisions du gouvernement et nous pouvons être en désaccord sur les politiques, ce qui est notre travail, mais nous ne devrions jamais perdre de vue les gens qui nous ont élus. Nous devons agir dans leur intérêt, et non dans celui des lobbyistes qui continuent de remplir leurs coffres.

Les sacrifices et les contributions des personnes qui sont arrivées ici il y a des dizaines d'années, qui ont travaillé fort et qui ont contribué à bâtir notre pays méritent d'être respectés. Les nouveaux arrivants qui ont respecté les règles et qui sont venus ici en croyant à la promesse canadienne méritent la dignité et une chance équitable de réussir. Quant aux familles canadiennes qui travaillent fort, qui subissent la hausse du coût de la vie, qui paient leurs impôts et qui s'inquiètent pour l'avenir de leurs enfants, leurs préoccupations devraient guider nos décisions.

Comme je l'ai dit, je suis arrivé au Canada en 1988. On m'a donné ma chance, comme à beaucoup d'autres. J'ai travaillé fort, et ma famille s'est enracinée ici. J'ai eu le privilège de servir ma collectivité à titre d'agent de police, et à titre de député aujourd'hui. Je suis infiniment reconnaissant envers les gens de ce pays de m'avoir accordé de tels honneurs. Je suis très fier de ce que des générations de Canadiens de tous horizons ont bâti ensemble.

Cependant, nous ne pouvons pas tenir ces réalisations pour acquises. Nous devons protéger la promesse du Canada en gérant l'immigration de manière responsable, en traitant les gens de manière équitable et en préservant les possibilités qui ont attiré tant d'entre nous ici. On ne construit pas un pays simplement en rassemblant des gens. On construit un pays en donnant aux gens des raisons de se serrer les coudes. C'est le Canada auquel je crois. C'est le Canada pour lequel les citoyens de ce pays ont donné leur vie, et c'est le Canada que nous devrions nous efforcer de bâtir.

● (1645)

L'hon. Buckley Belanger (secrétaire d'État (Développement rural), Lib.): Monsieur le Président, je vais répondre au député de Windsor en disant que l'occasion qu'on lui a offerte est la même que celle que nous essayons de donner grâce à ce plan d'immigration pour les personnes qui vivent ici depuis 20 ou 25 ans et qui veulent affirmer que le Canada est leur pays. Elles veulent avoir la même opportunité que lui, mais aujourd'hui, nous sommes saisis d'une motion qui va à l'encontre de cet intérêt.

Le député de Saskatoon-Ouest a critiqué à maintes reprises le plan d'immigration des libéraux, mais il s'implique activement au sein de la communauté immigrante de Saskatoon. Quand il rencontre des immigrants à Saskatoon et leur demande leur appui lors d'une campagne électorale, que leur promet-il exactement? Qui était à blâmer lorsqu'il a proposé, il y a moins de deux ans, que l'on accélère le traitement des demandes des étudiants étrangers?

Je le demande encore une fois, qui induisez-vous en erreur? Induisez-vous en erreur la communauté immigrante de Saskatoon ou celle du Canada?

Le vice-président: Le secrétaire d'État a habilement commencé par adresser ses observations à la présidence, mais il a terminé en disant « vous ». Je n'induis personne en erreur.

Je vais permettre au député de Windsor-Ouest de répondre.

Harb Gill: Monsieur le Président, environ un million et demi de Canadiens ne participent actuellement pas à l'activité économique du pays. Plus de 360 000 personnes ont renoncé à chercher un emploi malgré leur désir de travailler. Plus cette situation perdure, plus leurs compétences s'érodent, leur santé mentale se détériore et leur vie familiale en subit les conséquences.

Comme ancien policier, je peux affirmer que cela engendre des problèmes sociaux très complexes et coûteux, qui déchirent notre tissu social. Si nous accueillons plus de gens, nous manquerons à nos obligations envers les Canadiens, nouveaux et existants, et nous risquons d'exacerber les problèmes actuels. Où est la logique dans tout cela?

[*Français*]

Rhéal Éloi Fortin (Rivière-du-Nord, BQ): Monsieur le Président, je l'ai dit plus tôt et j'ai posé la question à son collègue, mais je vais la lui poser également. Je suis étonné de l'absence de consultation. Nous comprenons évidemment l'importance de l'immigration au Canada et la nécessité d'augmenter la démographie. Nous comprenons l'importance d'accueillir les réfugiés qui viennent d'un peu partout.

Toutefois, au Québec, il existe une entente qui, en principe, permet au gouvernement du Québec d'être consulté avant que le fédéral établisse les seuils. Or, il n'y a pas eu de consultation. De plus, en ce qui concerne l'accueil des réfugiés, le Québec a accueilli plus que sa part de réfugiés il y a quelques années. La facture pour ça a été évaluée à 670 millions de dollars. Le fédéral a fait la sourde oreille, et il n'a jamais rien remboursé.

Nous n'avons pas l'impression qu'il y a vraiment une collaboration entre le fédéral et les provinces à cet égard.

Quelle est l'opinion de notre collègue?

[*Traduction*]

Harb Gill: Monsieur le Président, je remercie mon collègue de sa question. C'est une excellente question. Je l'ai entendu la poser tout à l'heure. Il a tout à fait raison.

Il est remarquable que le gouvernement veuille encore une fois légiférer par décret plutôt que par consultation. La moindre des choses serait de consulter les gens qui devront accueillir les nouveaux arrivants. Je suis favorable à l'immigration, mais elle doit se faire à un rythme raisonnable. Les besoins du pays doivent passer en premier. On ne peut pas simplement laisser les portes grandes ouvertes comme les libéraux le font depuis 10 ans. Une telle approche n'est pas viable à long terme.

Nous en voyons les conséquences. Des enfants sont exploités. Des travailleurs travaillent dans des conditions épouvantables. D'autres travaillent pour la moitié du salaire qu'ils sont censés recevoir. Voilà ce que permettent les libéraux. Malheureusement, ils préfèrent fermer les yeux.

Ted Falk (Provencher, PCC): Monsieur le Président, lorsque mes grands-parents ont immigré ici depuis le Sud de la Russie, on leur a fait une promesse. On leur a promis un endroit où vivre, où éduquer leurs enfants et où élever une famille.

Le député peut-il décrire brièvement l'expérience vécue par sa famille à son arrivée au Canada?

● (1650)

Harb Gill: Monsieur le Président, c'est mon oncle, qui a été premier maître dans la Marine royale indienne, qui m'a incité à venir au Canada. Je suis arrivé ici à titre de résident permanent. J'ai dû travailler fort, mais ce pays et ses habitants m'ont ouvert leur cœur et leurs portes pour que je puisse travailler fort et apporter ma contribution. Je suis reconnaissant de toutes les occasions qui m'ont été offertes dans ce pays, et je suis heureux d'avoir pu en profiter. J'espère qu'elles continueront d'être offertes à d'autres gens comme moi.

L'hon. Hedy Fry (Vancouver-Centre, Lib.): Monsieur le Président, je prends la parole pour m'opposer fermement à cette motion parce qu'elle repose sur la désinformation. Je ne parlerai pas de mésinformation, mais de désinformation. De plus, l'opposition nous sert un argument illogique.

Je tiens à rétablir les faits. Les voici. En 2026-2027, les demandes d'asile diminueront de 68 %, le nombre de travailleurs étrangers temporaires diminuera de 57 % et celui d'étudiants étrangers diminuera de 71 %. Le nombre de résidents non permanents est actuellement à son plus bas depuis 1970.

Pardon, monsieur le Président, mais j'aimerais dire que je partagerai mon temps de parole avec le député de Kings—Hants.

Comme je le disais, c'est facile de blâmer un gouvernement pour ce qui arrive, mais en réalité, tout ce problème de surpeuplement a commencé en raison de la COVID-19. C'était une pandémie. Un grand nombre de personnes qui étaient ici en tant que résidents temporaires, travailleurs étrangers temporaires ou étudiants étrangers ont été coincés au pays pendant près de deux ans parce que nous ne pouvions pas voyager à cause de la pandémie. La situation a créé un déséquilibre. Je pense que ce qu'on voit actuellement, c'est le résultat de tout cela: une situation démographique artificielle.

Il faut parler de la manière de régler le problème démographique maintenant; le gouvernement propose de le faire d'une manière contrôlée, en gérant la façon de faire venir les immigrants. C'est ce que nous tentons de faire en discutant avec les provinces et les territoires parce que nous disposons d'un programme où les provinces énoncent leurs besoins. Nous tentons de faire correspondre l'immigration, par exemple, aux besoins en main-d'œuvre de certaines provinces.

Nous discutons avec les industries qui veulent prendre de l'expansion et entreprendre des projets, mais qui en sont incapables, faute de main-d'œuvre qualifiée. Nous sommes en train de dire que nous envisageons de faire venir des groupes dont les industries disent avoir besoin, et je crois que ces groupes sautent aux yeux. Nous avons besoin de fournisseurs de soins de santé. Nous avons besoin de médecins, de personnel infirmier, de personnes qui travaillent dans le secteur de la santé. C'est le premier groupe. Le deuxième groupe se compose des travailleurs qualifiés dans la construction. Nous nous trouvons alors devant un cercle vicieux: sans travailleurs de la construction, c'est impossible de bâtir des logements même si nous disposons de l'argent pour le faire. Voilà une immense industrie pour laquelle nous devons faire venir des gens.

Je me suis installée ici en 1970 parce que le Canada était dans la même situation qu'en ce moment: il avait besoin de médecins. J'étais médecin. J'ai fait mes études à Dublin, en Irlande. Je suis venue ici pour pratiquer la médecin. C'était formidable. Je suis venue ici parce que je répondais à un besoin du marché du travail.

Le gouvernement s'efforce de répondre aux besoins du marché du travail. Il y a évidemment des jeunes qui n'arrivent pas à trouver d'emploi, alors nous avons consacré 8 milliards de dollars à la formation des jeunes, de façon à ce qu'ils acquièrent les compétences professionnelles nécessaires afin de résorber la pénurie dans le secteur. Il s'agit de trouver ce qu'il faut au Canada pour bâtir une économie dynamique et gagner en productivité. Il s'agit de déterminer quels sont les postes à pourvoir, puis d'essayer de former les jeunes en conséquence.

Ce n'est pas comme à mon arrivée, en 1970. Les choses ont changé. Le monde n'est plus le même. Les besoins de main-d'œuvre sont très différents de ce qu'ils étaient au début du XX^{e} siècle ou même plus récemment, il y a 15 ou 20 ans. Le monde a changé, alors nous avons mis 8 milliards de dollars de côté pour assurer la formation professionnelle des jeunes Canadiens.

Nous savons également que les provinces affichent des postes qui n'intéressent ni les jeunes ni les autres Canadiens. Ce n'est pas le genre d'emplois qu'ils souhaitent occuper. C'est pourquoi nous faisons venir des travailleurs étrangers temporaires pour travailler dans des secteurs comme l'agriculture, l'hôtellerie et le tourisme. Ces travailleurs viennent pourvoir des postes que nous n'arrivons pas à pourvoir.

Parallèlement, il faut harmoniser les besoins du marché du travail avec les niveaux d'immigration. C'est précisément ce que fait le gouvernement. Tant dans la mise à jour économique du printemps que dans le budget le plus récent, nous avons donné de l'argent aux hôpitaux afin qu'ils agrandissent et modernisent leurs installations au besoin. Nous leur avons également accordé des fonds pour l'embauche de travailleurs de la santé.

On entend des gens dire que des salles d'urgence ferment et que les listes d'attente sont longues. Or, je rappelle à la Chambre que ces questions relèvent en réalité de la compétence des provinces. Ce sont elles qui déterminent où, quand et comment les professionnels de la santé exercent leurs fonctions. De l'argent leur est versé pour les aider à répondre aux besoins croissants, notamment en ce qui concerne l'embauche de médecins et de personnel infirmier ainsi que la reconnaissance des titres de compétence.

● (1655)

Soit dit en passant, la reconnaissance des titres de compétence relève aussi de la compétence des provinces. Le gouvernement fédéral n'a pas compétence en la matière, mais nous travaillons en partenariat. Nous leur donnons de l'argent pour les aider à remplir ces responsabilités. Lorsqu'une salle d'urgence ferme et qu'il n'y a pas assez de ressources, les gens doivent en parler à leur province, et non au gouvernement fédéral. Cela ne relève pas de notre compétence, mais nous versons des fonds pour inciter les gens à agir.

Nous devons parler des faits. Tout le monde veut venir s'installer au Canada, et pour ce faire, nous avons besoin de travailleurs de la construction, dont nous manquons cruellement, pour construire les logements dans lesquels nous investissons. Pour être en mesure d'avoir une grande économie, il faut que les industries et les entreprises se développent. Elles nous disent que c'est impossible si elles ne trouvent pas de travailleurs qui possèdent les compétences dont elles ont besoin. Alors que faisons-nous? Nous essayons de donner à nos jeunes les compétences nécessaires pour répondre à ces besoins et nous essayons d'attirer des personnes capables d'y répondre. Nous cherchons actuellement à répondre aux besoins du marché du travail.

Comme nous le savons, la question des réfugiés est une question humanitaire. Nous devons respecter les engagements internationaux que nous avons pris auprès des Nations unies quant au nombre de réfugiés que nous allons accueillir. Ce n'est pas un chiffre que nous fixons unilatéralement.

Parlons de ce que nous essayons d'accomplir ici. Nous voulons que les gens aient un endroit où vivre à leur arrivée. Nous voulons qu'ils aient un emploi à leur arrivée, et nous essayons donc de les jumeler, et c'est ce que nous faisons lorsque nous discutons avec les provinces. Nous essayons de faire en sorte que les gens qui viennent ici aient un logement et un emploi. Il est dans notre intérêt, en tant que pays, de veiller à ce que nous ayons la capacité de croître, de nous développer et de bâtir un Canada fort. J'ai moi-même annoncé un projet d'immeuble dans ma ville, Vancouver, et le projet n'a pas pu avancer parce que nous n'avons pas trouvé de travailleurs. Parlons vraiment des faits, examinons la logique et assurons-nous que nos actions correspondent aux réalités sur le terrain.

Faire de la désinformation, c'est facile. C'est facile de dire que les libéraux sont responsables de tout. À ma connaissance, je ne pense pas que ce soit vraiment nous qui ayons créé le virus de la COVID-19. Ce virus a chamboulé toute la planète. À l'échelle internationale, de nombreuses entreprises ont mis la clé sous la porte, des usines ont fermé et des travailleurs se sont retrouvés sans emploi. Nous essayons de remédier à cette situation en cette période désormais critique à l'échelle mondiale, et nous le faisons de manière contrôlée. Le parti de l'opposition ferait mieux de nous aider à bien gérer la situation, plutôt que de répandre de la désinformation auprès de la population. Discutons-en. Oui, nous avons besoin de main-d'œuvre. Nous devons aider les jeunes au pays à acquérir la formation dont ils ont besoin. Nous devons également faire venir des personnes qui possèdent les compétences et la formation dont nous avons besoin ici et que nous n'avons pas, ce qui est exactement ce que nous faisons.

Quand j'écoute ce débat, je trouve que c'est un exercice assez dysfonctionnel à la Chambre. Nous essayons d'apporter des améliorations. Nous essayons de travailler ensemble. Je demande aux députés de l'opposition d'arrêter leur petit jeu. Je les entends dire qu'ils ne jouent pas et qu'ils sont tous des immigrants, mais ils semblent dire qu'ils ne veulent pas d'immigrants, qu'ils ne veulent que les gens pour faire le travail à faire, qu'ils veulent que les emplois aillent aux jeunes Canadiens. Ce n'est pas vrai, je ne pense pas qu'ils le croient, mais ils le disent parce que c'est une attaque facile.

Chers collègues, ce n'est pas à coups d'attaques faciles à la Chambre qu'on bâtira un pays fort, qu'on aidera les gens à trouver du travail et à se loger. Le gouvernement actuel a mis en place beaucoup de politiques et a dégagé beaucoup d'argent pour faire exactement ce que les députés de l'opposition veulent qu'il fasse. Pourtant, ils votent chaque fois contre le gouvernement. Je ne comprends pas la logique de leurs arguments. Je ne la comprends vraiment pas. Ce ne sont que des manœuvres politiques, et ce sont des manœuvres qui se font avec la vie des gens.

● (1700)

Marilyn Gladu (Sarnia—Lambton—Bkejwanong, Lib.): Monsieur le Président, ma collègue a frappé dans le mille avec son excellent discours. Nous avons absolument besoin de travailleurs.

Je viens de recevoir un courriel de quelqu'un de ma circonscription qui cherche des mécaniciens et des travailleurs qualifiés. Cette personne a publié son offre d'emploi à maintes reprises, mais sans succès. Elle a fini par trouver d'excellents employés, qu'elle a gardés, mais on leur a maintenant tous annoncé qu'ils devaient quitter le pays. C'est une situation que nous devrions examiner de plus près. De plus, il y a dans ma circonscription un collège qui forme des préposés aux bénéficiaires, des éducateurs de la petite enfance, du personnel infirmier et des ambulanciers. Ce sont des professionnels dont nous avons besoin, mais nous n'avons pas suffisamment d'étudiants canadiens pour répondre à la demande.

Je me demande si ma collègue pourrait parler du fait qu'il y a une pénurie de main-d'œuvre et un réel besoin dans de nombreuses régions du Canada.

L'hon. Hedy Fry: Monsieur le Président, je remercie ma collègue de son excellente question, qui touche le cœur du sujet.

Les gens parlent des urgences fermées et des longs délais d'attente, ce qui relève de la compétence provinciale. Nous n'avons pas assez de médecins ni d'infirmiers. Qui avons-nous? Un infirmier sur quatre au Canada est un immigrant. Un médecin sur trois est un immigrant. Il faut aller les chercher à l'extérieur du pays. L'opposition ne les compte-t-elle pas, ou ne s'est-elle pas donné la peine d'apprendre l'algèbre à l'école pour comprendre pourquoi les chiffres s'équilibrent, ou pour savoir additionner X plus Y? Si nous ne le faisons pas, nous commettons des erreurs et nous causons des problèmes là où il n'y en a pas.

Nous avons besoin de gens pour occuper ces emplois, et c'est exactement ce que nous faisons en ce moment. Comme je l'ai déjà dit, nous cherchons des médecins, des infirmiers et des travailleurs de la construction. Nous avons besoin d'eux si nous voulons être en mesure de construire des logements pour les gens et de leur offrir les services de santé dont ils ont besoin. Les conservateurs ne peuvent pas dire qu'ils ne veulent pas d'immigrants alors que nous avons besoin de médecins et d'infirmiers pour prendre soin de nous.

Harb Gill (Windsor-Ouest, PCC): Monsieur le Président, j'aimerais que la députée pense aux nouveaux arrivants qui sont venus ici légalement, ont payé leurs impôts, ont travaillé fort et croyaient que leurs enfants auraient un avenir meilleur.

Une voix: Oh, oh!

Harb Gill: Monsieur le Président, c'est de moi qu'il s'agit, mais je parle aussi des gens qui sont arrivés ici il y a un an, deux ans ou cinq ans, et qui en arrachent. Le gouvernement libéral n'a rien foutu pour les aider. Que va-t-il faire pour les aider à mener une vie réussie et fructueuse ici, au lieu d'inonder le système de gens sans avoir la capacité de les loger, de les nourrir, de les instruire ou de prendre soin d'eux? Nous savons combien de personnes ont déjà recours aux banques alimentaires.

Le gouvernement libéral ne s'attaque à aucun de ces problèmes.

Le vice-président: Je rappelle aux députés que l'article 18 du Règlement porte sur le décorum. C'est un article plutôt long. À la fin, il mentionne également le choix prudent des mots utilisés à la Chambre afin de ne pas jeter le discrédit sur cette institution et de ne pas porter atteinte à sa dignité. Je tiens simplement à rappeler au député qu'il devrait probablement réfléchir aux mots qu'il a utilisés.

La députée de Vancouver-Centre a la parole.

L'hon. Hedy Fry: Monsieur le Président, je pense que c'est exactement ce que nous faisons. Je ne comprends pas pourquoi les députés d'en face ne comprennent pas ou ne le voient pas. Il n'y a pas de logique dans tout ce qu'ils disent.

Environ 60 % des personnes prises en compte dans le nombre d'immigrants dont nous parlons sont des personnes qui vivent déjà ici, qui travaillent ici, qui paient des impôts, et qui veulent devenir résidents permanents. Elles veulent obtenir la citoyenneté. Elles attendent leur tour. Nous essayons de répondre à leur demande, car elles sont déjà ici. C'est exactement ce que nous faisons.

[*Français*]

Alexis Brunelle-Duceppe (Lac-Saint-Jean, BQ): Monsieur le Président, ma question sera simple, et je vais essayer de calmer le jeu un peu pour tout le monde.

Je pense qu'avoir un débat sain et démocratique sur les seuils d'immigration, c'est logique dans n'importe quel Parlement qui a des pouvoirs en la matière. Certaines questions doivent donc être posées. Évidemment, il ne faut jamais viser les immigrants. Il faut plutôt viser les politiques du gouvernement qui les mettent en place et qui font en sorte que notre système d'immigration fonctionne ou ne fonctionne pas.

En 2024, ce gouvernement a voté à l'unanimité une motion pour accueillir 10 000 réfugiés ouïghours. La députée qui vient de faire un discours a voté en faveur de cette motion. En 2026, sur les 10 000 Ouïghours que ce gouvernement avait prévu d'accueillir, seulement 280 ont été acceptés par le Canada.

Comment se fait-il qu'ils inventent de tels chiffres s'ils ne sont pas capables de régler ce qu'ils avaient promis de régler?

[*Traduction*]

L'hon. Hedy Fry: Monsieur le Président, je tiens simplement à souligner que parmi les personnes qui attendent leur tour et qui sont prises en compte dans les chiffres cités ici, il y a les participants au programme de voies d'accès pour les résidents de Hong Kong et les Ukrainiens qui sont venus ici temporairement et qui veulent maintenant devenir des résidents permanents, qui veulent rester ici et travailler. Mes collègues doivent le comprendre et commencer à travailler sur les faits, pour une fois.

● (1705)

L'hon. Kody Blois (secrétaire parlementaire du premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, aujourd'hui, nous avons l'occasion de débattre de la motion de l'opposition conservatrice sur l'immigration. Je vais lire le texte de la motion:

> Que, afin de garantir que le logement, les salaires, les soins de santé, l'emploi et les autres services sociaux évoluent au rythme de la croissance démographique, la Chambre rejette le plan du premier ministre d'augmenter l'immigration permanente l'année prochaine pour atteindre des niveaux sans précédent.

J'aimerais commencer par rejeter la façon dont les conservateurs présentent cette question.

Dans le budget, la ministre de l'Immigration a présenté le plan des niveaux d'immigration, comme l'exige la loi. Il s'agit du nombre d'immigrants que le gouvernement prévoit accueillir au cours des trois prochaines années. La façon dont les conservateurs insistent sur ce point, en laissant entendre qu'il s'agit du niveau d'immigration le plus élevé de l'histoire du pays, doit être rectifiée. En effet, le gouvernement est prêt à ouvrir la voie de la résidence permanente dans le cas d'environ 200 000 demandes de personnes qui se trouvent déjà, pour la plupart, au pays. Il convient aussi de souligner que le nombre de résidents temporaires dans le cadre du Programme des travailleurs étrangers temporaires est en réalité inférieur aux normes historiques, et que le nombre de demandes de résidence permanente qui ne proviennent pas nécessairement de personnes qui se trouvent déjà au pays est en fait inférieur au nombre précédemment enregistré par les conservateurs sous le gouvernement Harper.

Commençons par rejeter la façon dont les conservateurs ont présenté les choses. Je n'ai pas entendu grand-chose de la part des députés de l'opposition aujourd'hui sur la façon dont ils s'y sont pris. Comment les conservateurs peuvent-ils laisser entendre que l'immigration est hors de contrôle au Canada alors que c'était la première fois dans l'histoire du pays que la population du Canada a effectivement diminué en 2025? Je pose la question aux députés d'en face. Comment l'immigration peut-elle être hors de contrôle au Canada alors que notre population est en baisse? C'est la première fois que cela se produit depuis la Confédération. Les conservateurs ne semblent pas avoir abordé ce point dans le texte de leur motion, et je n'ai rien entendu à ce sujet dans leurs interventions aujourd'hui.

Le fait est que le premier ministre et le gouvernement ont examiné la situation dès le premier jour du nouveau gouvernement du Canada et ont corrigé le tir. Comme je fais partie des députés d'arrière-ban du gouvernement depuis 2019, je serai le premier à admettre que le gouvernement précédent, sous la direction du premier ministre Trudeau, a pris les devants. On commençait à perdre le consensus social lié à l'immigration. Je pense que les ambitions étaient beaucoup trop élevées par rapport à ce que le pays pouvait absorber en ce qui concerne le logement et les soins de santé.

Cependant, le premier ministre, ayant vécu au Royaume-Uni et observé la façon dont la migration et l'immigration sont exploitées politiquement tant là-bas que dans l'Union européenne, a pris bien soin d'abaisser les niveaux. Je crois qu'il y a des statistiques que les conservateurs ont passées sous silence. Encore une fois, il vaut la peine de le répéter pour les Canadiens qui nous regardent. Comme on l'a déjà dit, nous devons avoir un débat franc et ouvert sur cette question. C'est important. Les Canadiens ont besoin d'avoir l'heure juste. Pourtant, une grande partie des interventions que j'ai entendues aujourd'hui ont été marquées par des propos alarmistes et une caractérisation exagérée de la situation, comme si le Canada était submergé par l'immigration. Or, les chiffres racontent une tout autre histoire.

Dans les faits, le nombre de travailleurs étrangers temporaires au Canada a diminué de 56 % d'une année à l'autre. Le nombre de demandes d'asile a chuté de 68 %. Cette baisse s'explique en partie par la réduction du nombre d'admissions au pays, mais aussi par les changements apportés au processus de demande d'asile. Quant aux étudiants étrangers, leur nombre a diminué de 67 % par rapport au niveau le plus élevé observé auparavant. Là encore, il s'agit d'un programme pour lequel nous avons fixé un plafond.

Le gouvernement agit de façon responsable, de manière à gérer les arrivées sans porter atteinte au consensus social. Lorsque la loyale opposition de Sa Majesté s'efforce en désespoir de cause, parce qu'elle a chuté de 25 % dans les sondages, de faire de ce dossier son cheval de bataille sans avoir de chiffres à l'appui, c'est contreproductif. Les conservateurs auraient très bien pu soulever les mêmes arguments il y a trois ans. Ils l'ont d'ailleurs fait. Je le reconnais. Là, par contre, c'est du réchauffé. Leur argumentaire sonne creux. Ils essaient de faire saigner une pierre, comme on dit par chez nous, en Nouvelle-Écosse. La députée de Vancouver-Centre l'a déjà montré, et avec brio: les statistiques ne vont pas dans le sens de ce que disent les conservateurs.

Je tiens à fournir quelques renseignements pertinents. Les conservateurs donnent l'impression que parce que nous laissons 200 000 personnes qui sont déjà au Canada rester ici, ce ne sera plus possible de se faire soigner. On parle de réfugiés ukrainiens. À une certaine époque, pendant la guerre en Ukraine, les députés du Parti conservateurs militaient haut et fort pour que nous venions en aide non seulement à l'Ukraine, mais aussi aux personnes déplacées par la guerre. Cependant, on n'entend plus ce genre de questions à la Chambre des communes.

● (1710)

Le programme et la politique qu'ils poursuivent aujourd'hui pénaliseraient en fait des personnes qui font partie de nos collectivités, qui font une différence, qui possèdent un permis de travail et qui contribuent au bien-être socioéconomique de nos collectivités.

La position des conservateurs est d'inviter ces personnes à quitter le pays et à retourner dans une zone déchirée par la guerre en Ukraine en ce moment. Je demande à mes collègues si cela correspond à leurs convictions? Est-ce ce qu'ils choisissent?

Le député de Sherwood Park—Fort Saskatchewan tente de me faire des remarques déplacées. Je lui ai posé une question à la Chambre plus tôt aujourd'hui sur le fait que la députée de Calgary Nose Hill et le député de Bowmanville—Oshawa-Nord réclament le démantèlement complet du Programme de travailleurs étrangers temporaires.

Je regarde mon collègue, le député de Bow River. Parlons du secteur agricole. Peut-être que cela touche moins certains groupes de producteurs spécialisés dans l'Ouest du Canada, mais ce député prétend parler de questions agricoles. Qu'est-ce que le milieu agricole au Canada pense de la position des conservateurs sur l'élimination complète du Programme de travailleurs étrangers temporaires? Il ne s'agit pas de le réformer ou de réduire le nombre de travailleurs, mais bien de s'en débarrasser.

Les députés conservateurs pourraient se rendre à Berwick, en Nouvelle-Écosse, pour parler aux gens du Grand View Manor. Je vais demander à mes collègues conservateurs s'ils voient là un puissant groupe de pression industriel ou simplement un organisme sans but lucratif qui offre des soins de santé en milieu rural et qui fait valoir aux députés l'importance de prévoir des voies d'accès à la résidence permanente? Il y a des travailleurs étrangers temporaires qui comblent les lacunes de notre système de santé. Certains d'entre eux cherchent à obtenir le statut de résident permanent afin de pouvoir continuer à fournir des soins de santé à mes concitoyens. Les conservateurs laissent entendre qu'il s'agit là de lobbying par des entreprises.

Si nous appuyions la motion qu'ils proposent aujourd'hui — qui vise à nuire à des personnes qui, au sein de nos communautés, contribuent activement à notre système de santé, au secteur de la construction et à l'industrie de la transformation des aliments —, nous compromettrions fondamentalement la prestation des soins de santé, qui est d'ailleurs déjà suffisamment fragile dans les zones rurales de la Nouvelle-Écosse. Tel est le plan des conservateurs. Je ne pense pas qu'il soit bien réfléchi, mais il vise en réalité à produire des clips de 30 secondes qui circuleront abondamment sur les médias sociaux, des demi-vérités et de l'information partielle destinées à susciter l'indignation, sans donner une image fidèle de ce qui se passe réellement à l'échelle du pays.

Le Parti conservateur devrait venir à Berwick, en Nouvelle-Écosse, discuter avec les résidents du centre Grand View Manor et suggérer que les personnes travaillant dans le système de santé auprès des personnes âgées de la Nouvelle-Écosse ne devraient pas bénéficier d'une voie d'accès à la résidence permanente dans le cadre du plan du gouvernement destiné à permettre aux personnes déjà présentes au pays de rester. Il ne s'agit pas de nouvelles personnes, mais de gens qui sont au pays dans le cadre du programme des travailleurs étrangers temporaires, qui cherchent à obtenir la résidence permanente parce qu'elles ont un endroit où vivre et qu'elles contribuent à l'économie. Les conservateurs veulent qu'elles partent. Je ne vois pas du tout où est la logique.

Parlons d'Eden Valley Poultry. Il s'agit d'une entreprise de ma circonscription qui compte plus de 400 employés, dont environ 20 % sont des travailleurs étrangers temporaires. Ils ont maintenant la possibilité de prolonger leur permis ou de s'engager sur la voie de la résidence permanente. Ces personnes contribuent à la sécurité alimentaire de la Nouvelle-Écosse, et les conservateurs veulent qu'elles s'en aillent.

Nous pouvons aller à Halls Harbour, en Nouvelle-Écosse. Au sein de l'entreprise qui possède le vivier à homard, environ 10 % de la main-d'œuvre est composée de travailleurs étrangers temporaires. Encore une fois, le Parti conservateur veut entièrement éliminer ce programme.

Je ne sais pas ce que font Rodger Cameron et ses employés à Halls Harbour, mais sous le régime conservateur, ils n'auraient pas de vivier à homards. Ils ne seraient pas en mesure d'apporter leur contribution aux collectivités rurales de la Nouvelle-Écosse.

Je veux que la députée de Calgary Nose Hill, le député de Bowmanville—Oshawa-Nord et tous les autres députés conservateurs qui représentent une circonscription en région rurale prennent la parole pour dire aux principaux intéressés de leur circonscription que ce n'est pas la position des conservateurs, qu'ils ne suggèrent pas vraiment d'éliminer le Programme des travailleurs étrangers temporaires, qui est si important pour le Canada rural. J'aimerais que les députés conservateurs commencent à dire aux gens de leur circonscription ce qu'ils disent à la Chambre. Je peux garantir que les deux versions ne concordent pas.

Je serais ravi d'aller à Leamington. J'aimerais savoir ce que pensent les gens là-bas. Ils ont un excellent député, un type formidable et intelligent qui défend bien leurs intérêts. Je l'apprécie. J'espère sincèrement qu'il ne dit pas la même chose que le député de Bowmanville—Oshawa-Nord aux gens de Leamington. Chaque année, 60 000 travailleurs viennent au Canada dans le cadre du Programme des travailleurs agricoles saisonniers. Les conservateurs proposent d'éliminer le Programme des travailleurs étrangers temporaires, qui est important dans tout le pays.

Je terminerai en disant que le gouvernement a la situation bien en main en matière d'immigration. Notre gouvernement a un plan pour les personnes qui sont au pays, qui apportent leur contribution, qui paient un loyer et qui appuient la vitalité des entreprises locales. Nous voulons leur offrir un moyen de rester ici et de continuer de contribuer à nos collectivités. Parallèlement, nous réduisons les niveaux d'immigration dans tout le pays, car nous voulons nous assurer que les Canadiens ont accès à des logements, à des services sociaux et de santé et à des débouchés. Nous cherchons à maintenir cet équilibre délicat.

Si les députés d'en face étaient aux commandes, les entreprises canadiennes ne seraient pas en mesure de soutenir la concurrence dans les régions rurales du Canada en particulier.

● (1715)

Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan, PCC): Monsieur le Président, dans son discours, le député a dit que j'avais fait des remarques déplacées à son endroit. Je le chahutais, mais je n'ai certainement pas fait de remarques déplacées. Au cas où ma femme regarderait, je tenais à ce que cela soit éclairci.

Le député adhère à cette vision extrême selon laquelle soit on est entièrement pour, soit on est entièrement contre, ce qui n'est pas une façon honnête ni constructive d'aborder la question de l'immigration, qui repose sur un équilibre et doit s'aligner sur les intérêts du Canada. Nous avons besoin de main-d'œuvre qualifiée, en particulier dans les régions éloignées. Pour y parvenir, il faut corriger les erreurs du gouvernement en matière de politique de formation et former les travailleurs canadiens pour qu'ils obtiennent ces compétences. Il faut soutenir la mobilité de la main-d'œuvre selon les modalités que nous avons proposées, et mettre en place des programmes d'immigration qui fonctionnent de façon à s'aligner sur les intérêts du Canada, comme un programme spécial pour l'agriculture, etc.

Le député a-t-il réellement lu les annonces et les politiques que nous avons présentées? Je pense qu'elles sont bien pensées et...

Le vice-président: Je dois interrompre le député pour permettre au secrétaire parlementaire du premier ministre de répondre.

L'hon. Kody Blois: Monsieur le Président, je comprends qu'il ne s'agissait pas de remarques déplacées. C'est très bien.

Le député a raison en ce qui concerne la formation et l'importance de le faire en même temps, mais c'est exactement ce que nous faisons. Nous essayons d'avoir 100 000 travailleurs des métiers désignés Sceau rouge. Nous avons des programmes de formation en place, mais ce qu'il passe sous silence, c'est le fait que des membres de son propre caucus demandent carrément non pas une réforme ni un ajustement, mais l'élimination complète du Programme des travailleurs étrangers temporaires. Il devrait prendre la parole à la Chambre et dire que c'est une idée ridicule, que nous avons besoin de travailleurs qualifiés et que nous devons soutenir les Canadiens et leur offrir davantage de possibilités dans l'économie. Toutefois, dans le même temps, la position de la députée de Calgary Nose Hill et du député de Bowmanville—Oshawa-Nord représente une politique publique ridicule. C'est ce qu'il devrait faire.

[*Français*]

Maxime Blanchette-Joncas (Rimouski-Neigette—Mitis—Matapédia—Les Basques, BQ): Monsieur le Président, je salue mon collègue pour son discours.

La vérité est la suivante: le Canada a connu la plus forte croissance démographique parmi l'ensemble des pays du G7 au cours des 25 dernières années. Tout à l'heure, mon collègue a manipulé les chiffres en nous disant que c'était la première fois de l'histoire que le Canada avait réduit sa croissance démographique, en 2025. Rappelons qu'en 2025, la croissance démographique du Canada a été deux fois plus élevée que celle des États-Unis et trois plus élevées que celle du Royaume-Uni. Il serait bien que mon collègue compare aussi sa croissance démographique, pas juste sa capacité fiscale, quand il veut utiliser les chiffres.

La vérité est aussi la suivante: présentement, la croissance démographique dépasse la capacité d'accueil, notamment en matière de logement et de pression sur les services publics.

Mon collègue reconnaît-il que la croissance démographique et les nouveaux seuils sont encore plus élevés que ce qu'était la moyenne de 2015 à 2019?

L'hon. Kody Blois: Monsieur le Président, j'aimerais informer mon honorable collègue d'un fait. Pour la première fois depuis la confédération de ce pays, nous connaissons une baisse de la population, ici, au Canada. C'est simplement un fait.

Il y a une chose qui m'intéresse. Dans les régions du Québec, qu'il s'agisse du secteur agroalimentaire en Beauce ou de l'économie régionale, les parties prenantes avec lesquelles j'ai discuté, qu'il s'agisse des entrepreneurs ou des fermiers, m'ont dit avoir besoin des travailleurs étrangers temporaires. La motion des conservateurs vise à abolir ce programme, ce qui remet en cause l'équilibre entre la protection des emplois canadiens et le besoin des travailleurs temporaires.

Pourquoi mon collègue est-il aussi opposé au Programme des travailleurs étrangers temporaires pour les résidents et la protection du travail...

Le vice-président: Nous passons aux questions et observations.

L'honorable député de Hamilton-Ouest—Ancaster—Dundas a la parole.

[*Traduction*]

John-Paul Danko (Hamilton-Ouest—Ancaster—Dundas, Lib.): Monsieur le Président, je remercie le député d'avoir souligné qu'il est peut-être décevant, mais pas surprenant, que nous continuions d'entendre des députés de l'opposition attribuer aux immigrants les problèmes que nous connaissons en matière de logement, de soins de santé et de criminalité. Nous entendons tous très clairement ces messages codés.

J'ai récemment organisé un événement dans mon bureau de circonscription auquel nous avons invité les nouveaux citoyens, et ce fut un moment des plus réjouissants de les avoir parmi nous. Tous occupent des emplois utiles à l'économie et s'acquittent de leurs fonctions...

● (1720)

Le vice-président: Je dois interrompre le député, parce que le temps file. Je dois donner au secrétaire parlementaire du premier ministre l'occasion de répondre.

L'hon. Kody Blois: Monsieur le Président, je dirais simplement que le gouvernement reconnaît l'importance de prendre des mesures systématiques pour protéger l'acceptabilité sociale de l'immigration au pays et que nous devons le faire de manière durable. C'est exactement ce que fait le gouvernement. Nous avons choisi de permettre à un maximum de 200 000 personnes qui sont déjà au Canada de participer à un programme de résidence permanente. Les conservateurs laissent entendre que nous devrions rejeter la responsabilité des problèmes sur les immigrants et, en même temps, qu'ils vont se débarrasser du Programme des travailleurs étrangers temporaires. Ça ne tient…

Le vice-président: Nous reprenons le débat. La députée de Thornhill a la parole.

Melissa Lantsman (Thornhill, PCC): Monsieur le Président, après avoir passé la journée à écouter ce débat, on ne peut s'empêcher de penser aux nombreux arguments que présentent les députés d'en face quand ils parlent de racisme et d'incitation à la haine. Il n'y a pas, en ce moment, une seule personne au pays qui dirait que ce n'est pas un problème. Quand nous sortons de la Chambre et que nous allons dans nos circonscriptions, nous comprenons la pression que subissent les jeunes et ce que vivent les gens qui veulent acheter une maison ou qui n'arrivent pas à avoir accès au système de santé. Cela représente 85 % des Canadiens. Je ne suis pas sûre que ce soit nécessairement une bonne idée de les traiter de racistes. Cela m'apparaît d'autant plus insensé que, comme beaucoup d'autres députés, je suis moi-même une enfant d'immigrants. Je suis consciente des possibilité qu'offre cette institution et je comprends pourquoi elle joue un rôle important dans l'histoire de notre pays. J'en suis la preuve vivante.

Il y a un peu plus de 50 ans lorsque mes parents cherchaient à fuir le régime communiste, ils ont entendu parler d'un endroit où la paix et la liberté étaient garanties, où ils pourraient élever une famille et améliorer leur sort à force de travail et de détermination, où ils seraient accueillis dans une famille et une tradition remplies de fierté. Cet endroit était le Canada, et cette histoire était vraie.

Ils sont arrivés avec presque rien, quelques valises et une langue qu'ils étaient encore en train d'apprendre. Ils avaient fait de bonnes études qui n'ont jamais été reconnues ici, une histoire qui se répète encore de nos jours, mais ils avaient la conviction que, s'ils travaillaient suffisamment fort, ce pays leur donnerait une chance équitable.

Il le leur a donné. Mon père a acheté une maison avec son salaire de chauffeur de taxi. Ce n'était peut-être pas un château, mais c'était une maison dans un bon quartier où les enfants pouvaient jouer dehors. Pensons-y. À cette époque, un chauffeur de taxi était en mesure d'acheter une maison. Mes parents entraient dans la synagogue sans avoir à regarder par-dessus leur épaule comme dans le pays qu'ils ont fui, où il fallait tenir sa confession secrète. Ils entraient dans un pays où ils pouvaient se promener fièrement n'importe où en toute sécurité. Ils ont travaillé de longues heures pour que leurs enfants ne manquent de rien. Ils ont fait tous les sacrifices; ils ont parié sur le Canada, et le Canada ne les a jamais déçus, pas une seule fois.

Voici ce que je veux qu'ils entendent, ainsi que la Chambre. Ils ont redonné à la société et ils ont rendu le pays meilleur. Rien de tout cela n'est le fruit du hasard. C'est parce que des générations de Canadiens ont mis en place un cadre de façon délibérée: un système d'immigration doté d'un objectif, de valeurs communes et d'un consensus national. Ce système disait: « Venez ici pour bâtir votre vie et vous aurez votre place. » Ce consensus n'existe plus. Ça ne fait aucun doute.

Être Canadien n'a jamais été une simple question de papier. Cela avait un sens profond. Être Canadien signifiait assumer des obligations et les honorer, exercer son droit de vote, être présent et mettre la main à la pâte. Être Canadien signifiait comprendre que l'appartenance repose sur quelque chose que l'on reçoit, mais aussi sur ce qu'on redonne. Tout cela s'appuyait sur une promesse, une promesse simple et puissante selon laquelle les règles sont claires et s'appliquent à tout le monde. Il n'y a pas d'exceptions ni de traitement de faveur. Il n'y a pas de file d'attente spéciale pour certaines personnes, mais une seule file pour tout le monde.

Mes parents faisaient partie de cette file d'attente, et ils en étaient fiers. Ces mesures n'étaient pas dirigées contre les immigrants. En réalité, ce sont précisément ces mesures qui ont permis à l'immigration d'être une réussite et de s'inscrire dans la durée au Canada, mais ce sont aussi les principes que les libéraux s'efforcent de démanteler depuis 11 ans.

Lorsque mes parents sont devenus citoyens, ils ont prêté serment en personne, et non dans le cadre d'une réunion Zoom. Leurs passeports étaient illustrés d'images de Terry Fox et de la Colline du Parlement, et ces images avaient une signification. Ce n'étaient pas des écureuils et des noix ou des gens qui sautent dans un lac. Le premier ministre précédent a parlé d'un « État postnational ». Le même gouvernement libéral qui se drape aujourd'hui dans un drapeau laissait autrefois entendre que nous devrions avoir honte de ce drapeau. Il donnait à penser qu'il n'était pas important d'éprouver un sentiment d'identité collective. Il a oublié que la citoyenneté est non seulement quelque chose que l'on possède, mais aussi quelque chose que l'on exerce. Nous devrions nous en souvenir à la Chambre.

Lorsqu'elle est envisagée comme quelque chose que l'on possède, la citoyenneté prend la forme d'un certificat, d'un passeport ou d'un statut inscrit dans un dossier gouvernemental. Lorsqu'elle s'exerce, la citoyenneté se manifeste par des gestes concrets: aller voter, faire du bénévolat dans une filiale de la Légion à l'occasion du jour du Souvenir, entraîner une équipe de hockey mineur ou déneiger l'entrée de son voisin avant même qu'il se soit réveillé. C'est apprendre l'histoire de notre pays et ce qui le définit, en être fier et transmettre cet héritage à nos enfants. Une société unie ne se bâtit pas uniquement autour d'un passeport commun. Elle exige des efforts délibérés: célébrer notre histoire, renouveler notre engagement envers les valeurs démocratiques, veiller à ne pas importer dans nos rues les conflits qui sévissent ailleurs et inculquer ces valeurs à nos enfants. Notre identité nationale va bien au-delà de la poutine, du patinage sur glace et de ce soudain regain de patriotisme provoqué par une guerre commerciale idiote avec notre voisin, autrefois si fiable.

● (1725)

Notre identité ne devrait jamais être réduite à cela. C'est bien plus, et je pense que tous les parlementaires qui siègent dans cette institution ont besoin de le comprendre.

Quand mes parents sont arrivés au Canada, ils avaient attendu leur tour. Ils avaient rempli tous les formulaires. Ils avaient respecté toutes les exigences, et ils ont fait tout ce que le pays leur a demandé de faire. Ils n'ont pas demandé de raccourci et ils ont toujours eu une chance.

De nos jours, les gens qui respectent les règles en voient d'autres passer avant eux, et c'est exactement pour cette raison que nous sommes en train de discuter ici. Les gens posent une question simple: pourquoi se donner la peine d'attendre son tour dans ces circonstances?

Examinons les faits si nous voulons choisir les chiffres qui nous conviennent, comme les libéraux ont fait tout au long de l'après-midi. À la fin de l'an dernier, il restait environ 300 demandes d'asile en attente. Les demandeurs sous le régime du programme fédéral de santé ont coûté 211 millions de dollars en 2020. En 2025, ce coût a frôlé les 900 millions de dollars et la directrice parlementaire du budget prévoit que, d'ici cinq ans, le programme coûtera 1,5 milliard de dollars par an. Pendant ce temps, près de 30 000 personnes visées par un ordre d'expulsion attendent toujours d'être renvoyées du Canada, et il y a des dizaines de milliers d'autres personnes dont le gouvernement a perdu la trace. Voilà les faits.

Le système de justice fournit lui aussi des exemples éloquents. Les demandeurs d'asile ne sont pas les seuls en cause. Un résident temporaire de 34 ans a récemment été reconnu coupable de vol à la suite d'une confrontation violente. Il a obtenu une absolution inconditionnelle lorsque la juge a explicitement invoqué son statut de non-citoyen et son risque d'expulsion comme motifs de cette décision clémente. Il y a aussi un résident temporaire qui a récemment plaidé coupable d'avoir agressé sexuellement une femme à Prince George, en Colombie-Britannique. Il a été condamné à 170 jours de détention à domicile et à 18 mois de probation.

Autrefois, le simple bon sens voulait que quiconque enfreignait la loi dans ce pays ne puisse y demeurer et soit renvoyé chez lui avec un billet aller simple. Je ne sais pas quand cette façon de voir a changé, mais elle continue certainement de faire consensus parmi tous les Canadiens avec qui j'en ai discuté. Le système actuel n'est pas basé sur la compassion. C'est le chaos complet. Il suffit à quiconque ici présent de sortir de cette enceinte pour rencontrer quelqu'un qui vit cette réalité au quotidien dans sa ville.

C'est pour cette raison que le système d'immigration, qui faisait autrefois l'envie de tous et servait de modèle à l'ensemble du monde, est aujourd'hui un système que tout le monde évite et ne considère plus comme un modèle en quoi que ce soit. Ce n'est pas juste pour les familles qui paient leur panier d'épicerie plus cher et voient les habitations s'éloigner de plus en plus de leurs moyens. Ce n'est pas juste pour les jeunes Canadiens, dont plus d'un sur huit est à la recherche d'un emploi et n'en trouve pas. Notre taux de chômage chez les jeunes est deux fois supérieur à la moyenne nationale.

Ce n'est pas juste pour des gens comme mes parents. Ils ont fait la queue, ils ont respecté les règles et ils ont tout fait comme il fallait. Tout ce qu'ils voulaient, c'était se bâtir une vie meilleure et, ce faisant, contribuer à bâtir un Canada meilleur. Les libéraux ont détruit ce système, mais le consensus qui fait la force de notre pays n'a pas disparu. Il n'a pas disparu chez les députés, il n'a pas disparu chez les députés de ce côté-ci de la Chambre et il n'a pas disparu chez les gens à qui nous parlons dans nos circonscriptions, mais il faut emprunter une voie différente.

Ce que les conservateurs proposent, ce sont des niveaux d'immigration viables, un engagement renouvelé envers la citoyenneté comme quelque chose qu'on incarne plutôt qu'on se contente de détenir et un système qui regagne la confiance des gens qui sont venus ici ainsi que de ceux qui le financent. J'exhorte absolument tous les députés à considérer le débat avec le sérieux qui s'impose. Après tout, 85 % des gens ne peuvent pas être en train de se faire des accroires.

Notre système est parti en vrille. Les gens n'arrivent pas à obtenir les logements, les emplois et les soins qu'il leur faut. J'ai du mal à croire que la pression serait attribuable à autre chose. Il y a d'autres facteurs, c'est vrai, mais dire que la pression ne vient pas des niveaux record d'immigration, c'est malhonnête envers les Canadiens et envers la Chambre, et c'est faire preuve de mauvaise foi dans le cadre du débat.

Travaux des subsides

● (1730)

L'hon. Kody Blois (secrétaire parlementaire du premier ministre, Lib.): Madame la Présidente, je remercie ma collègue de son discours d'aujourd'hui. Ce serait bien si nous avions le temps, au cours des prochains mois, de discuter de la signification d'être Canadien, c'est-à-dire la notion de citoyenneté. Elle a soulevé des arguments solides à ce sujet. Il aurait été souhaitable d'avoir plus de temps pour qu'elle puisse préciser en quoi cela consiste. Je pense que ce serait une excellente idée que la Chambre se penche sur cette question à un moment donné.

S'il y a une chose que je n'ai pas entendue dans le discours de la députée, c'est le fait que la population du Canada a bel et bien diminué en 2025. Comme je l'ai fait remarquer dans mon discours, si ce débat avait eu lieu il y a trois ans, je pense que la position des conservateurs aurait davantage de poids aujourd'hui. À l'heure actuelle, le gouvernement constate effectivement une baisse de la population. Les demandes d'asile, le nombre de travailleurs étrangers temporaires et les demandes de résidence permanente sont tous à la baisse. Le gouvernement maîtrise bien la situation de l'immigration.

La députée pourrait-elle au moins reconnaître ce fait, soit que la population a diminué en 2025, et expliquer pourquoi son parti s'oppose à la mesure temporaire...

Le vice-président: La députée de Thornhill a la parole.

Melissa Lantsman: Monsieur le Président, personne ne le croit parce que c'est faux. Si nous regardons le plan d'immigration présenté par les libéraux l'an dernier, nous constatons tout d'abord leur oubli de compter 300 000 personnes. Ensuite, les libéraux ont promis 380 000 places, mais au fond c'était 448 000. Je ne pense pas que nous pouvons accepter ce que la ministre de l'Immigration cache à la page 244 du budget.

Quand on défend l'immigration, on défend l'intégrité du système. C'est ce que les Canadiens attendent de nous à la Chambre. C'est donc défendre l'intégrité de notre citoyenneté et la signification de ce que c'est d'être Canadien. C'est donc défendre l'intégrité des chiffres plutôt que de simplement déplacer les gens d'une colonne à l'autre pour raconter une meilleure histoire le jour du budget.

[*Français*]

Maxime Blanchette-Joncas (Rimouski-Neigette—Mitis—Matapédia—Les Basques, BQ): Monsieur le Président, je salue le discours de ma collègue. Nous partageons certains points de vue.

Il est ahurissant de voir à quel point les libéraux tentent de manipuler les chiffres. Mon collègue de l'autre côté de l'allée mentionne qu'il y a eu une réduction de la croissance démographique en 2025, mais il ne dit pas qu'au cours des 25 années précédentes, le Canada battait l'ensemble des pays du G7.

Les libéraux disent qu'ils ont repris le contrôle des politiques d'immigration. À mon avis, c'est faux parce qu'ils font des comparaisons avec les années records de 2023 et 2024 pour dire qu'ils ont fait des réductions. Toutefois, quand on regarde les seuils de nouveaux résidents permanents, si on les compare à la moyenne entre 2015 et 2019, il y en a 25 % de plus.

J'aimerais que ma collègue nous explique ce qu'elle pense de cette dérive dans les politiques d'immigration du Parti libéral.

[*Traduction*]

Melissa Lantsman: Monsieur le Président, il faut toujours se préoccuper de ce que les libéraux ne disent pas, qu'il s'agisse de leur calcul du PIB, pour lequel ils ne mentionnent pas le PIB par habitant, ou du ratio dette nette-PIB, qui leur a déjà servi de cible budgétaire et qui tient compte des régimes de pensions. Avec les libéraux, il y a toujours une partie de l'histoire qui est occultée, et cela vaut aussi dans le cas de l'immigration.

Si quelqu'un croit que le chiffre de 380 000 correspond vraiment au nombre de résidents permanents, il devrait lire le budget, car on peut y voir, sous cette ligne, que le gouvernement ajoute un nombre record de résidents permanents.

Vous savez quoi? Les résidents permanents exercent sur le système des pressions qui n'existaient pas auparavant. Pensons, par exemple, aux pressions qui touchent le marché du travail, notamment quand des personnes qui avaient un statut temporaire obtiennent un statut permanent et qu'elles peuvent aller n'importe où au Canada et obtenir un emploi où elles le veulent.

On parle d'un nombre record d'immigrants. Les libéraux devraient simplement l'admettre.

Brad Redekopp (Saskatoon-Ouest, PCC): Monsieur le Président, parmi les personnes visées par le budget ou comprises dans ces chiffres, il y a environ 75 000 ressortissants de Hong Kong et de l'Ukraine.

Les libéraux avaient-ils besoin d'augmenter les niveaux de plusieurs centaines de milliers de personnes pour accueillir ces 75 000 personnes?

Melissa Lantsman: Monsieur le Président, ils n'avaient pas besoin d'augmenter les niveaux aujourd'hui. Ils auraient pu inclure ces personnes dans le total. Ils auraient aussi pu régler ce problème il y a cinq ans, lorsqu'ils ont promis la résidence permanente à ces communautés, soit la communauté ukrainienne et les Hongkongais.

Le vice-président adjoint (John Nater): Comme il est 17 h 34, je dois interrompre les délibérations et mettre aux voix sur-le-champ toutes les motions relatives aux crédits.

[*Français*]

Le vote porte sur la motion.

Si un député participant en personne désire que la motion soit adoptée ou adoptée avec dissidence, ou si un député d'un parti reconnu participant en personne désire demander un vote par appel nominal, je l'invite à se lever et à l'indiquer à la présidence.

[*Traduction*]

Brad Redekopp: Monsieur le Président, nous demandons un vote par appel nominal.

● (1735)

Le vice-président adjoint (John Nater): Conformément à l'article 45 du Règlement, le vote est reporté au mercredi 25 novembre, à la fin de la période prévue pour les questions orales.

Le secrétaire parlementaire du premier ministre invoque le Règlement. Est-ce pour voir l'heure?

L'hon. Kody Blois: Monsieur le Président, c'est exact. J'espère voir l'heure que vous voudriez bien m'indiquer.

Le vice-président adjoint (John Nater): Il est très tentant d'indiquer l'heure de mon choix, mais faisons comme s'il était 17 h 45 afin de pouvoir passer aux affaires émanant des députés.

D'accord?

Des voix: D'accord.

AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

[*Traduction*]

LA LOI SUR LE SYSTÈME CORRECTIONNEL ET LA MISE EN LIBERTÉ SOUS CONDITION

La Chambre passe à l'étude du projet de loi C-221, Loi modifiant la Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition (communication de renseignements à la victime), dont le comité a fait rapport avec des propositions d'amendement.

Le vice-président adjoint (John Nater): Comme il n'y a aucune motion à l'étape du rapport, la Chambre passe maintenant sans débat à la mise aux voix de la motion d'adoption du projet de loi à l'étape du rapport.

Mel Arnold (Kamloops—Shuswap—Central Rockies, PCC) propose que le projet de loi, modifié, soit agréé.

Le vice-président adjoint (John Nater): Si un député participant en personne désire que la motion soit adoptée ou adoptée avec dissidence ou si un député d'un parti reconnu participant en personne désire demander un vote par appel nominal, je l'invite à se lever et à l'indiquer à la présidence.

Une voix: Je demande que la motion soit adoptée.

(La motion est adoptée.)

Mel Arnold propose que le projet de loi soit lu pour la troisième fois et adopté.

— Monsieur le Président, c'est toujours un honneur de prendre la parole en tant que représentant de Kamloops—Shuswap—Central Rockies, une circonscription aussi vaste et diversifiée sur le plan géographique que sur les plans humain, culturel et économique.

Je tiens d'abord à remercier les gens qui m'ont accordé leur confiance et qui me permettent de siéger dans cette enceinte afin de faire entendre leur voix à Ottawa et de proposer des mesures législatives destinées à améliorer la vie des Canadiens.

C'est à cette fin que j'ai proposé le projet de loi C-221, Loi modifiant la Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition, qui produira des résultats concrets pour les Canadiens. Cette mesure législative reprend des projets de loi déposés lors des législatures précédentes: le projet de loi C-466, présenté par Lisa Raitt à la 42e législature, le projet de loi S-219, présenté par le sénateur Boisvenu à la 43e législature et le projet de loi C-320, présenté par Colin Carrie à la 44e législature. Malheureusement, ces trois projets de loi n'ont pas reçu la sanction royale avant la fin de leur législature.

C'est Mme Lisa Freeman, une citoyenne de sa circonscription, qui, à l'époque, avait fait prendre conscience à mon ami, l'ancien député d'Oshawa, M. Colin Carrie, de la nécessité de ce projet de loi. Le père de Mme Freeman, Roland Slingerland, a été sauvagement assassiné à Oshawa en 1991. Depuis des décennies, Mme Freeman réclame des modifications législatives dans l'intérêt des victimes d'actes criminels. Je tiens à remercier Mme Freeman

ainsi que toutes les victimes d'actes criminels comme elle qui attendent depuis si longtemps que cette simple modification soit apportée à la Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition.

Lisa se bat pour toutes les victimes d'actes criminels qui sont laissées dans l'ignorance, ou à qui l'on omet ou refuse de fournir des renseignements sur le transfèrement, la libération ou la libération conditionnelle anticipée des délinquants qui leur ont déjà causé tant de préjudice et de souffrance, à elles et à leurs familles. Nous le devons à Lisa, à sa famille et aux centaines de milliers de victimes comme elle non seulement d'adopter les propositions contenues dans le projet de loi C-221, mais aussi de veiller à ce qu'elles soient appliquées.

Le projet de loi C-221 propose d'ajouter 13 mots aux multiples dispositions relatives à la communication de renseignements prévues par la Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition, afin que les victimes d'actes criminels puissent obtenir des explications sur la manière dont Service correctionnel Canada et la Commission des libérations conditionnelles fixent les dates des examens et de la mise en liberté des délinquants condamnés.

Au cours de la présente législature, après que le projet de loi C-221 eut été présenté, le gouvernement a présenté le projet de loi C-16. Ce dernier contenait de nombreuses propositions figurant également dans mon projet de loi, que je devrais aussi appeler le projet de loi de Lisa, le projet de loi C-221. Le projet de loi C-16 a été adopté et a reçu la sanction royale; on pourrait donc penser que tout est réglé et que mon projet de loi, le projet de loi C-221, est désormais superflu et n'a plus lieu d'être, mais le projet de loi C-16 n'a pas précisé de date d'entrée en vigueur pour les mesures qu'il partageait avec le projet de loi C-221. Cette entrée en vigueur nécessite un décret ou une décision du Cabinet, qui pourra ou non avoir lieu à un moment donné dans le futur, selon la volonté du gouvernement.

Comme je l'ai déjà dit, les Canadiens nous accordent leur confiance et, en retour, ils s'attendent aux résultats auxquels ils ont droit. Ils comptent sur le Parlement, sur chaque député et sur chaque membre de l'autre Chambre pour qu'ils travaillent ensemble afin d'obtenir des résultats concrets pour la population.

Je tiens à remercier maintenant les députés de tous les partis qui ont participé à l'étape de la deuxième lecture de ce projet de loi. Je suis reconnaissant de l'appui unanime de la Chambre qui a permis de renvoyer le projet de loi C-221 au comité. À l'étape de l'étude en comité, grâce à l'appui de tous les partis, nous avons pu amender le projet de loi C-221 afin que les mesures qu'il propose, qui avaient déjà été adoptées dans le projet de loi C-16, entrent en vigueur un an après la sanction royale du projet de loi C-221, ou à toute date antérieure fixée par un décret du gouverneur en conseil. Je remercie tous les membres du Comité permanent de la sécurité publique et nationale, qui ont travaillé en collaboration et avec efficacité pour examiner et amender mon projet de loi afin qu'il mette en œuvre les mesures adoptées dans le projet de loi C-16.

Affaires émanant des députés

● (1740)

Dans le cadre de débats précédents sur le projet de loi, j'ai parlé des années de stress, d'anxiété et de douleur endurées par Mme Freeman, en partie en raison de l'incertitude à l'égard du sort de l'homme qui a tué son père. Mme Freeman n'est pas seule, que l'on pense à son stress, son anxiété et sa douleur, à son combat pour rendre justice aux victimes ou à sa lutte pour faire adopter des mesures législatives pour réduire ce stress, cette anxiété et cette douleur. Je me tiens à ses côtés, ainsi qu'aux côtés des milliers de personnes qui partagent son sort. Mes collègues conservateurs, qui ont présenté des projets de loi semblables lors des législatures précédentes, se tiennent à leurs côtés. Jusqu'à présent, tous les députés se sont rangés à leurs côtés.

J'espère sincèrement que le projet de loi continuera de progresser vers son adoption rapide pour que les mesures qu'il propose puissent enfin être mises en œuvre. Mme Freeman et d'autres victimes d'actes criminels ont attendu que le Parlement adopte enfin ces mesures pour qu'elles puissent prendre effet, et l'étape d'aujourd'hui est une étape importante pour que ces mesures importantes se concrétisent enfin. L'adoption de ces mesures est un devoir que nous avons envers les Canadiens, qui nous ont élus pour les représenter et adopter de bonnes mesures législatives. Nous avons le devoir, envers les victimes d'actes criminels, de soutenir leur capacité à obtenir des explications et des renseignements qui peuvent contribuer à leur tranquillité d'esprit et atténuer le fardeau qu'elles portent en suivant les délinquants pendant les processus de libération conditionnelle et de mise en liberté. Nous avons le devoir, envers les Canadiens comme Lisa Freeman et des milliers d'autres comme elle, de les protéger contre le traumatisme de ne pas connaître les raisons d'une libération conditionnelle ou d'une mise en liberté inattendue ou anticipée.

Les propositions contenues dans le projet de loi C-221, et maintenant les modifications apportées, ont été appuyées par tous les partis. Il s'agit d'un changement de 13 mots que le Parlement a déjà approuvé à quatre reprises. J'exhorte tout le monde à adopter le projet de loi, à adopter ces mesures et à enfin donner à Lisa Freeman et aux milliers d'autres personnes comme elle la clarté qu'elles méritent.

Marilyn Gladu (Sarnia—Lambton—Bkejwanong, Lib.): Monsieur le Président, je tiens à remercier le député d'en face d'avoir présenté ce projet de loi d'initiative parlementaire et d'avoir consacré tant d'efforts à son égard. Pourrait-il nous expliquer brièvement pourquoi il est si important qu'on communique des renseignements aux familles des nombreuses victimes d'actes criminels commis partout au Canada, et pourquoi l'entrée en vigueur de cette mesure revêt un caractère si urgent?

● (1745)

Mel Arnold: Monsieur le Président, c'est très important en raison de l'anxiété, de l'incertitude et du stress que ressentent les victimes lorsqu'elles ne connaissent pas les raisons derrière les décisions d'accorder une libération anticipée ou une libération conditionnelle aux délinquants qui leur ont fait du tort, à elles, à des membres de leur famille ou à d'autres personnes.

Rhonda Kirkland (Oshawa, PCC): Monsieur le Président, ce fut un honneur, bien sûr, d'appuyer ce projet de loi. Cela nous rappelle que nous sommes ici pour travailler ensemble, pour prendre nos responsabilités et pour prendre les bonnes décisions. La présentation de cette mesure législative est bel et bien une bonne décision.

J'aimerais que le député nous dise à quel point il est important pour lui que nous soyons en mesure d'adopter ce projet de loi et de le faire avancer rapidement, et qu'il nous précise comment il espère que les choses se dérouleront au Sénat.

Mel Arnold: Monsieur le Président, il est important que nous fassions avancer ce dossier dès que possible. Des victimes comme Lisa Freeman, sa famille et d'autres attendent depuis des décennies que cette mesure législative soit adoptée. La première version de ce projet de loi remonte à 2019. Nous approchons maintenant de 2027. À mon sens, ils ont attendu bien trop longtemps l'adoption de ces mesures, et j'espère qu'aujourd'hui, nous pourrons faire franchir une nouvelle étape à ce projet de loi en le renvoyant à l'autre Chambre, afin qu'il y soit également adopté avec discernement et rapidité.

[*Français*]

Claude DeBellefeuille (Vallée-du-Haut-Saint-Laurent, BQ): Monsieur le Président, tout d'abord, je voudrais féliciter mon collègue.

Il a fait un travail incroyable. Il est venu défendre son projet de loi au Comité permanent de la sécurité publique et nationale, dont je fais partie. Au fond, ce qui résume ce projet de loi, c'est la bienveillance envers les victimes.

Je voudrais le remercier d'avoir proposé ce projet de loi et d'avoir convaincu tout le monde à la Chambre de l'appuyer.

J'aimerais qu'il me dise quel plus beau moment il attend après les discours de ce soir.

[*Traduction*]

Mel Arnold: Monsieur le Président, je pense que la plus belle chose qui pourrait arriver après ce soir serait que ce projet de loi soit adopté à cette étape par la Chambre, qu'il soit renvoyé au Sénat et qu'il y soit rapidement examiné et adopté sans délai, afin que les victimes dont nous avons parlé tout au long de ce débat puissent obtenir le résultat que Lisa et d'autres attendent depuis si longtemps. Ne tardons pas davantage.

Harb Gill (Windsor-Ouest, PCC): Monsieur le Président, j'apprécie sincèrement les efforts de mon collègue dans ce dossier. En tant qu'ancien policier, j'ai dû sans cesse côtoyer des victimes. J'aimerais que mon collègue nous explique en quoi cette mesure aidera les policiers à répondre aux problèmes et aux préoccupations que les victimes leur soumettent souvent, notamment en ce qui concerne les questions de divulgation.

Mel Arnold: Monsieur le Président, je remercie le député pour ses nombreuses années de service dans les forces policières. Sans des gens comme lui, nos rues ne seraient pas aussi sécuritaires qu'elles le sont.

Les victimes ont besoin de comprendre. Si on ne leur explique pas les raisons d'une libération anticipée ou d'une libération conditionnelle, elles ont souvent du mal à comprendre pourquoi quelqu'un a été libéré plus tôt que prévu. Dans l'une de mes interventions précédentes, j'ai parlé du fait que mon jeune frère avait été tué par un conducteur en état d'ébriété. Ce conducteur n'a purgé qu'une petite partie de sa peine, mais aucune explication ne nous a été fournie à nous, la famille. Ce n'est là qu'un petit exemple. Il existe de nombreux autres cas flagrants de victimes qui ont souffert pendant des années et des années alors que les audiences de libération conditionnelle se succédaient sans qu'on leur explique pourquoi.

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je serai bref. Je tiens juste à remercier le député d'en face d'avoir présenté le projet de loi C-221. C'est un projet de loi qui, je crois, bénéficie de l'appui unanime des députés.

Le député a parlé de collaboration. Qu'il s'agisse de ce projet de loi ou de la loi de Bailey, nous avons vu des projets de loi présentés par des députés de l'opposition cheminer à la Chambre.

Le gouvernement est conscient de l'importance des victimes et de l'importance d'accroître la sécurité dans nos collectivités. La série de projets de loi dont nous avons été saisis dans les 18 derniers mois comprend des mesures législatives sur la réforme de la mise en liberté sous caution et sur le rétablissement des peines minimales obligatoires. Je pense que le projet de loi C-221 complète bien ces mesures. Je suis donc favorable à ce que les services correctionnels et les responsables de la libération conditionnelle fournissent des explications aux victimes. Je pense que c'est absolument essentiel et je recommande que le projet de loi soit adopté le plus rapidement possible.

Ce n'était pas une question, mais plutôt une déclaration.

● (1750)

[*Français*]

Claude DeBellefeuille (Vallée-du-Haut-Saint-Laurent, BQ): Monsieur le Président, j'ai le très grand plaisir d'intervenir, au nom du Bloc québécois, à cette étape du projet de loi C-221, Loi modifiant la Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition qui vise à améliorer la communication pour les victimes.

Ce projet de loi est déposé par mon cher collègue que j'apprécie vraiment beaucoup, le député de Kamloops—Shuswap—Central Rockies. Je veux le féliciter, parce que défendre un projet de loi émanant des députés n'est pas toujours facile. Il l'a bien défendu, mais, surtout, il a convaincu l'ensemble des parlementaires de la Chambre par sa ténacité, sa persévérance et, je dirais, sa confiance dans le jugement des parlementaires, ici au Parlement, à propos de l'importance d'adopter ce projet de loi pour les victimes.

On le sait, il l'a dit dans son discours avant moi, ce projet de loi avait déjà été présenté et débattu lors de la dernière législature, mais qui, malheureusement, est mort au Feuilleton au Sénat. Cela a repoussé tout le bien-être que cette loi aurait pu apporter aux victimes. Je le remercie donc d'avoir repris le flambeau et d'avoir fait passer à ce projet de loi toutes les étapes législatives pour arriver presque à la fin de son parcours à la Chambre des communes. Le projet de loi poursuivra ensuite sa course au Sénat.

De quoi s'agit-il vraiment? J'essaie de trouver un mot qui résume ce projet de loi, et le mot qui me vient à l'esprit est le mot « bienveillance ». C'est de la bienveillance envers les victimes, de la bienveillance envers les proches des victimes qui ont perdu une personne, un être cher, et qui veulent être informés des conditions de mise en liberté du délinquant, de la personne incarcérée, pour faire leur deuil, mais aussi pour être en sécurité. C'est une lacune du système actuel.

Comme je siège au Comité de la sécurité publique, je dirais que beaucoup de projets de loi cherchent à mieux soutenir les victimes et leurs proches dans toute la question de l'information, en modifiant le Code criminel ou la Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition, pour améliorer et mettre la famille et les proches des victimes quand même au centre.

Bien sûr, il y a le système carcéral, il y a les délinquants qu'on doit préparer à la réinsertion, mais il y a aussi les victimes et leurs proches. Il y a des failles à combler soit dans les lois, soit dans nos processus administratifs, pour qu'on puisse mieux considérer les victimes et être plus bienveillants envers elles et leurs proches.

Que fait ce projet de loi?

Au fond, il dit qu'on doit documenter les raisons pour lesquelles on accorde une libération conditionnelle et en informer les victimes et les proches; cette libération peut être partielle, requérir une escorte lors de sorties de fin de semaine ou d'autres situations, afin qu'elles comprennent la décision.

Les victimes sont déjà informées, selon la loi, des dates de sorties, des dates de sorties avec escorte, des dates de sorties médicales. Par contre, on n'explique jamais ni ne documente la raison. C'est ce qui était demandé depuis longtemps par les victimes et leurs proches.

Moi, je me demande pourquoi il faut une loi pour mieux faire comprendre aux victimes pourquoi telle sortie ou telle libération est pertinente ou appropriée dans le cas du délinquant en question.

On modifie donc ça, parce que ça va devenir une obligation.

C'est sûr qu'il y a encore d'autres choses à changer pour rassurer les victimes. Au Bloc québécois, nous aurions aimé, par exemple, que les victimes reçoivent automatiquement des informations sur les délinquants au lieu de devoir les demander.

● (1755)

La majorité des victimes qui sont venues témoigner en comité nous ont dit que le processus de libération du délinquant leur impose souvent la charge de s'informer, de comprendre, de poser leurs questions et d'obtenir des réponses. Cette charge repose sur leurs épaules et sur celle de leurs proches, et nous aurions aimé que ce soit changé. Cependant, je me dis: est-ce que ça prend vraiment un projet de loi pour que les victimes aient une place importante dans le processus de libération conditionnelle du délinquant?

Lors de mon premier discours, j'ai donné l'exemple d'une jeune fille assassinée à l'âge de 17 ans lors d'un braquage. Cela fait plus de 20 ans que sa famille veut obtenir des informations en amont. Elle réussit à avoir des informations, mais ça prend du courage et de la patience, et être capable de trouver la bonne personne et d'obtenir la réponse au moment voulu est compliqué. Nous nous demandons pourquoi cette charge repose sur des victimes qui souffrent déjà beaucoup de la perte d'un être cher et qui tentent de compléter leur deuil.

La famille de Brigitte Serre, par exemple, veut obtenir des informations en amont. Elle voudrait avoir le droit de témoigner. C'est ce qu'elle nous demande. Ce soir, après le vote de ce projet de loi, la famille va enfin obtenir ce qu'elle demande. Ce ne sont pas des farces: cela fait 20 ans qu'elle attend notamment des explications sur le choix de la date pour la bonification, par exemple, de la libération conditionnelle. Nous pouvons dire à cette famille que le projet de loi C-221 répond à ses besoins.

Il est quand même assez navrant, et même décourageant, qu'il ait fallu tant d'années pour que l'on comprenne, ici, à la Chambre, que la loi avait besoin d'être modernisée. On a apporté beaucoup de modifications législatives concernant les détenus et leur réinsertion, mais on dirait qu'en cours de route, on a oublié l'importance des victimes et de leurs proches. Le projet de loi C-221 vient donc réparer cela, et nous espérons que le vote à la Chambre sera unanime, puisque tous les partis ont appuyé le projet de loi C-221 au Comité permanent de la sécurité publique et nationale.

En terminant, je veux dire aux victimes que le Bloc québécois est avec elles. Elles sont au cœur de nos décisions, et nous sommes fiers d'appuyer le projet de loi C-221. Encore une fois, je remercie mon collègue d'avoir soutenu ce projet de loi. Ensemble, après la sanction royale, nous irons prendre un verre de champagne.

[*Traduction*]

Rhonda Kirkland (Oshawa, PCC): Monsieur le Président, c'est un privilège de prendre la parole pour appuyer ce projet de loi. Il revêt une signification profonde pour les victimes de crimes violents et pour moi personnellement, en tant que députée d'Oshawa.

Le projet de loi C-221 s'appuie sur des années de plaidoyer en faveur d'une plus grande transparence et d'une plus grande équité dans le système de libération conditionnelle du Canada. Il poursuit également le travail de l'ancien député d'Oshawa, M. Colin Carrie, qui a présenté pendant la 44e législature ce qui était alors le projet de loi C-320, inspiré par la force et la détermination d'une résidante d'Oshawa, ma bonne amie Lisa Freeman.

Le projet de loi C-221 répondrait directement aux lacunes qui font que des victimes n'ont pas les renseignements clairs, les préavis en temps opportun et la transparence qu'elles méritent.

Je tiens à remercier mon collègue, le député de Kamloops—Shuswap—Central Rockies, d'avoir présenté ce projet de loi crucial.

Il y a plus de 30 ans, ma collectivité, Oshawa, a été ébranlée par le meurtre de Roland Slingerland. Roland était concierge dans une maison de chambres. Ce père de quatre filles était un ancien combattant de la marine. Il a été assassiné alors qu'il tentait de protéger une femme qui fuyait une situation de violence entre partenaires intimes. Le meurtrier qui l'a tué à coups de hache était à la recherche de son ex-petite amie, et Roland a refusé de révéler où elle se trouvait. Il a fait passer la sécurité d'une autre personne avant la sienne et, à cause de cet acte courageux, il a perdu la vie.

À l'époque, l'homme qui a assassiné Roland Slingerland était en liberté conditionnelle pour des infractions antérieures. Le système qui était censé protéger le public ne l'a pas fait.

Pour Lisa, les répercussions n'ont pas cessé en même temps que le procès. Elle a passé la majeure partie de sa vie d'adulte à se débattre avec le processus de libération conditionnelle, non pas par choix, mais parce que chaque décision prise concernant le délinquant avait une incidence directe sur son propre sentiment de sécurité et sur le bien-être de sa famille. À maintes reprises, on lui a refusé l'accès aux renseignements dont elle avait besoin. Des transferts ont eu lieu sans qu'on l'avise, les niveaux de sécurité ont changé sans aucune explication et des dates d'audience ont été modifiées à l'improviste. Il lui est arrivé d'être complètement exclue du processus. Pourtant, Lisa a refusé de se taire.

Lorsqu'un juge impose une peine d'emprisonnement à perpétuité sans possibilité de libération conditionnelle avant 25 ans, les gens peuvent avoir l'impression qu'il s'agit d'une peine sévère et que la population est en sécurité, mais pour les victimes et leurs familles, la réalité est bien plus compliquée. Elles ne peuvent pas reprendre leur souffle pendant 25 ans. Bien avant la fin de cet échéancier, il y a une multitude de sortes de mise en liberté sous condition, d'étapes de révision et de possibilités pour les délinquants de réintégrer la société, parfois des années plus tôt que ce à quoi s'attend la population ou que le laisse entendre le jugement.

Lorsque les victimes ne reçoivent pas les renseignements dont elles ont besoin, non seulement cette complexité est accablante, mais elle est souvent préjudiciable. Elle oblige les familles à revivre leur traumatisme sans arrêt. Le projet de loi C-221 réglerait cela.

Le mandat actuel de la Commission des libérations conditionnelles du Canada lui permet de fournir certains renseignements aux victimes inscrites. Cependant, cette pratique n'est pas uniforme à l'heure actuelle. Le projet de loi renforcerait la Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition en exigeant, par voie législative, que la Commission des libérations conditionnelles, quand elle fournit des informations sur les dates d'admissibilité ou les dates d'examen pour les absences temporaires, les libérations ou la libération conditionnelle, inclue une explication sur la manière dont ces dates ont été déterminées.

Les victimes ne recevraient plus de renseignements sans contexte. Elles ne seraient plus obligées d'interpréter le fonctionnement d'un système qui leur semble délibérément opaque. Elles recevraient des explications claires afin de comprendre ce qui se passe, de se préparer à ce qui s'en vient et de participer pleinement au processus comme elles le souhaitent.

La version précédente, le projet de loi C-320, a été adoptée à l'unanimité à la Chambre et au comité. Tous les partis à la Chambre l'ont appuyée. Le projet de loi est passé à deux doigts de devenir loi, mais le gouvernement a prorogé le Parlement pour que les libéraux puissent mener une course à la chefferie. Il y avait un consensus clair entre les partis, entre les deux Chambres et parmi ceux qui travaillent directement avec les victimes au quotidien.

Aujourd'hui, avec le projet de loi C-221, nous avons l'occasion de terminer ce travail. Nous avons l'occasion de transformer un projet de loi qui fait déjà consensus à l'échelle nationale en une véritable mesure de protection des victimes et de leurs familles.

● (1800)

Lisa Freeman n'a jamais cherché à attirer l'attention ni à obtenir une quelconque reconnaissance. Elle a simplement refusé de garder le silence devant un système qui, à maintes reprises, n'a pas su la reconnaître ni la respecter. Elle a plutôt transformé son expérience en un engagement à venir en aide à d'autres victimes. Par ses livres, ses ateliers, ses vigiles et ses efforts soutenus, Mme Freeman continue de réclamer davantage de transparence et de reddition de comptes afin qu'aucune autre famille n'ait à vivre ce que la sienne a vécu.

Le père de Mme Freeman a fait preuve d'un courage extraordinaire ce jour-là lorsqu'il est intervenu pour protéger une personne en danger. Aujourd'hui, elle rend hommage à ce courage en défendant les victimes et en luttant pour des changements significatifs. Le projet de loi témoigne de la détermination de Mme Freeman à tracer une meilleure voie, empreinte de plus de compassion, pour les personnes qui auront à se soumettre au processus de libération conditionnelle à l'avenir. Bien qu'aucune mesure législative ne puisse effacer ce qu'elle et sa famille ont enduré, Mme Freeman espère que ses efforts permettront d'éviter à d'autres de connaître la même douleur, les mêmes traumatismes et la même souffrance tout au long du processus de libération conditionnelle.

Le projet de loi C-221 illustre ce qui peut être accompli lorsque les victimes s'expriment et que les législateurs les écoutent. Il montre ce qu'il est possible d'accomplir lorsqu'une collectivité refuse de rester les bras croisés face à l'injustice. J'exhorte le Parlement à mener à terme le travail entrepris il y a des années et à faire franchir au projet de loi les étapes qui restent, le plus rapidement possible et à l'unanimité.

● (1805)

Alex Ruff (Bruce—Grey—Owen Sound, PCC): Monsieur le Président, je tiens à féliciter mon collègue d'avoir présenté ce projet de loi. J'appuie sans réserve cette initiative cruciale.

Sur une note plus légère, cependant, je tiens aussi à féliciter le député de Winnipeg-Nord d'avoir prononcé de loin le meilleur discours qu'il ait jamais prononcé à la Chambre. S'il pouvait continuer à faire des discours de ce calibre ici, je pense que les projets de loi seraient adoptés à un rythme sans précédent. Je tenais simplement à le préciser.

J'appuie sans réserve le projet de loi C-221 .

Le vice-président adjoint (John Nater): Comme aucun autre député ne souhaite intervenir, le député de Kamloops—Shuswap—Central Rockies dispose de cinq minutes pour exercer son droit de réplique.

Mel Arnold (Kamloops—Shuswap—Central Rockies, PCC): Monsieur le Président, je souhaite remercier tous les députés.

Aucun élément n'ayant été présenté qui nécessite une réfutation, un droit de réponse ou une réplique, je souhaite simplement profiter de mon temps de parole pour remercier toutes les personnes qui ont participé jusqu'à présent au processus d'élaboration du projet de loi C-221 et de ses versions précédentes: l'honorable Lisa Raitt, en 2019, qui a présenté ces mesures pour la première fois lors de la 42e législature; le sénateur Boisvenu, qui a travaillé sur cette question en 2020, lors de la 43e législature; et M. Colin Carrie, qui a présenté le projet de loi C-320 en 2023, lors de la 44e législature. Les députés et les sénateurs, jusqu'à la lecture finale au Sénat lors de la 44e législature, ont soutenu les propositions contenues dans ce projet de loi, et je tiens à remercier chacun d'entre eux pour cela.

Je tiens à remercier les conseillers législatifs pour avoir rédigé le projet de loi initial et les amendements à l'étape de l'étude en comité, ainsi que les députés de tous les partis de la 45e législature pour avoir soutenu le projet de loi C-221 lors des débats à la Chambre et à l'étape de l'étude en comité. Surtout, je tiens à remercier Lisa Freeman, qui a fait preuve d'une persévérance, d'une patience et d'une ténacité remarquables pour faire avancer cette proposition. Je la remercie de son soutien. J'espère que nous pourrons désormais obtenir des résultats pour elle et les autres victimes d'actes criminels.

Motion d'ajournement

Le vice-président adjoint (John Nater): Le vote porte sur la motion.

Si un député participant en personne désire que la motion soit adoptée ou adoptée avec dissidence ou si un député d'un parti reconnu participant en personne désire demander un vote par appel nominal, je l'invite à se lever et à l'indiquer à la présidence.

Mel Arnold: Monsieur le Président, je demande un vote par appel nominal.

Le vice-président adjoint (John Nater): Conformément à l'article 98 du Règlement, le vote par appel nominal est reporté au mercredi 25 novembre, à la fin de la période prévue pour les questions orales.

MOTION D'AJOURNEMENT

L'ajournement de la Chambre est proposé d'office conformément à l'article 38 du Règlement.

[*Traduction*]

L'ÉCONOMIE

Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan, PCC): Monsieur le Président, je prends la parole ce soir pour parler de la crise du chômage chez les jeunes, qui prend de l'ampleur.

Aujourd'hui, nous avons tenu un débat sur les échecs des libéraux en matière d'immigration. Ce débat a permis d'énumérer les faiblesses de leur politique qui a aggravé le taux de chômage chez les jeunes. Ce taux a atteint des sommets que nous n'avions pas vus depuis longtemps et il pénalise vraiment la prochaine génération de toutes sortes de façons. Il s'élève maintenant à 13,7 %. Malheureusement, c'est un autre gros bond par rapport aux chiffres du mois dernier.

L'an dernier, les conservateurs avaient proposé un plan pour l'emploi chez les jeunes, qui aurait permis de s'attaquer à ces problèmes dont on parle davantage maintenant. Le plan conservateur pour l'emploi chez les jeunes faisait ressortir la nécessité de libérer l'économie, de réparer le système d'immigration, de le faire correspondre aux besoins de l'économie, de réformer la formation et de construire des logements là où se trouvent les emplois afin d'appuyer la mobilité de la main-d'œuvre. Nous avons des propositions constructives dans tous ces domaines. Les libéraux n'ont rien fait, et nous voyons les problèmes qui continuent à s'aggraver.

Je veux souligner aujourd'hui que les échecs des libéraux en matière de politique de formation ont conduit à une situation où le chômage chez les jeunes et les lacunes sur le plan des compétences ne cessent de s'aggraver, et où la réponse du gouvernement consiste à affirmer qu'une immigration encore plus importante peut résoudre ces problèmes, alors que ce n'est pas le cas. Les échecs de ce gouvernement en matière de formation sont évidents, dans la mesure où il a adopté une approche idéologique à l'égard de la formation. Au lieu d'essayer de manière pragmatique de soutenir le développement de compétences professionnelles pertinentes pour les jeunes, le gouvernement a retiré le financement destiné aux étudiants des établissements professionnels privés pour les bourses d'études et n'a pas suivi notre conseil d'offrir des bourses relativement plus généreuses aux étudiants qui se dirigent vers des domaines en forte demande.

L'incapacité du gouvernement à adapter le développement des compétences aux besoins de l'économie accentue les lacunes sur le plan des compétences, ce qui signifie que des employeurs ont du mal à trouver des travailleurs qui possèdent les compétences dont ils ont besoin et que des jeunes sont sans emploi. En réponse à cela, les libéraux disent qu'il faut accroître l'immigration pour combler ces lacunes. En réalité, ce dont nous avons besoin, c'est d'un soutien visant à aligner l'éducation et la formation sur les besoins du marché du travail. L'approche que nous adoptons devrait mettre l'accent sur l'alignement de la formation professionnelle sur les besoins de l'économie, mais les échecs des libéraux en matière de politique de formation entraînent désormais des échecs en matière de politique d'immigration. Autrement dit, le gouvernement augmente les niveaux d'immigration en réponse aux lacunes sur le plan des compétences qui pourraient être comblées par la formation, mais dans les deux cas, cela exerce une pression accrue sur le système canadien et entraîne une hausse du chômage chez les jeunes.

Comme je l'ai dit, nos propositions constructives visent à libérer l'économie, à réparer l'immigration, à corriger les politiques de formation et à construire des logements là où se trouvent les emplois. J'ai trouvé très intéressant de lire récemment, dans les mémoires de Stephen Harper, les défis liés aux lacunes en matière de formation spécialisée et la nécessité de les combler. C'est pourquoi le gouvernement Harper a mis en place des subventions à l'achèvement de la formation pour les métiers spécialisés et les subventions à l'emploi et a aligné les gouvernements provinciaux, le gouvernement fédéral et les employeurs.

Cependant, lorsque les libéraux sont arrivés au pouvoir, ils ont vraiment dénigré le travail dans les métiers. Cela fait 11 ans que nous avançons dans la direction opposée. Le gouvernement a en fait annulé les subventions à l'achèvement de la formation d'apprenti pour les gens de métier avant de les rétablir. Nous avons constaté de grands échecs de la part du gouvernement dans ce domaine, ce qui alimente la crise du chômage chez les jeunes, qui se poursuit.

● (1810)

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, comble de l'ironie, le député a parlé de Stephen Harper. Après tout, c'est Stephen Harper qui a ouvert la voie à une augmentation du nombre d'étudiants étrangers. À l'époque, alors que je faisais partie du troisième parti de l'opposition, les conservateurs ont publié un communiqué de presse dans lequel ils indiquaient, aussi incroyable que cela puisse paraître, qu'ils souhaitaient accueillir environ 400 000 étudiants et chercheurs étrangers. C'était, selon eux, la cible annuelle à atteindre. Aujourd'hui, le premier ministre et le gouvernement actuels proposent un chiffre de 350 000 sur trois ans. Il est donc juste de dire que les choses ont changé.

Si j'ai commencé mon intervention de cette façon, c'est parce que nous avons passé la journée entière à débattre de l'immigration. Les conservateurs tentent de faire croire que les problèmes du Canada, réels ou perçus, — et à bien des égards, ce sont des problèmes perçus dans le cas des conservateurs — sont attribuables aux immigrants. C'est vraiment très regrettable. Comme je l'ai dit plutôt dans un discours ou en répondant à une question, il y en a au sein du Parti conservateur qui semblent déterminés à emprunter cette voie. Je dois d'ailleurs dire que les propos de mon collègue d'en face sur le chômage chez les jeunes m'ont un peu déçu, puisqu'ils laissaient entendre, même de façon implicite, que les immigrants étaient responsables de la situation.

Des voix: Oh, oh!

L'hon. Kevin Lamoureux: Absolument, monsieur le Président. Je le prierais de me corriger si j'ai tort.

Revenons un peu en arrière. Lorsque Stephen Harper était premier ministre, à combien s'élevait le taux de chômage chez les jeunes? Pour être justes, nous allons lui faire grâce des premières années, mais prenons les quatre dernières, lorsqu'il dirigeait un gouvernement majoritaire. En 2011, c'était 13,9 %, en 2012, c'était 14,1 %, et en 2013, c'était 13,5 %. Le député dit que c'était simplement une hausse momentanée, et c'est monté à 13,7 % au Canada.

Que le taux de chômage chez les jeunes soit élevé ne me réjouit pas. C'était la même chose quand Stephen Harper était premier ministre et que ses collaborateurs, à la table du Cabinet, lui ont dit qu'ils voulaient porter le nombre d'étudiants étrangers à un peu moins de 400 000 par année. À l'époque, je n'ai pas critiqué le gouvernement Harper. Il ne me viendrait jamais à l'idée d'utiliser les étudiants étrangers ou les immigrants comme boucs émissaires. Je ne leur mettrais pas le chômage chez les jeunes sur le dos. Or, c'est ce que certains font en ce moment.

La réalité, c'est que nous regarder du côté du Manitoba pour découvrir ce que la ministre provinciale de l'Immigration, Malaya Marcelino, a à dire sur les besoins du Manitoba en matière de travailleurs étrangers, ainsi que sur le désir et le besoin de la province de garder les gens qui y travaillent en ce moment dans de nombreux secteurs. Nous pouvons aller dans les régions rurales du Manitoba, où leurs demandes vont même beaucoup plus loin que celles de la ministre provinciale. Il y a des maires et des collectivités qui disent que nous devons garder ces gens ici. Ils ne blâment pas les jeunes comme le député d'en face vient de le faire. Je m'interroge sur ce qui le motive à associer les taux de chômage chez les jeunes aux immigrants.

● (1815)

Garnett Genuis: Monsieur le Président, le député a déjà fait mieux. Je n'ai jamais blâmé les immigrants. Selon moi, les échecs de la politique d'immigration du gouvernement contribuent indéniablement au chômage chez les jeunes. Je ne demande pas qu'on me croie sur parole. Le député peut lire le rapport unanime du comité des ressources humaines, qui s'est penché sur la question du chômage chez les jeunes. Parmi les recommandations qu'il a formulées à l'unanimité, il demandait notamment au gouvernement de modifier son approche en matière d'immigration. Plus précisément, il demandait au gouvernement de tenir compte des répercussions sur les jeunes travailleurs, notamment pour ce qui est de la disponibilité des emplois de premier échelon, de la dynamique des salaires et des pressions liées au logement, au moment d'établir les niveaux d'immigration. Il lui demandait également de régler les problèmes liés à la reconnaissance des titres de compétences et d'imposer des sanctions sévères aux entreprises qui embauchent des travailleurs illégaux. Le rapport cite abondamment divers économistes et experts de différentes universités réputées d'un bout à l'autre du pays afin d'expliquer la dynamique de l'offre et de la demande et le fait que les échecs de la politique d'immigration sont à l'origine du chômage chez les jeunes.

Qu'est-ce que le député a à dire à ce sujet?

L'hon. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, cela n'avait posé aucun problème aux conservateurs lorsque Stephen Harper avait déclaré qu'il souhaitait augmenter ce nombre chaque année jusqu'à ce qu'on accueille des centaines de milliers de personnes, comparativement à ce que ce premier ministre propose en réalité. Le député fait erreur dans ses observations préliminaires, car, encore une fois, nous avons passé la journée à parler du fait que les conservateurs reprochent aux immigrants d'être responsables de divers enjeux, qu'il s'agisse du chômage chez les jeunes, des problèmes de logement ou des questions liées aux soins de santé. Quelle incidence cela a-t-il sur les individus de notre société qui ont des comportements racistes, qui critiquent les immigrants et les blâment pour tout? Ils font preuve de discrimination à leur endroit. Les immigrants sont victimes de violence. C'est le genre de choses qui se produisent.

Quand ils voient des députés blâmer les immigrants, ils se disent que deux plus deux font quatre. Les conservateurs doivent prendre conscience de cela.

● (1820)

LA JUSTICE

Alex Ruff (Bruce—Grey—Owen Sound, PCC): Monsieur le Président, pourquoi sommes-nous ici ce soir? Eh bien, le 29 janvier dernier, j'ai pris la parole à la Chambre pendant la période des questions et j'ai demandé au leader du gouvernement à la Chambre quand on allait procéder à l'examen de la Loi sur le Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement, qui devait être effectué au plus tard le 6 octobre 2022. En guise de réponse, le leader du gouvernement à la Chambre m'a remercié d'avoir porté cette question à son attention et a indiqué qu'il me ferait savoir, le moment venu, quand on allait lancer l'examen.

Malheureusement, je n'ai pas eu de nouvelles pendant cinq mois. En juin, j'ai pris de nouveau la parole pour poser la même question. Cette fois-ci, la réponse est venue du ministre de la Sécurité publique, et elle m'a agréablement surpris. Le ministre a pris la parole devant la Chambre et il a assuré, non seulement au Parlement, mais aussi aux Canadiens, que l'examen allait être réalisé. Il a dit qu'ils attendaient avec impatience « l'examen que nous allons entreprendre dès cette année ». Or, le temps commence à manquer.

J'ai même facilité la tâche au gouvernement. En mars dernier, j'ai présenté la motion M-29 visant à créer un comité mixte spécial chargé de mener l'examen de la loi. Ce comité bicaméral, composé à la fois de sénateurs et de députés, pourrait examiner cette loi avec la participation de représentants de tous les partis reconnus et de tous les différents groupes de l'autre endroit. Il suffit au gouvernement de mettre la motion M-29 à l'ordre du jour. Il a mon autorisation. Il peut se l'approprier, l'adapter si nécessaire et passer à l'action.

Au bout du compte, la seule raison pour laquelle je suis ici ce soir, c'est parce que je suis inquiet, car il ne nous reste plus que deux semaines et demie de séances ici à la Chambre. Le ministre de la Sécurité publique va-t-il tenir sa parole et lancer cet examen, en retard de plus de quatre ans, avant l'ajournement de la Chambre, ou bien le ministre ne fait-il qu'induire la Chambre et les Canadiens en erreur?

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je peux assurer au député d'en face que le ministre de la Sécurité publique est conscient de l'importance du Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement et de la nécessité de réaliser un examen. Je voudrais aborder deux points, mais je tiens d'abord à saluer le programme législatif du ministre de la Sécurité publique dans le dossier de la lutte contre la criminalité. C'est le programme législatif en matière de lutte contre la criminalité le plus progressiste et le plus important depuis des générations. Nous avons même pu voir de la collaboration sur certains projets de loi d'initiative parlementaire, comme la loi de Bailey et l'autre dont il a été question cet après-midi avant le débat d'ajournement. Qu'il s'agisse de présenter un projet de loi sur la réforme de la mise en liberté sous caution, de rétablir les peines minimales obligatoires pour un certain nombre de crimes commis au Canada, ou de veiller à protéger autant que possible les droits des victimes, ce fut une période très occupée pour le gouvernement, en particulier pour le ministre responsable de la sécurité publique. Cela n'enlève rien à l'importance du Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement.

Cela dit, je siégeais au sein du troisième parti dans l'opposition lorsque le gouvernement de l'époque a rejeté l'idée de créer un comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement. J'avais alors fait valoir que le Canada était le seul pays du Groupe des cinq à ne pas disposer d'un tel comité parlementaire, capable d'accomplir l'excellent travail qu'il réalise. À ce propos, je tiens à féliciter le député d'en face, car je sais qu'il a siégé au sein de ce comité et qu'il en fait toujours partie. Je salue le travail formidable qu'il accomplit et l'en remercie. Il s'agit d'un comité très important pour les résidants de Winnipeg-Nord et l'ensemble des Canadiens. J'en suis conscient. Je tiens à m'assurer que le député comprend bien ce que le gouvernement tente d'accomplir à l'égard d'un large éventail de dossiers, tout comme le ministre de la Sécurité publique et le leader du gouvernement à la Chambre, avec lesquels le député a eu l'occasion de s'entretenir.

Je peux assurer au député que l'ordre du jour a été très chargé. Nous manquons de temps à la Chambre. C'est pourquoi nous siégerons jusqu'à minuit la semaine prochaine, et même jusqu'à 20 heures vendredi prochain. C'est parce que nous tenons à en faire encore plus. Je m'engage auprès du député d'en face à voir si je peux intervenir pour faire avancer un peu plus les choses, parce que, comme lui, j'aimerais moi aussi voir les choses bouger.

Je soupçonne que le ministère a probablement déjà entrepris un travail de fond sur la façon d'aborder l'examen. Je ne serais pas surpris que le ministre de la Sécurité publique ait déjà examiné, à l'interne, des moyens de donner suite à ce que le député suggère.

● (1825)

Alex Ruff: Monsieur le Président, il semble évident que le secrétaire parlementaire est bien secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, puisqu'il a répondu la même chose que le leader du gouvernement à la Chambre l'avait fait en janvier dernier. Autrement dit, il n'a pas répondu. Il a parlé de mille choses mais sans répondre à ma question, qui vise à savoir si le ministre de la Sécurité publique va tenir parole. Le ministre a pris la parole à la Chambre et m'a promis, ainsi qu'à tous les députés et aux Canadiens, que la révision de la loi commencerait cette année. Eh bien, l'année tire à sa fin.

Le secrétaire parlementaire a tenté de faire valoir que nous sommes extrêmement occupés. Cette révision aurait dû être faite il y a quatre ans. Je suis ici depuis sept ans, et le député siège ici depuis beaucoup plus longtemps. Nous n'avons pas été très occupés au cours des quatre dernières années. En fait, pendant la dernière législature, nous avons passé beaucoup de temps à ne rien faire, puisque le gouvernement refusait de remettre des documents à la Chambre, ce qui nous empêchait d'aller de l'avant et constituait une atteinte au privilège parlementaire.

Je reviens donc à ma question. Quand aura lieu l'examen législatif nécessaire qui se fait déjà attendre depuis plus de quatre ans? Le ministre a dit que ce serait cette année. Aura-t-il lieu cette année, oui ou non?

L'hon. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, j'ai eu l'occasion d'avoir un certain nombre de discussions avec le député d'en face, ici même, à la Chambre. Je peux affirmer en toute sincérité que je l'ai toujours considéré comme un homme juste. Il semble vouloir se montrer raisonnable et équitable.

À cet égard, je dirais qu'il faut reconnaître que, même si la demande est en suspens depuis plusieurs années, nous devons être justes envers le ministre de la Sécurité publique. Il faut également tenir compte de l'arrivée d'un nouveau premier ministre il y a 18 mois. Nous devrions peut-être faire preuve d'un peu d'indulgence à leur égard afin de permettre au nouveau gouvernement de s'organiser, compte tenu de la charge de travail importante et de la nécessité, par exemple, de siéger tard le soir.

J'espère que le député maintiendra son approche équitable, et je suis certain qu'il fera tout son possible pour pousser le ministre de la Sécurité publique à ne pas se contenter d'un processus interne sur cette question, mais de tenter de...

Le vice-président adjoint (John Nater): Le député d'York—Durham a la parole.

L'ÉCONOMIE

Jacob Mantle (York—Durham, PCC): Monsieur le Président, je prends la parole pour revenir sur une question que j'avais posée au sujet de l'économie.

À ce moment-là, quand j'ai posé cette question plus tôt dans l'année, le Canada était en récession à la suite de deux trimestres de croissance négative. Depuis, le budget a été présenté. En matière de croissance, peu de choses ont changé en réalité. Tant l'OCDE que la directrice parlementaire du budget estiment que la croissance s'élèvera à 0,9 %, soit moins de 1 %, ce qui revient pratiquement à une absence de croissance.

L'endettement est l'un des facteurs qui pèsent sur la croissance, et le budget fait état d'un endettement considérable. À combien s'élève-t-il? Cela semble dépendre de la manière dont on le calcule. Si on est le premier ministre, on estime la dette du Canada à environ 9,3 % de l'économie, soit 9,3 % du PIB.

C'est de là que les libéraux tirent ce fameux ratio de la dette nette au PIB le plus bas du G7. On nous le répète sans cesse, comme une rengaine. Cela laisse entendre qu'il existe une grande marge de manœuvre pour emprunter et pour dépenser, ce qui est exactement ce que fait le budget: il emprunte et il dépense. Le mot « nette », si petit soit-il, joue un rôle considérable dans le budget.

Pour la plupart des gens, le mot « net » signifie que l'on additionne tous les actifs de l'État, c'est-à-dire tout ce que l'État possède et tout ce qui pourrait être vendu pour rembourser la dette, puis que l'on soustrait tous les passifs de l'État, c'est-à-dire tout ce qu'il doit. C'est assez simple. Or, ce n'est pas ce que font les libéraux dans leur budget.

En réalité, je dirais qu'ils ont recours à deux tours de magie comptables. Ils sont magiques, mais, malheureusement, ce ne sont que des tours.

Premièrement, ils incluent les actifs du Régime de pensions du Canada et de la Régie des rentes du Québec. Oui, les caisses de retraite de tous les Canadiens. Le gouvernement considère que nos fonds de pension sont un actif que nous pouvons utiliser pour rembourser nos créanciers étrangers.

Deuxièmement, les libéraux omettent de prendre en compte les sommes qu'ils devront verser aux travailleurs du secteur public et aux anciens combattants au titre des pensions et des prestations, ainsi que les autres dépenses liées aux régimes de retraite publics qu'ils devront assumer à l'avenir. En d'autres termes, le gouvernement admet dans le budget que l'argent que les Canadiens ont versé aux régimes de retraite publics peut être utilisé pour rembourser la dette publique. Il est inconcevable que nos pensions, celles des Canadiens, puissent faire l'objet d'une notation par des créanciers étrangers.

Le pire, comme je l'ai dit, c'est que le gouvernement fait comme s'il n'avait pas l'obligation de verser les prestations de retraite en question. C'est vraiment incroyable.

Or, si l'on considère uniquement la dette brute du gouvernement, c'est-à-dire l'ensemble de ses dettes, ce que l'on appelle communément la dette brute, et qu'on additionne simplement toutes les dettes, le ratio réel de la dette brute par rapport au PIB de tous les ordres de gouvernement — fédéral, provincial et autres — atteint environ 116 % du PIB. Si l'on ne tient compte que des gouvernements fédéral et provinciaux, il se situe à 75 % du PIB. Si l'on ne considère que le gouvernement fédéral, il se situe à environ 45 % du PIB. Quelle que soit la façon dont on le calcule, ce chiffre est beaucoup plus élevé que les 9,3 % trompeurs avancés par le gouvernement libéral.

Le gouvernement soutient-il vraiment que les actifs du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec peuvent être évalués par des créanciers étrangers afin de financer ses dépenses?

● (1830)

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, il est intéressant de constater à quel point, au cours des 18 derniers mois, le Parti conservateur s'est concentré sur la question de la dette.

Le député l'a lui-même souligné et je ne vais pas le décevoir: le ratio dette nette-PIB du Canada est le plus bas de tous les pays du G7. Le G7 comprend des pays comme les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Australie et l'Italie. Ce sont des pays auxquels les gens peuvent s'identifier.

Ce que le député n'a pas mentionné, c'est le fait que nous avons une note de crédit AAA. Parmi les pays du G7, le seul autre pays qui a une note de crédit AAA est l'Allemagne. Je pense que c'est quelque chose qu'il faut mentionner d'emblée.

Le deuxième point que je souhaite aborder, et dont j'ai parlé, concerne l'obsession qui hante les conservateurs aujourd'hui. Je pense que c'est seulement l'extrême droite actuelle qui est hantée par cette obsession, car si l'on se penche sur les progressistes-conservateurs, même sous les conservateurs de Stephen Harper à l'époque, 16 des 19 budgets présentaient un déficit. En fait, lorsque Stephen Harper est devenu premier ministre, deux de ces dettes faisaient suite aux années sous Paul Martin, lorsque les conservateurs ont hérité d'un excédent de plusieurs milliards de dollars. Ils l'ont transformé en dette, et ce, à une époque où l'économie canadienne se portait bien.

Avançons un peu dans le temps. L'excédent prévu dans leur dernier budget, celui de 2014-2015, était créé artificiellement, car ils ont vendu les actions de GM, entre autres tours de magie — le député a parlé de magie.

Ensuite, avant que leur parti et leur chef actuel ne passent à l'extrême droite, ils ont appuyé les dépenses liées à la pandémie, qui visaient à financer les salaires et les mesures de soutien aux Canadiens. Ces dépenses représentent environ 175 milliards de dollars.

D'une part, ils aiment critiquer pour critiquer, et d'autre part, le bilan du Parti conservateur, ou du Parti progressiste-conservateur, n'est rien d'autre qu'une dette.

Nous avons la capacité financière d'investir dans les Canadiens et de bâtir une économie plus forte et plus saine qui fonctionne pour tous les Canadiens. Nous y parvenons en réalisant de grands projets et en travaillant en collaboration avec les provinces, les territoires et les peuples autochtones. Ces grands projets créeront des emplois, fourniront de l'énergie propre et rendront possibles toutes sortes de mesures de soutien, qu'il s'agisse d'agrandir des ports en Colombie-Britannique et au Québec, d'investir dans l'énergie nucléaire ici en Ontario, de créer des débouchés miniers au Manitoba et en Saskatchewan ou de développer le secteur de l'énergie dans le Canada atlantique. Ce sont de grands projets.

Mon temps de parole est déjà écoulé. Je vais poursuivre pendant ma réplique d'une minute.

● (1835)

Jacob Mantle: Monsieur le Président, voilà un argument que je n'avais encore jamais entendu: se préoccuper de la dette est devenue une théorie du complot de l'extrême droite. Selon le secrétaire parlementaire, une personne qui se préoccupe de la dette est nécessairement un complotiste de l'extrême droite.

Eh bien, je me préoccupe de la dette parce qu'elle existe vraiment. Ce n'est pas une théorie du complot. Nous pouvons la voir dans les tableaux du budget. C'est écrit noir sur blanc. Peu importe le nombre de tours de passe-passe comptables inventés par les libéraux ou utilisés par eux pour berner les Canadiens, les chiffres ne mentent pas. Les chiffres montrent que les libéraux empruntent plus d'argent que jamais auparavant, et que le service de la dette est le poste de dépense fédéral dont la croissance est la plus rapide.

J'émets des critiques, non pas pour leur bien, mais pour celui de la prochaine génération, car chaque dollar emprunté est une future taxe à imposer.

Je repose ma question parce que le secrétaire parlementaire n'y a pas répondu. Le gouvernement soutient-il vraiment que les régimes de pensions du gouvernement peuvent servir à rembourser la dette publique?

L'hon. Kevin Lamoureux: Je ne veux pas que le député me fasse dire ce que je n'ai pas dit, monsieur le Président. Je n'ai pas dit que c'est une théorie du complot. J'ai parlé de l'extrême droite. Si j'ai employé le mot « complot », alors dans ce contexte précis, je le retire.

Quoi qu'il en soit, les personnes qui, à l'instar du député d'en face, estiment qu'il ne faudrait pas emprunter autant d'argent devraient examiner la logique qu'adoptent les députés conservateurs à la Chambre. Ils disent qu'il faut se débarrasser du Programme national d'alimentation scolaire, par exemple, et aussi du régime national de soins dentaires. Ils ont dit qu'ils étaient contre le programme de garderies que le gouvernement national a mis en place. De tels discours ont tous des conséquences négatives pour les Canadiens sans pour autant répondre aux préoccupations de l'extrême droite.

Le vice-président adjoint (John Nater): La motion portant que la Chambre s'ajourne maintenant est réputée adoptée. La Chambre s'ajourne donc à demain, à 14 heures, conformément à l'article 24(1) du Règlement.

(La séance est levée à 18 h 38.)

TABLE DES MATIÈRES

Le mardi 24 novembre 2026

AFFAIRES COURANTES

Le commissaire à l'environnement et au développement durable

Le Président 11837

Les comités de la Chambre

Accès à l'information, protection des renseignements personnels et éthique

Brassard 11837

Gunn 11837

Condition féminine

Vien 11837

Langues officielles

Baker 11837

Godin 11838

Beaulieu 11838

Pétitions

La certification des cultures biologiques

Johns 11838

Les ressources naturelles

Gunn 11839

Questions au Feuilleton

Lamoureux 11839

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

Travaux des subsides

Motion de l'opposition — Les niveaux d'immigration

Poilievre 11839

Motion 11839

Kayabaga 11840

DeBellefeuille 11841

Gill (Windsor-Ouest) 11841

Rempel Garner 11841

Lamoureux 11843

Beaulieu 11843

Diab 11844

Kibble 11847

Deschênes 11847

Lamoureux 11847

Deltell 11848

Brunelle-Duceppe 11848

Deschênes 11848

Deltell 11849

Lamoureux 11850

Brunelle-Duceppe 11850

Simard 11850

Deltell 11852

Deschênes-Thériault 11852

DeBellefeuille 11852

Paul-Hus 11853

Deschênes-Thériault 11854

Beaulieu 11854

Berthold 11855

Berthold 11855

Deschênes-Thériault 11856

Gill (Côte-Nord—Kawawachikamach—Nitassinan) 11857

Rempel Garner 11857

Noormohamed 11857

Genuis 11859

Gill (Côte-Nord—Kawawachikamach—Nitassinan) 11859

Lamoureux 11860

Dhillon 11860

Genuis 11861

DeBellefeuille 11861

Deschênes-Thériault 11862

Menegakis 11862

Lamoureux 11864

Beaulieu 11864

Genuis 11864

Ho 11864

Lamoureux 11866

DeBellefeuille 11867

Jackson 11867

Kwan 11867

Gerretsen 11869

Redekopp 11869

Beaulieu 11869

Gerretsen 11869

Dancho 11871

Beaulieu 11871

Fergus 11871

Genuis 11871

Blois 11873

Rempel Garner 11874

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

Ralph Boomhower

Malette (Bay of Quinte) 11874

Gurpurab

Gill (Brampton-Ouest) 11874

L'organisme Business Professional Women of Montréal

Lattanzio 11874

La sécurité publique

Lantsman 11874

Le 100^{e} anniversaire de la Légion royale canadienne

McKinnon 11875

La démocratie parlementaire canadienne

Chong 11875

Le jour du Souvenir

Housefather 11875

L'immigration

Jackson 11875

Le serment au roi
Barsalou-Duval ... 11876

Hub Gray
Fry ... 11876

L'économie
Gunn ... 11876

Les XXI^e Jeux olympiques d'hiver des sourds
Lalonde ... 11876

L'immigration
Kibble ... 11876

Jeanne Carrière
Lauzon ... 11877

L'immigration
Cobena ... 11877

Les infirmiers au Canada
Sidhu (Brampton-Sud) ... 11877

QUESTIONS ORALES

L'immigration, les réfugiés et la citoyenneté
Poilievre ... 11877
Diab ... 11877

Le transport ferroviaire
Poilievre ... 11878
MacKinnon ... 11878

L'immigration, les réfugiés et la citoyenneté
Poilievre ... 11878
Diab ... 11878
Poilievre ... 11878
Diab ... 11878

L'industrie forestière
Poilievre ... 11878
MacKinnon ... 11878

Le transport ferroviaire
Poilievre ... 11879
MacKinnon ... 11879
Blanchet ... 11879
MacKinnon ... 11879
Blanchet ... 11879
MacKinnon ... 11879
Lemire ... 11879
MacKinnon ... 11879

L'immigration, les réfugiés et la citoyenneté
Paul-Hus ... 11879
Lightbound ... 11880
Paul-Hus ... 11880
Lightbound ... 11880
Deltell ... 11880
Michel ... 11880
Deltell ... 11880
Michel ... 11880
Au ... 11880
Diab ... 11880
Rempel Garner ... 11881
Turnbull ... 11881
Rempel Garner ... 11881
Hajdu ... 11881

L'économie
Gill (Côte-Nord—Kawawachikamach—Nitassinan) ... 11881
MacKinnon ... 11881

L'environnement
Bonin ... 11881
Dabrusin ... 11881

L'immigration, les réfugiés et la citoyenneté
Dancho ... 11882
Michel ... 11882
Dancho ... 11882
Diab ... 11882
Strauss ... 11882
Sahota ... 11882
Strauss ... 11882
Oliphant ... 11882
Konanz ... 11883
Noormohamed ... 11883

L'industrie automobile
O'Rourke ... 11883
Joly ... 11883

Les services publics et l'approvisionnement
Hardy ... 11883
MacKinnon ... 11883
Hardy ... 11883
MacKinnon ... 11883
Calkins ... 11883
MacKinnon ... 11883
Calkins ... 11884
MacKinnon ... 11884
Gunn ... 11884
Joly ... 11884

La tarification du carbone
Kuruc ... 11884
Joly ... 11884
Kuruc ... 11884
Joly ... 11884
Seeback ... 11884
Joly ... 11885
Seeback ... 11885
Joly ... 11885

Les affaires du Nord
Duclos ... 11885
Chartrand ... 11885

L'immigration, les réfugiés et la citoyenneté
Thomas ... 11885
Robertson ... 11885
Thomas ... 11885
Robertson ... 11886
Borrelli ... 11886
Hajdu ... 11886

Le logement
Yip ... 11886
McLean (Esquimalt—Saanich—Sooke) ... 11886

Parcs Canada
Dawson ... 11886
Dabrusin ... 11886

La justice
Gazan ... 11886
Alty ... 11886
May ... 11887
MacKinnon ... 11887

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

Loi n^{o} 2 d'exécution du budget de 2025
Projet de loi C-31. Étape du rapport ... 11887
Rejet de la motion n^{o} 1 ... 11888
Rejet des motions n^{os} 2 à 4 ... 11890
Rejet de la motion n^{o} 5 ... 11891
Rejet des motions n^{os} 6 à 7, 9 à 15 et 17 à 32 ... 11893
Rejet des motions n^{os} 8 et 16 ... 11894
Ali ... 11894
Motion d'adoption ... 11894
Adoption de la motion ... 11896

Travaux des subsides

Motion de l'opposition — Les niveaux d'immigration
Motion ... 11896
Jackson ... 11896
Gladu ... 11897
Fortin ... 11898
Powlowski ... 11898
Leitão ... 11898
Deltell ... 11899
Brunelle-Duceppe ... 11899
Villeneuve ... 11900
Lamoureux ... 11900
Gill (Windsor-Ouest) ... 11901
Blanchette-Joncas ... 11901
Morrissey ... 11902
Redekopp ... 11902
Rochefort ... 11904
Brunelle-Duceppe ... 11904
Deltell ... 11904
Gill (Windsor-Ouest) ... 11905
Belanger (Desnethé—Missinippi—Rivière Churchill) ... 11906
Fortin ... 11906
Falk (Provencher) ... 11907
Fry ... 11907
Gladu ... 11908
Gill (Windsor-Ouest) ... 11909
Brunelle-Duceppe ... 11909
Blois ... 11909
Genuis ... 11911
Blanchette-Joncas ... 11911
Danko ... 11912
Lantsman ... 11912
Blois ... 11914
Blanchette-Joncas ... 11914
Redekopp ... 11914
Report du vote sur la motion ... 11914

AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

La Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition
Projet de loi C-221. Étape du rapport ... 11915
Arnold ... 11915
Motion d'adoption ... 11915
Adoption de la motion ... 11915
Troisième lecture ... 11915
Gladu ... 11916
Kirkland ... 11916
DeBellefeuille ... 11916
Gill (Windsor-Ouest) ... 11916
Lamoureux ... 11917
DeBellefeuille ... 11917
Kirkland ... 11918
Ruff ... 11919
Arnold ... 11919
Report du vote sur la motion ... 11919

MOTION D'AJOURNEMENT

L'économie
Genuis ... 11919
Lamoureux ... 11920

La justice
Ruff ... 11921
Lamoureux ... 11921

L'économie
Mantle ... 11922
Lamoureux ... 11922

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante : https://www.noscommunes.ca

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: https://www.ourcommons.ca